Avion retrouvé avec ses six occupants vivants au nord de Sept-Iles

EDITION FINALE

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

72e ANNEE — No 297 | QUEBEC, VENDREDI 18 DECEMBRE 1953 | PRIX CINQ CENTS

Prévisions atmosphériques

Beau, froid ce soir, demain.

(Voir détails en 1ère page du 2e cahier)

Gérant de banque tué par un bandit à Stanbridge

Notre-Dame de Stanbridge, 18 (PC) La police révèle que c'est l'héroïque gérant de banque lui-même, dans les affres de l'agonie, qui a rapporté par téléphone comment il avait été blessé par un bandit solitaire, à la succursale locale de la Banque Canadienne Nationale. M. Oliva Courville est mort 30 minutes après l'attentat.

Ce gérant de banque se trouvait seul apparemment à la banque quand s'y présenta un bandit masqué. Les détails sont très minces, le blessé n'ayant eu que le temps d'appeler la police.

Notre-Dame de Stanbridge se trouve à quelque 50 milles au sud-est de Montréal, dans le comté de Missisquoi.

C'est le deuxième hold-up de banque à se produire dans le Québec depuis 24 heures.

Hier après-midi, deux bandits brandissant des révolvers ont ligoté le gérant et deux employées de la succursale de la Banque Provinciale du Canada, à Varennes, sur la rive sud du St-Laurent, à quelque 20 milles de Montréal. Le vol commis là s'élèverait à $20,000.

C'est le cinquième vol à main armée dont la banque de Varennes est victime depuis quatre ans.

La police de Montréal a été dépêchée sur le lieux dès que la nouvelle du hold-up a été transmise. On croit que les policiers vont bloquer les routes dans un suprême effort pour capturer le bandit.

Enquête préliminaire de Peter Balcombe à Morrisburg

La soeur et la mère de Marie-Anne Carrier ont témoigné hier à l'ouverture de l'enquête du lieutenant Peter Balcombe qui est accusé de meurtre à la suite de la mort de la jeune fille — Identification des vêtements de la victime et d'un anneau d'or donné par Balcombe à Mlle Carrier.

Morrisburg, Ont., 18 (PC) Un anneau et un petit chapeau noir de femme ont tenu la vedette à l'enquête préliminaire du sous-lieutenant Peter Balcombe, qui fait face à une accusation de meurtre à la suite de la mort d'une jolie Lévisienne, tuée à coups de couteau.

L'anneau et le chapeau ont été montrés hier lorsque la jeune soeur et la mère de la victime ont témoigné, de même que quatre autres personnes à l'ouverture de l'enquête.

Le chapeau faisait partie d'un groupe de vêtements présentés par la Couronne comme appartenant à Marie-Anne Carrier, de Bienville, dont le corps poignardé et dévêtu a été trouvé dans un fossé près de Morrisburg, Ontario, le 15 octobre. La police a trouvé ce chapeau dans le grenier d'une cabine de touristes près de Woodstock, Ontario, quelques heures après que Balcombe eut été arrêté, le 18 octobre, à la maison des parents de sa femme, à London, Ontario.

Le procureur de la Couronne, R. P. Milligan, a présenté tour à tour un manteau de couleur saumon, une culotte en soie, une ceinture de jarretière, une brassière, un jupon, un bas de nylon, une bourse en soie noire et une petit chapeau noir.

A la vue de chaque article, la soeur de la victime, Maria-Thérèse Carrier, répétait les mêmes mots: "Cela appartenait à Annie".

Thérèse a ensuite identifié un anneau d'or serti d'une pierre de couleur blanche. Elle a dit que selon elle, il s'agit de l'anneau que Balcombe avait donné à sa soeur en février dernier.

Dans le contre-interrogatoire dirigé par le procureur de la Défense, G. M. P. Kelly, elle a dit que le soir où Annie avait reçu l'anneau, elle n'avait pas vu la figure de Balcombe. De la porte de la cuisine, chez ses parents, elle avait vu un homme portant l'uniforme de l'armée, à genoux devant sa soeur, la tête penchée en avant, mais "je ne pouvais lui voir que le dos", a-t-elle dit.

A ce moment Thérèse parut fatiguée. Son interrogatoire fut interrompu. Thérèse quitta la boite aux témoins, et pleura pendant quelques instants. A peu près au même moment, sa mère, qui attendait dans une autre salle de suivre Thérèse dans la boite aux témoins, a perdu connaissance et fut transportée à l'extérieur.

Lorsque Thérèse reprit son témoignage, devant une foule de spectateurs et 14 journalistes canadiens et américains, de même qu'un journaliste britannique, M. Kelly a présenté le chapeau.

"Tout ce que vous pouvez dire de ce chapeau est qu'il ressemble à un des chapeaux de votre soeur, est-ce exact ?" demanda-t-il.

"Il lui appartenait. J'en suis certaine. J'étais avec elle lorsqu'elle l'a acheté", de répondre Thérèse.

Se présentant une autre fois devant le témoin, le procureur de la Couronne Milligan a pris le chapeau à son tour et l'a tenu devant Thérèse. "Peut-il y avoir deux chapeaux de femme identiques, Mlle Carrier ?" demanda-t-il.

Les spectateurs n'ont pu s'empêcher de rire, à cette question, et Thérèse a elle-même souri. "Cela arrive parfois", a-t-elle dit, "mais tel n'est pas le cas pour celui-ci. J'étais avec Annie lorsqu'elle l'a acheté, et il n'y en avait pas d'autre semblable".

La mère de la victime, Mme Maria-Anna Carrier, a dit que sa fille était âgée de 21 ans, et qu'elle allait en avoir 22 au mois de février.

Prenant soin de ne pas regarder Balcombe, qui était assis à dix pieds d'elle, Mme Carrier a raconté avoir rencontré pour la première fois le jeune officier le 25 janvier dernier.

Elle a dit que Balcombe, qui était en permission du camp Valcartier, lorsqu'un jeune garçon de ferme a trouvé le corps de Mlle Carrier, avait dîné chez elle, et qu'il avait visité la maison à plusieurs reprises par la suite.

Un soir, dit-elle, vers la fin de février, elle se tenait dans la porte du salon quand elle vit Balcombe donner une bague à Annie. Celle-ci lui montra la bague plus tard dans la cuisine, tandis que Balcombe restait dans le salon.

Mme Carrier a dit qu'Annie ne porta pas la bague durant l'été dernier et elle ignore si elle la portait le soir de sa disparition.

La mère de la victime dit qu'elle vit sa fille pour la dernière fois le 14 octobre et Balcombe, le soir du 12 octobre. Ce soir-là, Annie sortit jusque vers 10 h. 50 p.m. et pendant son absence, le téléphone sonna plusieurs fois. Chaque fois, un homme demanda à parler à Annie.

Mme Carrier a dit que Balcombe arriva à 11 h. 20 le soir du 12 octobre et ce fut la dernière fois qu'elle le vit.

Balcombe, qui fait partie du régiment Hastings and Prince Edward, était en congé du camp de Valcartier, près de Québec, lors du meurtre. Il fut arrêté alors qu'il dînait avec sa femme et leurs deux enfants dans sa demeure de London.

Un autre témoin à l'enquête, Marie-Gisèle Bargone, de Lévis, qui a fréquenté l'école avec la victime, a dit avoir vu Annie pour la dernière fois le 14 octobre alors qu'elle traversait de Lévis à Québec sur le bateau-passeur.

Annie était seule et portait un chapeau noir, un manteau couleur saumon et des souliers noirs ou vert foncé. Elle a affirmé que le manteau produit en preuve par la police appartenait à Mlle Carrier et que le chapeau exhibé ressemble beaucoup à celui qu'elle portait ce soir-là.

Mlle Bargone a raconté qu'elle et

(Suite à la page 11, 4e col.)

Eisenhower veut réduire les dépenses des E.-Unis

Washington, 18. (PC) Le président Eisenhower a promis hier soir de réduire davantage les dépenses de son gouvernement. Il a fait cette déclaration à l'issue de la première conférence des chefs républicains du Congrès sur le programme qui sera soumis à l'ouverture de la nouvelle session le mois prochain.

Au cours de la réunion qui a duré 10 heures, le président a révélé qu'il présentera au Congrès un programme concernant principalement le budget, la défense, le logement, le vote des militaires outre-mer et les lois ouvrières.

Eisenhower transmettra son message annuel sur l'état de l'Union, le 7 janvier, le lendemain de l'inauguration de la session. Il fera connaître à cette occasion les mesures qu'il entend faire approuver.

Par ailleurs, le président du comité des crédits de la Chambre des Représentants, M. John Taber (rép. N.Y.), a déclaré aux journalistes que le budget pourra probablement être équilibré pour l'année commençant le 1er juillet prochain.

Taber a dit que les dépenses et les crédits devront être réduits de $5 à $6 milliards par rapport à cette année. Il n'a pas voulu révéler si les taxes seront maintenues au niveau actuel.

Les derniers chiffres révélés par la Trésorerie indiquent que les dépenses et les crédits pour cette année seront respectivement de $12,000,000,000 et de $63 000,00.,000 environ. Les revenus atteindront au delà de $69,000,000,000 et le déficit sera légèrement inférieur à $4,000,000,000.

Hall et la femme Heady exécutés après minuit

Jefferson City, Missouri, (PA) — Carl Austin Hall et Bonnie Brown Heady sont entrés dans la chambre à gaz, la nuit dernière, "absolument résignés" à leur exécution pour l'enlèvement et le meurtre du petit Bobby Greenlease, âgé de six ans.

Leur exécution, côte à côte, juste une semaine avant Noël, dans la chambre à gaz du pénitencier du Missouri, a eu lieu quelques minutes après minuit.

Un seul mystère plane encore sur cette macabre affaire : qu'est-il advenu de la moitié de la rançon de $600,000 versée par Robert C. Greenlease, le père multimillionnaire de la petite victime ?

Au cours de la journée d'hier, Hall a répété à son avocat qu'il était "absolument résigné". Il a déclaré avoir dit tout ce qu'il savait au sujet de la rançon et il a ajouté que son amie de 41 ans, Mme Heady, une divorcée, n'en savait rien.

Hall a déclaré à Roy K. Dietrich, de Kansas City, l'avocat que la cour lui a désigné, que personne n'a mis la main sur l'argent avant qu'on le place sous arrestation.

Hall a tenté une dernière fois de faire absoudre son amie. Tout comme il l'a fait lors de son procès devant jury à Kansas City, le mois dernier, il a demandé à Dietrich de dire que "Mme Heady n'est pas à blâmer.

Le complot de Hall et de Mme Heady a été fantastique dès le début. Il a soulevé l'ire du public lorsqu'on a appris que les ravisseurs avaient l'intention de tuer le petit Greenlease avant même que Mme Heady n'aille le quérir, à une école catholique de Kansas City.

Une fois arrêtés, les deux sinistres amis ont avoué leur culpabilité. Ils ont été condamnés à mort sur la recommandation d'un grand jury fédéral en vertu de la loi Lindberg. On n'en a pas appelé de la condamnation et les deux coupables ont catégoriquement refusé de porter leur cause en appel.

On a rapporté que Mme Heady était, elle aussi, résignée à son sort.

Son avocat a déclaré que Hall a admis avoir commis un crime horrible. Mais d'autres sources d'informations, des membres du personnel du pénitencier qui se sont entretenus avec les prisonniers depuis qu'ils ont été conduits dans les cellules des condamnés à mort, le 20 novembre dernier, ont déclaré que le seul regret manifesté par Hall était celui d'avoir été pris à son propre piège, de s'être lancé dans la beuverie qui l'a conduit à son arrestation, à St-Louis, le 6 octobre dernier.

"C'était, pour moi, une question de vie ou de mort", aurait déclaré

(Suite à la page 11, 4e col.)

Le problème de la flotte marchande

Ottawa (PC) Le cabinet vient d'accepter d'aider à placer un plus grand nombre d'océaniques canadiens sous registre britannique, mais a rejeté toutefois la demande des armateurs voulant obtenir la liberté complète de disposer de leurs navires.

Le cabinet a également déclaré qu'il n'accordera aucun subside général mais qu'il étudiera la possibilité de donner de temps à autre une assistance spéciale à certains services.

Le ministre des Transports, M. Lionel Chevrier, a communiqué la décision du cabinet dans une lettre adressée à M. M.-C. Angus, président de l'Association des armateurs. La lettre, datée du 11 décembre, a été rendue publique hier.

M. Chevrier a révélé plus tard qu'il était entré en communication avec les autorités du Royaume-Uni. Il a exprimé l'espoir que les modifications d'enregistrement pourront être entreprises sous peu.

Les armateurs ne se sont pas montrés satisfaits des décisions qui, selon M. W.-J. Fisher, gérant de l'association, sont "extrêmement désappointantes".

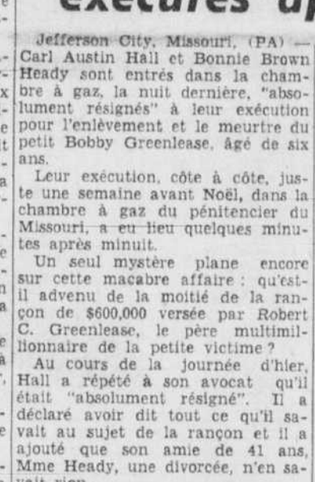

SENATEUR GENEREUX : Le sénateur R. B. Horner, de Blaine Lake, Saskatchewan, a offert de payer les frais de voyage de Mlle Liliane Soudemonte, 23 ans, une Belge qui était entrée au Canada déguisée en marin et que les autorités de l'Immigration du port de Montréal ont renvoyée chez elle. Le sénateur philanthropique ajoute qu'il lui fera plaisir de trouver du travail à la jeune fille. Il se propose de la placer sur une ferme. Cependant, il dit que si Mlle Soudemonte désire poursuivre sa carrière dans la Marine, il fera tout son possible pour lui ouvrir les portes dans ce domaine.
(Presse Canadienne)

INCENDIE TRAGIQUE A CHICAGO : Des pompiers travaillent désespérément pour délivrer l'un de leurs camarades enseveli sous les ruines d'un hôtel de trois étages qui s'est écroulé au plus fort d'un violent incendie, à Chicago. Plusieurs autres personnes ont été emprisonnées dans les décombres de la bâtisse, lors de cette tragédie. Plus de 40 pensionnaires de la maison ont réussi à fuir en vêtements de nuit par une température sous zéro. Les pompiers ont trouvé un individu brûlé à mort, au premier étage de la construction détruite. Il s'agissait de l'un des clients de l'hôtel.

Un contretemps à notre journal

Nous prions nos lecteurs qui ont reçu leur journal en retard hier soir ou qui ne l'ont même pas eu à la campagne de nous excuser de ce contretemps. La rupture d'une pièce à l'une de nos presses fut responsable de ce retard à la distribution de notre journal. Les réparations nécessaires ont été effectuées et la livraison normale est reprise dès aujourd'hui.

Un hôtel est incendié à Chicago—Six morts

Chicago (PA) — Un hôtel de trois étages a croulé hier après qu'un incendie y eut été maîtrisé et cinq pompiers ainsi qu'un pensionnaire ont perdu la vie.

Environ 30 pompiers étaient à l'intérieur de cet hôtel dont les chambres se louaient $1 par jour quand un mur, le toit et les planchers se sont effondrés. Environ 16 d'entre eux ont été emprisonnés et quelques-uns même pendant huit heures. Le dernier des survivants et les restes des victimes ont été retirés des décombres à la tombée de la nuit.

Vingt-cinq hommes, tous des sapeurs moins un, ont été blessés.

Les flammes ont été signalées à l'hôtel Reliance, aux abords du quartier interlope, peu après 2 h. a.m.

Les pensionnaires de cet hôtel de 45 chambres ont réussi à fuir. Les flammes n'étaient pas encore maîtrisées à 3:45 a.m. et les pompiers se livraient quand même à des recherches.

Quelques minutes plus tard l'immeuble croulait. Dans le bruit sourd des poutres qui se rompaient et des briques qui tombaient, la façade et le toit se sont effondrés.

Quelques sapeurs emprisonnés dans l'hôtel ont réussi à se tirer de leur position précaire, mais 16 ont été emprisonnés et retirés un par un des débris.

Tard hier soir 12 pompiers étaient encore à l'hôpital.

Des enquêtes ont été instituées immédiatement pour connaître l'origine de cette tragédie survenue dans le district interlope.

"Cet endroit est un véritable piège", a dit le coroner Walter McCarron qui s'était rendu sur le lieu de la tragédie. "Si cet incendie n'a pas été allumé quelqu'un ira certainement en prison pour négligence criminelle".

Des détectives préposés aux crimes d'incendie ont institué une enquête au sujet des agissements du pensionnaire, John Tybor, qui a trouvé la mort dans cette hécatombe. Taylor âgé de 38 ans, avait reçu son congé mercredi d'une institution pour les maladies mentales et s'était inscrit à cet hôtel le même soir.

Les détectives ont dit que le corps de Tybor est le seul qui ait été calciné. Les détectives ont dit que dans les goussets de Tybor ils ont trouvé une note rédigée à l'intérieur de l'enveloppe d'un paquet de cigarette. La note adressée "à qui de droit" disait partiellement:

"Je suis réellement fou. Je n'ai tué que 15 personnes. J'ai allumé des incendies dans 12 conciergeries".

Bacheliers ès arts de nos collèges acceptés au collège de Saint-Jean

Ottawa, 18 (Par Gérard Morin) Des sources gouvernementales ont révélé hier de façon non officielle, que les bacheliers ès arts seront désormais admis au collège militaire de St-Jean jusqu'à l'âge de 21 ans.

De Montréal, par téléphone, le brigadier Paul-Emile Bernatchez, commandant militaire du district du Québec, a dit au correspondant du "Soleil" que si la nouvelle était exacte, il s'en réjouissait, et que se serait une grande nouvelle, d'importance capitale pour le Québec. Le brigadier a déclaré qu'avec le colonel Lahaie, il avait discuté longuement cette question, espérant que le ministère de la défense accéderait à cette demande de la part des bacheliers du Québec.

Les bacheliers seront admis en deuxième année sans passer par la préparatoire, à la suite des instances des autorités de St-Jean, spécialement du colonel Marcellin Lahaie, et du brigadier Bernatchez.

C'est énorme comme conséquences pour la province de Québec, en autant que l'on s'intéresse à l'avenir de notre représentation chez les officiers dans les trois services.

Le cours classique étant de huit ans dans un grand nombre de collèges, et de sept ans dans quelques autres, il semble que la moyenne des bacheliers dépasse actuellement encore l'âge de 20 ans, vu que les collégiens commencent rarement leurs cours latin avant douze ans, et plus souvent à 13 ans.

Une vieille tradition des collèges militaires du pays, Kingston et Royal Roads, voulait que l'on admette les étudiants entre 12 et 20 ans.

Un nouveau collège militaire au Québec a soulevé le problème à savoir si la tradition était favorable à l'admission facile de tous les sujets qui auraient aimé faire une carrière des services armés au sortir du collège, porteurs de leur baccalauréat.

On sait que le Québec possède son système propre, excellent par ailleurs, d'enseignement secondaire, système unique au pays.

Au service civil comme dans les services armés, il est assez naturel que les normes aient été très souvent établies par des anglo-saxons pour la majorité des citoyens du pays. Tranquillement, l'on tient compte du fait que le Québec ne peut parfaitement s'ajuster dans l'engrenage, sur le plan intellectuel.

Les bacheliers étant pour une grande part exclus du collège St-Jean, pour des raisons d'âge, le champ restait ouvert aux diplômés des collèges scientifiques, et aussi à un nombre réduit de bacheliers, sinon précoces, du moins plus jeunes que la moyenne.

Le résultat a été que jusqu'ici le collège St-Jean n'a pas admis la proportion de cadets canadiens-français auquel nous avions droit. Il fallait remplir les cadres, et l'on a admis des gens de l'extérieur de la province, et des jeunes de langue anglaise en plus grand nombre que prévu d'abord.

Avant tout, le collège St-Jean existe pour donner la chance aux Québécois et autres Canadiens de langue française de se faire une carrière dans les trois services. C'est là l'esprit dans lequel il a été fondé.

Il manquait un détail, et bien grave celui-là, à savoir que nos bacheliers devaient pouvoir y avoir accès en nombre raisonnable. Le ministère de la Défense annoncera la chose officiellement d'ici quelques jours, croit-on à Ottawa.

Un avertissement

Vancouver, 18. (PC) Le service fédéral de placement a averti hier les ouvriers de l'est du Canada de ne pas se rendre en Colombie-Britannique avec l'espoir de travailler à l'oléoduc Haines-Fairbanks. Les travaux ne commenceront pas avant avril. L'oléoduc se rendra de Haines, Alaska, à Fairbanks.

Beria et ses complices tomberont bientôt sous les balles, croit-on

Londres, 18 — (Reuters) — Lavrenty-P. Beria et ses six complices tomberont bientôt sous les balles d'un peloton d'exécution, croit-on. La nouvelle de Moscou disant que l'enquête était terminée dans le cas de Beria signifie que les sept hommes ont déjà été trouvés coupables. Radio-Moscou a affirmé que tous avaient confessé leur culpabilité. Radio-Moscou a ajouté que le procès officiel aura lieu en Cour Suprême, en vertu d'une procédure établie par "la loi du 1er décembre 1924". Cette loi prévoit "la sentence la plus dure" pour la personne ou les personnes accusées. Elle stipule également que la sentence doit être expiée immédiatement après le jugement. La cause dans ces cas est jugée "sans que les accusés soient présents". Ceci veut dire que Beria et les six autres n'assisteront pas aux séances de la cour, qui auront lieu en secret. Ainsi prendra fin la bataille qui se poursuit depuis 30 ans entre l'armée et la police secrète soviétiques, Malenkov, l'homme qui a aidé l'armée à remporter la victoire finale, demeure le seul maître au Kremlin. Son sort dépendra désormais de la fidélité de l'armée.

Les rescapés quitteront Sept-Iles cet après-midi

Les six hommes qui ont été retrouvés vivants au nord de Sept-Iles après avoir été portés disparus avec leur avion depuis onze jours feront peut-être escale à Québec — Tous sont en bonne santé.

Les six hommes disparus depuis 11 jours avec leur avion au cours d'une violente tempête de neige, au nord de Sept-Iles, Côte-Nord, feront peut-être escale à Québec, en cours de route pour Toronto, avons-nous appris aujourd'hui.

Deux avions "Beaver", de la Hollinger-Ungava Transport, et un bimoteur "Anson", des Ailes du Nord, dont le gérant général est M. J.-R. Samson, ont quitté leur base de Sept-Iles au début de la matinée et ont atteint le lac Manouan, à 150 milles à l'ouest de ce centre minier où ont été repérés les disparus. Ces derniers avaient réussi hier, après une marche épuisante dans la neige, à atteindre un poste météorologique du ministère des Transports situé à cet endroit.

M. Samson nous a communiqué que les trois appareils étaient attendus à Sept-Iles vers 1 h., cet après-midi, avec le pilote et les cinq hommes dont on était sans nouvelles depuis le 6 décembre. Ils doivent quitter cet endroit dès cet après-midi.

APRES 11 JOURS

Sept-Iles, 18. (PC) Le pilote et les cinq travailleurs dont le bimoteur était disparu au cours d'une violente tempête de neige, il y a 11 jours, ont réussi, après une marche périlleuse dans la neige, à atteindre un poste du Grand Nord du Québec.

Les voyageurs dont on était sans nouvelles depuis le 6 décembre sont arrivés à un poste météorologique du ministère des Transports. Ils seraient tous en bonne santé et ne souffriraient d'aucune blessure. Le poste qu'ils ont atteint est situé sur les bords du lac Manouane, à 150 milles à l'ouest de Sept-Iles.

Leur avion, un bimoteur, n'a plus donné de ses nouvelles après avoir quitté Ross Bay, au Labrador, pour Sept-Iles, ce qui est ordinairement une envolée de 90 minutes.

La nouvelle que les hommes sont saufs, soit le pilote et cinq travailleurs en construction, a été transmise par radio du poste météorologique à Sept-Iles, à 360 milles au nord-est de Québec.

Des avions munis de skis sont partis à l'aurore pour le lac Manouane afin de conduire ces hommes ici. On croit que certains d'entre eux seront conduits en avion à Toronto.

Ceux qui devaient avoir pris place à bord de l'avion quand il a quitté Ross Bay sont le pilote George Stapley, de Sept-Iles; Doug Dolby, adjoint du surintendant chargé de la mécanique; Garnett Mooney, mécanicien de ligne; Wilbur Tubman, mécanicien, tous de Toronto; Clint Burley, mécanicien, de Thessalon, Ont., et Joe MacKinson, mécanicien, de Middleton.

Depuis le départ nocturne de ces hommes, il y a 11 jours, aucune nouvelle n'a été reçue d'eux. Il ne s'agissait que d'une envolée routinière comprenant le transfert de travailleurs affectés à la construction du chemin de fer.

Peu après, un autre appareil a quitté Ross Lake, à 224 milles d'ici par chemin de fer, et est arrivé sain et sauf à Sept-Iles.

L'appareil transportant les six hommes était la propriété de la so

(Suite à la page 11, 1ère col.)

4e tour de scrutin nécessaire à l'élection du président en France

Versailles, France 18. (Reuters). Le président du Conseil de la République, M. Joseph Laniel, mène aujourd'hui dans le troisième tour de scrutin pour l'élection parlementaire du nouveau président de la France. Mais il n'a pu obtenir la majorité absolue nécessaire pour remporter l'élection et le poste, d'après des résultats non officiels.

Un résultat non encore confirmé, accorde 356 voix à M. Laniel. Le socialiste Marcel Naegelen en a reçu 319 et le radical-socialiste Yvon Delbos, 225. Les parlementaires sont au nombre de plus de 900. Un quatrième tour de scrutin va être tenu.

Versailles, France, 18. (PA) Les spectres de l'armée européenne et de l'opinion anticléricaliste assombrissent aujourd'hui l'élection présidentielle française, alors que les parlementaires en sont rendus au troisième tour de scrutin pour la première fois dans l'histoire.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Bidault, touché de trop près par les deux questions s'est retiré de la lutte ce matin, plusieurs heures avant le début de ce scrutin.

Trois candidats se font toujours une lutte serrée à la suite du deuxième vote, mercredi soir, dans lequel le socialiste Marcel-Edmond Naegelen, l'ancien gouverneur général d'Algérie, a recueilli 299 des votes déposés par les 923 membres de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Une majorité absolue est requise pour l'élection à la présidence pour un mandat de sept ans. Jamais auparavant, depuis que les législateurs ont commencé d'élire eux-mêmes un président, a-t-on vu plus de deux tours de scrutin.

Le troisième vote doit être pris cet après-midi dans la vieille chambre législative construite en 1871 dans

(Suite à la page 11, 4e col.)

Trois morts dans une collision

Irma, Alberta 18 (PC) — Trois personnes ont été tuées lorsqu'un camion est entré en collision avec un train de passagers du Canadien National près d'Irma, à 100 milles à l'est d'Edmonton, jeudi soir.

La Gendarmerie royale dit qu'elle publiera les noms des victimes lorsque leurs parents auront été avertis.

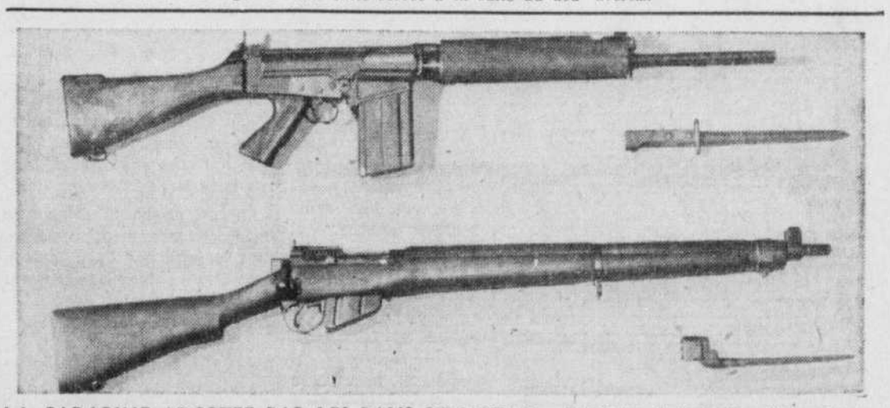

LA CARABINE ADOPTEE PAR LES PAYS DE L'OTAN : L'annonce de l'adoption d'armes légères communes par cinq pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord signifie que l'Armée canadienne devra se séparer de sa vieille amie, la carabine .303, qu'elle utilisait depuis 57 ans. Elle sera remplacée probablement par la carabine belge de calibre .30, qu'on voit au-dessus de la .303 Lee Enfield en usage dans les armées britannique et canadienne.

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Annonces classées	30-31
Bridge	10
Chronique ouvrière	5
Décès	33
Echos mondains	6 et 8
Editoriale	4
Feuilleton	2
Finance	22-23
Mots croisés	29
Pascale France	10
Patrons	6 et 8
Questions et réponses	5
Rive Sud	2-19-20
Spectacles	18
Sport	24 à 28
Température	17

Clinique dentaire

Une clinique dentaire sera tenue, demain avant-midi, de 9 heures à 11 heures, aux bureaux de l'Unité Sanitaire de Lévis.

LEVIS St-Romuald Charny

RIVE-SUD

LAUZON Bienville St-David

Au Manège militaire de Lévis

Le Comité du Mess des Sergents du Régiment de Lévis organise, comme par les années passées, une Messe de Minuit qui sera célébrée dans la grande salle du Manège militaire de Lévis. Le chant sera exécuté par la chorale Saint-Louis de Bienville.

Tous ceux qui désireront assister à cette messe devront se procurer des cartes soit en s'adressant aux pharmacies de la rive sud ou bien aux sergents David Dussault et Robert Gosselin. Les cartes seront disponibles en ces endroits jusqu'au 21 décembre inclusivement. Ceux qui ne pourront s'en procurer avant cette date pourront le faire le 24 décembre, à la porte de la salle où quelques cartes seront mises en vente peu avant la messe.

Arbre de Noël

Le dépouillement d'un arbre de Noël sera fait dimanche après-midi, à 3.00 heures, au Manège militaire de Lévis. De nombreux cadeaux seront alors distribués aux enfants des membres du Régiment de Lévis dont les noms et nombre furent fournis aux organisateurs de cette journée des enfants âgés de moins de 10 ans. Le Régiment de Lévis a organisé cette fête afin de montrer à ses membres tout l'attachement qu'il leur porte. Cette belle initiative est due au Commandant du Regiment, le lieutenant-colonel Paul Triquet, V.C., ainsi qu'à ses officiers.

Un anniversaire

Le Lieutenant-Colonel Paul Triquet, VC., héros de Casa-Bérardi, fut l'objet d'une belle fête, lundi soir dernier, au Manège militaire de Lévis, à l'occasion du dixième anniversaire de l'exploit de Casa-Bérardi, en 1943, qui lui mérita la Croix-Victoria, décoration presque unique au pays puisqu'il n'y a que deux canadiens qui la possèdent.

On rappela à cette occasion ce haut fait militaire. Avec 80 hommes sur ses ordres, il dut résister à l'armée ennemie pendant 5 jours, soit du 14 au 18 décembre, avant que l'on puisse lui envoyer une relève. Il s'agit d'un acte de bravoure vraiment remarquable, car 9 hommes seulement des 81 sortirent sains et saufs de l'enfer de Casa-Bérardi.

Le Régiment de Lévis, sous la direction du Commandant en second, le Major A. Couet, s'est fait un devoir de souligner ce dixième anniversaire. A 8 h., il y eut présentation des armes et salut général. Le Commandant du Régiment, le Lieutenant-Colonel Triquet, fut ensuite invité à faire l'inspection des troupes pendant que la fanfare jouait.

Prononçant ensuite quelques paroles, le Commandant se montra très sensible à cette marque de délicatesse de la part des membres de son Régiment. Il félicite ensuite de leur bonne tenue et de leur présence nombreuse malgré la température inclémente. Après la période d'entrainement, à 10.00 heures, tous les officiers se réunirent au Mess où cette fête se termina par une soirée intime.

BENEDICTION DU GARAGE LEMELIN : M. l'abbé CHARLES-EUGENE BLAIS, curé de la paroisse de Christ-Roi, bénissait, hier après-midi, le nouveau garage de MM. Lemelin, de Lévis, situé au Rond-Point de la route Trans-Canada, à Lévis. On remarque sur cette photographie, de gauche à droite, M. MAURICE LEMELIN, gérant général du nouveau "Garage W. Martin Limitée"; Mme LUCIEN LEMELIN, M. LUCIEN LEMELIN, vice-président de ce nouvel établissement; Mme NAZAIRE LEMELIN, M. NAZAIRE LEMELIN, président du "Garage W. Martin Limitée"; M. M. C. HOLDEN, gérant général de la section de Montréal de la Société Ford (division Ford-Monarch); M. J.-ADELARD BEGIN, maire de Lévis; et M. ALBERT SAMSON, ex-député de Lévis à l'Assemblée législative.

RIVE-SUD

NOUVELLES —

PIERRE BELLEAU, 11 St-Maurice, Lévis. Terminus 7-6086

PUBLICITE —

T. RUSSELL, 275 St-Joseph, Lauzon. Terminus : 7-1921

ANNONCES CLASSEES —

PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis. TE : 7-4863
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon. Terminus: 7-1801

ABONNEMENT —

GASTON TURGEON, 3 rue Bégin, Lauzon. TE : 7-5936

Vacances du 35ème Régiment

Le lieutenant-colonel Yves Bernier, commandant du 35ième Régiment d'Artillerie de Lauzon, annonce que l'entrainement de cette Unité se terminera ce soir, au camp de Lauzon, par la parade de la paye. L'entrainement régulier reprendra le lundi 11 janvier 1954.

La Guignolée à Lévis

La quête de la Guignolée dans la ville de Lévis sera faite de nouveau cette année par les membres du Cercle des Voyageurs de Commerce de Lévis Inc. Cette collecte pour les pauvres des paroisses de cette ville aura lieu demain et l'organisation en a été confiée à MM. Henri Gagnon et Roger Samson.

Les "Guignoleux" se rendront tout d'abord à l'hôtel de ville de Lévis où ils rencontreront le maire et les échevins. Ils visiteront ensuite les honorables J.-T. Larochelle, Conseiller législatif, et Cyrille Vaillancourt, membre du Sénat canadien. La visite des foyers débutera vers 9 h. 15.

Le major Jacques Simoneau est élu président des Légionnaires

Le Major Jacques Simoneau, Commandant en second du 35ème Régiment d'Artillerie de Lauzon, fut élu président de la Succursale lévisienne No 12 de la Légion Canadienne, lors de l'assemblée générale mensuelle qui avait lieu lundi soir dernier, à la Hutte No 3 de Lévis. Cette réunion des officiers et membres de la Succursale No 12 était sous la présidence du Lieutenant-Colonel Yves Bernier, aviseur légal de la Succursale lévisienne et Commandant du 35ème Régiment d'Artillerie de Lauzon. L'assistance était nombreuse à cette assemblée.

Après l'étude et la discussion des sujets à l'ordre du jour, on procéda à l'élection des officiers de cet organisme qui réunit les anciens combattants. Le Brigadier A.-H. Trudeau, vice-président du Bureau Provincial de la Légion Canadienne, agissait comme président d'élection. Les scrutateurs étaient le Lieutenant J.-H. Ampleman, Commandant du Conseil de District de la Légion, le Lieutenant-Colonel Yves Bernier et M. J.-P. Pelletier. Le résultat des élections fut le suivant : Président : le Major Jacques Simoneau; 1er Vice-Président : M. Roger Garneau; 2ème Vice-Président : M. Hervé Busque; Aviseur légal : Me Yves Bernier; Président du Comité de Publicité : M. C.-H. Paré; Président du Comité des Amusements et des Sports : M. Marcel Mercier; Président du Comité des Réglements : M. Louis-Sylvio Durand; Président du Comité de Recrutement : M. G.-H. Lemieux; Président du Comité des Pensions et Réadaptations : M. Eugène Guérin; Président du Comité des Finances : M. W.-S. Byrne; Président du Comité du Bien-être et des Malades : M. Camilien Lemay; Président du Comité du Coquelicot : M. René Martin; Président du Comité des Banquets et des Réceptions : M. Roger Beaulieu; Président du Bureau de Placement : M. René Carbonneau.

Après un vote de remerciements aux officiers sortant de charge pour les services qu'ils ont rendus à la Succursale, le Major Jacques Simoneau remercia ses camarades ainsi que le Lieutenant-Colonel Yves Bernier, le Brigadier A.-H. Trudeau ainsi que le Lieutenant J.-H. Ampleman. Il felicita les officiers élus et leur demanda ainsi qu'aux membres de la Succursale lévisienne leur entière coopération pour le plus grand bien de la Succursale. Au terme de l'assemblée régulière, les membres de l'exécutif se réunirent pour régler quelques questions. M. Jean Beaulieu fut alors engagé comme cantinier de la Succursale et M. Jean-Paul Pelletier continuera à agir comme secrétaire-trésorier.

Des résolutions de condoléances furent adoptées, au cours de cette assemblée, à la suite de la mort du camarade Benoit Leclerc et de M. Léonidas Couture, beau-père du camarade Roger Garneau. Les honoraires d'une grand'messe pour le repos de l'âme de chacun de ces défunts furent votées par l'assemblée.

Un commissaire démissionne à New-Liverpool

St-Romuald, (DNC) — Récemment avait lieu dans la salle de l'école Ste-Anne de New-Liverpool l'assemblée mensuelle des commissaires d'écoles sous la présidence de M. J.-Noël Boulanger.

Etaient présents : MM. Hilaire Bourget, Almanzor Demers et Georges Charrest, tous commissaires. M. Léo Carrier agissait comme secrétaire-trésorier. Une trentaine de contribuables étaient présents.

Après la prière, le secrétaire donna lecture du procès verbal de la dernière assemblée mensuelle, ainsi que des procès verbaux des assemblées spéciales tenues depuis cette date; ces procès verbaux ont été adoptés à l'unanimité. Les comptes ont été également adoptés, après lecture faite.

Vacances de Noël

Le président informa l'assemblée qu'il venait de recevoir du département de l'Instruction publique, un avis l'informant que les vacances de Noël, seraient de 4 heures le 23 décembre au 8 janvier à 9 heures.

Taxe pour l'année fiscale

Le département de l'Instruction publique a adopté en principe le taux de la taxe scolaire de 1.30% sur l'évaluation.

Rapport de l'inspecteur

Le rapport de l'inspecteur Antonio Rouleau, remplaçant temporairement M. J.-E. Gosselin démontre que l'école Ste-Anne de New-Liverpool dirigée par la Commission Scolaire est très bien organisée avec un personnel compétent et dévoué. La discipline règne dans les deux classes, ce qui est une note de succès. Le classement des élèves a été judicieusement fait au début de septembre et les promotions accusent un pourcentage de 93%.

Le rapport mentionne également que les classes sont très propres et bien aérées. Le président informe les commissaires que M. Prémont remplacera définitivement M. J.-E. Gosselin dans notre district.

Boite téléphonique

La boite téléphonique située sur le terrain de la Commission scolaire apporta un sujet de discussion. En effet, la compagnie Bell ne se tient pas responsable des dommages causés à ce téléphone public, ce qui signifie que la Commission est responsable, advenant des dommages. M. Georges Charrest demande que des démarches soient faites auprès d'une compagnie d'assurance, afin de connaitre la prime exigée pour veau si la Commission gardera cette boite ou la fera enlever.

Le commissaire Charrest demande également le prix de l'huile au gallon, et le secrétaire l'informa qu'il la payait 17.4.

Litige concernant une élève

Une série de correspondances a été

(Suite à la page 20 1ère col.)

Nettoyeurs NUTONE Cleaners — LA BUANDERIE LÉVIS Ltée

LA BUANDERIE LÉVIS Ltée — Nettoyeurs NUTONE

SPÉCIAL
DE LA SEMAINE A NOS SUCCURSALES ET PAR LA POSTE COMMENÇANT SAMEDI MATIN
TOUTE JUPE UNIE NETTOYEE ET PRESSEE
.48
VOUS ECONOMISEZ .12

LA BUANDERIE LÉVIS Ltée — Nettoyeurs NUTONE

TÉL. : 7-2505

Nettoyeurs NUTONE Cleaners — LA BUANDERIE LÉVIS Ltée

UN DOUX SECRET...

Pourquoi les hommes qui s'y *connaissent* choisissent-ils les chocolats Black Magic pour celles qui leur sont chères? Il y a en réalité deux réponses. L'une est que les centres sont vraiment *exquis*—toutes les femmes en raffolent. Et l'autre raison est que vous payez pour les chocolats, non pas pour un emballage de fantaisie. La boite simple mais jolie qui contient les Black Magic n'en augmente pas le prix.

LES MEILLEURS CHOCOLATS QUE L'ON PUISSE SE PROCURER

$1.50 la Livre

BLACK MAGIC

(*Magie Noire*) *par* ROWNTREES

Le liquide à la cerise n'est que l'un des douze centres des chocolats Black Magic. La saveur moelleuse d'une cerise bien mûre se trouve dans une crème savoureuse qui fond dans la bouche comme une mousse sucrée.

Un MAL de DOS peut être un Avertissement

Le mal de dos est souvent dû à la paresse des reins. Quand les reins ne fonctionnent pas, l'excès d'acidité et les déchets restent dans l'organisme. Un mal de dos, un repos brisé ou cette sensation de fatigue et de tête lourde peuvent s'ensuivre. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux —travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. 51F

$ 20. pour

vous entrez chez-vous un

FRIGIDAIRE

. . . le plus beau cadeau que vous puissiez offrir à votre famille à Noël ! Il vous sera livré la veille de Noël dans un emballage spécial des fêtes.

C'est un Congélateur d'Aliments avec Réfrigérateur combiné!

Vous obtenez aussi toutes ces caractéristiques exclusives!

- Compartiment d'aliments d'une seule pièce en porcelaine
- Tiroirs à glace "Quickube"
- Grands hydrateurs tout en porcelaine
- Fameux mécanisme "Meter-Miser" avec Plan de Protection de 5 ans
- Tablettes d'aluminium qui ne peuvent rouiller
- Nouvel Indicateur de Sécurité pour les aliments
- Superbe style Raymond Loewy
- Espace d'emmagasinage dans la porte

N'oubliez pas notre nouvelle adresse

223 rue ST-JEAN, TÉL.: 2-2759

BOURQUE ÉLECTRIQUE LTÉE

315 RUE ST-JOSEPH — TEL.: 3-5202

"LE PLUS GRAND CENTRE DES CADEAUX ELECTRIQUES A QUEBEC"

Après dix ans de bagne

Roman-feuilleton du "Soleil"

No 9

Mélanie et Marc étaient assis en avant de la voiture, André et Blaise en arrière. Blaise regardait de côté et d'autre, plutôt que Mélanie, en faisant route.

Un chien aboya quand la voiture pénétra dans la cour de leurs prochains hôtes. Bientôt, un homme apparut sur le seuil de la porte, tenant une lampe au dessus de sa tête. Mélanie l'interpella.

— C'est moi, Walter. Dis à papa et à maman que nous leur ménageons une heureuse surprise.

Les quatre visiteurs atteignirent le portique où se tenait quelqu'un, près de la porte ouverte. Celui-ci avait environ 18 ans. Il était bien planté quoique son visage était plutôt maigre et qu'il paraissait quelque peu empêtré. Ses yeux étaient bleus et ses cheveux blonds, comme Mélanie.

— Quelle heureuse surprise ! cria une voix féminine. Blaise Ravin ! Oh ! mon fils, comme il fait bon de te revoir !

C'était maman Cabana. Elle enserra la taille de Blaise et l'embrassa affectionnément, le regardant avec effusion des pieds à la tête. Paul Cabana, aussi heureux que son épouse, serra fortement la main de Blaise.

— Je suis content de te revoir, lui dit-il. Nous ne nous attendions certes pas à ce que tu nous reviennes. En voilà une agréable surprise ! Quand es-tu arrivé ?

Chacun questionna Blaise à tour de rôle, dans ce premier tête-à-tête de vieux amis qui s'avéraient aussi accueillants. Blaise présenta André comme étant son partenaire, dans la réorganisation de son ranch.

— Tu serais bien fou de le faire, Blaise, dit Marc abruptement. Je pourrais te trouver une bonne terre de ce côté-ci des montagnes et tu y réussirais autant que nous.

Blaise hocha la tête et répondit, serrant les dents. "J'ai déjà possédé un ranch, avant de partir d'ici. Si Leonis s'en est emparé, je verrai à ce qu'il me soit remis." Puis riant de bon coeur, afin d'atténuer le silence qui suivit sa remarque, Blaise ajouta en se tournant vers le jeune homme appuyé à la muraille: "Et voici Walter ? demanda-t-il à Mélanie. "Ce qu'il a profité depuis que je l'ai vu, la dernière fois, courant les pieds nus. Il me fait plaisir de te revoir aussi bien portant, Walter."

Il serra la main de Walter qui en devint tout rouge, visiblement gêné par les remarques de Blaise. "Je me souviens bien de vous car vous n'avez guère changé, monsieur", marmota Walter.

— Dis-moi, Blaise, qu'as-tu réellement l'intention de faire? demanda Paul Cabana .

— Ça pourrait dépendre de vous.

— Nous sommes tous à ta disposition, dit Paul.

— Etre fermier comme vous? demanda Blaise à Paul qui rougit. Faire l'élevage de bovins et vivre sur un ranch, voilà bien ce qui vous a souri plus que toute autre chose, Paul. Je n'aurais jamais pensé que vous cesseriez de combattre Leonis. Peut-être avez-vous changé d'idée au cours des années ! Pour ma part, j'ai été à même, pendant des millions d'heures, de penser à ce qu'avait fait Leonis. Il vous a tous chassés. Je comprends que vous ayez préféré ne pas faire de bruit jusqu'au moment où vous auriez constaté que le temps était venu de lui dire son fait.

— C'est stupide, ridicule ! s'écria Marc.

Blaise se retourna pour lui faire face. "C'est ce que tu crois ? Eh ! bien, vous avez tous été chassés d'emplacements qui vous appartenaient en propre. Crois-tu que cela a été oublié et que Leonis retarderait d'une seconde, s'il décidait d'accaparer ce que vous possédez actuellement ? Tout homme est en droit de défendre ses biens. S'il cède une première fois, il le fera une deuxième... et continuellement. C'est comme ça que les choses se passent.

— Il a raison ! dit Walter, subitement. Tous se retournèrent vers lui. Il rougit, visiblement gêné.

— Belle histoire pour la jeunesse que tout ça, Blaise, répliqua Marc. C'est insensé ce que tu viens de dire là, parce que tout ce que tu as à faire des années durant, c'est de haïr Leonis. Pour notre part, nous nous sommes tenus occupés à reconstruire à neuf. Nous possédons quelque chose, maintenant. Songerais-tu à le détruire? Tout ce que tu en récolteras encore, c'est la prison !

— Voyons, Marc !... objecta maman Cabana. Lui souriant, Blaise ajouta : Il a probablement raison. Il n'a jamais cru bon de combattre lorsqu'il lui était possible de s'en tirer plus facilement pour progresser. Blaise hocha la tête, pendant que Marc esquissait un geste de colère. Qui sait qui de nous deux a raison, Marc ? Nous avons chacun notre propre opinion. Mais je ne lâcherai pas, impunément; Leonis m'a traité de meurtrier ! Je vais laver cette accusation.

— Mais... c'est une vieille histoire, protesta Mélanie.

— J'en porte encore la marque. J'admets que le gouverneur a décidé que la preuve contre moi n'était passez forte pour me garder à vie en prison. C'est pourquoi j'ai obtenu mon pardon.

— Que désires-tu de plus? demanda Marc. Les sourcils de Blaise se froncèrent. Encore le moyen terme, eh ! Marc ? J'ai obtenu mon pardon pour un crime que je n'ai pas commis. Comprends-tu ?

— Ainsi, tu as obtenu ton pardon-? insista Marc.

— Oui, mais ce n'est pas suffisant, dit promptement Blaise. Je veux découvrir qui a tué Chavoix. Je tenterai, conséquemment, l'impossible pour mettre la main au collet du coupable afin d'obliger Leonis à admettre qu'il m'a joué un coup trait. "Je ferai de mon mieux, moi, durant toute la vie, cette fausse accusation de meurtre !

— Blaise, nous savons bel et bien que tu n'as pas tué Chavoix. Nous-mêmes et tous tes amis s'accordent à l'admettre.

— Ce n'est pas suffisant, Paul.

— Je sais, Blaise, mais je commence à être âgé, vois-tu. Mélanie est mariée et Walter profite rapidement. Nous avons placé tout notre avoir sur l'emplacement que nous possédons ici. Nous n'avons plus la même résistance. Cette lutte appartient au passé, comprends-le bien.

— Tu ne tiens donc pas à m'aider ? demanda Blaise, surpris.

— Je vais le faire, moi, s'écria Walter en se levant debout d'un seul trait. —e ferai de mon mieux, Blaise.

— Assieds-toi, Walter, dit doucement son père. Walter se renfrogna et obéit bien à contre-coeur.

(à suivre)

Débat prolongé sur le problème de l'habitation

Ministériels et libéraux discutent longuement le projet de loi du gouvernement Duplessis — L'Opposition libérale préconise un crédit urbain — Le chef du gouvernement dit que la loi actuelle favorise les ouvriers — Le gouvernement veut aider celui qui veut s'aider lui-même.

Par Henri Dutil

La bataille a fait rage toute la journée sur la question de l'habitation hier, à l'Assemblée Législative. Aux deux séances de l'après-midi et du soir, les libéraux et les ministériels ont combattu pour leurs idées respectives sur une question qui intéresse toute la population, surtout les ouvriers de notre province.

Les libéraux ont réclamé un crédit urbain et proclamé que la loi d'aide à l'habitation que le gouvernement demande actuellement d'amender pour ajouter $15,000,000 aux sommes déjà votées (total $55,000,000) ne permet pas l'accès à la propriété aux gens de moyens modestes.

La discussion qui avait été paisible sur les résolutions du bill s'est envenimée au cours de l'après-midi et le débat qui paraissait devoir finir rapidement s'est prolongé au point qu'on se demandait hier soir s'il finirait aujourd'hui.

L'hon. Maurice Duplessis a tiré le dernier coup de canon de la soirée et M. Georges Lapalme, chef de l'opposition, a ajourné le débat.

Le premier ministre a dit que le problème du logement n'est pas nouveau et que les libéraux l'ont regardé s'agraver sans rien faire pour le régler, puis les deux guerres mondiales sont venues augmenter les difficultés. Le gouvernement de l'Union nationale n'a pas pu réparer depuis 1936 les négligences de 40 ans de libéralisme.

M. Duplessis s'est prononcé contre le crédit urbain. Des villes comme Québec et Aylmer l'ont essayé et se sont endettées de sommes considérables atteignant plusieurs millions. Et les contribuables de ces deux villes supportent encore aujourd'hui le fardeau qui leur a été imposé dans ce temps-là.

Le premier ministre a ajouté que le principal moyen d'aider c'était de diminuer l'intérêt que devait payer l'ouvrier. C'est le but de la loi de 1948 et des amendements qui ont été apportés depuis.

Plusieurs députés ont pris la parole au cours des deux séances d'hier. Outre le premier ministre, mentionnons MM. Emilien Lafrance, député libéral de Richmond, J.-J. Bertrand, ministériel de Missisiquoi, J.-J. Bédard, libéral, de Québec comté, Bernard Pinard, député libéral de Drummond, Maurice Cloutier, ministériel, de Québec-centre, Yvon Dupuis, libéral de Ste-Marie, l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général, Reynold Bélanger, libéral de Lévis et Daniel Johnson, ministériel, de Bagot.

Voici un résumé de cet intéressant débat :

M. E. LAFRANCE

Le député libéral de Richmond débute en disant que cette loi a pour but de voter des crédits additionnels de $15 millions qui serviront uniquement à "solder et à garantir une portion de l'intérêt sur les prêts". Il ajoute vouloir faire une mise au point qui s'impose à cause de "l'interprétation erronée que l'on fait de la portée de cette loi. Car pas un sou n'a été prêté par le gouvernement actuel pour construire des maisons. Il n'y a pas de loi provinciale pour accorder des prêts sur l'habitation. Ce n'est pas ce qu'une certaine propagande laisse entendre, particulièrement en temps d'élections.

"Par exemple, dans une conférence de presse donnée par le premier ministre et rapportée dans l'Action Catholique du 7 novembre, on dit qu'une somme de $731 millions a été prêtée en vertu de la loi provinciale du logement. C'est laisser entendre que l'Office a prêté $31 millions. Ce qui est faux. Durant les élections générales, on a été jusqu'à dire, dans une luxueuse brochure de propagande, que le "gouvernement de l'Union nationale a accordé le crédit urbain".

M. Duplessis: "Très bien".

M. Lafrance: "C'est bien l'habitude du premier ministre de faire des déclarations vagues qui peuvent ensuite s'interpréter faussement, par des gens plus soucieux de votes que de vérité. Le premier ministre a aussi dit que la loi provinciale, au 31 juillet, avait permis la construction de 18,842 logements en 5 ans (applaudissements chez les ministériels). Or, il n'y a pas une personne de bonne foi qui va prétendre que l'on a bâti ces maisons grâce à la loi provinciale. Ce serait fausser malhonnêtement les faits. Avant cette loi, des compagnies prêtaient et ont continué de prêter d'ailleurs; elles l'auraient fait sans cette loi dans la plupart des cas. Quand le premier ministre dit que le gouvernement a mis $37 millions à la disposition de ceux qui veulent se construire, il s'agit plutôt de $37 millions de revenus de la province à venir qui sont engagés sur une période d'environ 30 ans.

"La loi provinciale a certains avantages que nous ne contestons pas, mais elle est insuffisante à régler le problème, parce qu'elle ne vaut rien pour ceux qui ne possèdent pas une mise de fonds considérable.

DANS RICHMOND

"Dans mon comté, particulièrement dans les villes de Richmond, Windsor et Asbestos, il est quasi impossible d'obtenir des prêts de compagnies d'assurances. Je connais des coopératives d'habitation bien organisées qui ont fait des démarches mais qui ont essuyé un refus; on ne prête que dans les grands centres.

"La Commission Gingras a déclaré que "le crédit provincial ne signifierait rien, parce que le problème en est un de matériaux et non de crédit". Ceci est archi-faux, car tous ceux qui s'occupent de la question savent qu'elle est avant tout une question de crédit. Il ne s'agit pas de dons ou d'intérêts. La commission Gingras dit aussi que le crédit urbain serait du socialisme. C'est étrange que de prêter aux cultivateurs soit de la saine politique et prêter aux ouvriers, du socialisme. Or, j'ai l'intime conviction qu'il n'y a pas d'arme plus efficace contre toutes les doctrines subversives qui menacent le monde que de faciliter par des moyens honnêtes l'accès à la propriété familiale. Et quand le premier ministre nous dit que c'est créer des "appétits stériles", je lui dirai qu'il n'y a pas d'aspirations plus nobles à entretenir dans le coeur d'un peuple que le désir d'être propriétaire. Il ne s'agit pas de rêver à une égalité utopique, mais à viser à améliorer la situation. Ça fait rire le premier ministre, parce qu'il n'a aucun sens social...

L'Orateur: Je demande au député de retirer ces dernières paroles, qui sont antiparlementaires.

M. Lafrance: Je les retire.

M. Duplessis: Je soulève un point d'ordre. Ce n'est pas le rôle d'un député de cette Chambre de tenir ici de tels propos qui auraient plutôt leur place dans un parlement bolchéviste.

M. Lafrance: Le premier ministre tente toujours de faire passer mes idées pour communistes. Je lui dirai que j'ai fait de l'action catholique pendant 25 ans et que je ne crains pas d'exposer mes idées devant n'importe quel tribunal au courant des questions sociales. J'affirme que personne ne demande de cadeau à l'Etat ou qu'on lui donne une propriété, mais que c'est le rôle de l'Etat d'aider les gens à accéder à la propriété, surtout quand ces familles, à causes de leurs charges onéreuses, ne peuvent y arriver. Il n'y a rien de révolutionnaire là-dedans.

"Il y a dans la province 35,000 mariages par année. Avec ce que nous avons déjà de retard, c'est 60,000 logements qu'il nous faudrait par an. Nous en avons à peine 20,000 et à peine quelques milliers sont aidés par la loi provinciale. Le Québec, batteur de records, a le plus grand nombre de locataires au pays; plus de 84 pour cent des familles urbaines sont locataires.

Nous voterons pour la loi, même si elle est insuffisante, même si elle ne s'attaque pas au fond du problème, qui est une question de crédit et de mise de fonds. Si on a pu jadis critiquer les libéraux pour leur opposition à la loi du prêt agricole, les générations futures ne manqueront pas de reprocher davantage au premier ministre, à cause de son opposition au crédit urbain, son manque de vision et son manque de sens social.

L'Orateur: Je demande au député de retirer ces mots.

M. Lafrance: Je les retire. Ce fut la fin du discours du député de Richmond, dont le temps était expiré.

M. J.-J. BERTRAND

Le député de Missisiquoi déclare que le député libéral de Richmond semble se plaire dans le pessimisme. Son vocabulaire est rempli de mots comme "injustice sociale", "égoisme des possédants" etc, et il a cité des déclarations de personnes en autorité qu'il semble avoir mal digérées.

"On connait les actes du gouvernement de Québec, dit M. Bertrand et ceux qui veulent devenir propriétaires ont confiance que le premier ministre qui a réglé le problème agricole par le Crédit à l'agriculture saura également régler le problème du logement ouvrier. Le député rappelle les chiffres cités mercredi par le premier ministre qui a rappelé que la povince a porté à $55,000,000 les sommes pour aider l'habitation. Elle a engagé $39,455,586 dans cette forme d'aide aux ouvriers.

M. Bertrand demande de ne pas oublier que le prêt agricole doit être remboursé. L'aide à l'habitation est un cadeau du gouvernement. Il ajoute que tout n'est pas parfait, parce que nous sommes sur la terre. Il garde cependant l'impression que la loi du gouvernement a rendu d'immenses services à la population.

M. Bertrand a demandé aux compagnies d'assurance de prêter de l'argent en dehors des villes pour aider les ouvriers.

M. J.-J. BEDARD

Le député libéral du comté de Québec déclare que le problème de l'habitation s'agrave au lieu de se diriger vers une solution.

"J'ai toujours crû, dit-il, que la question de l'habitation était une affaire provinciale qui devait être réglée par la province. Malheureusement je constate que c'est encore le gouvernement fédéral qui a pris les devants en 1935. Ce n'est qu'en 1948 que le gouvernement de Québec s'est décidé d'intervenir".

Il ajoute qu'on se demande si la situation s'améliore. Il semble

(Suite à la page 12, 1ère col.)

DES AVOCATS CHEZ M. DUPLESSIS : Le Barreau rural, dans un congrès à St-Hyacinthe, au mois d'octobre, adoptait des résolutions et des voeux, et une délégation est venue hier les présenter au premier ministre qui est également procureur général. On voit, de gauche à droite, Me MAURICE TELLIER, vice-président de l'Assemblée législative; Me ROBERT TELLIER, de Joliette; Me MAURICE ARCHAMBAULT, de Farnham; Me GONTRAN SAINTONGE, de Valleyfield, président de l'Association du Barreau rural, de Valleyfield; Me JACQUES BERTRAND, de Hull; Me JACQUES BOUSQUET, de St-Hyacinthe, et Me J.-J. BERTRAND, député de Missisquoi. (Photo du "Soleil")

La loi prohibant le commerce de la margarine est votée au Conseil

Le Conseil législatif a voté en 2e et 3e lecture sur division hier le projet de loi du gouvernement interdisant la possession et le commerce de la margarine et de tous les succédanés des produits laitiers, mais en apportant à a mesure des amendements importants.

Le leader du gouvernement, l'hon. Edouard Asselin, a déclaré que ces amendements ont pour but de rendre la loi d'application plus facile et plus humanitaire.

Avant la décision finale, l'hon. Elysée Thériault et l'hon. Olier Renaud avaient poursuivi et clos le débat sur ce projet de loi, qui a reçu la sanction royale avec plusieurs autres bills à la fin de l'après-midi.

L'un des amendements importants apportés par M. Asselin au projet de loi stipule qu'il sera interdit de conserver toute matière pouvant être utilisée pour la fabrication de succédanés de produits laitiers dans toute fabrique de produits laitiers et ses dépendances.

Un autre amendement accorde au gouvernement la latitude voulue pour soustraire à l'application de la loi des produits qui ne peuvent être considérés comme succédanés du beurre et des produits laitiers. Voici ce que dit l'amendement :

Le lieutenant-gouverneur en conseil est autorisé à adopter et à modifier des règlements pour: a) soustraire à l'application de la présente loi tout produit alimentaire particulier, notamment tout produit dans la composition duquel entrent en grande partie des graisses animales et qui, de l'avis du lieutenant-gouverneur en conseil, est plutôt un succédané de la graisse ou d'une autre denrée alimentaire qu'un succédané d'un produit laitier au sens de la présente loi ; b) désigner comme succédané d'un produit laitier au sens et pour les fins de la présente loi tout produit alimentaire particulier qui, sous quelque nom qu'il se désigne, constitue, de l'avis du lieutenant-gouverneur en conseil, un succédané d'un produit laitier selon l'esprit de la présente loi.

Cet amendement important figure comme un article nouveau bill 7, maintenant devenu loi.

L'hon. Elysée Thériault, qui avait ajourné le débat, la veille, a demandé un nouvel ajournement, hier matin, en disant qu'il avait souffert de fièvre, au cours de la nuit, et ne se sentait pas en état de parler.

Le leader du gouvernement a fait observer que le débat ne pouvait s'éterniser parce que son collègue ne pouvait parler. Il a rapelé qu'il y avait eu plusieurs ajournements, déjà et a invité M. Thériault à poursuivre le débat comme il avait été convenu. Sinon, a ajouté M. Asselin, "je serai obligé d'insister pour que le bill soit voté en 2e lecture".

Le leader de l'Opposition, l'hon.

(Suite à la page 3, 2e col.)

La sanction royale est accordée à cinquante lois du Parlement

Le représentant de la Reine au Québec a sanctionné hier après-midi cinquante nouvelles lois approuvées par l'Assemblée législative et par le Conseil depuis le début de la session. Il s'agit de vingt-deux lois adoptées à la demande du gouvernement et de vingt-huit autres lois. En voici la liste :

Loi affectant de nouvelles sommes aux prêts agricoles;

Loi concernant l'électrification rurale;

Loi pour protéger l'industrie laitière du Québec;

Loi modifiant la loi autorisant les compagnies à consentir des prêts d'habitation à leurs employés;

Loi modifiant la Loi des recours judiciaires en matières municipales et scolaires;

Loi modifiant la Loi des mines du Québec;

Loi concernant l'acquisition d'immeubles pour les services administratifs du gouvernement;

Loi modifiant la Loi autorisant l'organisation d'institutions pour les détenus souffrant de maladies mentales;

Loi modifiant la Loi pour collaborer au succès des caisses populaires;

Loi modifiant la Loi relative aux maladies mentales;

Loi modifiant le Code de procédure civile;

Loi modifiant la Loi concernant le droit d'expropriation par certains hôpitaux;

Loi concernant la réception des actes authentiques dans les comtés de Bonaventure et de Gaspé;

Loi modifiant l'article 23 de la Loi des terres et forêts;

Loi modifiant l'article 20 de la Loi des syndicats professionnels;

Loi concernant la Commission hydro-électrique de Québec et la Montreal Island Power Company;

Loi concernant les régies des transports, de l'électricité et des services publics;

Loi modifiant la Loi des prêts hypothécaires d'Hydro-Québec et de Beauharnois Light, Heat and Power Company;

Loi modifiant la Loi des tribunaux judiciaires;

Loi concernant la réouverture des usines de la région de Chicoutimi;

Loi modifiant la Loi concernant le ministère des Finances de la province;

Loi modifiant la Loi sur la fraude et la corruption dans les affaires municipales;

Loi ratifiant la vente par licitation de droits de mine dans le canton de Broughton, comté de Beauce;

Loi modifiant la charte de "Les Missionnaires de la Compagnie de Marie";

Loi changeant le nom de Maurice Plamondon en celui de Maurice

(Suite à la page 14, 4e col.)

La Chambre de Commerce chez le maire de Québec

Lundi, le 21 décembre prochain à 11 heures a. m., Son Honneur le maire Wilfrid Hamel accordera une entrevue aux représentants de la Chambre de Commerce de Québec. Le président de la Chambre, M. Yvon-R. Tassé, ing., p., présentera un mémoire à l'adresse du maire. La délégation comprendra les administrateurs, les présidents de comités et représentants officiels de la Chambre de Commerce au Commissariat de l'Industrie, à la Commission de l'Exposition et sur les comités municipaux des passages à niveau et de la circulation et du stationnement.

NOUVEAU BOURSIER DU FONDS MEMORIAL DES INGENIEURS CANADIENS : : Hier, à l'Ecole des Sciences, le brigadier Frank Fleury, commandant de la région militaire de l'Est du Québec, remettait au lieutenant Richard Poulin, diplômé du corps-école des Officiers canadiens et étudiant en 5e année de génie civil, une bourse offerte par le Fonds Mémorial des Ingénieurs canadiens. De gauche à droite : M. L. CLOUTIER, secrétaire-adjoint de la Faculté des Sciences, l'abbé-major JOBIDON, aumônier militaire, le lt POULIN, nouveau boursier, le brigadier FRANK FLEURY, M. ADRIEN POULIOT, doyen de la Faculté des Sciences, le major JACQUES OSTIGUY, officier d'état-major résident au contingent Laval, et M. A. CHOLETTE, directeur du département du génie chimique. Dans leurs discours, M. Pouliot et le brigadier Fleury soulignèrent la collaboration féconde entre les forces armées et les organisations universitaires. (Photo du "Soleil")

Demandes soumises à M. Duplessis par des délégués du Barreau rural

Une délégation du Barreau rural de la province de Québec est venue trouver hier après-midi M. Maurice Duplessis pour lui transmettre les demandes que les avocats, membres de l'association, ont décidé de faire au gouvernement lors de leur congrès à St-Hyacinthe.

Parmi les remarques formulées par le premier ministre pendant ses échanges de vue avec les délégués, il a émis l'opinion qu'il faudrait sans doute modifier le Code Civil pour élever l'âge minimum auquel garçons et filles ont le droit de se marier.

Il a été question des mineurs émancipés, de prescription, de saisies, de procédure, de délais, d'accidents, de nombre de juges, d'appels, etc.

M. Maurice Tellier, vice-président de l'Assemblée législative, et M. le député J.J. Bertrand ont présenté les délégués qui avaient à leur tête M. Gontran St-Onge, président de l'association.

La délégation comprenait en outre: M. Jacques Bertrand, de Hull; M. Maurice Archambault, bâtonnier du district de Bedford; M. Robert Tellier, de Jollette; M. Jacques Bousquet, de St-Hyacinthe.

L'Association du barreau rural fête cette année le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation par MM. L.A. Giroux, P.J.A. Cardin, Napoléon Garceau et le juge Louis Cousineau, seul survivant des fondateurs.

M. Gontran St-Onge explique au chef du gouvernement les changements que l'Association du barreau rural de la province voudrait apporter au Code civil:

La première demande concerne le mineur émancipé. On veut changer l'article 320 pour que le mineur émancipé puisse, sans l'assistance d'un curateur, "intenter toute action mobilière et y défendre".

M. Duplessis répond qu'un curateur peut avoir son utilité et qu'il peut empêcher une trop grande prodigalité.

Très souvent, note le chef du gouvernement, l'émancipation a pour cause le mariage. Ne trouvez-vous pas qu'il faudrait modifier le Code Civil au sujet de l'âge fixé pour le mariage? Douze ans pour la femme, quatorze ans pour l'homme, c'est trop jeune... Parfois il peut y avoir des raisons morales, mais . . .

M. J.J. Bertrand: "Le Droit Canonique fixe l'âge auquel on peut se marier à 14 ans pour la femme et 16 ans pour l'homme"...

M. Duplessis: "La demande de l'association pose un gros problème, car des gens pourraient profiter du changement pour se marier hâtivement et détruire le bon travail du curateur. Nous allons étudier la question".

La demande suivante de l'association a trait à la prescription dans le cas de recours pour lésions ou blessures. L'association voudrait fixer le délai de cette prescription à deux ans.

M. Duplessis note que la prescription est nécessaire. C'est pour empêcher d'avoir une épée de Damoclès pendue toujours au-dessus de la tête. Mais il arrive que, dans le cas d'accident, la victime ne sait que tard la gravité de son état. Il faut alors qu'elle puisse encore réclamer une indemnité. Il est difficile de changer le texte de la loi. S'il y a lieu de préciser, c'est très bien; on peut le faire.

On passe au Code de Procédure Civile :

Actuellement il est obligatoire de procéder à la vente des meubles avant celle des immeubles, même lorsqu'il y a eu saisie conjointe des meubles et immeubles. Cela entraîne des retards et des frais préjudiciables aux créanciers. Le Barreau rural propose de faire disparaître cette obligation.

On veut ensuite faire changer l'article 697 pour que les employeurs ne puissent plus renvoyer ou suspendre l'employé dont le salaire serait saisi.

—"Sujet à examen !" dit M. Duplessis.

Le Barreau rural suggère que la Loi des Accidents du Travail soit amendée de façon à ce que "la prescription en ce qui touche à la réclamation de l'ouvrier ne commence à courir qu'à compter de la décision de la Commission fixant les incapacités et les indemnités qui en découlent, afin d'éviter à l'ouvrier le dilemne où il peut se trouver de poursuivre le tiers responsable, sans connaitre le montant des dommages qu'il peut lui réclamer, sans s'exposer à perdre son recours par la prescription de sa réclamation, dans le cas où le laps de temps écoulé est de plus d'un an".

M. Duplessis: "Ça a du bon sens"!

M. St-Onge demande que: "les actions prises, en vertu de la Loi des accidents du travail, pour réclamations de prestations, soient instituées dans le district où réside le défendeur".

M. Duplessis: "Il y a quelque chose là dedans. Nous allons regarder cela".

Il est ensuite question de modifier la Loi des compagnies pour supprimer le délai de 30 jours fixé pour le dépôt des contrats, ainsi que d'effectuer le dépôt non plus au bureau du Secrétaire de la province, mais au bureau du Procureur Général.

Le chef du gouvernement laisse entendre que c'est possible.

On passe à la Loi des cités et villes: le Bureau rural réclame la prolongation du délai de 15 à 30 jours pour les avis de poursuites contre les municipalités quand une personne a été victime d'un accident.

M. Duplessis émet une objection: l'hiver, quand une personne tombe sur un trottoir mal entretenu et se casse un membre, il est plus facile de faire l'enquête dans les quinze jours que dans les trente jours.

Il approuve, par contre, un projet de modification du Code municipal au sujet de la garde des boites de scrutin et des bulletins de vote servant aux élections municipales, tenues sous l'empire des dispositions du Code municipal. L'officier rapporteur, en recevant chaque boite, doit la sceller de son propre sceau de manière à ce qu'elle ne puisse être ouverte sans que ce sceau soit brisé.

En cas d'accident entre un véhicule automobile et une voiture hippomobile, le Barreau rural voudrait que le fardeau de la preuve ne soit plus pour l'automobiliste mais pour le fermier quand le véhicule à traction animale n'est pas muni d'une lanterne ou de projecteurs aux heures où il en faut. Il est aussi question de supprimer,

(Suite à la page 14, 1ère col.)

Ce qui se passe à l'hôtel de ville

13 causes à entendre

Il ne reste plus que treize causes à entendre devant le bureau municipal de revision, à comparer au fameux lot de quelque 2,300 dont les membres du Bureau de Revision avaient à disposer relativement au rôle d'évaluation foncière de 1952. M. le juge en chef de la Cour Municipale, Me Emile Morin, président du bureau de revision, a déclaré que lui-même et ses collègues entendront prochainement les requêtes de quelque 82 citoyens qui protestent contre le taux de leur taxe d'affaires pour 1953. Ce nombre est relativement bas, puisque l'an dernier on avait dû discuter de quelque trois cents plaintes dans ce domaine seulement.

Le bureau de revision, dont les membres sont avec le juge Emile Morin, M. Abel Ratté et M. Zachée Langlais, n'ont vu que cinq de leurs jugements contestés en Cour d'appel et depuis que cette dernière a commencé d'en étudier les arguments des plaignants, deux jugements ont déjà été confirmés par la Cour d'appel. Les trois autres cas sont pendants. Le bureau siège trois ou quatre fois par semaine depuis un certain temps afin de disposer le plus vite possible des plaintes et de donner justice à qui de droit dans le plus bref délai possible. Quand les treize dernières plaintes auront été entendues, il restera à considérer quelque 700 requêtes soumises lors de l'estimation de nouvelles propriétés. Dorénavant, le bureau de revision aura droit de regard sur les chiffres d'estimation des nouvelles propriétés. C'est pourquoi le travail du bureau ne se terminera pas uniquement avec l'audition des plaintes contestant les évaluations de 1952.

L'eau à Petite-Rivière

Les ingénieurs de la Cité de Québec et ceux de la municipalité de Petite-Rivière ont tenu une longue conférence hier après-midi au sujet du contrat de fourniture de l'eau potable par la Cité de Québec à la municipalité de Petite-Rivière. Le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, a déclaré que les négociations sont en cour et qu'il fera une déclaration prochainement. Il s'agit de déterminer les nouvelles clauses d'un contrat qui est quelque peu désuet, maintenant surtout que Petite-Rivière a un nouvel aqueduc. M. le maire Hamel, le directeur des Services, M. C.-R. Fontaine et les ingénieurs de la Cité ont discuté de la question avec les représentants de Petite-Rivière.

Les Citadelles

La question de la vente du club des Citadelles au club Frontenac a été soulevée hier avant-midi, à l'Exposition Provinciale, au cours de la réunion hebdomadaire. L'assemblée était présidée par l'hon. Wilfrid Hamel qui siégeait pour la première fois depuis son assermentation comme premier magistrat de la ville de Québec. M. Hamel n'a pas fait de commentaires en marge de l'affaire Citadelles-Frontenac.

Impressions d'Allemagne

Qui peut jeter la première pierre?

Récit d'une cantinière — Les souffrances du peuple juif — L'épuration en France — Pureté éloquente des Anglo-Saxons — Une nouvelle dimension à l'extermination.

(par Lorenzo Paré)

—"Pourquoi dissocier le peuple allemand de la responsabilité de ses chefs ? Pourquoi chercher une parcelle de vérité dans la barbarie hitlérienne ? Après tout, personne n'est près d'oublier les atrocités de Buchenwald et de Dachau, les V-2 ou Coventry !"

Ces reproches pourraient s'adresser au reportage qui se termine demain. La seule réponse est peut-être dans une réflexion sur quelques exemples qui poussent à demander: — "Qui donc peut jeter la première pierre ?"

xx xx

Le "Naafi Club" est, pour les soldats britanniques, le "pub" où l'on joue aux dards à l'intérieur du camp. Pour les Canadiens, c'est à la fois la taverne du coin, le comptoir-lunch ou le magasin-général du village. Bref, c'est une institution vaguement reliée au gouvernement de Londres, qui fonctionne sans profits et qui aide à noyer les loisirs des soldats canadiens à l'étranger.

Ce dimanche-là, au camp de Soest, la cantinière-gérante du "Naafi Club" faisait les honneurs de la maison. Elle frise la cinquantaine avec l'ardeur que les femmes ont à vingt ans.

—"J'ai émigré au Canada, dit-elle. Après avoir mangé mes économies à Montréal, je suis retournée en Angleterre". Charmante et joviale, elle a en effet un accent "cockney" qui s'accommode étrangement d'une rare volubilité de parole et d'une vivacité latine dans les gestes.

—"Après la guerre, j'ai été

(Suite à la page 6, 3e col.)

Armand MALTAIS
J.-P. MORIN
André DESGAGNE
AVOCATS
37 de la Couronne, ch. 308
Tél.: 4-9627 — 3-5459

Les cadeaux
BIRKS
sont plus appréciés

Faites réparer montres, horloges, bijoux chez POLLACK
CHRISTIAN GAUTHIER — horloger expert
Rez-de-chaussée rue Du Pont

POUR ETRE VITE ET BIEN INFORME
ECOUTEZ CHRC 800 A VOTRE CADRAN
TOUS LES JOURS
Bulletin de 5 minutes d'heure en heure à moins 5
LES NOUVELLES de Québec du Canada du monde entier
RADIO JOURNAL
(compilation)
à 8 hres A.M.
1 hre P.M.
5.55 hres P.M.
10.30 hres P.M.

Willis Québec
L'ORGUE HAMMOND
Construit pour les besoins d'une grande église ou d'une chapelle de toute dimension.
Venez ou écrivez
WILLIS & CO. LIMITEE
E.-H. DROLET, gérant
Tél.: 4-3573
67 rue ST-JEAN, Québec, Qué.

EMPLACEMENT A LOUER
8,500 pieds de plancher à louer immédiatement, chauffé, au centre de la ville.
S'adresser par téléphone à: 2-1297

LE CADEAU IDEAL POUR L'ENFANT
LE CADEAU QUE RIEN NE REMPLACE
UN LIVRE
Donnez-lui ...
LE JOURNAL DE TINTIN
Edition Française En Vente partout $1.50
INSTITUT LITTERAIRE DU QUEBEC

Pour les fêtes...
si vous cherchez de la variété, de la qualité et du choix, vous trouverez cela chez BARDOU, Le Magasin d'Alimentation le plus complet à Québec.
Epiceries de choix et d'importations de toutes sortes. Fruits et légumes, homards vivants et cuits, poulets, dindes, faisans, pigeonneaux, lapins. Variétés de viandes cuites de toutes sortes, jambon braisé, galantine truffée, gelée de poulet, langue, veau; Paté de foie, tourtières, Coq au Vin, etc.
Commandez de bonne heure pour ne pas être désappointés
Bardou & Fils Ltée
108 Ave Carlier Tél.: 5-8135—48½ Couillard Tél.: 2-7094

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *directeur général*

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciale sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes Ottawa).

Québec, vendredi 18 décembre 1953

Le cadeau de M. Winters

Avant l'ajournement des Chambres pour les vacances de Noël, M. Winters, ministre des Travaux Publics, a présenté son cadeau de fête à toute la population en déposant les nouveaux amendements à la Loi Nationale de l'Habitation. Le ministre a annoncé, au milieu d'un tonnerre d'applaudissements, les adoucissements promis sur le versement initial, la durée des prêts et le taux d'intérêt, dans la révision attendue de la législation sur la construction de logements. Ceux qui projettent de se construire en la nouvelle année 1954 pourront le faire dans de meilleures conditions encore que par le passé.

Sur toute entreprise d'habitation, le paiement initial du futur propriétaire est réduit à 10 p.c. sur $8,000 puis à 30 p.c. de la somme additionnelle. Cela signifie, en d'autres termes, qu'il lui faudra verser $1,400 pour une maison de $10,000, au lieu de $2,000 tel qu'on l'exige présentement. En outre, la période de remboursement est prolongée à vingt-cinq ans au lieu de vingt ans, avec des taux d'intérêts minimes; les prêts hypothécaires seront facilités davantage avec l'entrée des banques à charte dans le champ des opérations des autres institutions de prêts; les Caisses Populaires le font déjà sur une échelle restreinte.

Le cadeau est appréciable; il se complète avec les largesses de l'administration provinciale qui accorde le remboursement de 3 p.c. des intérêts sur toute maison dont le coût maximum de construction n'excède pas $11,500. Les charges du futur propriétaire sont allégées surtout au temps difficile du début de l'entreprise qui commande des déboursés élevés; auparavant, la somme de $2,000 ne suffisait que rarement à payer le versement initial et les premiers frais, à l'exclusion du terrain dont le prix devait être préalablement acquitté. C'était la pierre d'achoppement qui a fait sombrer bien des projets et évanouir de beaux rêves.

L'espoir renaît dans beaucoup de foyers où le chef de famille tient à procurer aux siens un logement plus spacieux et plus confortable. Les législations viennent généreusement à son secours et lui apportent des moyens plus simples de réaliser ses ambitions; elles donneront un nouveau stimulant à la construction de maisons qui est en voie d'établir un record cette année, pour dépasser les 100,000 selon la prédiction de M. Winters lui-même.

Cette aide précieuse de l'Etat arrive à une heure opportune où les besoins sont pressants, pour soulager la crise du logement qui sévit depuis plusieurs années dans chacun des centres urbains du pays, pour offrir aux centaines de milliers de familles nouvelles qui se forment chaque année un logis convenable, pour abriter enfin les milliers d'immigrants qui seront un jour de futurs citoyens.

Relations canado-américaines

A plusieurs reprises au cours de l'année qui s'achève, des nuages de teinte sombre ont obscurci l'atmosphère des relations entre notre pays et les Etats-Unis. Plus souvent qu'au cours des années passées, des sujets de friction ont surgi entre le Canada et son puissant voisin du sud. La canalisation du Saint-Laurent, le dumping des textiles, les restrictions aux importations, le différend au sujet des lignes aériennes et l'affaire Gouzenko ont défrayé la chronique depuis le début de l'année. Dans certains cas, ces incidents ont donné lieu à des échanges de vues assez vifs; selon toutes apparence, cependant, ils n'ont pas créé d'animosité profonde et durable et suscité des répercussions à longue échéance.

Les relations de bon voisinage entre nos deux pays datent de trop longtemps et les bénéfices mutuels qu'elles nous ont apportés sont trop grands pour qu'on puisse s'en écarter à la légère. En accueillant le président de la république américaine à Ottawa, M. Saint-Laurent exprimait à peu près la même idée en ces termes : "Notre sécurité est d'autant plus grande que vous êtes non seulement de bons voisins mais aussi des voisins puissants. Voilà près d'un siècle et demi que le canon n'a tiré, en combat, à travers notre frontière commune. Les seules invasions qui nous sont venues du sud sont ces invasions annuelles et amicales qui se produisent lorsque des millions de vos compatriotes viennent vers le nord jouir en touristes des avantages que notre nature met à leur disposition et sentir le rythme de notre expansion. En revanche, les Canadiens passent la frontière en grand nombre, afin de profiter des avantages d'ordre culturel et récréatif qu'offrent vos grandes villes et en vue de prendre le soleil dans vos régions semi-tropicales."

Le tourisme international est évidemment un puissant lien entre nos deux pays; cet échange annuel de population crée une sorte d'atmosphère commune qui aide à surmonter certaines difficultés dans d'autres domaines. Toutefois, la tendance penche plutôt vers une différenciation de plus en plus grande de nos intérêts et de nos objectifs nationaux. Aux gouvernants des prochaines années, il faudra beaucoup de doigté et de compréhension pour que les différents canado-américains croissants n'affichent pas le ton permanent de l'hostilité.

L'oeuvre de nos savants

A la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa, des savants poursuivent de patientes recherches sur les cultures, les plantes et les céréales; ils étudient chacune des espèces qui conviennent le mieux à notre sol et ils en recommandent les variétés dont les caractères promettent les meilleures récoltes. Les cultivateurs de l'Ouest leur doivent le fameux blé Marquis qui a fait l'objet de vingt années d'expérimentation et de recherches de la part des experts qui ont su perfectionner cette céréale au point d'en faire la meilleure au monde. Aujourd'hui, une autre variété est née des champs d'expérimentation de la capitale sous le nom de blé Selkirk qui résiste le mieux à la rouille de la tige, ennemi mortel des céréales.

Pendant de longues années, les récoltes de blé des grandes Plaines de l'Ouest canadien ont souffert non seulement de la sécheresse qui est l'obstacle de la nature le plus à craindre, mais aussi de la plaie des insectes et des maladies qui exercent de terribles ravages au moment où la plante arrive à maturité. Il fallait trouver un blé ferme et résistant, susceptible de vaincre ces éléments extérieurs acharnés à sa perte; dans les laboratoires de la Ferme centrale d'Ottawa, des spécialistes se sont penchés sur des grains de blé recueillis à divers endroits pour en considérer la formation et les cellules et analyser les phases successives de la pousse et de la germination; patiemment ils sont parvenus à sélectionner ceux qui résistaient le mieux aux parasites et aux maladies et ils ont réussi à la suite de longs essais de culture à les mélanger pour en tirer une espèce nouvelle qui renfermait en elle les qualités de chacun.

Sans ces travaux d'étude et d'expertise, les champs de l'Ouest n'auraient guère connu les floraisons magnifiques qui couronnent maintenant l'oeuvre de ces hommes de science ni les moissons prodigieuses qui remplissent chaque année les greniers de centaines de millions de boisseaux. Sans eux, les plaines seraient demeurées ce qu'elles étaient à l'époque de sir George Simpson, le gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui doutait fort il y a cent ans que ces immenses plaines puissent devenir une richesse agricole. La science a vaincu tous les obstacles dressés contre la culture des céréales et aujourd'hui l'Ouest canadien est devenu le grenier du monde d'où l'on tire des réserves de froment pour nourrir les populations de cinq continents.

Route coûteuse, mais nécessaire

La route provinciale qui conduit à Sept-Iles se construit par sections d'année en année et progresse normalement le long de la Côte-Nord. Les ingénieurs rencontrent des obstacles formidables que la nature a dressés contre eux, par exemple des montagnes géantes qui s'élèvent comme des précipices au bord du fleuve, ou encore des rivières impétueuses d'une largeur imposante qui isolent toute une section. Le tronçon de Shelter Bay à Sept-Iles en offre un exemple manifeste, car il en coûte $80,000 par mille pour construire un chemin moderne sur ce parcours de 42 milles. La dépense s'élève à $3 millions et demi et l'on conçoit ce qu'il en coûtera pour parachever le boulevard de la Côte-Nord jusqu'à Tadoussac et Québec !

La prudence chez les constructeurs

Des experts en construction conseillent la prudence dans l'élaboration des plans pour la prochaine année; M. Charles-Guy Paré, président de l'Association des Constructeurs de maisons d'habitations du Québec, ne prévoit point de relèvement sensible du bâtiment avant le mois d'août, alors que seront mises en vigueur les nouvelles législations fédérales sur l'habitation; et dans l'intervalle, dit-il, il est bon de ne pas s'emballer ni de s'aventurer trop loin dans des entreprises trop élaborées. 1954 sera une excellente année, prévoit M. Paré, à condition que personne ne s'engage au delà de ses moyens dans les projets de maisons que le gouvernement entend promouvoir de son mieux. Avec l'exercice d'une saine prudence la situation économique du pays se maintiendra en bonne posture.

Matériaux essentiels à sauvegarder

Le ministère de la Production nationale continue d'exercer sa surveillance sur les métaux primaires, l'aluminium, le cuivre et le nickel dont les règles sont officiellement abolies. Il emploie ses experts à recueillir des renseignements sur la production, sur la consommation et sur les expéditions principalement à l'étranger, afin de s'assurer que des objets et des marchandises d'ordre stratégique ne sont point perdus pour notre pays et surtout ne servent la cause des pays qui sont en conflit avec les nations démocratiques. Le Canada continue à produire d'abondantes quantités d'aluminium et de nickel qui sont des substances essentielles dans la fabrication des armements et du matériel roulant; il importe que sa richesse productive contribue davantage à la défense et à la sauvegarde de son territoire.

Une commission qui ne chôme pas

Les membres de la Commission Tremblay ont connu des séances fort chargées depuis l'automne, au cours du périple qui les a conduits de l'Abitibi jusqu'à la Gaspésie, en passant par le Lac Saint-Jean, le Saguenay et les Cantons de l'Est. Ils ont bien mérité le repos qu'ils prennent pendant la période des Fêtes de Noël et du Nouvel An. Le mois de janvier s'annonce fort occupé avec les nombreux mémoires qui leur viendront des corps publics, des universités, des sociétés industrielles et professionnelles, qui leur soumettront les problèmes de taxation et de revenu, à la lumière des études approfondies dans leur milieu. Avant l'expiration de leur terme d'office les commissaires auront une volumineuse documentation à scruter pour présenter le rapport que toute la population attend avec le plus vif intérêt.

Des maisons à bon compte

Dans la région de Kitimat, nouvellement ouverte aux formidables développements de l'industrie de l'aluminium, la compagnie a récemment inauguré le premier groupe des 1,500 maisons qu'elle projette d'ériger d'ici l'été prochain pour y loger les milliers d'ouvriers qui travailleront dans ses nouvelles usines. C'est un endroit propice à des aménagements urbains, situé en pleine forêt, dans les montagnes, à 400 milles au nord de Vancouver; des urbanistes ont tracé les emplacements nécessaires pour les résidences, les écoles, les magasins et tous les services publics que requiert une pareille agglomération. Les maisons sont offertes aux employés au coût global de $14,000, moyennant un versement initial de 5 pour cent seulement; la compagnie qui en a confié la construction à la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, absorbera la différence pour permettre aux acquéreurs d'acquitter le tout sur une longue échéance de quinze à vingt ans.

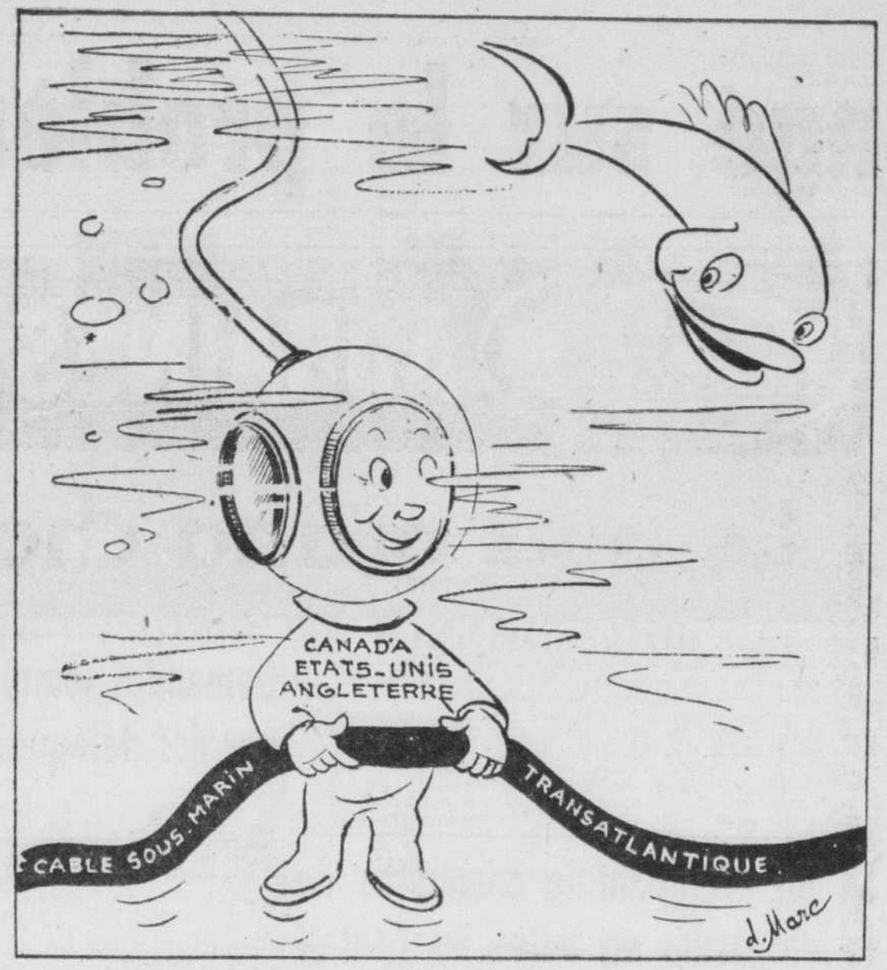

C'est le fond qui manque le moins . . .

Problèmes d'Histoire

A quelle région appartient la paroisse de Chemin-Taché, également appelée Saint-Hubert?

Elle fait partie de la région de Rimouski et elle appartient plus précisément au comté de Témiscouata. Les registres de cette localité remontent à l'année 1885. La paroisse fut desservie par voie de mission au cours des sept années suivantes, mais en 1892 l'autorité diocésaine y désigna un curé en titre. L'érection canonique fut accordée en 1885 et l'érection civile, l'année suivante. La municipalité de la paroisse de Saint-Hubert reçut son incorporation en 1894. Le bureau de poste porte le nom de Chemin-Taché parce que ce dernier traverse la municipalitée précitée. "Le chemin Taché, écrit M. Hormisdas Magnan, destiné à relier le chemin de Kénébec au grand chemin de Matapédia, a été commencé vers 1860. Il est long de 209 milles et traverse 22 cantons, situés en arrière des seigneuries de la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Il part de Buckland, dans le comté de Bellechasse, pour aller aboutir au chemin Kempt, dans le canton de Cabot, comté de Matapédia. Ce chemin situé à l'intérieur des terres, passe à travers les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski et Matapédia". Le grand artisan de ce chemin de colonisation fut sir Etienne-Pascal Taché, commissaire des terres de la Couronne. C'est ce qui valut à cette artère le nom de chemin Taché. Ce n'est pas d'hier qu'on donne le nom des ministres aux routes.

Problèmes d'histoire : Nos lecteurs qui aimeraient soumettre des problèmes d'histoire peuvent s'adresser à cette rubrique. Qu'ils nous posent leurs questions : nous tenterons d'y apporter les réponses les plus appropriées. Qu'on veuille bien adresser les lettres à : Problèmes d'histoire, Le Soleil, rue de la Couronne Québec.

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a cinquante ans

Les manufactures de chaussures affectées par une longue grève ont rouvert leurs portes et les machinistes, tailleurs et monteurs sont retournés à l'ouvrage, à la suite d'une suggestion faite par le président du Tribunal d'arbitrage, M. J.-E. Bédard.

Tombstone (Arizona). — Treize prisonniers se sont évadés de la prison après avoir scié les épais barreaux de fer de leurs cellules et avoir percé un trou dans le mur.

Il y a vingt-cinq ans

Le Séminaire de Québec a décidé de fermer ses portes par mesure de prudence du 19 déc. ou 8 janvier parce que nombre d'élèves souffrent de la grippe.

Washington. —Des rapports provenant de plus de 50 villes indiquent que les décès dus à l'influenza s'élèvent à 379.

Poivre et sel

Icare avait besoin d'un P.

Le missionnaire a la vie dure.

L'exemple de Giffard est à citer.

La flotte marchande est à l'eau.

Attlee préfère Churchill à Bevan.

La musique rouge manque de registre.

On demande aux compagnies de se taxer.

C'est entre patrons et employés que l'union devient nécessaire.

Les Trois Mousquetaires de la presse canadienne sont actuellement à Moscou.

Deux monstres incompréhensibles ont disparu de l'arrière scène de la basse tragédie

Entre Canadiens de bonne volonté

Le Service postal

par Eugène L'HEUREUX

Le Ministre des Postes faisait distribuer dernièrement une circulaire contenant des informations et des conseils relatifs à l'expédition postale des lettres, des cartes et des cadeaux durant l'époque des fêtes.

C'est notre intérêt à tous de suivre autant que possible ces conseils dictés par le souci de bien servir le public.

Nous aurions tort de considérer comme vétilles ces précautions recommandées en vue d'accélérer le service postal durant ces semaines d'activité très intense.

En faisant preuve de bonne volonté sur ce point, nous contribuerons à l'amélioration du service et c'est tout le monde qui en bénéficiera, nous les premiers.

De quel droit nous plaindrions-nous des lenteurs et des défectuosités de la Poste, après avoir nous-mêmes, par notre négligence grossière, compliqué le travail du personnel chargé de transporter et de manipuler les matières postales ?

Si Monsieur Un Tel ou Madame Une Telle enveloppe mal ou adresse incomplètement un cadeau destiné à une personne habitant à deux cent milles et si le colis ne rejoint pas le destinataire ou lui arrive en mauvais état, cela ennuira tout le monde ; l'envoyeur, qui a mal réussi à faire plaisir; le destinataire, qui n'a rien reçu ou qui eût peut-être préféré ne rien recevoir ; le personnel postal, qui a perdu beaucoup de temps et n'a pu donner satisfaction au public.

Si M. Un Tel ou Mme Une Telle s'était donné la peine de bien faire les choses, ces ennuis n'auraient pas eu lieu.

Quand on envoie des cadeaux, on veut faire plaisir ? Alors, pourquoi risquer de causer plus de peine que de joie ?

Une fois de plus se pose, ici, la question du civisme.

Si chacun pensait un peu moins à soi et un peu plus aux autres — même en faisant des cadeaux—, la vie serait infiniment plus agréable.

C'est l'absence trop générale de toute préoccupation du bien commun qui complique l'existence de façon plus ou moins atroce.

Notre esprit de justice et de charité est fort peu développé, notre sens social est pauvre et notre civisme est à peu près inexistant. Avec ces graves lacunes, comment voulez-vous que la vie en société ne soit pas gâtée ?

Le service postal coûtera bientôt plus cher à ceux qui envoient des lettres, c'est-à-dire, à tout le monde, nous annonçaient dernièrement les journaux.

Cette hausse de prix est-elle justifiée ? Peut-être. Quand monte le niveau général des prix, on trouve logique et juste que le tarif postal participe à cette hausse générale.

Les services qui manquent de revenus ne peuvent jamais donner satisfaction.

Or, les peuples modernes ont besoin d'un service postal aussi parfaitement organisé que possible.

Je suis donc de ceux qui acceptent comme probablement justifiée la hausse du tarif postal quant aux lettres.

Mais l'occasion me semble bonne pour demander que l'on améliore le service postal, qui en a vraiment besoin.

Quand nous paierons plus cher pour l'envoi d'une lettre, nous aurons le droit d'exiger que celle-ci atteigne plus vite le destinataire qu'en ce moment.

On se plaint également de ce que certains douaniers ne se gênent pas pour maculer, briser ou entamer les objets soumis à leur inspection. Il doit y avoir moyen d'éveiller un peu la conscience de ces fonctionnaires effrontés.

De façon générale, à Québec et probablement ailleurs aussi, le service postal devient plus lent et c'est regrettable.

La livraison du courrier une seule fois par jour est en soi un retard considérable qu'il n'est pas besoin de démontrer.

Mais il y a lieu de se demander si le régime d'une livraison unique n'a pas, en plus, l'effet de causer dans les bureaux de poste des villes populeuses certaines suggestions au cours desquelles se produisent nombre d'erreurs dans la distribution des lettres.

Beaucoup plus souvent qu'autrefois, nous constatons qu'une lettre a pris beaucoup de temps à faire le trajet entre l'envoyeur et le destinataire.

Les employés seraient-ils surchargés ?

Les quartiers d'affaires ont droit sans doute à une livraison plus prompte que les autres, parce que la rapidité du service postal est un élément vital de la vie commerciale. Mais les hommes d'affaires ne sont pas les seuls qui souffrent des lenteurs d'un service postal. Quand certaines lettres arrivent tardivement au domicile, les conséquences de ce retard sont très fâcheuses. En plus, il est bon de noter que tous les hommes d'affaires n'ont pas leur bureau dans ce qu'on appelle les quartiers d'affaires.

L'une des caractéristiques de la société moderne, c'est la rapidité des communications.

Des raisons d'économie justifiaient peut-être la suppression temporaire d'une livraison par facteur à Québec.

Mais l'Administration des Postes doit reconnaître que c'était là un recul du progrès.

Aussi profitera-t-elle sans doute de la hausse prochaine du tarif postal pour redonner à la population de Québec et d'autres villes probablement la livraison enlevée au temps où s'imposait une économie draconienne.

J'ai la ferme conviction d'interpréter en cela le sentiment de la population de Québec.

Responsabilité: Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 806 rue Madeleine-de-Verchères, Québec.

Gazette rimée

De haut en bas

Le défunt Icare eut envie
de s'élever jusqu'au soleil;
on sait qu'il a perdu la vie
dans son exploit sans appareil.

Il est le précurseur antique
d'une légion d'aviateurs
qui ont l'ambition exotique
de prospecter dans les hauteurs.

Leur premier objectif connu
est un beau voyage à la lune ;
lorsqu'on en sera revenu
les éditeurs feront fortune.

Avec Mars, Mercure et Venus,
la liaison sera facile,
d'autant que nos savants en us
y ont parfois trouvé asile.

Mais en attendant ces succès,
et d'autres de l'ère atomique,
de la colonne des décès
la lecture nous rend sceptique.

Du puceron au fossile

La versatilité britannique

par Ernest C. THOMSON

La Chambre des Communes, rapporte un compte rendu parlementaire, s'est mise à rire l'autre jour quand le député d'une région de la côte sud a parlé d'une "armée de pucerons de mer qui s'avançait sur Londres" au rythme de 8 milles par semaine et qui atteindrait la capitale dans un délai de 21 jours. Cette nouvelle n'a pas provoqué de terreur, d'autant plus qu'un autre député a certifié que ces pucerons se reproduisaient très lentement en hiver et qu'une tempête disperserait fort probablement les algues qui favorisaient leur éclosion. Cette intervention provoqua de nouveaux rires; la Chambre des Communes reflétait d'une façon parfaite le tempérament anglais.

"Vous ne vous emballez pas m'a dit l'autre jour un ami américain. Vous êtes toujours capables de passer à un autre sujet". Je suppose qu'il voulait dire par là que nous ne nous laissons pas absorber exagérément par un seul sujet, que nous avons la faculté de nous intéresser à plusieurs choses à la fois.

L'affaire du crâne de Piltdown illustre fort bien cette faculté. En effet, à un moment où il se passe des événements qui font couler beaucoup d'encre,—la Conférence des Bermudes, le voyage royal, la controverse au sujet de la télévision commerciale, la diminution de la ration de viande, — quelques vieux ossements découverts il y a une quarantaine d'années sur une colline du Sussex viennent de frapper l'imagination du public.

Le crâne n'a-t-il que 50,000 ans et la maxillaire est-elle celle d'un singe moderne, "truquée pour simuler un fossile ?" Les archéologues le croient et cette affaire défraye actuellement la chronique. Nous avons traversé des crises dans les domaines des affaires étrangères et des affaires intérieures, mais nous avons cru fermement à notre "fossile de Piltdown". Le British Museum, devant l'émotion publique, a décidé de préparer un modèle pour démontrer comment la fraude a été perpétrée. "Ce modèle sera prêt, a déclaré M. Oakley, de la section de géologie, quand les gens cesseront de téléphoner à son sujet".

Tandis que les agents de change, les négociants, les hommes d'affaires, les ménagères et les dactylos attendent ce modèle avec impatience, l'intérêt général se porte sur le radio-spectromètre ou calculateur électronique, qu'on a déjà baptisé du nom de "Détecteur de mensonge Piltdown", et qui a permis aux anthropologues de confirmer la fraude. Cet apareil a été mis au point par un jeune physicien d'Oxford, M. E.-T. Hall, et on nous dit qu'il analyse les éléments de n'importe quel objet, ancien ou moderne. Il découvre toutes les impuretés et, comme dans le cas du crâne de Piltdown, décèle les colorations artificielles. Il analyse sur le champ, pendant la fabrication, des produits comme les alliages, et on pense qu'il servira à de nombreux usages dans l'industrie.

(B. I. R. U.)

Un point de droit

On demande aux gouvernements engagés dans le pacte Atlantique de conclure une alliance défensive de 50 ans. Au point de vue constitutionnel, cette exigence pose un point de droit intéressant. Les pays engagés dans l'O.T.A.N. vivent tous sous des régimes démocratiques. Ils ont reçu un mandat de gouverner pendant quatre, cinq ou sept ans. Que vaut le traité qu'on leur propose s'il doit durer plus longuement que le mandat officiel de ceux qui l'accepteront ? En Angleterre, en France, en Italie, il est probable qu'il y aura changements de gouvernement avant un an ou deux. Tout en espérant que les Anglais, les Français et les Italiens confieront encore l'exercice du pouvoir à des partis démocratiques, il est possible que les élus du suffrage ne soient pas favorables à la politique suivie par leurs devanciers. Ils auront alors l'autorité d'honorer ou de dénoncer les obligations acceptées par les politiciens défaits aux élections. Il en est de même des engagements financiers pris pour des périodes de temps excédant un terme d'office. Il y a des limitations à leurs pouvoirs. On l'oublie ou l'on feint de l'oublier trop souvent.

(L'Evénement-Journal)

À travers la presse

Contre l'alcool au volant

Il serait temps de sévir contre les abus qui se commettent, abus qui mènent souvent aux pires catastrophes, LE DEVOIR insiste sur la sévérité à exercer et dit;

"La lutte continue contre les ivrognes au volant. Une bonne douzaine se sont fait condamner avant hier à dix jours de prison. Si la police pouvait enlever tous les soulauds de la route, au moins cinquante pour cent des accidents n'arriveraient pas. Car il est reconnu que la boisson est la cause d'une bonne moitié des accidents d'automobiles. Dans la province d'Ontario, il est interdit de transporter dans sa voiture une bouteille de bière ou de boisson alcoolique débouchée. Si on se fait prendre, on est passible de peines sévères, y compris la confiscation du véhicule. Au Québec, on voit les gens boire ouvertement le long des routes, même en conduisant leur voiture, lancer par la portière des bouteilles vides. Les fossés des grandes routes sont un cimetière de flacons et de bouteilles. L'Assemblée législative vient de modifier la loi des véhicule-moteurs de manière à la rendre plus sévère. Il faut l'en féliciter. Mais il y a beaucoup plus grave qu'une simple infraction concernant la vitesse, c'est celle de conduire une voiture quand on est en boisson. Sous ce rapport, les agents de la route et les tribunaux ne seront jamais trop sévères."

Ceux qui s'installent au volant d'une voiture assument une responsabilité dont ils ne peuvent se départir à la légère, ni encore moins délibérément en absorbant des liqueurs qui les enivrent.

Projet de canalisation

Les capitalistes britanniques s'intéressent vivement à l'entreprise de creusement du Saint-Laurent et leur ambition est d'y arriver avant les financiers américains. LA TRIBUNE commente la situation et dit:

"Il est certain que le capital britannique ne se désintéresse pas du grand projet de la canalisation du Saint-Laurent. Cette question donne lieu à maints commentaires dans les milieux financiers et même dans les cercles parlementaires. Ainsi, en réponse à une question posée à la Chambre des Communes de Londres, récemment, à propos des dispositions prises pour permettre au capital anglais de participer à la canalisation du Saint-Laurent et à l'entreprise de l'île de Vancouver, le chancelier de l'Echiquier R.-A. Butler a déclaré: "Je désire vivement faciliter la participation anglaise à ces entreprises et je ferai de mon mieux pour mettre des dollars en disponibilité pour tout projet qui conviendrait. Et comme on lui demandait s'il s'était présenté des demandes en vue de la libération de dollars pour ces entreprises, M. Butler a répondu: "Je ne crois pas que j'aie reçu de véritables requêtes, mais nous savons que certaines gens s'intéressent à ces questions". C'est le contraire qui serait surprenant."

L'effet des grèves

Le prestige de la presse américaine a été en quelque sorte amoindri aux yeux de l'étranger, par suite de la malencontreuse grève qui a suspendu la publication des journaux newyorkais. MONTREAL-MATIN écrit à ce propos:

"La grève des journaux de New-York a eu des conséquences désastreuses à plusieurs points de vue. Cependant, la pire demeure peut-être le coup porté au prestige des Etats-Unis. Il y a des journaux, dans la métropole américaine, qui, au regard de l'étranger, incarnent en quelque sorte la république. C'est un peu la même chose, au reste, dans d'autres pays. Que penserait-on, par exemple, si un jour Pravda *ne publiait pas ? On peut être assuré que les adversaires des démocraties véritables ont tiré tout le parti possible de cette grève — la seconde en huit ans dans les journaux de New-York — et que les pays qui ont bénéficié de l'aide américaine et ne l'ont pas toujours appréciée se sont amusés de ce qui arrivait aux Américains. Aujourd'hui, Washington peut moins facilement donner à autrui des directives ou avis. Quand il conseille à une nation de mettre un peu d'ordre à ses affaires, il risque de se faire répondre qu'il vaudrait beaucoup mieux que les Américains commencent par le faire chez eux. Les grèves, en effet, qu'il s'agisse de celle des journaux ou de celle de l'acier — la grève de 1952 — ternissent considérablement le blason de l'Oncle Sam."*

Le commerce local

Selon toute apparence, le commerce des fêtes est meilleur au Canada qu'aux Etats-Unis, et relativement plus actif à Québec que dans la plupart des grandes villes canadiennes. Cette condition locale s'explique par divers facteurs, dont le plus évident est que le public québécois a de l'argent en poche et des économies au compte d'épargne. Ceux qui lisent et comparent les annonces d'une ville à l'autre auront constaté que certains aliments et certains vêtements coûtent moins cher ici qu'ailleurs. Sans être évident sur toute la ligne des articles annoncés, cet avantage est assez sensible pour qu'on le signale à la population. Un autre fait notoire marque l'efficacité de la publicité dans nos journaux. En proportion de la population, le volume des annonces est énorme. C'est un signe certain que la bonne publicité rapporte.

(L'Evénement-Journal)

Le Soleil présente René Arthur

qui vous pose les questions suivantes :

Pour nous rendre au désir exprimé par de nombreux lecteurs, nous éparons questions et réponses.

QUESTIONS

1—De quel homme célèbre dans l'histoire du Canada, Eustache Boullé fut-il le beau-frère et le lieutenant, pour ensuite, de retour en France, embrasser l'état religieux?
2—Qu'est-ce qui, dans la pièce d'Ibsen intitulée UN ENNEMI DU PEUPLE, a rendû le docteur Stockman "un ennemi du peuple"?
3—Au début du fascisme italien, de quelle sorte de CESAR, Paul-Boncour qualifia-t-il Mussolini, dans une expression qui fit fortune?
4—Quelle est l'espèce zoologique ou botanique qui est étudiée dans L'HISTOIRE NATURELLE DES ROUGON-MACQUART?
5—Quel est le pays d'Europe dont le régent, sans roi, fut longtemps un amiral, sans marine?
6—Que devint — lors de la Deuxième Guerre Mondiale — celui qui était — lors de la première Guerre Mondiale — le Premier Lord de l'Amirauté Britannique?
7—Quelle décision relevant de la psychiâtrie et de la politique, le Parlement de Jordanie a-t-il prise en 1952?
8—En quel célèbre extrait d'opéra est-il question d'un pays où l'oiseau est plus léger qu'ailleurs?
9—Qui l'empereur d'Autriche, François II, charga-t-il, 6 ou 7 ans avant la mort de Napoléon 1er, de faire oublier à Marie-Louise son époux?
10—Qu'est-ce que l'on entend en politique canadienne par le BI-CAMERALISME?

REPONSES

1—Eustache Boullé, frère d'Hélène Boullé, fut le beau-frère de Champlain.
2—Il a découvert que les eaux qui alimentent une station thermale sont dangereuses. D'où conflit entre la vérité et la prospérité locale due à cette eau prétendûment curative.
3—César de CARNAVAL.
4—L'espèce humaine, dans un cycle de romans de Zola dont le titre général est L'HISTOIRE NATURELLE DES ROUGON-MACQUART.
5—La Hongrie, dont l'amiral Horthy était le régent.
6—Il devint premier ministre en 1940, puisqu'il s'agit de Sir Winston Churchill.
7—L'Assemblée a décrété que son roi, TALAL, était aliéné.
8—"Connais-tu le pays où fleurit l'oranger, où la brise est si douce et l'oiseau plus léger?" dit la MIGNON d'Ambroise Thomas.
9—Le comte, Maréchal de Neipperg.
10—Le système des deux Chambres, par exemple dans la province de Québec, l'Assemblée Législative et le Conseil Législatif; à Ottawa, la Chambre des Communes et le Sénat.

Chronique ouvrière

LES FONCTIONNAIRES

Une première enquête-pilote se rapportant aux traitements et à la durée du travail dans la fonction publique a été menée par le Bureau international du Travail dans le cadre de son programme d'étude des conditions de travail des employés et des travailleurs intellectuels.

On sait que les gouvernements emploient de grands nombres de personnes dans des professions diverses à des échelons de qualification variés et les statistiques des traitements et de la durée du travail dans la fonction publique présentent de l'importance par elles-mêmes, du fait que le rôle de l'Etat a pris de l'extension dans beaucoup de pays depuis quelques dizaines d'années, les fonctionnaires constituant une proportion croissante de la main-d'oeuvre occupée.

De cette enquête on a tiré les conclusions suivantes : la rémunération des fonctionnaires ne paraît pas présenter de relation uniforme avec le niveau des salaires de l'industrie privée.

La hiérarchie des traitements des fonctionnaires est telle qu'il y a moins de différences entre les divers pays dans le niveau de vie des fonctionnaires de grade supérieur (indiqué par le pouvoir d'achat alimentaire des traitements) que dans celui des fonctionnaires subalternes et des ouvriers de l'industrie.

Les fonctionnaires supérieurs sont généralement rémunérés à des taux supérieurs à ceux des ouvriers de l'industrie, mais la position relative des fonctionnaires subalternes et des ouvriers de l'industrie, en ce qui concerne la rémunération, varie de pays à pays.

L'éventail des traitements des fonctionnaires entre les grades les plus bas et les grades les plus élevés varie largement de pays à pays bien qu'il ait une tendance à être moins ouvert dans les pays industriellement avancés que dans les pays sous-développés.

La durée normale de la semaine de travail dans les services publics est plus courte que dans l'industrie privée, à l'exception des services postaux. Pour cette raison la différence des rémunérations horaires entre secteur public et secteur privé est nécessairement différente de celle qui existe pour les rémunérations annuelles. En outre, le chômage peut influencer les gains annuels des ouvriers de l'industrie alors que le traitement des fonctionnaires constitue généralement un gain annuel garanti.

CONVOCATIONS

Syndicats catholiques :— Réunion du Syndicat des gantiers et gantières et du Syndicat du fer et bronze ornemental, ce soir, à 8 heures, à 555 boulevard Charest.

Disparition d'une jeune fille

Kingston, 17 (PC) La police municipale et provinciale poursuit une enquête sur la disparition d'une jeune fille de Kingston, qui n'a pas été revue depuis mardi.

Helen Marie Joyce, jolie étudiante de troisième année à l'école supérieure, fut aperçue pour la dernière fois comme elle quittait le domicile de sa grand-mère pour se rendre à l'école, mardi matin.

Les parents de la jeune fille, M. et Mme Frank Joyce, ne s'inquiétèrent pas de ne pas la voir revenir, le soir, car ils pensèrent qu'elle restait avec sa grand-mère. Mercredi, en apprenant que la jeune fille n'était pas revenue mardi soir chez sa grand-mère, les parents s'enquirent auprès de la direction de l'école qu'elle fréquentait et ils découvrirent que Helen Marie ne s'y était pas présentée mardi.

Quelque chose de différent

Toledo, Ohio, 17. (PC) Le mécanicien de locomotive Andrew J. (Highball Andy) Stoll a causé toute une sensation, à la gare de Toledo, quand il a terminé son dernier voyage ayant de prendre sa pension. Mais la scène dont il a été le héros va peut-être se présenter plus souvent désormais, vu que les locomotives Diesel remplacent petit à petit les locomotives à vapeur et à charbon.

Quand il est descendu du train, Stoll, âgé de 66 ans, portait un paletot Chesterfield avec collet de velours, un chapeau Homburg noir, une chemise blanche et un foulard blanc, de même qu'un oeillet blanc à sa boutonnière.

Il y a des années, quand il était à ses débuts avec le New York Central, Highball Andy répétait à ses amis : "Quand je prendrai ma retraite, vous verrez quelque chose de différent".

Ecoutez le
PROGRAMME POLLACK
'A Woman's Scrap Book'
avec
Ursula Delaney
CJQC
du lundi au vendredi
1.30 à 2.00 P.M.
Ce programme est irradié directement du magasin - étage de la mode - deuxième
Pollack

JAMAIS AVANT
autant de soins ont été mis pour produire un whisky excellent
DOMINION TEN
Canadian Whisky
A Blend of Distinguished Light Whiskies
The fine selected whiskies in this blend were carefully distilled, aged in oak casks and bottled in Bond under the supervision of the Canadian Government
BY MONTMORENCY DISTILLERY LTD
BEAUPRÉ, P.Q. CANADA
FOUR BOUTEILLES DE 40, 28 ET 12 ONCES

BUCKLAND, Bellechasse

Baptêmes

Joseph-Albert-Léo, enfant de M. et Mme Lorenzo Bolduc (Alexina Larochelle). Parrain et marraine : M. et Mme Albert Mathieu, oncle et tante de l'enfant.

—Marie - Yvette-Simonne, enfant de M. et Mme Roland Carrier (Fernande Morin). Parrain et marraine : M. et Mme Gaétan Bruneau. Porteuse, Mlle Blanche Morin.

— Marie-Denise-Diane, enfant de M. et Mme Alphonse Bolduc (Fernande Rouillard). Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Bilodeau. Porteuse, Mlle Jeannine Bilodeau.

—Marie - Jacinthe - Nicole, enfant de M. et Mme Félix Laflamme (Rose Fortier). Parrain et marraine : M. et Mme Adélard Rouillard

Réunion des Fermières

La réunion mensuelle des Fermières eut lieu récemment, sous la présidence de M. l'abbé A. Pelletier, aumônier du cercle. Il a surtout été question des recettes de l'année et des contributions, pour la prochaine année. On a aussi discuté du programme de l'exposition locale.

La Ste-Catherine

Une réunion des Lacordaire et des Jeanne d'Arc eut lieu à la salle paroissiale, à l'occasion de la Ste-Catherine. Il y eut présentation de films. Des causeries ont été prononcées par M. l'abbé A. Pelletier, curé, et M. J. Henderson.

Constructions

Trois maisons, propriétés de MM. Cyrille Larochelle, Jean-Baptiste Métivier et Raymond Tanguay sont actuellement en construction, au village.

Offices religieux

Le premier vendredi du mois, une messe a été célébrée à 9 hres du soir. Un grand nombre de communions ont été distribuées, à cette occasion.

—Le premier dimanche de chaque mois, consacré à la Ligue du Sacré-Coeur, il y a communion générale des hommes et des jeunes gens. Une heure sainte prêchée par notre pasteur termine la journée.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs resultats.

Pollack LIMITÉE — LE MAGASIN QUI VA TOUJOURS DE L'AVANT

AUBAINES FIN-DE-SEMAINE!

Le plus grand choix de sacs à main

POUR DONNER EN RICHES CADEAUX OU POUR VOUS-MÊMES!

Tous chic, tous aimés...

• OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9.50 HRES

SACS A MAIN
petits ou grands

7.98

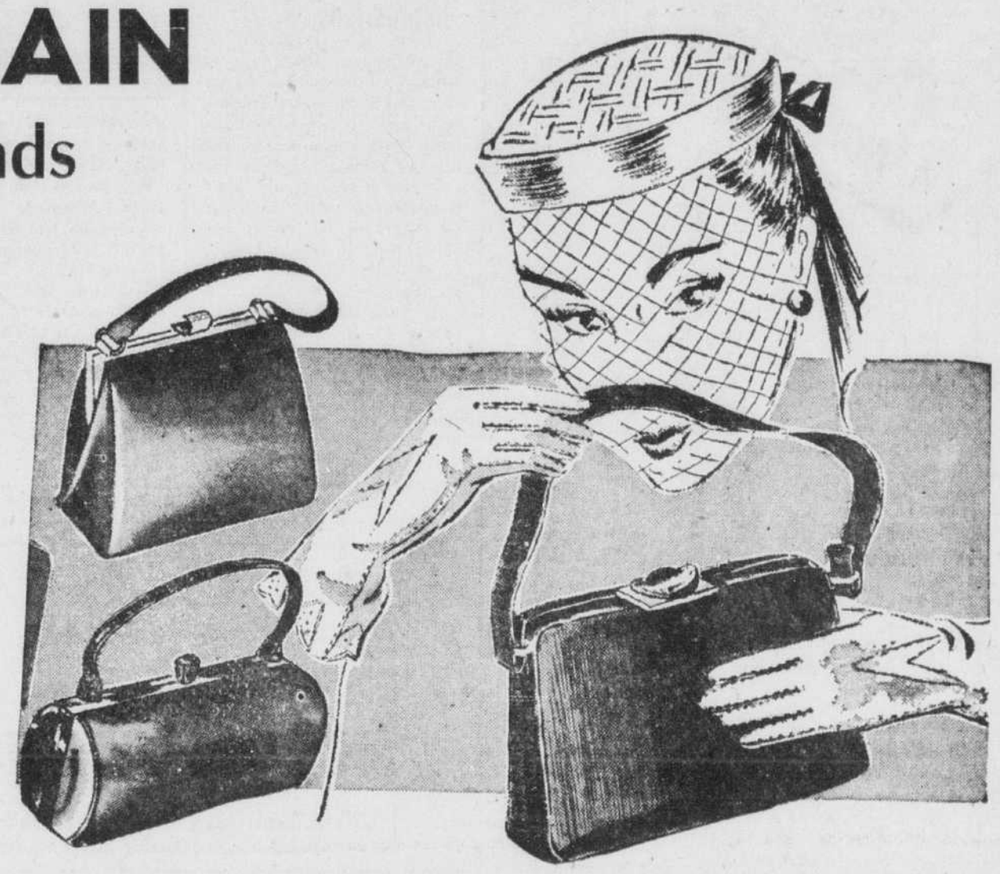

Si vous avez encore des étrennes à acheter pour votre maman, soeur ou 'petite amie' pensez à ces sacs à main toujours pratiques et nouveaux.

Dans une variété de :

Veau, maroquin, suède, chevreau, cordé.
Noir, brun, rouge, marine, tan.

Pollack — Accessoires pour dames — rez-de-chaussée

Jolis modèles qui accompagnent harmonieusement une mise soignée !

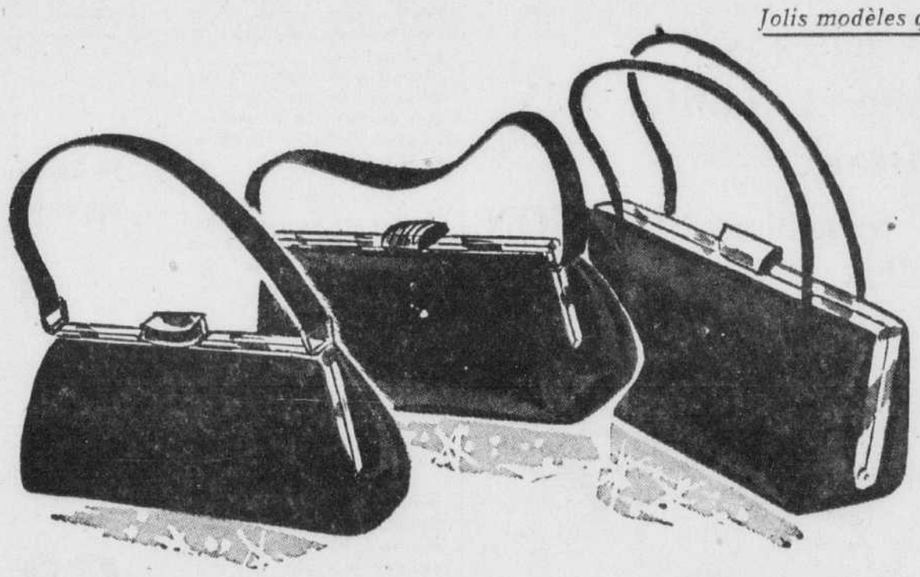

Ne perdez pas de temps . . . faites immédiatement votre choix pendant que notre assortiment est au complet.

En maroquin, veau, suède, aquatan, etc.
Noir, brun, rouge, marine tan.

9.98

Variété de petits sacs à main pour les réceptions ou le soir . . . au même prix remarquablement bas 9.98

Pollack — Accessoires pour dames rez-de-chaussée

Fins modèles en vogue !

Veau, maroquin, suède, etc.

Rouge, brun, noir, marine.

11.95

Si vous offrez un tel présent à Noël, vous ferez preuve de bon goût.

Chacun dans une boîte de fantaisie.

Pollack — Accessoires pour dames rez-de-chaussée

Si vous projetez un cadeau !

Veau, suède - noir, marine rouge
Bourses du soir en brocart blanc

14.95

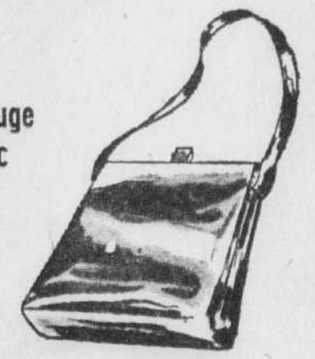

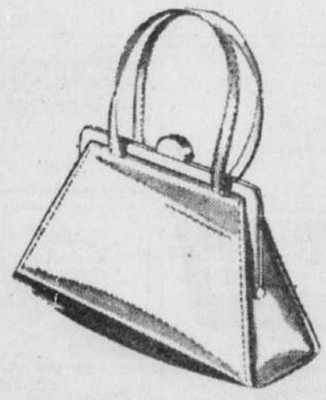

Une épargne spéciale vous est offerte avec ces magnifiques sacs à main d'une valeur beaucoup plus dispendieuse.

Chacun dans une boîte de fantaisie.

Pollack — Accessoires pour dames rez-de-chaussée

VOYEZ AUSSI NOS AUTRES ANNONCES, PAGES 12 et 13

Echos mondains

RECEPTIONS

M. O. Miller a reçu à un cocktail récemment, en l'honneur de son frère et de sa belle-soeur, M. et madame D. Miller, des Barbades.

M. et madame E. Joseph ont reçu à un cocktail, mardi, à leur résidence, avenue Moncton.

En l'honneur de mademoiselle Thérèse Décarie, à l'occasion de son prochain mariage, mademoiselle Odette Gagnier recevait à l'heure du thé, hier. Le dimanche 6 décembre, mademoiselle Gabrielle Hébert a offert un shower de verres.

MARIAGE

Dernièrement en l'église Notre-Dame-de-la-Défense, à Montréal a eu lieu le mariage de mademoiselle Dorothy Ellen Weldon, fille de M. et de madame Harold S. Weldon, de Saint-Lambert, avec M. Rafael Masella, fils de M. et de madame Frank Masella. La cérémonie nuptiale fut présidée par le R. P. Prosper. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de brocart crème, un voile de tulle illusion retenu sous un béguin de même tissu que sa robe et un bouquet colonial de chrysanthèmes blancs et de roses Johanna Hill. M. Masella était le témoin de son fils. Madame Weldon, mère de la mariée, portait une robe de poult de soie gris, un chapeau et des accessoires de même ton et un bouquet de roses Pinnochio. Madame Masella, mère du marié, portait une robe de crêpe ardoise, un chapeau et des accessoires et une orchidée. Après une réception, M. et madame Masella partirent pour les Laurentides. Pour voyager, madame Masella portait une robe de faille bois de rose, des accessoires bruns et un manteau de chat sauvage.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

Syndicat d'aqueduc formé à Auclair

Auclair, Témiscouata (DNCL) Les membres du syndicat d'Aqueduc de St-Emile d'Auclair, réunis en assemblée, ont décidé de se former en compagnie sous la raison sociale de "Aqueduc d'Auclair Limitée", avec charte de $40,000. Le nouvelle compagnie compte 31 membres et les officiers sont: MM. J.-Wilfrid Tardif, président, Roméo Grégoire, vice-président, François Bérubé et Ls-Alfred Bérubé, directeurs et Arsène Fréchette, secrétaire-trésorier.

L'entretien des routes, pour le prochain hiver, a été entrepris par M. Louis Beaulieu, de Ste-Rose du Dégelis.

BERTHIER-EN-BAS

L'Immaculée Conception

Le jour de l'Immaculée Conception, il y eut réunion des Enfants de Marie et sermon par M. le curé J.-B. Bélanger. Mlle Monique Blais a été élue présidente de la congrégation; Mlle Cécile Lemelin, vice-présidente et Mlle Rollande Leblanc, secrétaire, au cours de cette réunion.

Service anniversaire

Le service anniversaire de M. Hormidas Corriveau a été chanté récemment, en l'église de Berthier, par M. l'abbé Joseph Boutin, curé de Notre-Dame-des-Victoires, à Québec.

On remarquait la présence de la fille du défunt, Mme Pamela-C. Brochu; ses fils et belles-filles, MM. et Mmes Joseph, Léonidas et Eugène Corriveau, de Mlle Léona Corriveau, M. Wilfrid Brochu et sa fille, Denis Brochu, tous de Québec, Mme Lucien Lamonde et Mlle Yolande Corriveau, de Montmagny, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Va-et-vient

M. Edgar Boucher, Mlles Anna Aimée, Simone et Eliane Boucher se sont rendues à Québec, ces jours derniers, assister aux funérailles de Mme Wilbrod Boucher.

—Mlles Agnès et Laurette Harton se sont rendues récemment dans leur famille, à Ste-Anne de la Pocatière.

—MM. Michel Blais et Alexis Brochu, du brise-glace "Ernest Lapointe", étaient parmi nous, en fin de semaine.

—Impressions

(Suite de la page 3)

envoyée comme hôtesse dans les camps de concentration où les Juifs attendaient leur libération. Je ne pourrais jamais vous raconter les horreurs dont ils furent les victimes. J'ai vu ces chambres à gaz où les Allemands envoyaient les Juifs par vingtaines, en leur disant que c'était pour prendre un bain. Le plancher était ajouré et les gaz montaient.. Horrible! Les Juifs m'ont donné cette bague, avec une inscription-souvenir".

—"Pourquoi donc les Allemands ont-ils tellement persécuté les Juifs? C'est une cruauté que je ne puis comprendre".

—"Parce que les Juifs étaient des gens intelligents, qui savaient se faire une place dans les affaires. Ils avaient des hommes de sciences et des artistes. C'est par jalousie !"

A quatre pas de nous, une jeune Allemande tenait les comptes de la boutique et ne pouvait perdre un mot de la conversation.

—"Elle est jolie. Est-elle une bonne employée ?"

—"Elle fait bien ce qu'on lui dit, mais ils sont tous stupides ! Elle parle bien l'anglais. Sans doute, elle a dû servir comme bonniche en Angleterre. On ne peut jamais se fier à eux et ils sont tous pareils. Je travaille avec eux parce qu'il le faut, mais je ne puis les sentir . . . Imaginez-vous qu'un soldat canadien veut l'épouser: nous allons voir à ce qu'il change d'air!"

Nous examinons l'inscription sur la bague et la gérante du "Naafi" nous parle encore de ses expériences terribles dans les camps de l'antisémitisme.

—"Vous parlez le yiddish ?"

—"Oui, je l'ai appris", dit-elle avec un battement de cils et un peu de surprise.

Le journaliste engage ensuite la conversation avec la jeune Allemande qui courbe la tête sur son livre de comptes. —"J'ai appris l'anglais à l'école. Nous l'apprenons tous, mais beaucoup ne peuvent le parler". Elle répond aimablement et elle est loin d'être stupide.

—"Dites-moi, quel est ce monument près d'ici? Est-ce pour un politicien, pour un musicien ou bien pour un guerrier ?"

Le fin visage féminin se transforme. Les yeux ont des éclairs et les lèvres s'ourlent sur les dents: un animal en fureur !

—"C'était un guerrier, crie-t-elle presque. Et quel guerrier!"

A deux reprises, la cantinière-gérante avait interrompu la conversation en ordonnant à sa comptable de servir des verres. Elle revint une troisième fois :

—"My dear, dit-elle, êtes-vous avancée dans votre travail ?" Elle avait mis sa main sur les cheveux de la jeune fille et sa voix était douce.

Jamais nous n'avions vu tant de haine dans une caresse, ni tant de rage dans l'obéissance. La réconciliation sur terre sera-t-elle jamais possible ?

Les journalistes

Sur 600,000 Juifs que comptait l'Allemagne, nous dit-on à Bonn, il n'en reste plus qu'une trentaine de milliers Que de souffrances et de crimes sous la froide statistique de cette dispersion! Y a-t-il dans le monde, depuis deux milles ans, des témoins plus perpétuels de la vérité du Christ que ces souffrances et ces dispersions du peuple juif !

A Hambourg, on nous a raconté que les Juifs qui étaient journalistes sous Hitler furent chassés de leur profession. C'est pourtant dans cette cité cosmopolite qu'ils furent le moins persécutés.

Le fils d'un petit imprimeur allemand de Hambourg, lui-même vague journaliste, s'arrangea pour faire sortir d'Allemagne deux Juifs importants que les Nazis voulaient liquider. Après la défaite allemande, il n'y avait plus de journaux en Allemagne. Les Alliés contrôlaient tout, y compris la distribution du papier. On confia la presse du pays au petit journaliste qui avait sauvé les deux Juifs. Aujourd'hui, la chaine de journaux de ce magnat de la presse tire chaque jour à 7,500,000 exemplaires qui couvrent l'Allemagne occidentale. —"Ce sont avant tout des feuilles à sensations", nous dirent des hommes du métier.

Dans tous les pays et sous tous les régimes, la presse est toujours et malgré les apparences un moyen de "formation" autant que "d'information"; c'est-à-dire un instrument de gouvernement. Il serait difficile d'affirmer que cet "instrument de gouvernement" est aujourd'hui, en Allemagne, aux mains du peuple allemand.

Les journalistes juifs lâchement persécutés et chassés sont bien vengés. Mais la vengeance ne déclanche-t-elle pas la chaine sans fin des vengeances, depuis que le premier crime du monde a contenu tous les autres ?

ET L'EPURATION ?

On connait mal ce qui se passe en Russie, mais les cris des millions de victimes du régime communiste parviennent parfois jusqu'à nous. Les Français, comme les Russes et les Juifs, ont connu eux aussi les affres de la barbarie allemande et les camps de concentration.

Mais les Français n'ont-ils pas fusillé, le plus souvent sans procès, 10,000 Francais dans l'hystérie de l'épuration ? Combien de dizaines de milliers de Français — y compris plusieurs des plus grands — ont été traités par d'autres Français dans les tribunaux et les prisons de "la collaboration" ?

Les Allemands, ces "barbares", ont-il jamais songé à fusiller Goethe, Beethoven et tant d'autres "collaborateurs" allemands de Napoléon ?

NOUVELLE DIMENSION

Et les Anglo-Saxons, drapés dans la pureté oratoire de leurs intentions, échappent-ils à ce palmarès d'horreurs ?

Qui donc a donné une nouvelle dimension à la guerre et à l'extermination ?

L'écrivain anglais F.-J.-P. Veale, dans son livre "Advance to Barbarism" le démontre avec des faits et des textes. En 1940, Hitler avait atteint tous ses objectifs en Europe, avec des pertes minima pour les belligérants, et il avait derrière lui l'armée des Russes. Séparées par la mer, ni l'Allemagne, ni l'Angleterre n'étaient en mesure de poursuivre la guerre. La seule solution pour Berlin et pour Londres était la paix.

Les Anglais ont trouvé une autre solution : le bombardement scientifique des populations civiles. La décision anglaise fut prise le 11 mai 1940 et elle ne fut rendue publique qu'en avril 1944, dans un rapport de M. Spaight, ministre de l'Aviation. Ce ministre a écrit, selon l'écrivain anglais, que "Hitler apparemment ne voulait pas recourir au bombardement des villes". L'Angleterre a pris cette décision afin de pouvoir poursuivre la guerre.

La décision anglaise fut cachée aux peuples, parce que "l'effet psychologique de cette décision de procéder à des bombardements stratégiques ne servirait pas notre cause", a écrit le ministre Spaight. Le même ministre a également écrit : — "Nous avions pris une splendide décision. (...) Nos alliés soviétiques auraient moins critiqué notre inactivité de 1942 s'ils avaient su ce que nous avons fait". C'est après cette "splendide décision" que la propagande, au Canada, nous faisait pleurer sur Coventry !

Ensuite, les Américains, à Hiroshima et Nagasaki, ont étendu cette "nouvelle dimension" de la guerre jusqu'à l'échelle des exterminations atomiques !

Qui donc peut jeter la première pierre aux Allemands, ces barbares !

Votre patron, Madame

par Anne Adams

4505

Si vous voulez offrir un cadeau à une amie, vous serez bien inspirée de vous servir de ce patron. Dans un riant broadcloth, ou même dans un pimpant organdi, vous aurez vite fait de tailler ce joli tablier qui fera un présent fort acceptable.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : small (14-16); medium (18-20) et large (40-42). Grandeur small requiert 1¾ verge d'un tissu d'une largeur de 35 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timpres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Vendeurs autorisés
BELDING CORTICELLI

Geneviève Morel
273½ ST-JOSEPH
Tél.: 2-3590

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE
St-Joseph, boul. Charest. Tél. : 4-8181

Le Syndicat de Québec Ltée
rez-de-chaussée. Téléphone : 4-3561

Pollack
St-Joseph, boul. Charest. Tél. : 4-4081

J.B. LALIBERTE LIMITEE
Le magasin du juste milieu.
145 Rue St-Joseph Tél. : 2-4101

LES Pianos Willis à la Sonorité Parfaite
WILLIS & CO. LIMITED
E.-H. DROLET, gérant
67 rue Saint-Jean Québec

Ajoutez a vos cadeaux charme et qualité, en offrant les produits SHULTON
Canada

Pour elle

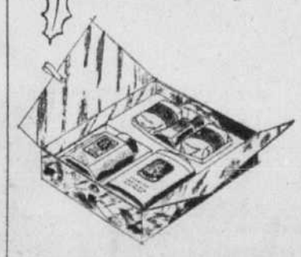

ENSEMBLE POUR DAMES $6.50
Cadeaux de $2.00 à $10.00

YARDLEY OF LONDON

Les élégantes

— du monde entier donnent et portent les gants Perrin — depuis 1860 fameux pour leur chic parisien, leur façon superbe et leur durée.

GANTS PERRIN
MARQUE DE COMMERCE ENREG.
POUR DAMES ET MESSIEURS
Célèbre dans le monde entier depuis 1860

H.R. ouvert les vendredis jusqu'à 9.30 P.M.

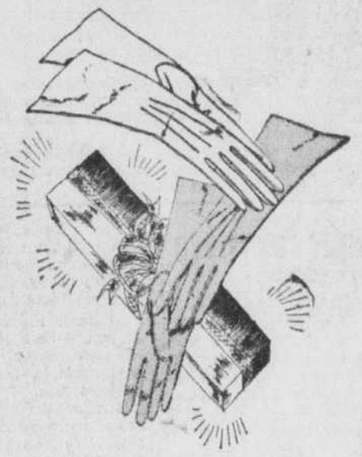

Venant d'Angleterre . . .

Gants en peau de daim lavables 3.50

De ravissants Cadeaux . . peu dispendieux !

Toutes les femmes apprécient l'élégance des gants blancs . . quand les gants peuvent être lavés et prêts à porter dans l'espace d'un jour . . au lieu de passer une semaine chez le nettoyeur. Il en est aussi de même pour les gants qui viennent dans les nuances naturelles. La souplesse de la peau de daim ajoute beaucoup à la beauté de ces gants. Pointures 6 à 7½.

Emballés comme cadeaux en étincelant papier bleu-et-argent de H.R. . . sans frais supplémentaires !

HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville

Ouvert les vendredis jusqu'à 9.30 P.M.

Le Cadeau toujours apprécié . . pour

le Père
le Mari
le Frère
l'Ami

CRAVATES
1.50 à 8.50

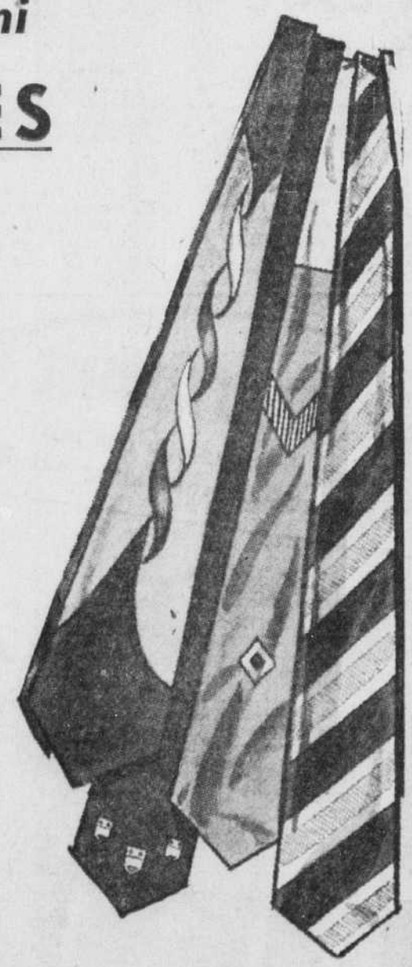

Faites votre choix parmi cette remarquable collection de cravates qui se nouent et se drapent inimitablement . . en tons unis, couleurs combinées et dessins à motifs uniques . . réalisées en tissus de qualité comprenant soies importées d'Angleterre et d'Italie ainsi que Challis de laine et Dacron infroissable. Hâtez-vous de choisir, tandis que la collection offre une si belle variété!

Emballées comme cadeaux . . *gratuitement* . . en étincelant papier de Noël bleu-et-argent de H.R.!

HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

CADEAUX qui plairont sûrement à Monsieur...

a) ROBE DE CHAMBRE en flanelle d'importation anglaise. Teintes unies ou avec légers motifs. Rouge vin, brun, bleu. Collet et poignets de couleur contrastante. Tailles: petite, moyenne, grande.

29.50

b) ROBE DE CHAMBRE pour le voyageur en soie avec petits motifs et ceinture circulaire. Petit sac de même tissu avec fermeture éclair. Mêmes tailles.

22.50

c) PALETOT D'HIVER. Marque Angola en tissu 100% pure laine d'importation anglaise. Modèles à simple ou à double croisure. Tailles 34 à 46.

69.50

MAGNIFIQUE CHOIX DE PANTOUFLES POUR MESSIEURS

8 MODELES tels qu'illustrés, tous en cuir de veau avec doublure en véritable peau de mouton. Pointures: 6 à 11.

d) Brun ou rouge vin. Semelle flexible. Talon en caoutchouc 6.50

e) Brun, naturel ou rouge vin. Semelle en "néolite" cousue, 7.75

f) Cuir alligator de couleur rouge vin 7.50

g) Rouge vin avec semelle flexible et talon coussiné 5.50

h) Naturel, rouge vin ou brun avec talon en caoutchouc 6.95

Chaussures pour messieurs — Rez-de-chaussée

COMMANDEZ PAR LA POSTE

i) NECESSAIRE POUR LE CIRAGE, indispensable au voyageur. Comprend deux brosses et deux tubes de cirage de marque "Meltonian" avec flanelle pour polir. Le tout dans un magnifique étui en cuir de couleur tan. Une importation d'Angleterre.

3.95

Rez-de-chaussée

- COMMANDEZ PAR LA POSTE -

LA CIE PAQUET, Ltée —
155-173, rue St-Joseph, Québec

Veuillez m'expédier :

Quantité	Description	Prix

Nom ____ ☐ Comptant
Adresse ____ ☐ Entrée
Ville ____ Comté ____ ☐ C. R. (c. o. d.)
Ajoutez 2 % pour la taxe

ACCESSOIRES aussi agréables à donner qu'à recevoir:

j) CEINTURE en cuir avec boucle en métal au fini doré,

1.50 et plus

k) MOUCHOIRS unis ou à rayures. Aussi avec initiales,

.35 et plus

l) PYJAMA en broadcloth de coton uni ou à rayures. Aussi en nylon. Toutes les tailles.

4.95 et plus

m) FOULARD en laine ou en soie. Teintes unies ou à rayures,

2.50 et plus

n) CHEMISE en broadcloth de coton. Blanc et autres couleurs. Aussi en nylon. 13½ à 17½,

3.95 et plus

o) GANTS en cuir brun, noir ou naturel. Avec ou sans doublure,

4.50 et plus

p) GILET de laine avec boutons ou genre "pullover". Bleu, rouge, vert, gris. Avec ou sans manches,

5.95 et plus

q) CRAVATES en soie avec motifs de fantaisie ou à rayures. Aussi dans les teintes unies.

1.50, 2.00 et plus

Rez-de-chaussée

FERMETURE à 9h. 30 p.m.
à compter de ce soir jusqu'à mercredi inclusivement.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Echos mondains

DEPLACEMENTS

M. et madame J.W.H. Burstall et leur fille, Louise, partiront pour Montréal mercredi prochain et seront les hôtes du brigadier et de madame J.-P. Carrière à l'occasion de Noël.

M. et madame J.-B. Poirier, de St-Aimé, Richelieu, mademoiselle Henriette Baribeau, de Ste-Geneviève, et mademoiselle Colette Germain, de Val d'Or, ont passé quelques jours à Québec, les invités de l'honorable Jean-Louis Baribeau.

M. et madame Harry Price, de Montréal, accompagnés de leurs deux filles passeront la Noël dans notre ville, les invités de madame Arthur Price.

Mademoiselle Pauline Lemelin, étudiante au Couvent du Sacré-Coeur au Sault-aux-Récollets et mademoiselle Andrée Lemelin, étudiante au collège St-Michael à Toronto, passent la période des fêtes avec leurs parents, M. et madame Maurice Lemelin.

M. Paul Francoeur, de Sweetsburg, a passé quelques jours à Sillery récemment, l'invité de sa mère, madame Gustave Francoeur et de sa soeur, madame Errol Delaney.

Mademoiselle Suzanne Garneau est arrivée de l'Université Bishop, Lennoxville, et passera la période des fêtes avec ses parents, M. et madame Léon Garneau.

M. et madame Georges Martin et leurs enfants, René et Nicole, sont partis hier pour Chicago, où ils passeront quelque temps.

Mademoiselle Barbara Gibaut est de retour de King's Hall, Compton, et passera le temps des fêtes avec ses parents, M. et madame H.-H. Gibaut.

Mademoiselle Shirley Kitching est arrivée de l'Université Bishop à Lennoxville, pour passer les vacances des fêtes avec ses parents, M. et madame C. Kitching.

Mademoiselle Claire Ferrier, de Toronto, passera les fêtes dans notre ville, l'invitée de M. et de madame Ernest H. S. Woodside.

M. Rolland d'Amour, de Montréal, a fait un bref séjour à Québec au début de la semaine.

M. et madame J.-H. Côté et leurs enfants, de Hull, sont attendus à Québec où ils passeront quelque temps à l'occasion des fêtes.

M. Fernand Doré, de la métropole, était de passage à Québec ces jours derniers.

Mesdemoiselles Louise Falardeau et Irène Ouellet sont de retour de Montréal, où elles ont passé quelques jours.

Madame Ross Macdonald est partie pour Brantford, où elle passera le temps des fêtes. Son mari, l'honorable M. Macdonald ira la rejoindre à la fin de cette semaine.

Mademoiselle Josette Ste-Marie, de Hull, a passé la fin de semaine dans la métropole afin d'assister à la réception donnée au Ritz Carlton par son oncle et sa tante, le juge et madame Paul Ste-Marie.

—La loi prohibant

(Suite de la page 3)

Hector LaFerté, a déclaré que son collègue de la gauche avait des raisons valables de proposer l'ajournement du débat. Il a noté que l'Opposition a toujours collaboré de la meilleure façon possible, parfois, a-t-il ajouté, au point d'être critiquée par des gens qui trouvent que l'on procède un peu vite, à certains moments. Puis, il a ajouté que son collègue avait droit à un ajournement.

"Nous sommes heureux d'admettre que la gauche a toujours collaboré", a répliqué M. Asselin. "Cependant, on ne peut dire que nous avons déjà précipité la procédure dans le cas actuel, le bill est devant la Chambre depuis plusieurs jours et nous ne gagnerions rien à en retarder l'adoption par des mesures dilatoires. Je ne trouve pas de raison sérieuse, quant à moi, pour retarder d'un mois la décision finale dans le cas d'un bill qui concerne l'agriculture.

En réponse à M. Asselin, M. Thériault a déclaré qu'il ne pouvait s'engager à parler au cours de l'après-midi. Finalement, un peu hésitant, il a accepté de prononcer immédiatement son discours, en disant qu'il regrettait qu'on ne lui ait pas accordé d'ajournement.

Ententes avec Ottawa

M. Thériault a commencé par dire qu'il a été élevé sur une terre, qu'il est fier de ses origines et qu'il conserve pour la classe agricole une dette de gratitude qui ne s'éteindra qu'à sa mort. Car, a-t-il dit, je dois à la classe agricole mon entrée dans la politique et mes nombreuses années comme membre de l'une ou l'autre Chambre. Nous sommes une race, ajoute M. Thériault, qui doit tout à l'agriculture.

Le représentant de Kennebec affirme, ensuite, que la classe agricole passe par une crise pénible. La viande ne se vend pas, dit-il, les pâturages ont souffert de la sécheresse, du moins en plusieurs régions, les prix payés pour le bois de pulpe ont diminué. Par dessus le marché, dit M. Thériault, les cultivateurs sont attirés vers les villes où les salaires ont considérablement augmenté. Ce déséquilibre entre les villes et les campagnes est attribuable à plusieurs causes, selon lui, mais surtout à la période de croissance que nous traversons.

M. Thériault affirme qu'il y a beaucoup à faire pour remédier à cet état de chose et que le crédit agricole ne suffira pas. Il préconise une entente entre la province et Ottawa pour l'épierrement et le drainage des terres à des conditions beaucoup moins onéreuses pour les cultivateurs, qui sont obligés, dit-il, de payer cher pour avoir les secours de béliers mécaniques. Il y aurait lieu, aussi, de réduire le coût de l'éducation qui est trop élevé dans les campagnes, au point que les cultivateurs ne peuvent solder le prix des études de ceux de leurs enfants qui ont des dispositions pour la vie professionnelle.

Pour aider les cultivateurs à produire plus et à meilleur compte, M. Thériault suggère encore une entente avec Ottawa pour obtenir les engrais chimiques à un prix moins élevé. Il est d'avis qu'il faut prendre tous les moyens pour empêcher les campagnes de s'anémier, car ce serait, alors, un désastre pour les Canadiens français.

Du projet de loi actuel, M. Thériault affirme qu'il n'améliorera pas la situation des cultivateurs. Sur 10 provinces, dit-il, il n'y en a que deux qui ont interdit la margarine: la nôtre et l'Ile du Prince-Edouard. Il est convaincu que même en engageant des centaines de détectives et de gardes, on ne pourra empêcher la margarine des autres provinces de parvenir au Québec. Il affirme, aussi, qu'une muraille de Chine entre notre province, les Etats-Unis et l'Ontario pour interdire l'entrée de la margarine ne ferait pas gagner un sou de plus aux cultivateurs.

M. Thériault ajoute, lui aussi, qu'on ne peut empêcher les ouvriers de se procurer un aliment qui se vend 40 sous la livre, comparativement à 60 ou 65 sous pour le beurre. Le bill ne protège pas le cultivateur ; ce n'est, en somme, qu'un cataplasme sur une jambe de bois, conclut le conseiller.

M. Renaud replique

M. Renaud réplique que la question de la margarine n'est pas nouvelle; on en parle depuis 1867. Pendant cinquante ans, la consommation de la margarine a été défendue, au pays, justement parce que le gouvernement voulait protéger l'industrie laitière. En 1948, la Cour suprême a décidé que l'importation de la margarine relevait des autorités fédérales, mais que la possession et la fabrication de ce produit étaient du ressort des provinces. S'il a été nécessaire de protéger l'industrie laitière pendant cinquante ans, les conditions ont-elles changé, aujourd'hui? Non, répond M. Renaud. Dans la province de Québec, en particulier, l'industrie laitière, qui est l'industrie de base de l'agriculture, a plus besoin de protection que jamais à cause de la concurrence d'un produit étranger.

M. Renaud affirme, aussi, que dans toutes les provinces où le commerce de la margarine est permis, la production et la consommation du beurre ont considérablement diminué. Dans le Québec, la diminution est substantiellement moins forte, justement parce que le gouvernement a établi un régime de prohibition contre la margarine. Et le conseiller conclut que cette mesure continue de s'imposer si l'on veut conserver à l'agriculture la place prédominante qui est sienne.

Les amendements au bill apportés par M. Asselin sont alors étudiés en comité plénier puis adoptés sur division. Le projet de loi lui-même est voté en 3e lecture.

La Gendarmerie royale manque de Cavaliers

Ottawa, 18 (Spéciale) La Gendarmerie royale du Canada a discontinué sa cavalcade musicale, célèbre dans le monde entier pour avoir été présentée devant les têtes couronnées d'Europe et devant les foules de New-York, au Madison Square Garden. La Gendarmerie royale n'a plus assez de cavaliers suffisamment entrainés pour continuer cette tradition. Cette décision fut rendue publique à la Chambre des Communes par le ministre de la Justice, M. Garson, qui répondait à M. Don Brown, libéral d'Essex-Est. Ce dernier avait dit que Windsor, Ontario, désirerait fort avoir la cavalcade musicale pour son centenaire en 1954.

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

★

No 794

Au lieu d'avoir recours à une image banale pour orner le mur de votre chambre, pourquoi ne pas reproduire en broderie le tableau célèbre de Léonard de Vinci, la dernière cène ? Vous accomplirez cette besogne avec joie et vous pouvez même la confier à votre fillette si elle manifeste des dispositions pour les travaux esthétiques.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timpres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Les Echos Mondains

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Echos Mondains coûtent $2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant. Les autres notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites.

Un congrès des électriciens

Rouyn (DNC) "Le gouvernement était fier d'avoir promulgué la loi de la Corporation des Maitres-Electriciens en 1950", a déclaré M. Guy Dallaire, député au provincial, lors du banquet, à l'occasion du congrès de la Corporation des Maitres-Electriciens, section du Nord-Ouest du Québec, tenu à l'hôtel Albert, récemment. Cette loi donne aux électriciens le même statut légal que le Barreau et le Collège des médecins. M. Dallaire a souligné aussi, dans son allocution, que la plus grande partie du pouvoir électrique avait ses sources dans le Nord-Ouest de la province.

On remarquait, à la table d'honneur: M. Lucien Tremblay, président provincial de la Corporation des Maitres-Electriciens, M. et Mme Guy Dallaire. S. H. le maire, M. Maurice Caouette, de Rouyn, M. Frédéric Hébert et Mme Hébert, de Noranda, M. Laurent Angers, secrétaire exécutif et Mme Angers, M. François Ricard, président de la section du Nord-Ouest québecois et Mme Ricard, ainsi que plusieurs autres officiers de la région et leurs épouses.

M. Maurice Caouette, maire de Rouyn, a souhaité la bienvenue aux convives et il leur a rappelé que la Corporation améliorait certaines classes de la société. Le banquet a été suivi d'un bal au salon Elisabeth. Les frais de la musique avaient été confiés à M. et Mme J. Dubreuil.

Ce congrès a duré deux jours. Au cours de la journée d'étude, on a entendu plusieurs conférences prononcées par M. Lucien Tremblay qui a traité des méthodes de réussite en affaires, et M. René Labelle qui a parlé des "Maitres-Electriciens en regard du Bureau des Examinateurs". Le lendemain, eut lieu l'assemblée générale des délégués de la région. On remarquait, parmi eux, plusieurs distributeurs dont des délégués de la Canadian Westinghouse qui présentèrent une pellicule en couleur au sujet de l'utilisation de l'énergie électrique.

Jos. Vaillancourt Inc.

356-360, RUE ST-JOSEPH
QUEBEC — TEL.: 2-2085

ont préparé pour vous de jolis et succulents

GATEAUX DE NOËL
et du
NOUVEL AN

Au milieu d'une table garnie pour un repas de famille, ces jolis gâteaux aux motifs des fêtes seront admirés . . . et dégustés par petits et grands. Donnez votre commande maintenant chez votre épicier pour livraison à la date désirée.

EXIGEZ LES BAS
Select

GARANTIS DE PREMIERE QUALITE En vente chez votre Epicier.
VOYAGEURS DEMANDES pour la ville et la banlieue seulement.
AGENCE ALPAK ENR.
TEL.: MU 3-7485

LE MERVEILLEUX "RASOIR SUISSE"

Pour un homme...
UN CADEAU PRATIQUE
9.95 Plus taxe
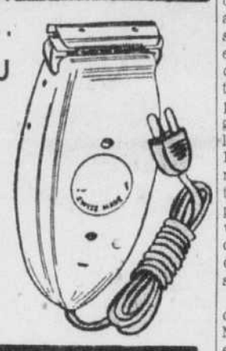
FORMAT REGULIER
Simple, solide, robuste. Pas d'entretien, ni de réparation!
RASE VITE ET BIEN
SI VOTRE MARCHAND NE L'A PAS, adressez-nous un mandat. Livraison gratuite, sauf pour c.o.d. 7-3939.
GARANTIE D'UN AN
Pièces de rechange et service assurés.
LES SPÉCIALITÉS D'IMPORTATION ENR.
34 ave de Longpré. Sainte-Foy, Québec (6)

Pour qui apprécient les belles choses...

"Bernina"
fine porcelaine d'os Anglaise par
ROYAL WORCESTER
Un bouquet différent fleuri au centre de chaque assiette de ce dessin inspiré . . . l'assiette à dîner porte une rose de Noël . . . la soucoupe à thé une marguerite . . . des fleurs de pommier ornent la charmante tasse à thé. En riche vert olive. Magnifiquement ouvrée à la main selon la tradition Royal Worcester sans rivale. Choisissez votre porcelaine par son nom . . . choisissez la fine porcelaine Royal Worcester . . . fait à Worcester, Angleterre depuis 1751.
RIOUX'S China Shop LIMITED
12 de la Fabrique téléphone: 2-1269
Place de l'Hôtel de ville

Nouveaux Desserts à la Douzaine!

Choisissez les confitures ou la gelée de votre préférence . . . des paillettes de noix . . . une grosse cerise rouge.
Combinez-les avec les Poudings Jell-O, nourrissants et riches!
Vous obtenez alors les plus attrayants desserts aux Poudings Jell-O, en un rien de temps. Toute la famille en raffolera! Sans compter qu'ils vous coûteront seulement 4¢ par portion. (Jell-O est une marque déposée, appartenant au Canada, à General Foods, Limited.)

Parfait Bijou au Caramel
Apprêtez le Pouding au Caramel Jell-O en suivant les instructions imprimées sur le paquet. Versez dans un bol et faites refroidir. Battez lentement à l'aide d'un batteur rotatif. Versez dans des verres à parfait, en les remplissant à demi. Ajoutez une couche de crème fouettée, une couche de gelée rouge, une autre couche de crème fouettée. Remplissez les verres avec le restant du pouding. Donne 4 à 5 portions.
POUDINGS JELL-O

Vanille, Chocolat, Caramel, Butterscotch
POUDINGS AU TAPIOCA JELL-O: Chocolat, Orange-Noix de Coco, Vanille
Vous Pouvez Apprêter les POUDINGS JELL-O De Façon Différente Chaque Fois!
JP-234F

. . . Donnez-lui un Certificat-Cadeau Biltmore
et il aura le chapeau le plus confortable au monde.

Une boîte-cadeau renferme son Certificat et un cendrier en forme de chapeau miniature.
Avec ce Certificat-Cadeau, il choisira, quand il le désirera, le Chapeau Biltmore qu'il préfère — en vente chez les marchands Biltmore d'un littoral à l'autre.
de $5.00 à $50.00

Lingerie GRATIS!
CADEAUX DES FÊTES
A partir du lundi 14 décembre durant la période des fêtes, nous donnons gratuitement pour chaque achat de $5 et plus une EAU DE COLOGNE importée de marque réputée.

Mesdames.. Mesdemoiselles..
Afin de parfaire votre élégance durant les fêtes, mesdames, nous suggérons dans nos rayons de lingerie de faire votre choix. La multiplicité des articles est considérable, de plus, ce ne sont que des nouveautés obéissant aux dernières exigences de la mode hivernale. Marques des plus en vogue.

Heureux choix de....
BRASSIERES – BANDEAUX – BAS – CORSETS
GAINES – SOUTIEN-GORGE – GANTS – ETC...
DU CHIC ... DE L'ORIGINALITE ... DU CONFORT ... DE L'ELEGANCE ... DE LA NOUVEAUTE ...
Geneviève Morel
CORSETIERE EXPERTE
273½, RUE ST-JOSEPH —:— QUEBEC TELEPHONE: 2-3590

NOTRE MAGASIN SERA OUVERT JUSQU'A 9.30 HRS. CE SOIR ET LES SOIRS SUIVANTS:
Samedi le 19, Lundi le 21, Mardi le 22, ainsi que Mercredi le 23 décembre

EPARGNEZ EN ACHETANT CHEZ...

Mozart LIMITEE

Collection choisie... ...de ROBES

PARMI LES PLUS RAVISSANTES

Pour les petites et grandes occasions vous voudrez avoir la plus chic toilette possible. Notre salon pour dames regorge de robes magnifiques que vous porterez avec élégance et distinction dans vos réunions des Fêtes

$15.95

Aussi autres robes de grande toilette, prix variant de ..... $9.95 à $24.95

SALON DES DAMES
3ième PLANCHER

Modèles une ou deux pièces, Genre "Cocktail" à épaules dégagées, avec écharpes ou boléros. Autres modèles, manches courtes, trois-quarts ou longues. Collets "Peter Pan" ou mandarin. Jupes larges ou étroites. Jolies garnitures de velours ou pierreries. Riches nuances de toutes dernières nouveautés.

Matériels en vogue cette saison: Taffetas irridescent, uni ou rayé; bengaline; soie; cordée "Ottoman"; crêpe ticatina ou fripé; nylon; satin broché ou rayé. Tailles juniors: 9 à 17. Demoiselles: 10 à 20 ainsi que 38 à 44. Venez dès aujourd'hui, mesdames, et faites votre choix.

PAYEZ AUSSI PEU QUE... **$1.** PAR SEMAINE

AUCUN DEPOT
LIVRAISON IMMEDIATE

DONNEZ-LUI...

une blouse A NOEL!

Jolies blouses en crêpe ou nylon. Riches garnitures de dentelles ou broderie faite à la main. Styles: manches courtes, trois-quarts ou longues. Encolures en V ou collet "Peter-Pan". Couleurs et grandeurs assorties.

DEPUIS:

$3.95

Pyjamas D'INTERIEUR

Magnifiques pyjamas, genre chinois. L'ensemble comprend 3 pièces. Teintes de rouge, royal, turquoise, noir. Grandeurs: 10 à 20. Un merveilleux cadeau à donner à l'occasion des Fêtes.

$19.95

GRAND CHOIX DE

Jupes de saison

Modèles tels qu'illustré et autres. Matériels de gabardine, alpine ou lainage tissé à la main. Teintes hivernales: noir, gris fusain, vert, gris moyen et brun. Grandeurs: 10 à 20.

DEPUIS:

$7.95

CHAUDS VETEMENTS POUR LE SKI

OU TOUT AUTRE SPORT D'HIVER

Jolis Costumes de Ski

Costumes 3 pièces, épatants pour le ski, comprenant: culotte, jaquette et casquette. Qualité de gabardine. Quelques-uns doublés en flanelle. Teintes de gris, rouille, vert, brun, violet ou marine. Modèles unis ou avec garnitures. Grandeurs: 12 à 20.

DEPUIS:

$19.95

Belles Jaquettes-sport

Matériel: toile de parachute, lavable. Modèles selon l'illustration. Doublure de flanelle. Couleurs: gris, rouge, vert foncé, marine. Grandeurs: 12 à 20.

DEPUIS:

$11.95

AUCUN DEPOT

$1. PAR SEMAINE

Pantalons DE SKI

Qualité de gabardine doublés ou non. Couleurs: vert, gris, brun, marine. Grandeurs: 12 à 20.

DEPUIS:

$8.95

COMMANDEZ PAR LA POSTE

Inclure taxe provinciale requise. Livraison gratuite.

REALISEZ DE GRANDES ECONOMIES EN ACHETANT VOTRE NOUVELLE FOURRURE

PAYEZ AUSSI PEU QUE... **$2.** PAR SEMAINE

Styles ultra-élégants, ultra-nouveaux, coupe raffinée. Manteaux amples, à 4 godets. Manches à pagodes larges. Belle doublure de satin.

EPARGNEZ: $75.

EN ACHETANT VOTRE NOUVELLE FOURRURE!

MOUTON DE PERSE NOIR
(côtés)

SEAL AUSTRALIEN BRUN
OU 2 TONS (imitation de castor) (lapin teint)

GRAND SPECIAL A... **$159.**

RAT MUSQUE DU NORD
(teint vison ou martre d'Alaska)

MOUTON DE PERSE NOIR

GRAND SPECIAL A... **$249.**

VOYEZ NOS AUTRES SPECIAUX EN FOURRURES

MOZART 310 ST-JOSEPH

Le courrier de Pascale France

QUI VOUS LIT TOUJOURS.— Si vous avez, comme vous le dites, soigneusement calfeutré vos fenêtres doubles, je m'étonne qu'elles s'embuent aussi facilement et rapidement, car normalement, si les joints et interstices sont hermétiquement bouchés, l'air froid n'ayant aucune chance de venir en contact avec l'air chaud, il est impossible au frimas de se former. Vérifiez donc soigneusement vos fenêres afin de vous rendre compte si vraiment le calfeutrage est rigoureusement fait. C'est le seul conseil que je peux vous donner.

UN AMI.—Le 27 juillet 1939 était un jeudi.

MERCI.— Paul signifie de petite taille, Réal, royal, Roger, tireur, Raymond, sage protecteur, Jean, gracieux, Félix, joyeux.

JACQUELINE.— Vous auriez dû me préciser de quelle couleur vous voulez teindre vos cheveux qui sont actuellement châtains. Dans n'importe quelle pharmacie ou grand magasin, au comptoir des cosmétiques, une experte en beauté vous conseillera sur le produit le plus sûr et sur la teinte susceptible de vous donner satisfaction. Il y a des marques excellentes sur le marché, mais je ne vous cache pas qu'une fois que vous aurez modifié la nuance de votre chevelure, vous devrez lui donner beaucoup de soins et recourir fréquemment aux "retouches" pour masquer la ligne de séparation divisant la couleur naturelle et la couleur artificiellement acquise par la teinture.

MADAME DE CLOVA. — Pour voyager, j'aime beaucoup le costume, et vous seriez sans doute plus dans la note avec ce genre de vêtement qu'avec une robe en bouclé, surtout à la fin d'avril. Le tailleur beige serait de bon goût, mais je crains que vous vous lassiez vite du petit manteau rouge dont vous songez à le compléter ; le brun ou le marine ferait un ensemble plus conservateur.

2—Votre orthographe est parfaite; félicitations. Et voici, au sujet de votre épiderme, vous souffrez sans doute de séborrhée et l'on conseille dans ces cas un nettoyage à l'eau chaude (sans exagération) et au savon de qualité, à base de camphre, de borate ou de soufre. Faites une mousse très abondante avec l'eau et le savon et massez le visage avec vos doigts ; brossez-le ensuite avec une petite brosse douce. Le rinçage doit être parfait. Employez une poudre sèche. Pour que cette séborrhée disparaisse, il vous faut éviter les corps gras, pain, charcuterie, épices, alcool et faire des sports et des exercices physiques avec modération. Servez-vous aussi de temps à autre pour vous démaquiller d'une lotion astringente de qualité qui a pour effet de refermer les pores de la peau ; vous l'employez après la crème nettoyeuse.

J'AIME MON HOMME. — C'est évidemment parce que vous êtes trop grasse que votre ventre est si disgracieux, et à moins de vous astreindre à un régime afin de perdre quelques livres, il est bien chimérique d'espérer avoir une taille parfaite. Je puis cependant vous suggérer de renoncer à la simple gaine qui ne fait qu'accentuer les rondeurs ou bourrelets trop prononcés, et de vous acheter un corset à baleines et de qualité. Si vous ajoutez à cela un bon soutien-gorge long qui viendra rejoindre votre corset, votre apparence s'améliorera sûrement. Mais je vous répète que c'est encore en perdant du poids, il vous faudrait maigrir d'une quinzaine de livres pour être normale, que vous aurez le plus de chance de recouvrer un peu d'élégance, surtout que vous n'êtes pas très grande.

Pascale France

LE BRIDGE CONTRAT

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge : Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec.

1850 B-787

A prévenir

Avant de déclencher une attaque il faut envisager la contre-attaque de l'adversaire. Si la contre-attaque peut être plus violente que votre propre attaque, les efforts doivent plutôt tenter à la prévenir ou à en diminuer les effets.

La main suivante se présenta au cours du tournoi "Martel" qui eut lieu le mois dernier à l'Union Commerciale de Québec. M. Réal Olivier, en Sud, tout en supportant l'attaque des adversaires, sut profiter du fait que ses adversaires n'avaient fait aucun effort afin de rompre les communications entre les mains Nord-Sud.

Donneur: Ouest
Nord-Sud vulnérables

	♠ A 9 3 ♥ 4 2 ♦ 5 4 ♣ A R V 8 7 3	
♠ D 7 4 ♥ A 10 8 3 ♦ A 10 ♣ D 10 4 2	N. O. E. S.	♠ V 10 8 2 ♥ R 9 5 ♦ 9 8 7 6 ♣ 6 5
	♠ R 6 5 ♥ D V 7 6 ♦ R D V 5 2 ♣ 9	

Ouest	Nord	Est	Sud
1-♣	passe(1)	1-S-A(2)	2-♦
passe	3-♣	passe	3-S-A
passe	passe	passe	

(1) Comme l'enchère 1-trèfle est très souvent utilisée comme ouverture d'approche, même lorsque cette suite ne compte que trois cartes, afin de ne pas se laisser baillonner par cette enchère, bien des joueurs ne considèrent plus l'annonce de 2-trèfles comme étant un appel mais bien une simple enchère défensive.

(2) La crainte que les trèfles de son partenaire ne constituent une véritable suite incite Est à participer aux enchères.

Entame: trois de coeur

Est fait la première levée de son roi de coeur et en retourne le neuf, ce qui fait sortir le valet et l'as. Alors que Ouest revient avec le dix de coeur, le Mort écarte le trois de trèfle et le déclarant prend la levée de sa dame de coeur. Comme le déclarant ne peut réaliser neuf levées sans le recours aux carreaux, il en joue le roi que Ouest prend de son as. L'adversaire encaisse son huit de coeur, et alors que le Mort écarte le trois de pique, Est abandonne un trèfle.

Jugeant que pour la protection de sa dame de trèfle, il devra abandonner à son partenaire la garde des piques, Ouest change à la dame de pique qui est prise par l'as du Mort. Le déclarant appelle le cinq de carreau vers son valet et les jeux présentent le tableau suivant:

	♠ 9 ♥ — ♦ — ♣ A R V 8 7	
♠ 7 4 ♥ — ♦ — ♣ D 10 4 2	N. O. E. S.	♠ V 10 8 ♥ — ♦ 9 8 ♣ 6
	♠ R 6 ♥ — ♦ D 5 2 ♣ 9	

Alors que Sud joue sa dame de carreau, Ouest doit abandonner le quatre de pique et Nord écarte le sept de trèfle. Le neuf de trèfle est joué vers le valet. Comme le mort encaisse son as de trèfle, sans inconvénient Est écarte le huit de pique et le déclarant un petit carreau. Le jeu du roi de trèfle coince Est. Si ce joueur abandonne un pique, Sud obtiendra les trois dernières levées par le roi et le six de pique et la dame de carreau. Si de pique et la dame de carreau. Si Est préfère écarter l'un de ses carreaux, Sud abandonnant le six de pique gagnera les trois dernières levées par le roi de pique et ses deux carreaux..

Si M. Olivier a brillamment développé les possibilités des mains N-S, un meilleur jeu de la défense aurait enmpêché la réalisation du contrat. Après avoir obtenu la première levée par son roi de coeur, Est devait abandonner l'attaque à cette suite et prévenir la contre-attaque du déclarant. Il était évident que la suite de coeur de Ouest ne pouvait compter plus de quatre cartes. Comme il avait été impossible à Ouest d'attaquer d'un honneur, la défense ne pouvait espérer plus de trois levées de coeur. Les trèfles du Mort étaient une sérieuse menace et Est devait s'efforcer d'affaiblir les communications entre les mains N-S, et dans ce but s'attaquer aur piques, par le valet, dès la deuxième levée. Ainsi le déclarant aurait perdu le contrôle des piques avant que les suites carreau et trèfle soient affranchies et toujours la défense aurait pu réaliser un minimum de cinq levées.

Ancien communiste au service de Mgr Bernard Cushing

Lawrence, Mass., (NC) S. Exc. Mgr Cushing a rendu publics des plans destinés à la formation d'une série de cellules anticommunistes qui s'établira dans l'archidiocèse de Boston. Ce noyautage se fera sous la direction de M. Louis Budenz, ancien rédacteur communiste, actuellement professeur d'économie politique à l'université Fordham.

Mgr Cushing a proposé un mouvement d'envergure dirigé par des professionnels et des hommes d'affaires. Il désire que M. Budenz enseigne aux dirigeants des collectivités les méthodes et les pratiques communistes, pour que ces chefs puissent les déceler et les combattre.

Ancien rédacteur en chef du Daily Worker, journal communiste, M. Budenz a été ramené à la foi par S. Exc. Mgr Fulton J. Sheen, archevêque de New-York, il y a plusieurs années.

Mgr Cushing a déclaré que M. Budenz "est particulièrement qualifié pour familiariser ces hommes avec les programmes subtils du communisme, pour qu'à leur tour ils portent le message de l'anticommunisme aux diverses collectivités environnantes, dans le dessein d'endiguer le flot communiste. (C.C.C.)

Ouverture en mars du métro de Toronto

Toronto, (PC) — Une délégation de Cleveland a visité hier le métro de Toronto, qui doit s'ouvrir le 30 mars prochain. Le mois dernier, les électeurs de Cleveland ont voté $35,000,000 pour la construction d'un métro.

Léger rhume de M. St-Laurent

Ottawa, (PC) — Le premier ministre M. St-Laurent souffre d'un léger rhume provoqué par les injections nécessaires pour entreprendre prochainement son voyage en Europe et en Extrême-Orient.

La voix de M. St-Laurent était enrhumée aux Communes mercredi au cours du débat en marge du projet de loi gouvermental visant à resserrer les lois canadiennes contre le dumping. Le premier ministre n'a pu assister à une réception offerte par l'hon. René Beaudoin, président des Communes, pour les députés et les sénateurs ainsi que leurs épouses.

Une porte-parole du bureau du premier ministre a dit que M. St-Laurent ne souffre que d'un léger rhume. Il occupait son fauteuil à la séance du soir des Communes.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

La Sûreté provinciale et la police de Montréal blâmées par deux juges

Montréal, 17 (PC) Deux juges montréalais s'en sont pris à la Sûreté provinciale et à la police municipale hier pour l'usage irraisonné qu'elles font de leurs pistolets de même que pour la rudesse qu'elles manifestent en effectuant des arrestations.

Le juge Irénée Lagarde a dit à la police qu'elle doit exercer la plus grande prudence en arrêtant des suspects. Le juge a fait cette déclaration en entendant la cause de Jean-Guy Dubois, âgé de 27 ans, abattu alors qu'il a résisté aux policiers qui l'arrêtaient dans l'île Perrot l'été dernier.

"L'usage injustifié des pistolets peut conduire les policiers à répondre à des accusations d'homicide involontaire," a dit le juge.

D'autre part, en Cour supérieure, l'hon. juge J.-O. Boulanger a critiqué l'agent montréalais J. Chaput pour avoir fait preuve de "rudesse" dans le cas d'Adrien Goyette qui a eu la machoire fracturée au cours d'une bagarre survenue dans une boite de nuit.

Le juge a dit que le policier a perdu la tête et s'est lancé dans la bataille. Il n'y a aucune excuse pour un tel abus de la force, a-t-il ajouté.

Goyette s'est vu accorder la somme de $1,500 en dédommagements dans une poursuite qu'il avait intentée contre la ville et l'agent de police.

Mort du révérend Dr G.-A. Sisco

Toronto (PC) — Le révérend Dr Gordon Alfred Sisco, secrétaire du Conseil général de l'Eglise unie du Canada depuis 1936, est mort hier matin à l'hôpital. Il était âgé de 62 ans.

Les "Combines" charitables

New-York, 17 (PA) Les Anciens Combattants américains infirmes se servant de noms ronflants comme ceux d'Eisenhower et de Truman sans autorisation ont recuilli la somme de $21,000,000 en trois nas et pas un cent n'a été accordé pour aider individuellement les anciens combattants. Voilà ce qu'un comité d'enquête s'est fait dire hier. Plus de 68 p.c. servent aux "dépenses" de l'organisation.

Un personnage officiel a dit dans son témoignage que le but de l'organisme est de conseiller et de renseigner les anciens combattants.

La Commission conjointe de l'Etat, qui enquête sur les "combines" charitables afin de proposer un projet de loi visant à freiner les campagnes de souscriptions pour fins de charité, a également entendu la défense de l'organisme des Anciens Combattants américains infirmes au sujet de ses agissements dans le domaine de la perception des souscriptions.

Un porte-parole a dit que des personnalités telles que le président Eisenhower et l'ancien président Truman ont déjà fait des déclarations que l'organisme leur a prêtés dans des écrits lors de campagnes de souscriptions.

Clés de compteurs de stationnement volées

Syracuse, N.-Y., 17. (PA) La police est actuellement confrontée avec le problème créé par un cambrioleur qui veut apparemment s'assurer un revenu régulier. Ce dernier a pénétré par effraction dans l'atelier du bureau de la circulation et y a notamment volé deux trousseaux de clés permettant d'ouvrir chacun des 2,400 compteurs de stationnement de la ville. La police estime que chacun de ces compteurs peut rapporter un dollar par jour, dans les rues les plus achalandées. Un ingénieur du département de la circulation a fait savoir que les serrures des compteurs ne seront pas changées parce qu'il en coûterait $1.50 l'unité pour en avoir de nouvelles. Mais tous les hommes de police ont reçu instruction d'avoir l'oeil ouvert sur les compteurs de stationnement.

LE COURRIER

Le Courrier étant un service gratuit que le "Soleil" offre "par écrit" à ses lecteurs et lectrices, ceux-ci sont priés de prendre note qu'il est contraire aux règlements d'appeler la directrice au téléphone. Il est donc tout à fait inutile de vouloir relancer Pascal France à son bureau, ou chez elle, en fin de semaine et à l'heure des repas, les réponses aux demandes qui lui sont adressées paraissent chaque jour dans le courrier quotidien et chaque samedi dans les deux pages du supplément réservées à cette fin. Lecteurs et lectrices voudront bien tenir compte de cet avis.

La Direction.

A portée de vos yeux... l'univers en relief !

VIEW-MASTER®

HISTOIRES ILLUSTREES EN COULEURS NATURELLES ET EN RELIEF

STEREOSCOPE VIEW-MASTER $295

DISQUES SEULEMENT 50¢ CHACUN

Prenez vos propres photos en couleurs et en relief avec la sensationnelle et nouvelle caméra Personal 3-D VIEW-MASTER. Consultez aujourd'hui le détaillant VIEW-MASTER!

AU-DELÀ DE 400 DISQUES FASCINANTS

C'est tout un univers d'agrément que les disques VIEW-MASTER offrent à toute la famille. Vous pressez le déclic du stéréoscope et les scènes ravissantes se présentent à vos yeux dans toute la splendeur de leur relief et de leurs couleurs. Chaque spectacle donne l'impression que vous en êtes vraiment le témoin. Vous croyez visiter Londres, Paris, Honolulu. L'histoire et les contes s'animent en un réalisme prenant. Chaque disque Kodachrome présente 7 images superbes et constitue un cadeau éducatif et amusant qui est une source d'agrément durant toute l'année!

[A] Alice au Pays des Merveilles
[B] Cowboys
[C] La Tour penchée de Pise
[D] Le Couronnement (3 disques)
[E] Animaux sauvages
[F] La statue de la Liberté, New York
[G] Au cirque
[H] L'Egypte
[I] Geisha, à Tokyo
[J] Les aventures sous-marines de Sam Sawyer
[K] Rodolphe, le petit renne au nez rouge
[L] Le Parlement, Ottawa
[M] Le Président Eisenhower
[N] La Tour Eiffel, Paris
[O] Danseuse hawaïenne
[P] Contes de ma Mère l'Oye
[Q] Esquimaux
[R] Le Taj Mahal, Inde

DANS LES PRINCIPAUX MAGASINS DE PHOTOGRAPHIE, DE CADEAUX, GRANDS MAGASINS ET PHARMACIES

Lapinot..
ET AUTRES BANDES COMIQUES
LES PHARMACIES SOUCY
85 rue Cartier — 90 de la Couronne
QUEBEC
BUGS BUNNY WARNER BROS. ©CARTOONS, INC.
PLUS DE 400 DISQUES VIEWMASTER EN RELIEF

"VOUS ME VERREZ BIENTÔT SI LE Loup LE PERMET"
LE PETIT CHAPERON ROUGE
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE
Rayon de la photographie
Québec — 4-8481
PLUS DE 400 DISQUES VIEWMASTER EN RELIEF

Films de Cowboys
LA LIBRAIRIE CANADIENNE ENR.
397-399 de la Canardière
QUEBEC
PLUS DE 400 DISQUES VIEWMASTER EN RELIEF

Voyez BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS
PHARMACIE MARTEL
175 rue Racine
LORETTEVILLE
PLUS DE 400 DISQUES VIEWMASTER EN RELIEF

Le premier Noël
W. BRUNET & CIE Ltée
70 de la Chapelle
QUEBEC — 5-8141
PLUS DE 400 DISQUES VIEWMASTER EN RELIEF

nous vous attendons chez
Pharmacie E. MARTEL
72 côte du Passage
LEVIS — TE 7-4494
TOM & JERRY © LOEW'S, INC.
PLUS DE 400 DISQUES VIEWMASTER EN RELIEF

BON GÉNIE
conduisez-moi chez
J.-E. LIVERNOIS LIMITEE
19 rue Buade
QUEBEC
PLUS DE 400 DISQUES VIEWMASTER EN RELIEF

Je serai chez
MAURICE POLLACK LIMITEE
Rayon des caméras
QUEBEC — 4-4661
RODOLPHE
PLUS DE 400 DISQUES VIEWMASTER EN RELIEF

Demandez un VIEW-MASTER pour Noël
HENRI LECLERC PHOTO
61, 103e rue Ville Montmorency
Tél.: MO 3-3269
PLUS DE 400 DISQUES VIEWMASTER EN RELIEF

voyez le COURONNEMENT
PHARMACIE GEORGES LACHANCE
880 chemin Ste-Foy
QUEBEC — 7-4282
PLUS DE 400 DISQUES VIEWMASTER EN RELIEF

DES JOUETS POUR LES ENFANTS DES MINEURS EN GREVE: Les enfants des grévistes des mines d'or du nord de l'Ontario ne seront pas privés de jouets, à Noël, en dépit du fait que la plupart des mineurs n'ont pas d'argent à dépenser pour les cadeaux des Fêtes. Les mineurs eux-mêmes réparent actuellement des centaines de jouets de toutes sortes, assez pour en distribuer à chacun des 3,000 enfants des prévistes. Les méthodes de réparations rappellent un peu celles qu'emploient les grandes usines pour la production en masse. On voit ci-dessus de nombreux chevaux de bois prêts à faire des heureux. On voit ci-dessus. Trois jeunes filles et MM. VICTOR NORKUM, à gauche, et AL. BRUNET, dont le travail consiste à faire la dernière inspection des jouets avant la livraison. (Central Press)

—Les rescapés attendus

(Suite de la 1ère page)

ciété de construction CMMK qui a entrepris la construction du chemin de fer qui relie cette ville de la côte nord à la région minière de l'Ungava.

LES RECHERCHES

Les hommes sont apparus dans une région que les avions n'avaient pas encore fouillée mais ils devaient y entreprendre des recherches dès aujourd'hui.

Quelque 30 appareils ont participé quotidiennement aux recherches pour retracer l'appareil Anson disparu.

L'appareil ramenait les cinq travailleurs en construction de la forêt. Depuis la disparition de l'appareil il a été impossible d'établir aucune communication radiophonique.

M. Charles Hoyt, gérant de la compagnie de transport Hollinger-Ungava, qui a dirigé les recherches pendant 12 jours, a dit qu'aucun des hommes ne requiert de soins médicaux.

"Ils sont tous bien portants", a-t-il dit.

Le lac Manouane est à environ 100 milles au sud-ouest du lac Emmanuel où sept hommes ont été recueillis de façon dramatique le 2 octobre après être disparus pendant 39 jours. L'appareil de ces hommes avait dû se poser sur le lac quand il a manqué d'essence.

On ne connait pas encore la distance que Stapley et ses passagers ont eu à franchir, mais ils sont arrivés au poste météorologique à 2 heures p.m.

Le sans-filiste du ministère des Transports a immédiatement alerté Sept-Iles.

M. Hoyt a dit que les communications radiophoniques avec le lac Manouane étaient suspendues pour la nuit et qu'il n'y aurait pas de nouveaux renseignements avant le début de la journée.

M. Hoyt a dit qu'on ne connait pas encore le sort de l'appareil Anson.

Ces hommes, a-t-il dit, sont expérimentés "et ils ont certainement pu se tirer d'affaire".

Ils seront ramenés ici par avion et placés à bord d'un autre appareil pour se rendre à Toronto.

Des appareils munis de skis se poseront sur la surface gelée du lac Manouane pour recueillir les hommes.

Saisie à Montréal

Montréal, 18. (PC). L'escouade de la moralité de la police municipale a effectué un raid hier dans une maison du centre de la ville, et a saisi une quantité considérable de billets pour le "racket" des chiffres.

Elle n'a toutefois opéré aucune arrestation.

Ce mode de pari, qui semble s'implanter depuis quelques semaines à Montréal, consiste à gager sur l'ensemble des recettes d'une journée à tel ou tel champ de courses et non sur une course en particulier. Il connait beaucoup de succès aux Etats-Unis et en Europe.

Promesse faite par Mme Tchiang

Taipeh, Formose, 18. (PA) Mme Tchiang Kai-Chek a lu à la radio jeudi soir un message à l'adresse des 14,600 prisonniers chinois à Pan-Mun-Jom, disant: "Je vous reverrai à Taiwan (Formose)". Mme Tchiang a dit aux prisonniers qui refusent d'être rapatriés en Chine communiste: "Le jour de votre libération ne tardera pas de beaucoup plus qu'un mois". Selon les termes de l'armistice, les prisonniers doivent être libérés le 22 janvier.

POUR DAMES—LA MONTRE

CHEZ VOTRE BIJOUTIER

Des milliers de mamans acclament PERTUSSIN pour la toux croupale due au rhume

La formule PERTUSSIN agit intérieurement. Elle aide à soulager la toux due au rhume en dégageant le phlegme adhérent. PERTUSSIN est un produit si sûr et efficace que des milliers l'ont recommandé.

AGEE DE 120 ANS : Cette Péruvienne que l'on dit âgée de 120 ans a été découverte dans le village de Huayllachocha, au Pérou, par le R. Père Robert E. Kearns, d'une mission Maryknoll. Elle n'a pas de certificat de baptême mais l'un de ces concitoyens, lui-même âgé de 110 ans, en possède un où le nom de la vieille femme parait comme ayant été marraine. Madame Chamb compte plus de 20 enfants, dont deux jumelles âgées de 70 ans. (Central Press)

En Corée

Pan-Mun-Jom, 18 — (PA) — Le principal officier neutre en Corée a laissé entendre aujourd'hui que les prisonniers réfractaires auront peut-être une dernière chance de changer d'idée même après la période des explications.

Entre-temps, on croit que les explicateurs alliés n'auront pas le temps d'interroger les 23 Occidentaux (22 Américains et un Britannique) avant l'expiration du délai, à minuit, mercredi prochain.

Les officiers des Nations unies étudient aujourd'hui les moyens de communiquer avec quatre Américains et 20 Sud-Coréens qui désireraient abandonner le communisme, mais qui craignent des représailles de pro-communistes dans le camp de la zone neutre. Leurs dispositions ont été rapportées par un Sud-Coréen qui s'est enfui du camp.

Privilège spécial

Vancouver (PC) Une jeune femme de 25 ans, mère de trois enfants, accusée de meurtre, a été libérée de la prison-ferme Oakalla, hier, pour passer la fête de Noël avec son mari et ses enfants.

Mme Alberta Brown a été libérée sous un cautionnement spécial de $5,000 par le juge J.M. Coady, de la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

Elle avait été accusée de meurtre samedi dernier après qu'Ollie Johnston, un employé de télégraphe âgé de 45 ans, eut été abattu en face de la maison de Mme Brown, à Mission, C.-B., 45 milles à l'est de Vancouver.

—4e tour de scrutin

(Suite de la 1ère page)

la cour du palais de Versailles, ancienne demeure de rois français.

Au premier tour de scrutin, les votes furent répartis de façon indécisive parmi 14 candidats. Au deuxième tour, alors que le champ était réduit à quatre hommes, le premier ministre Joseph Laniel, riche industriel, venait au deuxième rang; Yvon Delbos, ancien ministre radical-socialiste des affaires étrangères avant la guerre, était troisième et le ministre des Affaires étrangères Georges Bidault, du Mouvement Republicain Populaire (catholique), quatrième.

Voici la position des quatre premiers candidats par scrutin:

	1er scrutin	2e scrutin
Naegelen	160	299
Laniel	155	276
Delbos	129	185
Bidault	131	143

Ces quatre candidats étaient les seuls mentionnés sur le deuxième bulletin, mais les Parlementaires ont toutefois accordé des votes dispersés à d'autres, dont deux au président actuel, M. Vincent Auriol, un socialiste, et six au général Charles de Gaulle.

Les communistes ont accordé leurs votes à Naegelen au deuxième tour parce que, disent-ils, "il a exprimé son opposition à l'armée européenne."

(L'agence Reuters, citant des observateurs, dit que la popularité manifestée par Laniel aux deux premiers tours le laisse grandement favori pour remporter la victoire à la reprise du vote aujourd'hui. Ces observateurs fondent leur raisonnement sur le fait que Laniel et Bidault ont obtenu leur appui des partis du centre et de l'aile droite et qu'advenant le retrait de Bidault de la course, ses partisans accorderaient leur appui à Laniel.)

—Enquête préliminaire

(Suite de la 1ère page)

Mlle Carrier se sont séparées en arrivant à Québec. Elle prit l'ascenseur pour se rendre à la Terrasse, mais Mlle Carrier resta à la basse-ville.

Le corps de la victime fut trouvé par un écolier dans un fossé le long d'une route rurale à 12 milles au nord-est de Morrisburg, ville située en bordure du St-Laurent à 45 milles au sud d'Ottawa. Elle avait été poignardée à cinq reprises.

Balcombe, qui était alors en congé de trois semaines, fut arrêté trois jours plus tard.

La salle d'audience, au deuxième étage d'une ancienne école publique, était bondée à la séance d'hier. Quatorze reporters et quatre photographes étaient présents.

Balcombe, calme, était assis dans la première rangée près de la mère, de trois soeurs et trois frères de la victime. La famille Carrier était accompagnée du lt-col. Gordon Ross, commandant de l'unité de l'armée de réserve à laquelle appartenait Mlle Carrier à Québec et qui a joué un grand rôle dans l'identification de la victime après la découverte du corps.

Balcombe portait un uniforme de campagne de l'armée et l'étoile de sous-lieutenant sur l'épaulette, ainsi que les insignes de son régiment. Il se tint à l'attention pendant la lecture de l'accusation et n'enregistra aucun plaidoyer.

On prévoit que la Couronne interrogera vingt-cinq témoins.

A l'ouverture de l'enquête, l'avocat de la défense, Me G.-M.-P. Kelly, demanda au juge F.-M. Cass d'exclure les représentants de la presse et le public de la salle. Le juge refusa parce qu'il n'y avait pas de raison suffisante.

Le frère de la victime, Georges Carrier, dit qu'il vit sa soeur vivante pour la dernière fois à la maison le 14 octobre, un mercredi. Il a raconté être venu à Morrisburg avec deux de ses frères le 18 octobre pour identifier le corps de sa soeur.

Il dit n'avoir jamais vu Balcombe antérieurement, car il travaillait chaque fois que Balcombe vint chez les Carrier. Il a déclaré que sa soeur n'était pas fiancée.

Thérèse Carrier a dit avoir vu Balcombe "souvent" à la demeure de ses parents. Elle croit que Balcombe et Marie-Annie se sont rencontrés la première fois en janvier dernier à Shawinigan-Falls et sont sortis ensemble cinq ou six fois par la suite.

Le procureur de la Couronne, Me Milligan, l'interrogea au sujet d'une visite faite par Balcombe en février dernier à la demeure des Carrier. Ce soir là, dit-elle, sa soeur lui montra une bague avec une "pierre blanche taillée" que Marie-Annie portait parfois à l'annulaire.

—Hall et la femme Heady

(Suite de la 1ère page)

Hall à un des gardes. "Je me proposais de cacher cet argent pour cinq, ou même dix ans si nécessaire, avant de me mettre à faire la vie facile", aurait ajouté Hall. "Si j'avais eu une chance, on ne m'aurait jamais pris en vie; mais les policiers m'ont fait asseoir dans une chaise et ils ont réussi à me séparer de mon revolver", aurait-il déclaré. La même source d'information a rapporté que Hall l'avait mis au courant de ses plans d'assassiner Mme Heady parce qu'elle se préparait à le trahir.

Dietrich a cependant déclaré que Hall n'a jamais fait de telles déclarations. Il a de plus manifesté son désir de voir Mme Heady avant de mourir.

Hier après-midi, Hall et Mme Heady se sont vus durant une demi-heure. Hall était assis sur son grabat, dans sa cellule, et Mme Heady était assise en face de lui, de l'autre côté d'un grillage. Ils ont décidé de prendre du poulet rôti pour leur dernier repas.

Dietrich a déclaré que Hall, qui a dissipé une fortune de $200,000 en quatre ans, lui a confié qu'il ne serait pas où il en était si seulement il avait su ce que la religion pouvait lui apporter.

Avant son exécution, il a lu le volume de Mgr Fulton Sheen, un évêque catholique, intitulé "The World's First Love" — "Le premier amour du monde". Il avait lu la moitié du volume lorsqu'on l'a remis à Mme Heady.

Cadeau Idéal à donner ou à recevoir...

BRADING

dans un Carton de Noël!

Une douzaine de bière Brading dans des bouteilles non-retournables... présentées dans un Carton de Noël.

LA BIÈRE MODERNE À LA *saveur parfaite*

MOZART 310 312 ST-JOSEPH

VENTE DE MEUBLES

NOTRE MAGASIN SERA OUVERT JUSQU'A 9 H. 30 P.M. CE SOIR ET DEMAIN SOIR, AINSI QUE LUNDI, le 21, MARDI, le 22, MERCREDI, le 23 DECEMBRE

UNE OCCASION DE VOUS LES PROCURER. À BON COMPTE, JUSTE AVANT NOËL !

"DAVENPORT"

Solide construction doubles ressorts. Se transforme rapidement en lit. Couverture en reps métallique ou à dessins floraux.

RÉG. JUS. $79. EN VENTE A **$59.00**

payez aussi peu que . **$1. PAR SEMAINE**

COFFRES EN CEDRE "Red Seal"

Voyez le choix magnifique que nous avons à vous offrir parmi les plus beaux coffres en cèdre, fabriqués par une manufacture reconnue. Fini plaqué noyer. Police d'assurance gratuite.

GRAND SPÉCIAL À **$49.95**

payez aussi peu que . . . **$1. PAR SEMAINE**

AUCUN DEPOT

LIVRAISON IMMEDIATE DE TOUS VOS ACHATS

MOBILIERS DE CHESTERFIELD

Construction solide et impeccable. Belle et durable couverture en frise. Choix de couleurs. Ce mobilier comprend un chesterfield et deux fauteuils

RÉG. $209. **$159.**

RÉG. $289. **$239.**

AUCUN DEPOT PAYEZ AUSSI PEU QUE . . . **$2. PAR SEMAINE**

MOBILIERS DE CHAMBRE À COUCHER

Ces mobiliers vous émerveilleront autant par leur apparence moderne que par leur construction solide et parfaite. Superbe merisier fini pâle ou noyer.

RÉG. $149. **$109.**

RÉG. $189. **$139.**

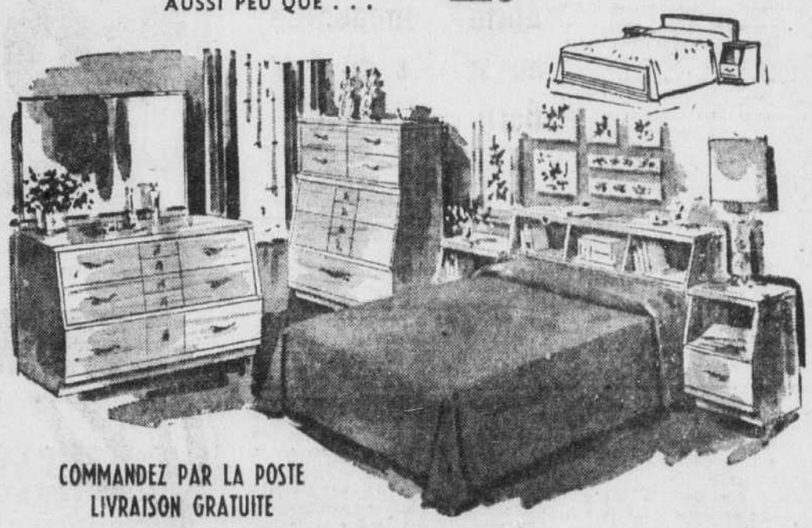

COMMANDEZ PAR LA POSTE LIVRAISON GRATUITE

TABLES DE TELEPHONE

Construction solide en merisier fini pâle ou noyer. Siège en cuirette ou brocatelle de soie.

SPECIAL A . . . **$24.50**

$1. PAR SEMAINE

CHOIX DE TABLES

Tables de bout, de centre, tables-étagères, à café, etc... Finies naturel, miel ou noyer Venez les voir.

DEPUIS : **$5.95**

$1. PAR SEMAINE

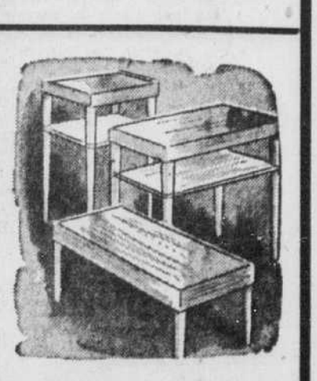

LE SAINT — *par Leslie Charteris*

RIP LE DETECTIVE

—Débat prolongé

(Suite de la page 3)

plutôt que la loi fédérale a plus la faveur du public. L'an dernier 4092 prêts ont été faits dans la province de Québec par Ottawa contre 3996 par l'Office du crédit agricole provincial.

M. Bédard ne comprend pas que le gouvernement dise que payer une partie de l'intérêt sur les prêts faits par la Société centrale d'hypothèque et de logement sert à enrichir le fédéral.

"Nous sommes tous des Canadiens, dit-il, tous des frères dans un pays jeune et riche. Pourquoi ne pas coopérer tous ensemble pour le bien commun. Pourquoi s'obstiner à refuser de permettre qu'on paie une partie de l'intérêt sur les prêts faits par la Société centrale d'hypothèque et de logement?

Comme remède, M. Bédard propose d'établir un crédit urbain qui est le seul moyen de venir en aide à la famille nombreuse dans la province de Québec.

M. Bédard a terminé en affirmant que la meilleure manière de combattre le communisme est d'appliquer la justice sociale dans la province de Québec.

M. B. PINARD

L'orateur suivant, Me Bernard Pinard, député de Drummond, constate, en premier lieu, que la Loi d'aide à l'habitation est censé aider le petit salarié. Or, affirme-t-il, c'est le contraire qui se produit dans son application. Me Pinard fait remarquer que la Loi fédérale d'aide à l'habitation vient d'être amendée de façon à réduire la mise de fond initiale à 10%. C'est beaucoup plus généreux que ce que permet notre législation provinciale avec laquelle la mise de fond doit être, en somme, d'environ 40%. Et c'est ce montant initial trop considérable à fournir par le salarié qui empêche celui-ci de bénéficier des avantages de la loi.

Aussi le député de Drummond trouve-t-il étrange que le gouvernement veuille se faire autoriser à verser $15 millions additionnels à l'Office du crédit agricole alors qu'on ne semble pas avoir l'intention de s'en servir à meilleur escient. Ce qu'il nous faut, dit M. Pinard, c'est le crédit urbain.

De toute façon, il est important que l'on comprenne que le gouvernement provincial comme le gouvernement fédéral se doivent de travailler au règlement de ce grave problème. Prendre la défense de l'autonomie dans la province, ne doit pas signifier que l'on accepte à l'avance toutes les erreurs sociales du gouvernement actuel.

En terminant, le député de Drummond demande au gouvernement d'adopter une législation semblable à celle de l'Ontario au sujet de la démolition des taudis. En vertu de cette législation ontarienne, dit-il, on a pu démolir quelque 1,800 taudis dans la seule ville de Toronto, en 1950. D'après le rapport de la Commission d'enquête sur le problème du logement, rapport publié en 1952, il existerait actuellement 3,817 taudis à Montréal, sans compter les logements surpeuplés. Il est temps de faire quelque chose à ce sujet.

M. CLOUTIER

M. Maurice Cloutier, député ministériel de Québec-Centre fait entendre un point de vue différent. Un bon nombre de personnes de mon comté, dit-il, ont bénéficié de la loi provinciale de l'aide à l'habitation. L'opposition, poursuit M. Cloutier, a fait les éloges de l'oeuvre accomplie par la Société centrale d'hypothèque et de logement. Mais pourquoi cette Société ne prête-t-elle pas à 3%. C'est un organisme disposant de fonds considérables et qui pourrait le faire.

On ne doit pas non plus paralyser le sens de la responsabilité personnelle. L'épargne et le travail doivent rester à la base des grandes réalisations. M. Cloutier rappelle les chiffres imposants cités, mercredi, par le premier ministre, relativement aux montants déjà engagés par le gouvernement pour aider ceux qui désirent se construire et au nombre de propriétaires que cette loi a favorisés. Ces nouveaux propriétaires comprennent mieux que quiconque la portée de cette oeuvre éminemment sociale et bienfaisante du gouvernement de l'Union nationale.

M. Y. DUPUIS

M. Yvon Dupuis, député libéral de Montréal-Ste-Marie, qui succède à M. Cloutier, se déclare en faveur de tout ce qui peut aider l'ouvrier. Mais le bill no 4 n'aide pas réellement à résoudre ce problème. Je demande à quiconque ici de me donner un seul nom de petit salarié qui a pu bénéficier jusqu'ici de cette législation.

L'hon. A. Leclerc: Je pourrais en nommer des dizaines dans mon seul comté . . .

M. Duplessis: Je puis dire que 400 journaliers . . . .

M. Dupuis (au milieu du brouhaha): Je dis que les ouvriers de chez nous ne bénéficient pas de la loi autant qu'ils y auraient droit.

M. Dupuis dit que la loi ne protège qu'une catégorie de gens. L'opposition l'admet mais elle demande au gouvernement d'étudier les conditions générales de l'habitation, la condition de ceux qui vivent dans des taudis. Le devoir du gouvernement c'est d'aider d'abord les pauvres. Il faut un crédit urbain afin de soulager la misère des pères de familles nombreuses qui ne savent pas où se loger.

L'HON. ANT. RIVARD

Le solliciteur général rappelle qu'au début du débat le chef de l'opposition a déclaré que c'était un pas dans la bonne voie mais, par la suite, les députés de l'opposition, après avoir bien critiqué, ont tous affirmé qu'ils voteraient pour la loi.

"Je comprends cela, a dit M. Rivard, et je voudrais bien voir un député libéral aller dire à la population qu'il est contre le bill. Il ne serait plus montrable dans la province".

M. Rivard dit que la loi a été votée il y a quelques années et que les anciens députés libéraux qui l'ont critiquée ont tous pris la porte. Le gouvernement de l'Union Nationale affirmait alors que cette loi permettait la construction de maisons d'habitation et l'opposition d'alors disait le contraire.

"La population ne les a pas crus, comme elle ne croit pas ceux de l'opposition d'aujourd'hui, ajoute le solliciteur général, car cette loi qu'on a tant dénoncée a aidé à la construction de 19,934 habitations".

M. Rivard, rappelant qu'on a dit que ces maisons auraient été construites quand même, affirme que c'est dû surtout à la loi de l'Union Nationale. Il ajoute qu'il a assisté au congrès des coopératives d'habitation à Trois-Rivières. Il y avait là des gens qui connaissent quelque chose dans le problème, au contraire des députés de l'opposition.

"En cette circonstance, dit M. Rivard, il y avait là M. René Paré, de la Société des Artisans, par surcroit directeur du "Devoir", chose dont je ne peux pas le féliciter, qui n'est pas un ami du gouvernement, a remercié l'Union Nationale de l'aide fournie à la cause de l'habitation.

"Il y avait là Mgr Pelletier, évêque des Trois-Rivières, qui connait également quelque chose dans le problème, qui en connait au moins autant que le député de Ste-Marie, qui a remercié le gouvernement de l'aide qu'il a apportée aux coopératives d'habitation de Trois-Rivières.

"Il y avait là le chanoine Chamberland qui a fait surgir toute une paroisse de petits ouvriers, qui a construit plus de 600 maisons, qui a remercié le premier ministre et le gouvernement de l'aide donnée aux ouvriers de sa paroisse.

M. Rivard ajoute que l'opposition peut continuer à soulever la population. Le peuple connait les libéraux et il les a jugés. Pour nous, dit-il, nous aimons mieux les témoignages que je viens de citer que toute la critique stérile de ceux qui sont en face de nous".

M. REYNOLD BELANGER

Le député de Lévis fait allusion à la "Catilinaire" du Solliciteur général et ajoute qu'il n'est pas nécessaire de se fâcher quand on parle de la question du logement.

M. Rivard: Ne me faites pas d'avances.

M. Belanger: Je crois que les suggestions doivent faire des suggestions pour améliorer les conditions du logement et non pas regarder le nombre et dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

"Le député de Québec-Ouest, ajoute M. Bélanger, qui est entrepreneur de pompes funèbres, s'est levé pour tenter de faire un enterrement de première classe aux projets d'amélioration du logement. Le Solliciteur général a parlé du congrès de la Fédération des coopératives d'habitation. Mais je dois rappeler que cette Fédération a jugé bon d'établir son quartier général dans mon comté de Lévis. Cette Fédération devrait recevoir l'aide du gouvernement comme les autres coopératives.

M. Taché: Je crois qu'on s'éloigne de la loi de l'habitation.

M. Bélanger: Il faut que la Fédération reçoive l'aide du gouvernement.

M. Taché: On s'éloigne du débat. Il faut s'en tenir au bill.

"C'est le devoir de tous les députés, poursuit M. Bélanger, de dire ce qui devrait être fait pour l'habitation. Au cours des dix premiers mois de l'année, on a commencé au Canada 89,000 maisons nouvelles. Sauf à Terre-Neuve et dans le Québec, il y a eu des augmentations partout au Canada.

"Dans la ville de Québec, en 1950, la construction des nouveaux logements représentait $12 millions, alors qu'à Hamilton, ville ontarienne de même importance, cette construction avait atteint $18 millions.

"En 1951, à Québec on a construit pour $6 millions de nouvelles habitations, alors qu'on en construisait pour $24 millions à Hamilton. Si au Québec la loi de l'habitation ne donne pas le même rendement qu'ailleurs c'est pour que la province ne coopère pas avec le fédéral comme dans les autres provinces. Dans la ville de Montréal, 200,000 personnes vivent dans des taudis. A Québec, 7,000 logements sont inadéquats. La loi provinciale n'aide que ceux qui ont l'argent nécessaire pour faire le paiement initial. Le premier ministre a fait adopter une loi pour collaborer avec le fédéral au sujet du logement, mais il n'en a plus été question par la suite. L'autonomie ne consiste-t-elle pas à voir à ce que nous ayons notre part des argents que nous versons en impôts au fédéral?

M. Duplessis: Il n'a jamais été question de cela. Il n'est pas raisonnable qu'une province qui ne

(Suite à la page 13, 1ère col.)

Tragédie à Shawinigan

Shawinigan-Falls (PC) Deux enfants ont perdu la vie mercredi soir dans l'incendie de la demeure de leurs parents, M. et Mme Henri Lord, du rang St-Michel, à 2½ milles de Shawinigan-sud.

Suzanne et Danielle Lord, âgées respectivement de 3 1-2 et de 2 1-2 ans, n'ont pu être sauvées en dépit des efforts déployés par leur père. Les flammes ont empêché ce dernier d'atteindre leur chambre à coucher, à l'étage supérieur de la maison.

La Croix-Rouge de Kamouraska

La Société canadienne de la Croix-Rouge vient d'annoncer la réorganisation de la section de Kamouraska. Les personnes suivantes ont accepté de former le Comité Exécutif : président honoraire : S. Excellence, Mgr Bruno Desrochers; vice-présidents honoraires : Mgr Evariste Boucher, p. d., M. Arthur Massé, M. P., M. Alfred Plourde, M. P. P., Dr Nelson Asselin ; président : M. J.-Alfred Fortin ; vice-président : M. Maurice Charest, vice-présidente : Mme Louis-Philippe St-Pierre et Mme E. Soucy ; secrétaire : M. Louis-Henri Gagnon ; trésorier : M. P.-E. Drouin.

Les sous-comités de la section de Kamouraska seront formés des personnes suivantes : Mme Gilles Robitaille, Mlle Annette Diamant et Mme Louis-Henri Gagnon ; Travail Féminin ; M. Maurice Charest et Mme Jean-Paul Martineau ; Prévoyance et secours aux sinistrés; Mme J.-Alfred Fortin, Mme Gérard Martineau, Mme Lionel Boulanger et Mlle Marguerite Martineau ; Soins à domicile et prêts d'accessoires pour chambre de malades ; M. Paul-Emile Albert et Dr J.-A. Lapointe ; Clinique des donneurs de sang ; M. Louis-Philippe St-Pierre et M. Arthur Pelletier ; Bien-être des anciens combattants ; M. Yvon Soucy et Mlle Suzanne Gaudet ; Natation et Sécurité aquatique ; M. J.-Alfred Fortin, M. Maurice Charest et Louis-Philippe St-Pierre ; Campagne de souscription ; Publicité : P.-E. Drouin, Antoine Robitaille, Ernest Ouellet et Roland Martin.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Grande reconnaissance pour faveurs obtenues à Marie Reine des Coeurs avec promesse de publier.

PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (2 fs).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs et se confesser et faire la sainte communion.

Imprimatur: J.-C. CHAUMONT.
Albert Racine,
St-Pierre Charlesbourg.

MAURICE Pollack LIMITÉE
LE MAGASIN QUI VA TOUJOURS DE L'AVANT

AUBAINES FIN-DE-SEMAINE!

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9.50 HRES - AINSI QUE DEMAIN, LUNDI, MARDI ET MERCREDI

Un cadeau idéal pour la jeunesse active!

PALETOTS TEMPÊTE
(STATION-WAGON)
garçons 8 à 18 ans - 26 à 36

11.99

Valant ordinairement $19.95
GABARDINE HYDROFUGE DE BELLE QUALITE

- Cols et revers garnis de fourrure
- Entièrement doublés de chaud kasha
- Ceinture circulaire — deux poches
- Taupe, gris, marine, au choix

Pollack — troisième

Un chaud vêtement de double durée!

PARKAS
REVERSIBLES
garçons 6 à 16 ans (24 à 34)
Une valeur de $16.95

12.95

Gabardine hydrofuge sur un côté,
Plaid tout laine sur l'autre.

- Capuchon garni de fourrure et détachable
- Devant à fermoir-éclair et deux poches
- Dos élastique - tons de brun ou marine

Pollack — troisième

Un chaud chandail tout laine, comme cadeau!

CHOISISSEZ PARMI LES COULEURS DES FAMEUX CLUBS SUIVANTS!

- As de Québec
- Canadiens de Montréal
- Bruins de Boston
- Black Hawks de Chicago
- Maple Leafs de Toronto
- Rangers de New-York
- Red Wings de Détroit

TOUTES LES GRANDEURS POUR GARÇONS
petits, moyens et grands

Chandails tout laine de belle qualité, avec écusson et couleurs des clubs de hockey mentionnés plus haut

Tuques pour appareiller - 1.00
Bas pour appareiller - 1.98

3.98

Pollack — troisième

Un cadeau pratique!

CHEMISES DE QUALITÉ
BROADCLOTH (112 x 60) — SANFORIZED
garçons - 11 à 14½

2.59

- Col fusés, Windsor - traités 'TRUBENIZED' pour plus de durée
- Manches longues, poignets simples

Pollack — troisième

Pour les froides nuits de l'hiver!

PYJAMAS
"WALTON"
garçons 6 à 18 ans

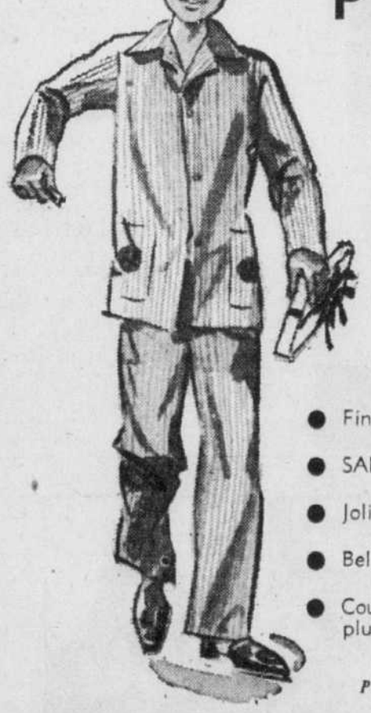

2.98

- Fins broadcloth
- SANFORIZED
- Jolies rayures fantaisie
- Belle qualité durable
- Coupe ample, pour plus de confort

Pollack — troisième

Un cadeau utile!

CHAUDS CHANDAILS
garçons 8 à 16 ans (26 à 34)

5.98

PULLOVERS ET CARDIGANS

- Encolure ronde, en 'V' ou Gaucho
- Laine traitée à l'épreuve des mites
- Cardigans deux tons dans les lots

Pollack — troisième

Ne manquez pas d'écouter le programme Pollack "A Woman's Scrap-book" à CJQC – 1.30 P.M. du lundi au vendredi inclusivement – 1340 sur votre radio

—Débat prolongé

(Suite de la page 12)

reçoit que 13 pour cent fasse des cadeaux à celui qui retire 77 du revenu.

M. Bélanger : Si cela n'a pas de bon sens, cela a encore moins de bon sens que celui qui donne 77 pour cent ne reçoive rien de ce qu'il donne pour l'habitation. L'argent que donne la loi en réduction de l'intérêt n'est pas versé à la Société Centrale d'Hypothèques, mais à l'emprunteur.

Le député de Lévis cite les projets de Scarboro, en Ontario, où l'on a construit 9,000 logements; Regent Park et 15 villes de l'Ontario. Il affirme que la proportion des locataires est de 34 p.c. dans tout le Canada et qu'elle est de 51 p.c. dans la province de Québec et 75 pour cent à Montréal.

Le point crucial, dit le député de Lévis, est l'abaissement du paiement initial. Il cite des articles de L'Action Catholique à cet effet et déclare que la Fédération des Coopératives d'habitation a demandé aux gouvernements fédéral et provincial et aux municipalités d'étudier ce problème.

Les Statistiques de l'Office du Crédit rural donne toutes sortes de statistiques. Mais elle devrait, dit M. Bélanger, nous dire quels sont les revenus de ceux qui bénéficient de cette loi. Des gens qui touchent des salaires de $7,000. à $8,000. bénéficient de la loi, affirme M. Bélanger. Il affirme ensuite que les maisons dans l'Ontario comptent en moyenne six pièces alors que dans le Québec, elles n'en ont que quatre. Il demande au ministre du Commerce (l'hon. Beaulieu) de répéter ce qu'il a dit devant la L.O.C. à l'effet qu'il était en faveur du crédit urbain et au ministre du travail de même.

Il termine en déclarant que, tôt ou tard, l'opinion publique exigera le crédit urbain.

M. JOHNSON

Le député de Bagot dit, en commençant, qu'il n'a plus rien à ajouter aux arguments apportés par ses collègues ministériels : "Je voudrais, cependant, dit-il, exprimer ma franche opinion sur les discours prononcés par les députés de l'Opposition. Comme la plupart des députés de ce côté ou de l'autre côté de la Chambre, comme les journalistes, comme les Galeries, je tiens à dire que je suis "tanné", que je suis fatigué d'entendre cette explosion de fanatisme de la part de certains d'entre ces députés de l'Opposition, de les entendre à longueur de discours faire tout leur possible pour vanter ce qui se fait dans les autres provinces et à l'étranger en cherchant en même temps à discréditer leur province".

"On nous reproche parfois de vanter le gouvernement. Pourtant, en soulignant ce que le premier ministre et son gouvernement a fait de bon dans la province, nous ne faisons que dire la vérité et personne, qui n'est pas aveuglé par le fanatisme, se refusera à reconnaitre qu'il y a eu quelque chose de bon et de bien fait par le gouvernement actuel dans le domaine de l'habitation.

"Vous vous souvenez, monsieur le président, que l'Opposition en 1948, lorsque cette loi d'aide à l'habitation fut discutée, a déclaré qu'elle était inutile et qu'elle ne favoriserait la construction d'aucune maison. Or, il est évident et les statistiques parlent tout seul, que cette loi a donné de bons et d'excellents résultats dans toute la province. Mais comme la province de Québec qui ne reçoit que 13 pour cent de toutes les taxes payées par ses habitants, elle ne peut régler tout le problème; elle ne le peut à cause de cela et aussi parce qu'il n'est pas de sa seule compétence. Puisque nous ne pouvons le régler seul, ce problème, que nous ne pouvons le régler entièrement, et que nous voulons quand même faire quelque chose, comment pouvons-nous aider la population. Je pense que c'est en aidant d'abord ceux qui veulent s'aider.

"Les députés de l'Opposition devraient aussi demander à leurs collègues et amis fédéraux pourquoi la Société centrale d'hypothèque qui peut emprunter à 3 pour cent prête à 6 pour cent pour la construction de maisons; ce n'est sûrement pas pour aider les ouvriers et ce n'est pas à un gouvernement qui ne reçoit que 13 pour cent des impôts à aller payer à une Société relevant du gouvernement qui en reçoit 77 pour cent la différence entre les 3 pour cents que la présente loi garantit et le 6 pour cent que demande la Société Centrale d'Hypothèque. Qu'Ottawa donne donc l'exemple en baissant son intérêt sinon à 3 du moins à 3½ pour cent. J'espère que mes amis libéraux qui ont dit qu'ils voteraient en faveur de cette loi la voteront avec enthousiasme.

L'HON. M. DUPLESSIS

Le premier ministre dit en commençant que la discussion des résolutions a été maintenue sur un plan convenable mais que la deuxième lecture du bill a donné lieu à des considérations partisanes, au point que l'objet de la loi a été perdu de vue. On a oublié que la loi vient en aide à l'ouvrier. Il faut donc rétablir les faits et poser clairement ce problème humanitaire et social qu'est celui de l'habitation.

Il y a une crise du logement. Ce n'est pas un problème récent car il existe depuis des années et il a été agravé par des années de négligence. Les libéraux ont constaté le problème mais il n'ont rien fait pour le règler.

Puis la 1ère et la 2ième guerre mondiales l'ont agravé. On a bâti des villes champignons; on a fait venir ici des étrangers et quand l'Union nationale est arrivée au pouvoir il était humainement impossible de réparer rapidement les négligences de 40 ans.

M. Duplessis rappelle que des villes comme Québec et Aylmer ont tenté de régler le problème dans des projets de crédit urbain, à une époque plus favorable qu'aujourd'hui. Ces deux villes ont englouti des millions de l'argent des contribuables. On ne peut pas, aujourd'hui, dans une période moins favorable, demander au gouvernement de s'embarquer dans une entreprise qui a englouti des millions. Nous ne pouvons pas répéter les mêmes erreurs.

QUE FAIRE ?

On a suggéré comme remède un prêt par le gouvernement. Nous ne pouvons pas le faire. La difficulté résidait dans le taux de l'intérêt. En assumant une partie de cet intérêt nous avons posé un principe sain. Nous avons aidé celui qui veut s'aider, sans ruiner la province.

M. Duplessis rappelle que la loi d'aide à l'habitation est la seule dans tout le Canada et elle a produit des résultats merveilleux dont on félicite le gouvernement de partout.

Le premier ministre dit que l'opposition promet un crédit urbain. C'est facile de promettre mais cette opposition ne se souvient pas qu'elle est l'héritière d'une succession peu glorieuse, l'héritière d'un parti qui était opposé au crédit agricole. "Après en avoir refusé un, dit le premier ministre, les voilà qui en promettent deux.

"On a dit, dit-il, de l'autre côté de la Chambre, que la loi ne valait pas grand chose. Quels sont les résultats de la loi ? 55 millions de l'argent du peuple donnés en cadeau à ceux qui veulent se bâtir. On a dit que la loi a bénéficié surtout aux gens fortunés et non pas aux petits salariés. Ils ne sont pas renseignés.

QUELS SONT LES FAITS ?

Le premier ministre, après avoir posé cette question, procède à donner des chiffres dans tous les comtés de Montréal et en dehors de la métropole. Dans le comté de Jeanne-Mance, par exemple, 861 maisons ont été construites, grâce à la loi. Elles ont une valeur de $7,535,402 et le gouvernement a donné aux ouvriers de Jeanne-Mance $2,294,321.

M. Duplessis cite également les chiffres pour Jacques-Cartier, Laval, Maisonneuve. En résumé le gouvernement a donné aux ouvriers de la métropole $16,000,000. Des paroisses entières, comme St-André Apôtre, ont été construites. A Joliette 121 maisons ont été érigées, d'une valeur de $747,100 sur lesquelles le gouvernement a donné $154,000. Au sujet de Joliette, le premier ministre rappelle que certaine coopérative, se fiant à la Société centrale d'hypothèque, est tombée en mauvaise position et que le gouvernement provincial l'a repêchée avec la loi du crédit agricole.

"Ce ne sont pas là, dit le premier ministre, des discours en l'air, comme ceux de l'opposition. Ce sont des faits, des réalisations de l'Union nationale au milieu de difficultés énormes. Et on a l'audace de dire que cela ne profite qu'aux gens fortunés.

"A Trois-Rivières, dit le premier ministre, sur 600 maisons construites grâce à la loi du gouvernement, 585 au moins l'ont été par de petits salariés. A Montréal, la L. O. C. a bâti des centaines de maisons grâce à notre loi. Et on nous a remerciés".

M. Duplessis cite ensuite une dizaine de lettres de remerciements qui lui ont été envoyées par des ouvriers et par des gens de la classe moyenne qui ont bénéficié de la loi d'aide à l'habitation. Ce sont là, dit-il, des gens à qui notre loi a profité".

M. Duplessis : Je pourrais multiplier les citations. J'ai simplement voulu mentionner quelques témoignages, parmi des centaines d'autres, pour montrer que ce sont les ouvriers qui ont été aidés.

L'Opposition devrait réaliser ses devoirs. Elle peut jouer un rôle important pourvu qu'elle ne passe pas son temps à décrier. Au lieu de toujours présenter les faits d'une manière partisane, qu'elle rende justice au gouvernement ! Comment peut-on espérer qu'elle pratique la justice sociale quand elle n'est pas capable de pratiquer la justice tout court. Nous avons une grande province que la Providence a richement dotée. Il est certain qu'avec la coopération de tous les esprits bien pensants, nous pouvons atteindre des cimes inespérées. Dans une période de grand développement de notre province, alors que l'on y construit des écoles, des hôpitaux, que l'on y met en valeur les richesses naturelles, que le gouvernement y dépense annuellement $175,000,000 pour des oeuvres sociales, pourquoi l'Opposition ne se pénètre-t-elle pas de son devoir qui consiste à faire des suggestions constructives. Pourquoi se contente-t-elle de jouer un rôle de dénigreur surtout quand il s'agit d'une loi qui doit être au-dessus de toute partisanerie? Pourquoi l'Opposition s'ingénie-t-elle à présenter la province de Québec comme une province arriérée et sa population comme composée de gens qui ne comptent que sur l'Etat alors que nous descendons d'une race fière ? Pourquoi cette tendance de l'Opposition de toujours chercher les exemples à Ottawa ? Pourquoi cet attachement aux gens d'ailleurs en oubliant les gens d'ici? Le rôle de l'Opposition ce n'est pas d'être la succursale des gens d'ailleurs, mais de coopérer avec le gouvernement quand il s'agit d'une bonne loi pour laquelle elle va être obligée de voter malgré ses dénigrements et ses injures.

Dans l'intérêt des membres de l'Opposition — (et il y a des gens sympathiques et sincères chez elle, je n'en doute pas) — je leur conseillerai de défendre la province, de s'en faire les champions au lieu d'essayer toujours de la rabaisser. Qu'ils étudient donc les lois d'une manière objective ! Nous n'avons pas peur des critiques. Nous acceptons les suggestions.

Et M. Duplessis termine en continuant de s'adresser aux députés de l'Opposition : Dans l'intérêt de la province, cessez donc de dénigrer les vôtres!"

M. Georges Lapalme a ajourné le débats.

Hommage à un député décédé

L'Assemblée Législative a déploré hier après-midi la mort subite de M. J.-C. Nadon, député libéral de Gatineau à Ottawa, décédé hier. Ancien député à Québec, M. Nadon y avait laissé de solides amitiés.

Sur une question de privilège, M. Gérard Desjardins, député de Gatineau, a rendu hommage à la mémoire de son collègue fédéral, M. J.-C. Nadon, dont il vient d'apprendre la mort soudaine : "Les députés qui siégeaient en cette Chambre de 1939 à 1948, dit M. Desjardins, ont eu l'occasion de le connaitre et d'apprécier ses qualités. En tant que député provincial de Gatineau, j'offre au nom de mes collègues de l'Assemblée législative, mes plus sincères condoléances à sa famille".

Le chef de l'Opposition, M. Lapalme, veut s'associer à cet éloge du disparu : "Je l'ai connu personnellement et intimement lorsque j'étais député fédéral. Déjà sa santé n'était guère florissante. Je demanderais au député de Gatineau de bien vouloir, en mon nom et en celui de l'Opposition, transmettre nos condoléances à sa famille.

M. Duplessis offrit ensuite les condoléances officielles du gouvernement : "M. Nadon, dit-il, était un gentilhomme courtois, aimable et sincèrement attaché à ses idées. Il avait des adversaires, mais pas d'ennemis".

Après avoir rapidement adopté un "bill" concernant la ville de Ste-Foy, la Chambre reprit la discussion de la loi d'aide à l'habitation commencée la veille.

St. Helen's, dans le Lancashire, est le centre principal des grandes fabriques de verre en Grande-Bretagne.

Canada Packers présente

l'orchestre symphonique de Toronto

au concert "pop"

ROBERT RUDIÉ

VIOLONISTE

ce soir,

CBV, à 8 h. 30

Champion Graham Farm's Paradar of Quarrybree, propriété de Laura et George Getty de Newtonbrook, Ont.

Jugé le meilleur...once pour once!

Pour un chien, existe-t-il un honneur plus grand que d'être proclamé "Le choix des juges"? Ceux qui ont dégusté le whisky canadien Lord Calvert, si moelleux, si doux, sont tous d'accord, qu'once pour once, Lord Calvert est jugé le meilleur.

LORD CALVERT

Canadian Whisky

CALVERT DISTILLERS LIMITED, AMHERSTBURG, ONT.

MAGASIN Pollack LIMITÉE

LE MAGASIN QUI VA TOUJOURS DE L'AVANT

AUBAINES FIN-DE-SEMAINE!

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9.50 HRES - AINSI QUE DEMAIN, LUNDI, MARDI ET MERCREDI

A l'intention des 'toutes jeunes filles' . . .

ROBES TEEN-AGE

Fillettes: 10 à 14X

6.98

Valeur jusqu'à 9.98

Variété de tissus tels que fin lainage mêlé de nylon, taffetas quadrillés, velours cordé, crêpe de soie et nylon. Styles différents: collets ronds, collets chinois, manches à même ou courtes.

Couleurs variées et nouvelles

Pollack — Centre de la jeunesse — troisième

Du chic pour tous les âges !

BLOUSES-NYLON pour fillettes

Grandeurs: 3 - 6 ans

1.98

aussi 7 - 12 ans 2.98

- Jolis modèles collet peter pan
- Manches longues ou courtes
- Couleurs: blanc, rose, bleu, jaune.

Pollack — Centre de la jeunesse — troisième

Aux adeptes de la chaleur !

CHANDAILS PURE LAINE

Grandeurs: 2 - 4 - 6 ans et 8 à 14 ans

2.98

Demeure un des préférés pour l'usage courant. Tricot souple, genre droit, boutons en avant. Côtes à l'encolure et aux poignets. Aussi collets de fantaisie, manches longues.

Rouge, jaune, vert, bleu, marine, etc.

Pollack — Centre de la jeunesse troisième

Tenues de bon goût !

TUNIQUES PRATIQUES

Grandeurs: 4 à 6

3.98

aussi grandeurs 7 à 10 4.98

Une tenue qui plaira à la jeune demoiselle . . . En velours cordé solide et résistant. Jupe large avec dessins piqués au bas.

Couleurs: rouge, vert, bleu, rouille.

Pollack - Centre de la jeunesse - troisième

Joli cadeau pour Noël !

ROBES PIMPANTES

Fillettes: 3 à 6x

4.98

Velours uni garni de dentelle ou de taffetas. Alpine combiné de taffetas de fantaisie.

Choix de toutes les couleurs nouvelles.

Pollack - Centre de la Jeunesse troisième

Pour ses étrennes !

KIMONOS EN EDREDON

Grandeurs: 2 - 4 - 6 ans

1.98

Une bonne pesanteur confortable. Collet châle, manches longues.

Couleurs : bleu, rouge, vert.

Pollack Centre de la Jeunesse troisième

A l'heure du DODO !

DORMEUSES 2 PANTALONS

Grandeurs: 1 à 4 ans

2.98

En finette imprimée d'une bonne qualité. Pantalon de rechange - manches longues.

Couleurs : blanc, bleu, rose, jaune.

Pollack Centre de la Jeunesse troisième

Nos rayons de meubles, tapis, linoléums, meubles d'enfants sont maintenant situés dans l'Auditorium – troisième étage.

—Demandes soumises

(Suite de la page 3)

pour l'adoption, l'obligation d'une certaine différence d'âge entre adoptant et adopté quand l'adoptant est le père ou la mère de l'adopté.

L'autre suggestion est la création d'un fonds provincial pour payer les indemnités quand le débiteur est insolvable dans le cas d'un accident d'automobile.

M. Duplessis: Pourquoi vouloir faire payer les automobilistes pour un tel fonds? L'exige-t-on des chasseurs? Leur situation est pourtant la même.

Par ailleurs un fonds pourrait prêter à certains abus.

Suit le chapitre du Droit Criminel :

La Couronne devrait assumer tous les frais de l'enquête préliminaire dans les poursuites criminelles privées, lorsque le prévenu a été condamné à subir son procès.

On demande ensuite de nommer 15 juges additionnels pour la Cour Supérieure. "Nous en avons nommé à la Cour du magistrat, répond M. Duplessis. Il faut décentraliser la justice. Ce qui importe, c'est d'augmenter la juridiction de la Cour du magistrat avec la cour du magistrat on obtient justice plus vite. A la cour supérieure, des causes peuvent trainer des années".

Enfin le Barreau rural voudrait voir les Assises criminelles présidées par un juge de la Cour du Banc de la Reine.

M. Duplessis répond que les juges de la Cour d'appel trouvent qu'il y a trop d'ouvrage.

Moins d'appels sont autorisés

Le projet de loi du gouvernement qui modifie le Code de procédure civile, relativement aux appels des jugements de la Cour supérieure devant la Cour du Banc de la reine, a passé en troisième lecture, hier matin, au Conseil législatif, avec un amendement important.

Cet amendement concerne la première clause qui définit les cas où il ne peut y avoir appel. Le bill tel que voté par l'Assemblée législative mentionnait trois exceptions; il disait qu'il ne peut y avoir d'appel lorsque l'intérêt en jeu "représenterait un montant ou une valeur de moins de $400 ! Le Conseil législatif y a substitué la disposition que voici :

"Lorsque, dans une cause où une somme d'argent est demandée ou une chose réclamée, l'intérêt de l'appelant dans le litige en appel, s'il y avait appel, représenterait un montant ou une valeur de moins de quatre cents dollars. Au cas d'appel, de la part d'une partie y ayant droit, en raison de son intérêt en litige aux termes du présent sous-paragraphe, contre une partie qui se croit lésée par le jugement, mais qui ne pouvait en demander elle-même la réformation faute d'intérêt suffisant, cette dernière peut, par son factum, sur l'appel de la partie adverse, faire valoir ses griefs et formuler ses conclusions contre le jugement dont il y a appel, avec la même valeur et le même effet que si elle en avait appelé elle-même et la Cour du banc du roi statue alors sur l'ensemble du litige, comme si les deux parties en avaient appelé de ce jugement".

Le bill tel qu'amendé a été transmis aussitôt à l'Assemblée législative.

—La sanction royale

(Suite de la page 3)

Dion;

Loi autorisant le Barreau de la province de Québec à admettre Robert Alexander Hope à l'exercice de la profession d'avocat;

Loi changeant le nom de Casimir Myszochraj en celui de Casimir Murray;

Loi modifiant la charte de la cité de Lachine;

Loi constituant en corporation la ville de Saint-Martin;

Loi validant le titre de Siméon-Napoléon Morin à certains lots du village de La Côte de la Visitation;

Loi changeant le nom de Conrad-Hervé-Pierre Charron en celui de Conrad-Hervé-Pierre de Costa Charron;

Loi concernant la cité d'Outremont et la Mount Royal Tunnel & Terminal Company, Limited;

Loi étendant et modifiant les pouvoirs des syndics de la paroisse de Saint-Pierre, diocèse de Joliette;

Loi concernant la succession de Gordon Simpson Westgate;

Loi modifiant la charte de la cité de Salaberry-de-Valleyfield;

Loi changeant le nom de Adélard Lavoie en celui de Walter Kelly;

Loi autorisant le Barreau de la province de Québec à admettre Nicolas Mateesco à l'exercice de la profession d'avocat dans la province de Québec;

Loi concernant les commissaires d'écoles pour la municipalité de la cité de Sillery;

Loi concernant les commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de Sept-Iles, dans le comté de Saguenay;

Loi constituant en corporation le Séminaire de Saint-Jean;

Loi concernant l'adoption de Joseph-Narcisse-Serge Charbonneau;

Loi concernant le testament de dame Célina Labonté et un acte de donation par Célina Labonté et Joseph Trottier à William Trottier;

Loi autorisant l'imposition d'une taxe pour éducation dans la ville de Sainte-Thérèse et accordant une rémunération annuelle aux commissaires d'écoles de ladite ville;

Loi concernant les successions de Patrick Labelle et de Adélina Rochon;

Loi concernant l'imposition d'une taxe de vente et d'une taxe d'éducation pour fins municipales et scolaires dans la ville de Mont-Laurier.

Loi modifiant la charte de la cité de Saint-Lambert;

Loi modifiant la charte du Rivermead Golf Club;

Loi établissant la division d'enregistrement de Rouyn Noranda;

Loi concernant la municipalité du canton de Lingwick.

Un enfant périt dans un incendie

Edmundston (DNC) — Robert Bélanger, âgé de trois mois, enfant de M. et Mme Adélard Bélanger, de Grand-Sault, a péri, ces jours derniers, dans l'incendie qui a ravagé la demeure de ses parents. Le feu a éclaté vers 1 heures 15 du matin. Il semble qu'il soit dû à un poêle défectueux. Toute la famille dormait au moment de l'incendie. La fumée a envahi rapidement la maison. M. et Mme Bélanger eurent du mal à éveiller les enfants plus âgés et à organiser leur sortie de la maison en flammes. Quand on parvint à se rendre dans l'appartement où dormait le jeune Robert, il était déjà trop tard. Il avait succombé à l'asphyxie. M. Bélanger souffre de contusions et de brûlures à une main. La famille est actuellement à l'hôpital l'Assomption de Grand-Sault où M. et Mme Bélanger souffrent d'un violent choc.

Les pompiers de St-Léonard, Van Buren et Grand-Sault ont combattu l'incendie.

Geste généreux

Antigonish, 18. (PC) Une blonde et ingenieuse journaliste a entrepris une édifiante croisade, dans cette ville, dans le but d'aider les mineurs de charbon sans travail du Cap Breton. Le projet de Mme Kay Desjardins, de faire parvenir de l'argent au fond de secours des mineurs, à Glace Bay, N.-E., a reçu l'approbation enthousiaste de tous les citoyens.

FETE ANNUELLE DU PERSONNEL DE ZELLERS: Le personnel de la succursale de la maison Zellers, à 149, rue St-Jean, s'est réuni dimanche soir dernier, à l'occasion de son banquet annuel qui fut précédé d'un cocktail. La photo ci-dessus a été prise à cette occasion. M. H. Gauthier et Mme Gauthier présidaient les agapes.

Une profession franciscaine

Une double cérémonie de profession et de vêture a donné lieu à une fête religieuse mardi chez les RR. Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie, 188, Grande-Allée. Deux religieuses ont revêtu le saint habit et une autre a prononcé des voeux triennaux au cours de cette cérémonie.

Mgr J.-Arthur Gauthier, P. D., curé de Giffard, a présidé à cette double cérémonie, en la chapelle des RR. Soeurs Franciscaines. Il était assisté de M. l'abbé Charles-Eugène St-Onge, vicaire à St-Jean-Baptiste de Québec. Mgr Gauthier a prononcé le sermon de circonstance. On remarquait dans les stalles du sanctuaire M. l'abbé C. Foy, aumônier de la communauté, et d'autres membres du clergé. Voici les noms des religieuses à l'honneur :

Ont revêtu le saint habit : — Mlles Colette St-Onge de Mont-Carmel, comté de Kamouraska, en religion : Mère Marie Notre-Dame des Grâces, Madeleine Michaud de St-Gabriel Lallemant, comté Kamouraska, en religion : Mère Marie Gemma de la Passion.

A prononcé des voeux triennaux: Mère Marie-Reine de l'Immaculée (Kathleen, Lapointe de Montréal).

HAUTERIVE

Naissances

Marie-Lucie-Patricia, enfant de M. et Mme Ferdinand Paquet (Yvonne Vallée). Parrain et marraine, M. et Mme Roger Sénéchal.

Joseph-Gilles-Viateur, enfant de M. et Mme Gilbert Julien (Rachel Savard). Parrain et marraine, M. et Mme Omer Julien, grand-parents de l'enfant.

Joseph-Jean-Pierre, enfant de M. et Mme Louis Miller (Marie Rondeau). Parrain et marraine, M. et Mme Justin Deschênes.

Joseph-Régis-Pierre, enfant de M. et Mme René Landry (Léonide Galant). Parrain et marraine, M. et Mme Régis Lavoie, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Yvan-Mario, enfant de M. et Mme Viateur Gagnon (Simonne Jean). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gagnon, grands-parents de l'enfant.

Marie-France-Chantal, enfant de M. et Mme Maurice Gendron (Thérèse Otis). Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Otis, grands-parents de l'enfant.

Joseph-Luc-Réjean-Réginald, enfant de M. et Mme Rosaire Lessard (Jeanne Bouchard). Parrain et marraine, M. Raymond Lavoie et Mlle Thérèse Fournier.

Albert-Réal, enfant de M. et Mme Germain Bernard (Bernadette Proulx). Parrain et marraine, M. et Mme Albert Dignard.

Mariage

Récemment, M. Lionel Charest, fils de M. et Mme Alfred Charest (Eva Jean), de Hauterive, à Mlle Elielle Desbiens, fille de M. et Mme Clément Desbiens (Adèle Gagnon), de Ragueneau.

Va-et-vient

M. et Mme André Rail sont de retour d'un récent voyage à Montréal.

M. Gérard Jomphre a visité dernièrement son frère. M. Albert Jomphre, à Sayabec.

M. Charles-W. Bélanger, marchand des Escoumains et Mme Bélanger, en visite chez M. et Mme Oscar Dubois.

M. Odina Duguay, de Shelter-Bay, a visité dernièrement sa fille, Mme Frank Burgess.

M. John Harbour, de Shelter-Bay, a passé un mois chez ses filles, Mmes Gabriel Cormier et Maurice Tremblay, de Hauterive.

Mme Luc Verreault, Mme Jean-Baptiste Joubert, de St-Gabriel et son fils, M. Roland Joubert, de Windsor, Ontario, récemment de passage chez M. et Mme Régis Lavoie.

M. et Mme Frank Burgess, ainsi que M. Odina Duquay sont de retour d'un récent voyage à Montréal où ils ont visité John, enfant de M. Burges, actuellement à l'hôpital Alexandra.

Parmi les personnes qui assistaient récemment à la bénédiction des bureaux du département des Terres et Forêts, à Hauterive, on distinguait : M. et Mme Philippe Duguay et Mme Alcide Côté.

Caisses scolaires

Grâce au dévouement de nos institutrice et à la générosité de leurs élèves des Ecoles du Très St-Coeur-de-Marie (école des filles) et de St-Eugène (école des garçons), la caisse scolaire de Hauterive a déjà à son actif près de $420.

La baliste était un engin de guerre utilisé par les Romains pour lancer de gros projectiles, généralement des pierres, contre les places assiégées.

Seule, la NECCHI coud par elle-même!

Seule, la NECCHI a ces deux magnifiques caractéristiques!

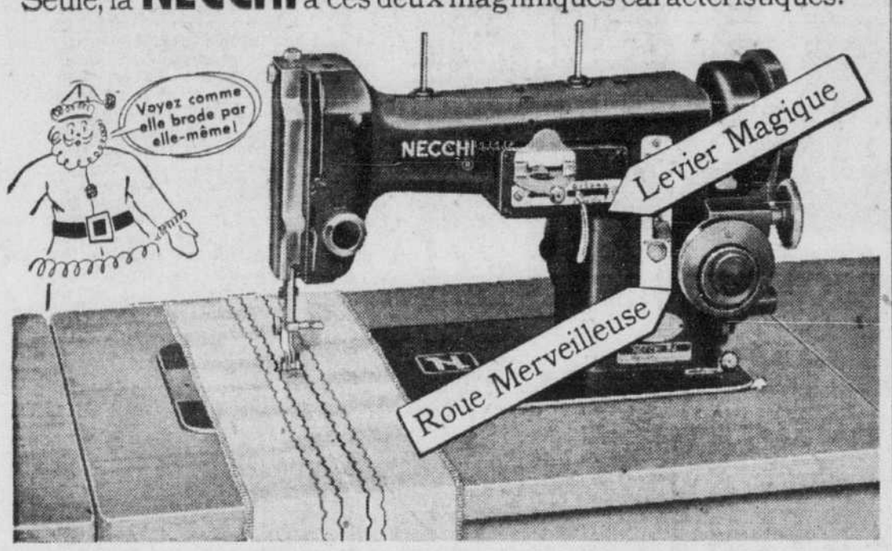

ces 2 particularités magiques font chaque couture automatiquement

LE Levier Magique coud les boutons, confectionne les boutonnières, fait les bords au point invisible, les monogrammes, reprise, . . . LE TOUT SANS ACCESSOIRE!

Le rêve de plusieurs femmes se réalise. Pour la première fois dans l'histoire . . . une machine à coudre qui, automatiquement, brode et fait des milliers de points de fantaisie et divers patrons au gré de votre imagination. Point n'est besoin d'être expert pour coudre avec l'aisance d'un expert — vous pouvez confectionner toute votre garde-robe sans effort . . . NECCHI fait tout le travail pour vous.

LA Roue Merveilleuse brode et fait des milliers de points de fantaisie, AUTOMATIQUEMENT!

Un vaste choix de modèles portatifs et consoles disponibles dans une variété de jolis styles et de beaux finis, à partir de $139.00

En plus des morceaux disponibles et de notre système national de service, il y a une obligation de garantie à vie avec chaque NECCHI.

NECCHI Sewing Machines (Canada) Ltd.

Bureau Chef: 464 McGill, Montréal
Succursale à Toronto: 73 Adelaide ouest
Succursale à Vancouver: 578 Seymour

Il y a un Centre de Couture NECCHI dans votre voisinage.

LE CADEAU DE NOËL QUI LA COMBLERA... une NECCHI PORTATIVE

Elle est si facile à transporter . . . La Necchi portative peut se transformer en modèle console, plus tard — si vous le désirez. A partir de $139.00

Vendeurs autorisés des machines à coudre "NECCHI"

C. ROBITAILLE INC. 320 rue St-Joseph Tél.: 5-8167

Bourque Electrique Ltée 223 rue St-Jean Tél.: 2-2759 — 315 rue St-Joseph Tél.: 3-5202

RADIODISC INC. 303 de la Canardière Téléphone: 3-7760

GEO.-M. LATOUR 1495, 3ième Avenue Téléphone: 3-2025

MOZART LTÉE 310 rue St-Joseph Tél.: 2-6484

MAGUIRE ELECTRIQUE 1330 ave Maguire, Sillery Téléphone : 7-9412

G.-J. LEMIEUX Ltée 15 rue St-Louis, Lévis Téléphone: TE 7-4724

LE FOYER MODERNE ENR. 354 St-Joseph, Lauzon Téléphone: TE 7-6102

J.-EMERY MATHIEU 21 rue St-Antoine St-Georges de Beauce Téléphone: 428

HARVEY & FRÈRE ENR. La Malbaie, Cté Charlevoix Téléphone : 355

JOS. SIROIS ENR. Ste-Justine Téléphone : 38

J.-N. LAFLAMME 1106 rue Commerciale St-Romuald, Tél.: TE-9-9523

J.-P.-E. GERMAIN ENR. Pont-Rouge, Cté Portneuf Téléphone: 30

EUGENE SASSEVILLE Mistassini Téléphone : 324

PIERRE FOURNIER Marchand de meubles 51 rue St-Jean-Baptiste Montmagny. Tél.: 266

LAURIAN GAGNON St-Ludger, P. Q. Téléphone : 5

HENRI-PAUL LESSARD St-Martin Cté Beauce

LACOUVÉE BROS. Gaspé, P.Q. Tél.: 156

J.-R. SIROIS Matane, P.Q. TEL.: 83

Grande Rivière Furniture Enr. J.-Edwin Methot Grande Rivière, P.Q. TEL.: 32 s 3

VIVOIR MODERNE St-Jean-Port-Joli Téléphone : 11

ADELARD MALENFANT & FILS Cabano Téléphone: 26-S-3

LE FOYER CANADIEN LIMITEE Amqui, Téléphone: 137

J.-A.-Maurice Savoie Manseau, Qué. Téléphone : 32

L.-W. LECLERC 524 boul. Dolbeau Dolbeau — Tél.: 179

CLÉMENT ROY St-Narcisse de Neubois Cté Lotbinière, Tél.: 6

LÉO MONTREUIL Ste-Anne de la Pocatière Téléphone : 111

ROCH ELECTRIQUE LTEE Kénogami, Jonquière, Arvida Chicoutimi, Bagotville, Port-Alfred

Vous agissez dans votre intérêt en consultant les annonces du "SOLEIL" avant de magasiner

Spéciaux pour Noël

200 MANTEAUX

200 MANTEAUX DRAP élysian anglais diagonale, tels qu'illustré. Teintes assorties avec entre-doublure et chamois dans le dos. Grandeurs 10 à 20. Valeur 49.00 en SPECIAL $19.95

Pour jeunes gens

150 PARKAS

Trois-quarts, tels qu'illustré, en belle gabardine de laine à l'épreuve de l'eau. Doublure piquée, entredoublure, teintes assorties, grandeurs 24 à 36. Valeur 19.95 pour 8.95

Aussi pour hommes même genre, grandeurs 34 à 44. Valeur 22.95 pour 10.95

MOUTON PERSE DOS

Premier choix. Valeur 495.00 pour 299.00

RAT MUSQUE DOS

Teint vison, premier choix ou naturel. Valeurs $395.00 et $495.00 Pour 249.00

LAPIN JAPONAIS

Teint rat musqué. Valeur $249.00 pour 99.00

SEAL FRANÇAIS

noir ou brun (lapin teint). Valeur $249.00 pour 119.00

COSTUME DE SKI

Pour dames et jeunes filles, gabardine de laine trois morceaux. Grandeurs 8 à 14 pour jeunes filles, 12 à 20 pour dames, teintes assorties. Valeur 39.50 pour 19.95

PALETOTS

Fleece anglais tout laine. 34 à 44. Teintes assorties. Valeur de $49.00. Pour 19.95

29.95

PALETOTS

PALETOT élysian anglais dans toutes les teintes, tel qu'illustré, grandeurs 34 à 44. Valeur $59.00 pour

COMPLETS

COMPLETS worsted et Yarn dye Anglais. Aussi gabardine de laine pic. & pic. Grandeurs 34 à 52. Valeur 39.50 pour $19.95

2IEME GROUPE Valeur 59.00 pour $29.95

3IEME GROUPE Valeur 69.00 pour $39.50

200 CHEMISES

200 CHEMISES sport en flanellette suède, teintes assorties, telles quillustré, grs 14 à 16½. Valeur 3.95 en spécial 1.99

OUVERT LES 18 - 21 - 22 ET 23 DEC. JUSQU'A 9 H. 30 P. M.

AU COMPTANT SEULEMENT

JOS LAHOUD INC

TOUTE COMMANDE PAR POSTE SERA REMPLIE RAPIDEMENT

130 DE LA COURONNE

La PONTIAC 1954

La brillante étoile conçue pour monter encore plus haut dans l'estime du public

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Illustré: Coupé sport Laurentian

31 MODÈLES EN 6 GRANDES SÉRIES

★ Le moteur six cylindres le plus doux et le plus sûr du monde, avec un plus grand rapport de compression pour plus d'efficacité ★ Nouvelles soupapes traitées à chaud et trempées dans l'aluminium ★ Contrôle automatique de la température du moteur par tous les temps ★ Étrangleur automatique ★ Nouveau silencieux "Resonant-tone" étonnant sur les séries Pathfinder et Laurentian ★ Lubrification mesurée 100% sous pression, épurateur d'huile permanent à plein débit et à même ★ Tubulure Scotch Mist ★ Bielles forées et rayées ★ Aussi le célèbre moteur Pontiac huit cylindres plus puissant ★ Trois différents châssis avec trois différents empattements ★ Introduction d'une nouvelle série: la "Star Chief" ★ Célèbre carrosserie Fisher de style nouveau ★ Grand choix de couleurs ★ Draps de capitonnage de couleurs harmonisées.

P-554F

TRÈS GRAND CHOIX D'ÉQUIPEMENT FACULTATIF*

★ DEUX TRANSMISSIONS automatiques: Powerglide améliorée et hydraumatique à double portée ★ Nouveaux freins servo Pontiac disponibles sur les séries Chieftain et Star Chief ★ La célèbre direction hydraulique de Pontiac ★ Nouvelle climatisation Pontiac pour la Star Chief ★ Nouveau siège à réglage de confort et monte-glace électriques aux fenêtres avant, dans les séries Chieftain et Star Chief ★ Nouvelles commandes électriques du siège et des fenêtres avant dans les séries Pathfinder de luxe et Laurentian ★ Oeil autronique pour la sécurité la nuit ★ Glace de sécurité Shade-Lite et pare-brise de nuance gradué.

* À coût additionnel

La Pontiac offre une merveilleuse mesure de beauté et de caractéristiques pour 1954. C'est en réalité la brillante étoile du domaine de l'auto—l'étoile qui ne cessera de monter dans l'estime du public à mesure que sa superbe performance se fera connaître—que sa beauté magnifique sera vue et admirée dans les rues et sur les routes. PARCE QUE . . .

Si vous voulez être *le plus fier automobiliste* du voisinage, *vous pouvez l'être* avec une Pontiac 1954 de style exquis et aux couleurs harmonieuses. Si vous voulez *le prestige d'une grosse voiture, vous pouvez l'avoir* grâce à la grande renommée de la Pontiac, à ses puissants moteurs 1954, six ou huit cylindres à tête en L, et à son luxueux aménagement de bon goût.

Si vous voulez la conduite *économique, vous pouvez l'avoir également*, grâce au bas prix, à l'étonnante efficacité du moteur et à la sûreté de fonctionnement de la Pontiac 1954.

Peu importe ce que vous cherchez, vous le trouverez en abondance dans un ou plusieurs des 31 modèles brillants que la Pontiac 1954 offre en six grandes séries . . . *Pathfinder, Pathfinder Deluxe, Laurentian, Chieftain Special, Chieftain Deluxe* et la superbe nouvelle *Star Chief.*

VENEZ VOIR CES SUPERBES PONTIAC *En montre aujourd'hui!*

AUTOMOBILES INC.

12 rue de la Couronne, Québec Téléphone 2-1208

Funérailles de Gonzague Lambert

Notre-Dame d'Issoudun (DNC) Les funérailles du jeune Gonzague Lambert, fils de M. et Mme Joseph Lambert (Yvonne Bergeron), décédé à l'âge de dix ans et sept mois, ont eu lieu récemment, en notre paroisse.

La croix était portée par Roland Demers et le cercueil par Réal Côté, François Demers, André Desruisseaux, Gaston Laroche, Aurèle Croteau et Fernand Lambert.

Il laisse dans le deuil, outre ses parents, onze frères et soeurs: MM. Marie-Louis et Richard Lambert; le R. F. Maltinien, des FF. des Ecoles Chrétiennes, Mmes François Laroche (Armande), André Croteau (Diane), Lionel Larocne (Lucille), Mlles Laurette, Marlette, Adrienne et Rose-Anne et Jean-Luc Lambert; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mmes Marie-Louis et Richard Lambert, MM. François et Lionel Laroche, André Croteau.

Lui survivent également: ses grands-parents: M. et Mme Edmond Lambert, d'Issoudun et Mme Alfred Bergeron, de Ste-Croix.

Conférence de M. Jacques Mordret

"Le cinéma ne peut entrer dans la classification normale des Beaux-Arts. Il est autre chose. Il a des moyens propres qui n'appartiennent qu'à lui. Avec ce dont il dispose, le cinéma pourrait être un grand art mais en est-il un?

C'est la question que se posait hier soir M. Jacques Mordret, professeur à Laval au cours de la conférence qu'il prononçait à l'Institut Canadien sur "Le cinéma et les problèmes d'art", conférence offerte au public québécois et aux élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec par l'Ecole des Beaux-Arts de Québec. Le professeur Mordret a illustré sa conférence de films très intéressants sur "Combourg, visage de pierre" film commenté par la lecture d'extraits des "Mémoires d'outre-tombe" par Pierre Fresnay. Les autres films portaient sur une étude des chapitaux de cathédrales françaises et "La trace de l'homme" où l'on retrouve des vestiges du primitif qui a subtilement incrusté dans le roc des cavernes les formes d'époque.

Dans sa conférence, le professeur Mordret a étudié largement l'art cinématographique tel qu'il s'offre de nos jours vis-à-vis l'art pur.

Le cinéma s'adresse à la vue, à l'ouie et à l'intelligence par la parole. Les difficultés du film, oeuvre d'art, viennent du public. Il y a aussi ce fait que le metteur en scène n'est quasi pour rien dans l'oeuvre. Le financier y voit un cinéma spéculatif. Le metteur en scène veut y voir une oeuvre artistique.

Les artistes y affichent leur propre jeu qui ne rencontre pas toujours les conceptions du réalisateur. Et, enfin, le public n'est pas toujours satisfait. Et il ne faut pas confondre l'engouement du public pour un film avec la valeur de ce film. Conclusion: le cinéma n'est pas l'oeuvre d'un seul homme.

Le cinéma a une puissance formidable, une influence considérable. Et cette influence est reconnue par les grands moralistes C'est un art populaire et universel. Selon Lénine, c'est le plus important de tous les arts, plus puissant que la presse et l'école. Devant la critique, quand on accuse les Chrétiens d'avoir l'esprit étroit au cinéma, on devrait avant tout remonter plus haut que l'ère chrétienne pour fixer sa critique.

Le cinéma est un art autonome. Est-il indépendant? Non. Il s'inspire des disciplines des autres bases. Le sujet apparent du cinéma est la chose et le sujet réel qu'on y voit: c'est la vie. Le spectateur s'y est reconnu, y reconnait ses semblables. Il trouve dans le cinéma un problème qu'il n'a pu définir lui-même. Et le conférencier a conclu que la "Fin de l'Art est peut-être l'homme". Il faut lui demander de vieillir. Il appartient à une règle définie par l'éthique. Tous les arts obéissent aux mêmes lois car "la beauté est "une".

M. Jean-Baptiste Soucy, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec a présenté le conférencier.

L.B.L.

Mort de Mlle Alexandrine Guérard

Mademoiselle Alexandrine Guérard, fille de feu Jean-Baptiste Guérard et de feu dame Elise Pouliot, est décédée hier à sa résidence, 219, rue de la Salle, à l'âge de 59 ans et 3 mois.

Elle laisse dans le deuil ses soeurs: Mme Elise Cloutier, Mlle Rose-Anna Guérard; son frère, M. Alphonse Guérard; sa belle-soeur, Mme Alph Guérard; ses neveux et nièces: M et Mme Raymond Lemay, M. et Mme Georges Gingras, M. et Mme Jean-Marie Guérard, M. et Mme Guy Guérard, M. et Mme Paul-Eug. Guérard, la R. Soeur Marie-Yvonne (Claire), Mlles Thérèse, Monique et Eveline Guérard, MM. Roland et Michel Guérard.

La dépouille mortelle est actuellement exposée au salon funéraire de la Cie Hubert Moisan, 297, rue St-Joseph.

Nos condoléances à la famille.

L'ISLET

Transaction

Mme Vve Napoléon Hottote a acheté la propriété de M. Charles-Auguste Morin.

De retour

M. J.-Emile Thibault est de retour de l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

M. Jod. Caron a aussi fait un séjour à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

C'est le concours le plus extraordinaire Jamais Présenté — Absolument rien à payer

Gagnez

Un voyage gratuit pour 2

via un luxueux transport aérien

aux fabuleuses îles

Hawaii

AU FAMEUX HOTEL HAWAIIAN

plus 49 autres prix de grandes valeurs

Valeur en argent en plus des $10,000. EN PRIX

1er prix—Voyage gratuit pour deux à Hawaii, via un luxueux transport aérien, plus 2 semaines de séjour au fameux Hôtel Hawaiian, ou l'équivalent en argent comptant.

2e prix—Atelier domestique complet: Outil "Universal Shopmaster" nationalement annoncé.

3e prix—La machine à coudre "Hawaiian 'PFAFF' électrique. Un luxueux modèle, prix de détail $341.

4e prix jusqu'au 10e prix—Nouvelle scie sauteuse 20" "Shopmaster", moteur tenant. Prix de détail $39.95.

10 autres prix pour un grand total de cinquante prix. Plus $7,500. de nouveaux et révolutionnaires appareils auditifs dont les noms auront été soumis par les gagnants du concours.

$500.00 en prix boni gagnant

Sur votre entrée procurez-vous la signature d'une personne de notre bureau. Si vous gagnez vous recevrez $500 en boni, frais de dépense comptant, en plus du voyage aller à Hawaii et retour. C'est un prix-boni. Entrez simplement dans notre bureau faites-nous écrire notre nom sur votre entrée.

Comment aimeriez-vous passer de merveilleuses vacances au paradis tropical de l'Ile Hawaii? Ou recevoir l'équivalent en argent. Ce rêve peut devenir une réalité pour vous-même et n'importe quelle personne de votre choix—épouse, mari ou un bon ami. Vous serez transporté par un luxueux avion, comme sur un tapis magique, dans des fauteuils confortables, avec repas complets en route. Vous serez logés, pour deux semaines, au fabuleux hôtel Royal Hawaiian. Vous pouvez être un gagnant, c'est si simple de participer à ce concours.

TOUT CE QU'IL Y A A FAIRE

Tout ce que vous avez à faire c'est de nous envoyer le nom d'une personne souffrant de surdité et de nous écrire en 25 mots, ou plus, "Comment il (ou elle) bénéficierait de plus de satisfaction dans la vie s'il pouvait mieux entendre".

Gagnez un prix ET AIDER AUSSI UN AMI!

En plus du prix d'un voyage gratuit, pour deux aux Iles Hawaii, plus d'autres prix de grandes valeurs, votre entrée peut vous gagner gratuitement un appareil auditif Transist-Ear Maico pour la personne sourde dont vous avez mentionné le nom dans votre entrée de participation au concours. La "Maico Hearing Foundation" distribuera, sans aucune charge, gratuitement pour une valeur de $7,500, de nouveaux et révolutionnaires appareils auditifs aux personnes dont les noms auront été soumis par les gagnants du concours.

GARDER SECRET VOTRE "BONNE CHANCE"

Nous garderons en toute discrétion votre nom et il ne sera pas dévoilé à la personne dont vous aurez soumis le nom pour un appareil auditif gratuit, dans le cas où vous seriez un gagnant à moins que vous le spécifiez autrement par écrit. La personne mentionnée sur votre entrée peut être un ami, une connaissance, un parent ou même vous personnellement. Il ne fait aucune différence si lui ou elle utilisent déjà un appareil auditif. Vous pouvez envoyer autant d'entrées que vous le désirez, pour augmenter ainsi vos chances de gagner, mais vous devez mentionner sur chaque entrée un nom différent de personne sourde.

SUIVEZ CES REGLES SIMPLES

Toutes les entrées seront jugées sur la base de sincérité, simplicité et bonne idée. Calligraphie, écriture de fantaisie ou grands mots, ne comptent pas extra.

Les entrées doivent être postées pas plus tard que minuit le 16 janvier 1954. Aucune entrée ne sera retournée. La décision des juges seront finales. Toutes les entrées deviennent la propriété de "Maico Hearing Foundation". Si le nom soumis n'est pas celui d'une personne dure d'oreille, celui-ci sera rejeté. Pour ce qui regarde le concours aucune correspondance ne comptera. Les employés de "Maico Hearing Foundation Maico Company, vendeurs Maico et distributeurs, actionnaires, agents de publicité, ne sont pas éligibles pour ce concours. Le concours est sujet aux règlements locaux, provinciaux, fédéraux et est ouvert à tous les résidants des E.-U. et du Canada.

Le nom et adresse, ville, province, et le nom de la personne mentionnée doivent être clairement imprimés sur toutes les entrées. En cas d'ex-aequo, des prix en double seront accordés. Une fois la décision des juge rendue et que la liste des gagnants sera affichée dans les bureaux des vendeurs Maico, les gagnants seront avisés en personne ou par la poste.

SERVICE AUDITIF MAICO
Chambre 401, 22 Place d'Aiguillon, Québec.

Je nomme .....
Ecrire clairement en lettres imprimées, le nom d'une personne dure d'oreille.
Adresse ..... Province .....
Parce que .....
.....
Votre nom .....
lettres imprimées
Votre adresse .....
Votre ville ..... Province H2C

Etrennes

LAROUSSE

POUR PAPA

Encyclopédie du 20ième siècle en 6 volumes
Larousse universel en 2 volumes

POUR MAMAN

Larousse gastronomique
Cuisine et Vins de France
Encyclopédie familiale

POUR LES ENFANTS

Mon premier Larousse en couleurs
Dictionnaire des Débutants
Larousse classique illustré

Des Larousse pour tous les âges... à tous les prix

chez les libraires et

LES ÉDITIONS FRANCAISES INC.
293 Boulevard CHAREST — QUÉBEC, P.Q.

CE SOIR, $220. À GAGNER!

CHRC LA BONNE FORTUNE 9 p.m.

Vous pouvez gagner plus de $100!
Placez un X dans 3 cases du coupon ci-dessous. Ajoutez votre nom et votre adresse.

	S	Y	N	D	I	C	A	T
1								
2								
3								
4								
5								

NOM .....
Adresse .....

Remplissez, et adressez comme suit, si vous êtes de l'extérieur:

"La BONNE FORTUNE"
Le Syndicat de Québec, Ltée
Québec, P.Q.

Si vous êtes de la ville, il vous faut absolument déposer le coupon dans les boîtes spéciales placées dans le magasin.

SYNTONISEZ C.H.R.C.
à 9 p.m. du lundi au vendredi

Le SYNDICAT de QUÉBEC Ltée

Les cloches de Noël vous appellent

Le Syndicat de Québec Ltée

SUGGESTIONS D'ÉTRENNES PRATIQUES POUR VOS GARÇONS À NOTRE 4e ÉTAGE

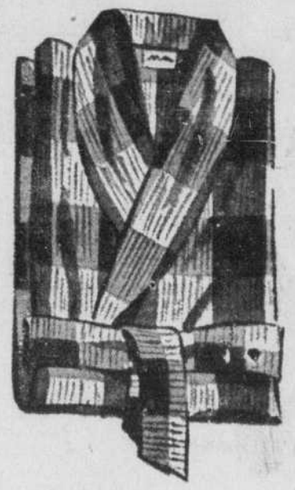

CHOIX FORMIDABLE DE ROBES de CHAMBRE

C'est là un cadeau que votre garçon appréciera certainement.

TISSU EDREDON uni ou fantaisie, rouge vin, bleu ou brun. Collet fantaisie. Gr 24 à 32. — 4.50

FLANELLE TOUT LAINE anglaise, unie ou "plaid", avec ou sans collet fantaisie. Rouge, bleu, vert, etc. 24 à 36. — 6.95 à 13.95

SOIE CORDEE, unie ou fantaisie, avec ou sans collet de même teinte. Vin, marine, vert, etc. 24 à 36. — 8.95 et 13.95

Pantalons de ski

Quel cadeau au jeune sportif! Grand choix de pantalons en gabardine ou molleton, de première qualité. Styles avec ou sans élastique au bas, modèle fuseau ou bouffant. Chaude doublure. Grandeurs: 24 à 36.

5.50 à 10.95

— Confections pr garçons, 4e étage —

OUVERTURE 5 SOIRS CONSÉCUTIFS À PARTIR D'AUJOURD'HUI

Pour faciliter à notre clientèle ses emplettes des fêtes, notre magasin restera ouvert jusqu'à 9.30 PM, à compter de ce soir, jusqu'à mercredi inclusivement.

CONSULTEZ NOTRE BROCHURE DE CADEAUX. 32 PAGES DE SUGGESTIONS

Plus qu'un aide mémoire! . . . Un véritable guide pour l'achat de TOUS VOS CADEAUX des fêtes, à vos parents, à vos amis, à vos proches, à vos enfants . . . Il y a de tout, des vêtements aux cosmétiques, des meubles jusqu'aux jouets. Surveillez cette brochure elle vient d'être distribuée en ville et banlieue. Et conservez-la tant que tous vos cadeaux ne seront pas achetés!

Parkas

Donnez du confort à vos jeunes, en leur achetant de chauds parkas en laine à carreaux "Warwick", confection "Utex", ou en gabardine. Doublure piquée. Brun, bleu, vert, rouge vin. 24 à 34.

12.95 à 19.50

— 4e étage —

Coupe-vent bombardier

Un vêtement d'hiver à la mode, en chaude gabardine 1ère qualité, avec doublure piquée. Ajustement élastique à la taille. Confection Utex. Brun, marine, vin, rouille, vert. Gr 24 à 36.

9.95 à 14.95

— 4e étage —

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée ☎ 4-3561 Satisfaction ou remboursement

POUR UN MEILLEUR FRANÇAIS

Ne pas dire : *Frotter* les couteaux.

Dire : *Ecurer, astiquer* les couteaux.

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

72e ANNEE — No 297 QUEBEC, VENDREDI 18 DECEMBRE 1953 PAGE DIX-SEPT

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de sainte Fauste, mère de sainte Anastasie.

Offices de dimanche

Quatrième dimanche de l'Avent; Violet, 2ème classe, semi-double; sans Gloria; 2ème oraison "Deus qui de"; 3ème pour l'Eglise ou le Pape. Credo, Préface de la Sainte Trinité.

—Premières vêpres de saint Thomas, mémoire du dimanche, "O clavis', verset "Rorate". N. B. — On reste debout pendant le chant de "O clavis").

Evangile de dimanche

(Saint Luc, chapitre III, versets 1 à 6

La quinzième année de l'empire de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode, tétrarque de la Galilée, Philippe, son frère, de l'Iturée et de la Trachonite, et Lysianias, d'Abilène; sous les grands prêtres Anne et Caïphe, le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert; et il parcourut tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant un baptême de pénitence pour la rémission des péchés, ainsi qu'il est écrit au livre des Prophéties d'Isaïe : Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers : toute vallée sera comblée, toute montagne et toute colline sera abaissée; les chemins tortueux deviendront droits, les raboteux seront aplanis, et tout homme verra le Sauveur envoyé de Dieu.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 7 h. 26; coucher: 3 h. 57. Longueur du jour: 8 h. 31 m.

La marée — Haute marée: 4 h. 14 et 4 h. 32; basse marée: 11 h. 24

Les conditions atmosphériques

Montréal, (PC) Prévisions météorologiques officielles de l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit samedi :

Synopsis — Une faible perturbation a traversé l'Ontario et le Québec vers le sud au cours de la nuit, provoquant de légères chutes de neige dans la plupart des régions. Cette perturbation atteindra le sud du St-Laurent cet après-midi et le ciel s'éclaircira par la suite. Le ciel sera généralement ensoleillé samedi dans les régions du nord et de l'est, tandis qu'il se couvrira dans l'après-midi au sud-ouest.

Régions d'Ottawa, des Laurentides et du St-Maurice: ensoleillé avec quelques périodes nuageuses et des averses très dispersées cet après-midi. Ensoleillé samedi se couvrant dans l'après-midi. Peu de changement dans la température. Vents du nord-ouest de 5 milles devenant légers la nuit prochaine. Minimum cette nuit et maximum samedi à Ottawa 5 et 22; Ste-Agathe 5 et 18; La Tuque, zéro et 15.

Régions de Montréal, de Québec et des Cantons de l'Est: Nuageux avec quelques légères chutes de neige. Le ciel s'éclaircira à la fin de cet après-midi. Ensoleillé samedi se couvrant dans l'après-midi. Peu de changement dans la température. Vents de l'ouest de 15 milles devenant légers la nuit prochaine. Minimum cette nuit et maximum samedi à Montréal, 10 et 25; Québec 5 et 15, Sherbrooke 19 et 22.

Régions du lac St-Jean et de Baie-Comeau: nuageux avec quelques légères chutes de neige aujourd'hui. Ensoleillé samedi avec périodes nuageuses. Vents légers. Minimum cette nuit et maximum samedi à Chicoutimi zéro et 15; rivière-du-Loup 5 et 15.

Epais brouillard en Angleterre

Londres, (PA) Un épais brouillard a recouvert la Grande-Bretagne aujourd'hui, et les météorologues prévoient qu'il pourra y rester pendant quelque temps. Les trains et les autobus sont en retard par tout le pays. Toutes les envolées ont été contremandées à l'aéroport de Londres.

Les principales régions affectées sont celles de Londres, du sud de l'Angleterre de Glasgow et d'Edimbourg. Les bureaux météorologistes disent que le soleil percera peut-être pendant quelques instants durant l'après-midi mais que le brouillard s'épaissira de nouveau à la tombée de la nuit.

La plus grande partie de l'Europe continentale rapporte des conditions un peu plus normales, aujourd'hui, après une période de chaleur. L'Italie, toutefois, jouit toujours d'un temps de juin.

Une vague de froid a envahi le nord de l'Allemagne. Un léger brouillard recouvre la côte allemande et le commerce maritime a été interrompu sur les estuaires de l'Elbe et du Weser.

Privilège accordé

Ottawa, 18. (PC). Les employés du Service civil transférés aux corporations de la Couronne pourront transférer avec eux leurs bénéfices de pension du Service civil. C'est ce que prévoit un nouveau projet de loi que le gouvernement songe à présenter.

Le ministre des Finances, M. Abbott, a annoncé aujourd'hui que cette mesure sera présentée après le congé de Noël.

Le projet de loi qui sera rétroactif au 1er janvier 1954, touchera également les employés des Commissions gouvernementales, des divers Bureaux et corporations qui ont actuellement un plan de pension, s'ils sont transférés à des compagnies de la Couronne qui n'en ont pas.

Réunion contremandée des rouges à Montréal

Montréal, 18. (PC) Quelque 200 chefs communistes de Montréal ont tenté de se réunir, hier soir, au quartier-général du parti ouvrier-progressiste, dans le bas de la métropole.

Les communistes présents se sont dispersés peu après que l'on eut reconnu dans la salle des membres de l'escouade antisubversive.

Les cris demandant l'expulsion de ces auditeurs non invités ont pris fin à l'arrivée de policiers en uniforme.

Harry Binder, qui présidait la réunion, a demandé aux invités de quitter les lieux. Ceux-ci ont obéi sans faire de chahut.

Emeutiers condamnés

Trieste 18, (Reuters) Un tribunal militaire allié a condamné aujourd'hui 14 personnes à des peines d'emprisonnement variant de 17 jours à six mois, pour avoir participé aux émeutes pro-italiennes du 4 et du 5 novembre. Six personnes avaient été tuées dans ces bagarres avec la police. La plupart des sentences ont été suspendues.

Sept personnes ont été déclarées innocentes et acquittées.

Le tribunal, sous la présidence du major Robert Grabb, de l'armée américaine, a imposé la plus lourde sentence, soit de six mois, à un homme de 50 ans trouvé coupable d'avoir incité au désordre.

VOICI DES

CADEAUX

POUR PLAIRE A TOUS

Faites votre choix

PROJECTEURS

- SONORES ET SILENCIEUX
- PROJECTEURS POUR TRANSPARENTS A (Slides) 35 mm

CINÉ-CAMÉRAS ET CAMÉRAS

- CINES 8 et 16 mm
- CAMERAS 35 mm et REFLEX
- CAMERAS PLIANTS
- PHOTOMETRES et TELEMETRES

FILMS à LOUER

- AGRANDISSEURS
- TREPIEDS • ECRANS
- VIEW MASTER

JUMELLES ET LONGUES-VUES

- LAMPES POUR PHOTOS
- EQUIPEMENT POUR DEVELOPPER ET IMPRIMER

Un cadeau royal s'achète

Au Royaume de la CAMERA INC.
3 RUE ST-JEAN Québec

Il proteste de son innocence

Manille, 18. (PC) William Ernest Jolliffe, un Canadien d'origine chinoise âgé de 37 ans, a protesté de son innocence aujourd'hui à l'accusation d'avoir tenté de passer en contrebande des lingots d'or des Philippines à New-York. Son procès a été fixé à lundi.

Jolliffe, un ancien adjoint à la commission commerciale du gouvernement canadien à Shanghaï, a été arrêté par les douaniers le 7 décembre, alors qu'il allait prendre l'avion pour Hong-Kong. Les agents disent qu'ils ont saisi, attachés sur lui, 22 lingots d'or, d'une valeur d'environ $17,500.

Jolliffe a été libéré sous un cautionnement de $5,000.

Jolliffe, qui a passé une partie de la deuxième grande guerre sur l'Atlantique avec la marine canadienne, avait assumé ses fonctions à la commission canadienne à Shanghaï après la guerre. En 1948, il a été transféré à Hong-Kong, où il a démissionné ensuite pour se lancer dans les affaires.

Sa femme et ses trois enfants sont arrivés à Hong-Kong venant de Toronto, il y a environ six semaines. Jolliffe était né à Tchengtou, Chine, en 1916.

Débris d'avion sur un glacier

Londres 18, (PA) Les débris d'un bombardier de patrouille de la marine américaine ont été aperçus aujourd'hui sur un glacier de l'Islande. Les premiers rapports disent qu'il y a des survivants parmi l'équipage de neuf hommes.

Le quartier général de l'aviation américaine à Londres annonce qu'une équipe de secours d'Islande sera dépêchée par avion à un petit aéroport situé au pied du glacier.

Un avion américain de secours a aperçu les débris après 24 heures de recherches effectuées par 10 avions et au moins deux navires danois. Le glacier est situé à environ 110 milles au sud-est de Reykjavik.

Le bombardier "P-2V" effectuait une envolée d'entraînement au moment de sa disparition, hier.

AVOCAT

Maurice Kieffer

Edifice Chien d'Or, 10 rue du Fort Québec — Téléphone : 3-9619

Nouvelle adresse

Dr ROGER MORIN

(D. D. S.)

CHIRURGIEN-DENTISTE

495, 3e Ave — Tél. : 3-5593

Au PRIX du MANUFACTURIER

ECONOMISEZ

50%

Sur tout achat de vaisselle, coutellerie verrerie et bibelots de toutes sortes. 2 Magasins à votre service.

CHAMPLAIN JOBBING

35 rue St-Pierre—430 St-Vallier-O.

JOYEUX NOEL : Le Merchandise Mart, le plus grand édifice commercial au monde, situé à Chicago, est tout rutilant de lumières multicolores à l'occasion des Fêtes. A noter que l'édifice se réflète dans les eaux de la rivière Chicago, qui passe à peu de distance. Le "Merry Christmas" est construit avec des lettres de deux étages de hauteur. Les lumières qui forment un arbre de Noël, au centre, se prolongent sur 12 étages. Des "sapins" plus petits entourent l'édifice. Des réflecteurs ont été placés à plusieurs endroits pour illuminer l'établissement davantage.

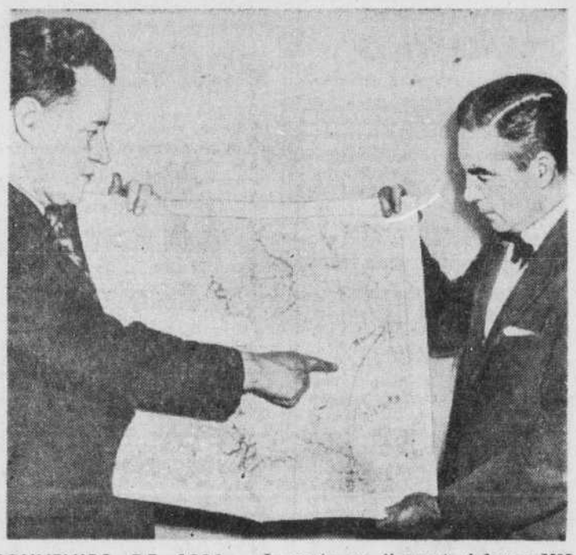

SOUVENIRS DE 1939 : La carte que tiennent ci-dessus MM. CHARLES KERSTEN et RICHARD B. WALSH, membres du Congrès américain, est une preuve que le gouvernement américain poursuit des enquêtes sur la Russie et son activité dans la mer Baltique. Cette carte fut un des documents qui contribuèrent à déclencher la dernière guerre, puisqu'elle fut utilisée par la Russie et l'Allemagne lors de leur pacte, en 1939, pour fractionner l'est de l'Europe. Les signatures de Joseph Staline et du ministre allemand des Affaires étrangères d'alors, Joachim von Ribbentrop, sont apposées sur la carte. Le document fut retrouvé aux archives du ministère allemand des Affaires étrangères et avait été, jusqu'à maintenant, gardé secret. (Central Press)

Malik subit de nombreux ennuis

Plymouth, Angleterre, 18. (PA) L'ambassadeur de Russie en Grande-Bretagne, M. Jacob Malik, est arrivé aujourd'hui par bateau venant des Nations Unies, à New-York, mais les Soviets qui devaient l'accueillir se sont égarés dans le brouillard et ont manqué l'arrivée du bateau.

Et comme si cela n'était pas assez, le diplomate soviétique s'est rendu par erreur dans le salon des dames du petit bateau qui le conduisait à terre, du paquebot français Liberté. Un membre d'équipage a dû lui demander de sortir.

A terre, Malik est finalement entré en contact avec les six hommes de l'ambassade à Londres qui devaient le rencontrer au bateau. Alors qu'il montait dans une limousine noire de fabrication américaine pour se rendre à Londres, un journaliste lui a demandé s'il avait quelque chose à dire.

"Certainement pas", de répondre Malik.

Enquête remise

Montréal, 18 (PC) — L'enquête préliminaire de trois distributeurs de journaux de Montréal, accusés d'avoir distribu illégalement des comis sur le crime, a été remise, jeudi au 17 janvier. Ces compagnies Benjamin News, Ltd., American Neps Company et Montreal Newspapers Supply Company, ont été mises en accusation en accusation au cours d'une campagne de la police contre la vente des comics, interdite en vertu du code criminel.

Des îles seront remises au Japon

Tokyo, 18 (PA) — Le gouvernement japonais a annoncé aujourd'hui que les Etats-Unis retourneraient au Japon les îles Amami Oshima le jour de Noël.

Cette mesure a provoqué de grandes célébrations parmi les 200,000 Japonais de ces îles, qui avaient déclenché des grèves de la faim et de nombreuses manifestations contre la domination américaine durant les trois dernières années.

Les îles, situées à mi-chemin entre l'île japonaise de Kyushu, la plus au sud, et Okinawa, étaient sous la juridiction américaine depuis la deuxième grande guerre.

L'agence de presse Kyodo dit que les arrangements en vue du retour au Japon d'Amami Ochima étaient retardés depuis le mois d'août par une dispute au sujet des certificats militaires de paiement d'un valeur de $1,500,000 qui circulent dans les îles.

Amami Ochima, qui n'a pas connu les hostilités durant la guerre, fait partie du territoire japonais depuis des siècles.

Deux accidents en Ontario

Oakville, Ontario, 18. (PC) Trois personnes ont été tuées hier soir et six autres blessées dans deux accidents de la circulation survenus à moins de cinq milles de distance sur la route Queen Elizabeth, à 20 milles environ au sud-ouest de Toronto.

Les morts sont James Cordes, 25 ans, de Pickering, Ontario, sa femme, Mary, 23, et Arthur Uriew, de Toronto.

M. et Mme Cordes ont été tués lorsque leur automobile a heurté l'arrière d'un camion de transport.

M. Uriew voyageait dans une automobile qui, selon la police, a quitté la route près de Clarkson, a heurté une femme et son enfant qui marchaient le long du chemin, et a donné ensuite contre deux arbres. La femme et l'enfant ont subi des coupures et des contusions.

Amnistie en Italie

Rome, 18. (Reuters) Le Sénat italien a approuvé hier soir un projet de loi prévoyant la libération de 25,000 bagnards italiens pour la fête de Noël. Le bill doit être maintenant soumis à la Chambre des députés pour approbation finale. Les prisonniers qui pourront être libérés comprennent une grande variété de criminels, allant des simples voleurs aux hommes qui ont commis des crimes durant la lutte entre les partisans et les fascistes dans les derniers jours de la deuxième grande guerre.

L'homme qui voulait imiter Hébert passera le jour de Noël chez lui

Une femme, mère de quatre enfants, qui avait fait arrêter son mari il y a un mois après que celui-ci, brandissant une hache, eut menacé de "faire comme Hébert" (l'homme qui a tué ses quatre enfants à coup de hache), a elle-même obtenu ce matin en Cour des Sessions de la Paix, que son mari soit libéré "pour qu'il vienne passer le jour de Noël avec nous autres". L'homme a été traité dans une clinique pour malades mentaux.

— Je suis seule avec les enfants, et je n'ai pas d'argent, a expliqué la pauvre femme en plaidant la cause de son mari.

M. le juge Alphonse Garon eut un mouvement de surprise, lorsque la plaignante demanda :

—Y aurait-il moyen d'avoir la hache. La St-Vincent de Paul nous a donné du bois, mais les morceaux sont trop gros.

—Pourvu qu'elle ne serve qu'à fendre le bois, s'empressa de souligner le procureur de la Couronne.

Le prévenu, un homme d'une quarantaine d'années, s'est avoué coupable d'avoir battu sa femme et d'avoir résisté à la police, tout en précisant qu'il ne se rappelait pas très bien ce qu'il avait fait parce qu'il était ivre.

— Il faudrait, dans ce cas, que vous ne preniez plus de boisson, de lui faire remarquer le président du tribunal.

— C'est fini, je n'en prendrai plus, promit l'accusé.

A la suite de son arrestation, le mari passa un mois à une clinique pour malades mentaux, pour y être traité. Les autorités ayant décidé qu'il pouvait être libéré, M. le juge Garon, étant donné les circonstances, l'a fait bénéficier d'une condamnation "au temps fait", avec cautionnement de $300 pour garder la paix.

Réduction de la production à la Dominion Textile

Montréal, 18. (Spéciale) Dans un communiqué émis, aujourd'hui, par la compagnie Dominion Textile, Limitée, on annonce que la réduction des opérations manufacturières causée par la condition précaire des affaires donnera suite à la fermeture temporaire de plusieurs départements et possiblement de certains moulins de la compagnie Dominion Textile, Limitée. Cette période d'inactivité commencera le 24 décembre pour se poursuivre jusqu'au lundi, 11 janvier.

Le communiqué dit, en substance :

"Le peu de commandes a forcé la compagnie Dominion Textile, Limitée, à réduire ses opérations manufacturières de façon rigoureuse, entre le 24 décembre et le 11 janvier. Dans la plupart des moulins, les opérations se poursuivront sur une base limitée pour permettre de s'acquitter du travail déjà en cours mais plusieurs départements devront être fermés, et dans certains moulins, tous les départements

(Suite à la page 33, 1ère col.)

Fausses alertes

Quatre fausses alarmes ont été enregistrées au cours de la nuit dernière au service municipal des incendies. Trois d'entre elles ont été sonnées au même avertisseur, sur la rue St-Sauveur.

LE FAMEUX

SCOTCH WHISKY

GRANT'S

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE PAR

William Grant & Sons Ltd. DISTILLERS

GLASGOW LONDRES DUFFTOWN

AUCUN DEPOT

LIVRAISON IMMEDIATE

$1. PAR SEMAINE

Mozart LIMITEE

chics et solides

Souliers POUR MESSIEURS

MAGASINEZ JUSQU'A : 9.30 HRS. CE SOIR!

Les plus nouveaux modèles de souliers pour cet hiver. Genres unis, broque ou semi-broque. Tous de marques réputées. Venez faire votre choix.

PRIX A PARTIR DE... $10.95

Magnifique cuir de veau, brun, tan ou noir. Confection solide et impeccable. Styles "Balmoral" ou "Blucher". Pointures: 6 à 11. A notre département de la chaussure, vous trouverez certainement le splendide soulier que vous convoitez.

310-312, ST-JOSEPH

ÉPARGNEZ $10 à $15 DOLLARS EN ACHETANT DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

SPECIAL DES FETES

COMPLETS 2 PANTALONS

Coupe excellente. Teintes et modèle assortis. Tissu de toute première qualité, coupe à la dernière mode.

29.50 à 49.50

Aussi un choix de

Paletots à partir de: 22.50

Quebec Modern Clothing MFG. CO. LTD

TEL.: 5-7730

580, ST-VALIER COIN ST-ANSELME

COMME TOUJOURS VOUS AVEZ LE CHOIX DANS 2000 HABITS

OUVERT LE SOIR — JUSQU'A 9 H. 30 VENDREDI ET SAMEDI

Dans nos théâtres

A LA TOUR SAMEDI ET DIMANCHE

Valitha et Aldino présentant un numéro unique au monde. Ce numéro est tellement extraordinaire que vous n'en croirez pas vos yeux. Une des 8 grandes attractions que l'on pourra applaudir au Foyer du Vaudeville en fin de semaine. Pour réservations : 2-4818.

Deux grandes attractions au Cartier

Diana Lynn et Glenn Ford (ci-dessus) jouent aux côtés de Patricia Medina dans le drame filmé entièrement au Mexique "Plunder of the Sun", que le Cartier présente pour une semaine en même temps que "The System", une histoire sur le crime organisé mettant en vedette Frank Lovejoy.

"City of Badmen" en Technicolor à l'Empire

Jeanne Crain et Dale Robertson dans une scène de "City of Badmen", drame d'action en Technicolor que l'Empire présente pour une semaine en programme double avec "Double Confession" mettant en vedette Peter Lorre et Joan Hopkins.

Oeuf et bacon dans un livre

Buffalo, N. Y. (PA) Les bibliothécaires sont habitués de voir toutes sortes de choses glisser des pages des volumes qui leur sont retournés.

Le bibliothécaire adjoint M. Richard T. Morris, de la bibliothèque publique de Buffalo, a dit mercredi qu'il avait fréquemment trouvé dans des volumes des chèques de paye, des comptes de gaz et d'électricité, des rapports scolaires, et, bien entendu, des fleurs.

Mais le morceau de résistance, apparemment laissé par un lecteur gourmand de savoir, est un oeuf frit et une tranche de bacon.

Ecrasé sous le poids d'une auto

Rouyn (DNC) M. Charles-Edouard Lemire, 44 ans, est décédé à la suite de blessures qu'il s'est infligées lorsqu'il fut écrasé sous le poids de l'automobile qu'il réparait. M. Lemire était couchée sous son véhicule qu'il avait auparavant soulevé de terre à l'aide d'une chaine et d'une poulie. La chaine se rompit soudainement et la victime fut broyée sous la lourde charge. Le défunt était à l'emploi de la mine Stadacona. Il a succombé à des blessures internes dans la région de l'abdomen et de la poitrine. Il laisse dans le deuil, son épouse, dame Anna Kinsley, et sept enfants.

Le défunt a été exposé au salon Darby, de Rouyn. Les funérailles ont eu lieu en l'église Immaculée-Conception, de Rouyn.

Navigation terminée

Rimouski (DNC) En dépit des vagues énormes, le navire Rimouski, de la Cie de Transport du Bas St-Laurent, a effectué bravement et sans encombre, mardi avant-midi, le retour de son dernier voyage de la saison de Rimouski à Forestville. Ce fait constitue un record en ce qui concerne la navigation fluviale. En effet, à l'automne de 1952 qui fut considéré comme l'une des plus longues saisons, le dernier voyage entre les deux rives avait été accompli entre les 8 et 9 décembre. Tous les membres de l'équipage étaient descendus le 12 décembre alors que cette année, les marins quitteront définitivement leur navire, le "Rimouski", le 19 décembre. Cette vedette aura ses quartiers d'hivernement près de l'entrepôt de la Cie de Transport du Bas St-Laurent, à son port d'attache, à Rimouski-Est.

LYSTER, Mégantic

Déplacements

—Mlle Jocelyne Hinse a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Lucien Hinse.

—M. Ovide Pelletier et sa fille Lucile sont de retour d'un voyage à Montréal, où ils ont passé quinze jours.

4 JOURS COMMENÇANT AUJOURD'HUI

Représentation continue de 1 h. à 11 h. ; "Powder River" à 1 h., 3 h. 55, 6 h. 45, 9 h. 40
Un film d'aventure comme les premiers Américains en ont vécu.

CAPITOL — UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS — MATINÉE 45c, SOIR 60c

Second film à 2 h.25, 5 h.15, 8 h.10
Howard DUFF, Eva BARTOK
"SPACEWAYS"

Donnez des billets de théâtre en cadeau à Noël : Livrets de 4 billets de 60c : $2.15 ; bons en tout temps, en vente maintenant.

Lairet — DERNIER JOUR
Ingrid Bergman, Joseph Cotten dans 'LES AMANTS DU CAPRICORNE' (Under Capricorn) Technicolor !
Rosalind Russell, Leo Genn dans "QUAND LE RIDEAU TOMBE" (Velvet Touch)
Dès DEMAIN : Rhonda Fleming dans "TROPIC ZONE" en Technicolor. Aussi : "CLASH BY NIGHT" avec Paul Douglas.

"Le Foyer de la Version Française !"
Rialto — DERNIER JOUR
"SERENADE A MEXICO" ("HONEYMOON")
Shirley TEMPLE — Guy MADISON et Franchot TONE
AUTRE SUCCES :
"LA LEGION DES DAMNES" ("THE TEXAS RANGERS") avec GEORGE MONTGOMERY

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

CHÂTEAU LAC BEAUPORT
LAC BEAUPORT, P.Q.
TABLE D'HOTE LUNCHEON 12.30 à 2.30 pm, $2.25
DINER 6h.30 à 8h.30 pm., $2.50
Réceptions - Banquets - Mariages - Réunions
TEL.: VICTORIA 9-4468

IMPERIAL
en couleurs : "LE CIEL PEUT ATTENDRE" avec Don Ameche et Gene Tierney. "LA FURIE DES TROPIQUES" avec Richard Widmark et Linda Darnell.
Commençant demain
"CAPTIVE A BORNEO"
CLAUDETTE COLBERT et JACK HAWKINS
"MUTINERIE A BORD"
MARK STEVENS et ANGELA LANSBURY

PRINCESSE
Deux films en couleurs : "THE DUEL AT SILVER CREEK" avec Audie Murphy et Faith Domergue. "HAS ANYBODY SEEN MY GAL ?" avec Charles Coburn et Piper Laurie.
Commençant demain
"LE ROI DES GUEUX"
Ronald Colman et Frances DEE
"LA DERNIERE COURSE"
Alan LADD et Gail RUSSELL

Une semaine commençant aujourd'hui — CARTIER — Programme double attrayant !

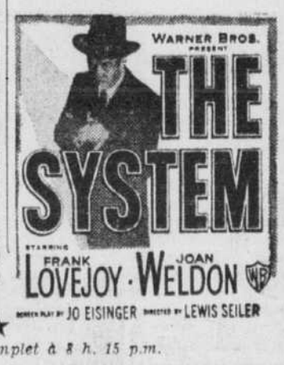

La sensationnelle histoire illustrée de pistolets qui mette fin à un règne de terreur.

Dernier spectacle complet à 8 h. 15 p.m.

PIGALLE — COMMENÇANT DEMAIN
Pour celui qui sait bien le jouer
LA VIE EST UN JEU !
avec RELLYS et JACQUELINE DELUBAC
EN PROGRAMME DOUBLE avec
UN MILLION DE CLEFS EN MAINS
AVEC GARY GRANT et MYRNA LOY
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
POUR L'AMOUR DU CIEL
MYSTERE A SHANGHAI

HANDY ANDY VOTRE QUARTIER GENERAL DE CADEAUX POUR TOUTE LA FAMILLE

LA POUPEE MARCHANTE ET PARLANTE

Se tient debout, s'assoit — dort et tourne la tête quand elle marche. Elle est habillée d'une jolie robe de satin, souliers et chaussettes. Val. rég. $14.95. Hauteur 21". CETTE POUPEE MARCHANTE est vôtre maintenant pour seulement.... $6.95

OURSON PANDA
Hauteur 26" -- Yeux mobiles

Pluche de rayonne à long duvet — noir et blanc, bleu et blanc, rouge et blanc ou miel et or. Val. rég. $10.00. Prix de Noël $4.50

CADEAUX POUR PLAIRE A L'AUTOMOBILISTE
Miroir vue-latérale
ornements
porte-skis
dégivreur et ventilateur
coussins
lampes-brume
tapis d'autos
tourne-volant
cendrier
brosses lave-auto
radio-autos
projecteur
baladeuse
allume-cigarette
berceau et siège pour bébé
trousse d'outils
couverture-siège

Utilisez notre plan budgétaire
ACHETEZ MAINTENANT, PAYEZ PLUS TARD
Handy Andy
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9.30 AUJOURD'HUI JUSQU'AU 23 DEC.
295 boul. CHAREST, 4-1455

AUBERGE des 4 CHEMINS
Samedi soir
GRANDE SOIRÉE SPÉCIALE
avec orchestre
PRIX DE PRÉSENCE
Pour réservation : M. PAUL MU 3-4438

Deux films splendides remis à l'affiche sur demande spéciale, et pour votre divertissement

VICTORIA
Aujourd'hui jusqu'à jeudi
IRENE DUNNE, CHARLES BOYER dans
"ELLE ET LUI"
(Love Affair)
aussi
CARY GRANT, JOAN FONTAINE dans
"SOUPÇON"
(Suspicion)

CAMBRAI
JOHN WAYNE, VERA RALSTON dans
"LE BAGARREUR DE KENTUCKY"
(The Fighting Kentuckian)
aussi
RUTH HUSSEY, JOHN CARROLL dans
LA NAUFRAGEE
(I, Jane Doe)

CLASSIC

AU MEME PROGRAMME
Aussi
"FAUSSAIRE"
(Southside 1-1000) avec
Don De Fore et Andrea King
(SERVICE SERENADE) (Aucun billet de faveur)

LES PLUS FAMEUX HORS-LA-LOI DE TOUS LES TEMPS

Aussi : Peter Lorre et Joan Hopkins dans "DOUBLE CONFESSION"
EMPIRE
commençant aujourd'hui

★ LAURIER ★
Commençant Demain
Une histoire d'amour et d'aventure sur les mers de Chine !
— EN FRANÇAIS —
CLARK GABLE, ROSALIND RUSSELL
AVENTURE A BOMBAY
(They met in Bombay)
— Second film —

AUJ. — DERNIER JOUR
"SAMSON et DALILA"
(en français)
— En Technicolor —

SUPERBE ATTRACTION JUSQU'A JEUDI
SILLERY
Soir 6 h. 15 p.m., 55c taxe incluse. Samedi et dimanche, 1 h. continue.
Histoire captivante des photographes sur les champs de bataille.

Le plus extraordinaire film, excitant, original, aventure amoureuse, Jolies filles.
"PREHISTORIC WOMEN"
(tourné en CINECOLOR)
Luttes sauvages; passions primitives; jalousie meurtrière; Voyez la danse des vierges, avec Lorette Luiz,, Allan Nixon, Mara Lynn.

CINEMA de PARIS — A L'AFFICHE — Commençant Demain

FERNAND GRAVEY dans "Mademoiselle Josette ma femme" avec ODILE VERSOIS
Aujourd'hui dernier jour
Ombre et Lumière
Le Bal des pompiers

Six autres boursiers de la C. A. H. A.

Ottawa (PC) — Quatre jeunes acteurs et deux artistes ont gagné cette année les bourses de la Canadian Amateur Hockey Association pour poursuivre leurs études culturelles à l'étranger.

Walter Kaasa, 28 ans, d'Edmonton; Shirley MacIntyre, 20 ans, de Toronto; Joanna Vanterpool, 23 ans, de Saskatoon; Larry Boodekoff, 23 ans, de Kylemore, Saskatchewan; Louis Carrier, 26 ans, et Stanley Lewis, 23 ans, tous deux de Montréal, se partageront un total de $4,000 distribués en bourses par la CAHA.

La distribution des bourses pour cette année a été annoncée hier par la Canada Foundation qui administre le plan de la CAHA. Ce plan a été mis en opérations il y a cinq ans et a maintenant aidé 19 jeunes Canadiens à poursuivre leurs études à l'étranger.

Les six gagnants ont été choisis parmi 75 candidats. Deux des récipiendaires étudieront en France, trois en Angleterre et un au Mexique.

QUEL NOM PORTERA LE LEVIS INTERMEDIAIRE B !

La direction de l'équipe de Hockey de Lévis de la ligue Intermédiaire "B" de la Côte de Beaupré lance aujourd'hui un concours où les amateurs de Lévis seront invités à choisir le nom que portera l'équipe lévisienne qui évoluera, durant la prochaine saison, dans cette ligue. Tous les noms soumis seront étudiés et le choix sera fait par un jury composé d'amateurs locaux. Les principaux facteurs qui influenceront le choix seront l'originalité et l'exclusivité. Seuls les noms français seront acceptés. Ce concours, qui est ouvert à tout le monde, se terminera le samedi soir 26 décembre prochain. Le parrain et la marraine du club recevront alors leurs prix le lendemain alors que l'équipe locale jouera à la patinoire du Manège militaire de Lévis. Toutes les suggestions devront être adressées au soin du "Club de Hockey Lévis Intermédiaire", 41-A, rue Wolfe, Lévis; Hôtel Larochelle, rue Saint-Louis, Lévis; ou bien Epicerie Rita Drouin, rue Commerciale, Lévis.

Le bureau de direction de l'équipe lévienne vient de compléter son organisation qui réunit les membres suivants: Présidents Honoraires: M. J.-Adélard Bégin, maire de Lévis, et M. Nazaire Lemelin, échevin de la cité de Lévis; Vice-Présidents: MM. les échevins Thomas Lambert et Alfred Lemieux, de Lévis; Directeurs Honoraires: MM. Roger Bégin, Gilles Royer, Georges Fortin, Gustave Malouin, André Dion, Raymond Couture, Gaston Dorval, Maurice Lemelin, Lucien Lemelin, Maurice Paris, Gustave Despres, Albert Verrault et Clément Vallières. Les membres actifs sont: Présidente : Mlle Rita Drouin; Gérant de l'équipe: M. Roger Drouin; Gérant d'affaires: M. Jean-Louis Lemieux; Secrétaire: M. Raymond Lemelin; Trésorier: M. Marc Anctil; Pilote: M. Noël Samson.

LIGUE DE QUILLES DAVIE SHIPBUILDING

Section Chevaliers de Colomb

L'équipe Tadoussac, de la ligue de petites quilles des employés de Davie Shipbuilding, s'est signalée d'une façon particulière en blanchissant l'équipe Busy Bee au pointage de 4 à 0 lors des dernières parties qui furent jouées jeudi, 10 décembre dernier, à la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis. Les équipes Manoir, Kingston et St-Laurent disposèrent respectivement des équipes Richelieu, Château et Cayuga au compte de 3 à 1.

Le plus haut simple fut roulé par Gérard Therrien, soit 190. Rosaire Leclerc s'empara du meilleur triple avec un total de 468. Les plus hauts simple (631) et triple (1,698) d'équipe reviennent au Manoir.

Le classement des équipes se lit présentement comme suit :

Equipes	Pins	Points
Tadoussac	14,736	29
Manoir	16,713	28
Kingston	16,610	27
St-Laurent	16,287	25
Cayuga	15,519	20
Château	16,022	18
Busy Bee	15,325	11
Richelieu	13,927	11

Ce soir, à 7 h. 30, les équipes Château et Kingston rencontreront les équipes St-Laurent et Cayuga. A 9 h., les équipes Tadoussac et Busy Bee se mesureront aux équipes Manoir et Richelieu.

Section Quilles-O-Drome

Les autres rencontres qui eurent lieu au Quilles-O-Drome Enr., de Lévis, ont donné les résultats suivants: les équipes Kerr et White ont blanchi les équipes Gagnon et Corriveau au compte de 4 à 0, tandis que les équipes Black et McLagen disposaient des équipes Lowery et Sauvageau au pointage de 3 à 1.

Guy Paradis s'empara des honneurs du plus haut simple en roulant une partie de 205. Le meilleur triple, soit 507, revient à Gaston Moffet. L'équipe Kerr remporta les honneurs de la soirée en enregistrant un simple de 650, pour le triple de 1,811.

Les équipes de cette section occupent présentement les positions suivantes:

Equipes	Pins	Points
Kerr	14,514	29
McLagen	14,550	24
Gagnon	13,035	17
White	13,598	17
Sauvageau	13,257	16
Lowery	13,544	14
Corriveau	13,175	14
Black	13,710	13

Les activités de cette ligue se poursuivront ce soir, alors que les équipes se rencontreront dans l'ordre suivant: Gagnon vs Corriveau et Sauvageau vs Black, à 7 h. 30; White vs Lowery et Kerr vs McLagen, à 9 h.

Funérailles de M. Georges Guenet

La population de Lévis et des environs rendait mercredi, 9 décembre, un dernier hommage au plus vieux citoyen de la ville de Lévis, M. Georges Guenet, opticien, époux en premières noces de feu dame Georgiana Morin et en secondes noces de feu dame Emma Dubé, décédé à l'Hôtel-Dieu de Lévis le 6 courant, à l'âge de 97 ans.

M. l'abbé Joseph Gingras, curé de la paroisse de Notre-Dame de Lévis, procéda à la levée du corps et chanta ensuite le service en l'église de Lévis. Ce dernier était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Jacques Langlois et Landry Chandonnet, vicaires de la paroisse. La chorale paroissiale, sous la direction de M. Edgar Gosselin, chanta la messe des morts. M. Christophe Gagnon accompagnait la chorale et les solistes à l'orgue.

La croix était portée par M. Falconio Martin et le deuil était conduit par les neveux du défunt: MM. Roméo Guenet, de Lauzon, et Félix Guenet, de Montréal; ainsi que plusieurs petits-neveux et cousins.

On remarquait dans le cortège: M. J.-Adélard Bégin, maire de la cité de Lévis; Me Raynold Bélanger, député de Lévis à l'Assemblée législative de Québec; M. le docteur Fernand Roy; MM. P. Després, Adélard Carrier, J.-H. Samson, H. Millett, Edgar Bégin, J.-B. Ruel, Harry Gagné, J.-M. Dumont, Mastai Nadeau, Paul Dion, Roland Lemieux, Jos. Gagné, Raymond Nadeau, Andre Guenet, Eugène Ouellet, Camille Ouellet, F. Lefebvre, Marius Lemieux, Hector Lemieux, J.-Maurice Carrier, Albert Roy, Rosaire Perrault, Victor Lemieux, L.-P. Morin, Philippe Guenet, Roger Guenet, Alphée Guenet, Louis Guenet, André Guenet, Jos. Gonthier, Ernest Patton, Gilbert Lemieux, Siméon Bouthillette, Arthur Dion, Albéric Guay, J.-L. Maranda, Alex. Couture, Onésime Beaudoin, Antonio Lemieux, Denis Lemieux, Jean-Marie Bégin, Edouard Turcotte, Alex. Demers, Albert Simard, Jos. Fortin, Valère Lefebvre, Louis Routhier, etc., etc.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent transportés au cimetière Mont-Marie de Lévis, où l'inhumation fut faite dans le terrain de la famille.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Maurice Gilbert, de Lévis.

La région du Saguenay délivrée d'une bande d'audacieux bandits

Chicoutimi, 18. (PC) La police a dit hier que des mandats ont été émis pour l'arrestation de cinq jeunes gens relativement à des assauts perpétrés contre des couples en stationnement dans des voitures, dans des endroits isolés.

La police a dit que les hommes sous arrêt seront accusés de cambriolage, d'assaut, d'assaut indécent et de s'être servis de masques pour se déguiser.

Voici, selon la ponce comment se sont déroulés des incidents :

Ces hommes se promenaient en automobile jusqu'au moment où ils apercevaient un couple installé dans une auto en stationnement dans un endroit isolé. Masqués, pour cacher leur identité, ces hommes forçaient les couples à quitter la voiture. La femme était généralement outragée et forcée de se dévêtir pour remettre ses vêtements à ces hommes. Son compagnon devait remettre son argent aux malfaiteurs.

Ensuite, on forçait le couple à rentrer chez lui.

La police a dit que ces incidents ont débuté l'été dernier et se continuent depuis dans la région du Saguenay. Ces incidents se déroulaient généralement en soirée.

On signale qu'au cours de son enquête la police a découvert une grange où on a retracé de nombreux vêtements féminins volés par ces hommes au cours de ces incidents.

La première bouteille à lait pour usage commercial a été fabriquée aux Etats-Unis en 1884.

chez Greenberg's pour les Fêtes!

LA VRAIE PLACE POUR ÉCONOMISER..

GRATIS: — BOÎTES DE FANTAISIE AVEC CHAQUE ACHAT

ROBES de MARQUISETTE DE NYLON

Ravissante robe de marquisette de nylon lustré avec jupon de taffetas miroitant donnant à la robe un effet des plus jolis, jupe à trois volants donnant beaucoup d'ampleur, corsage droit avec petit collet rond, manches bouffantes. Jolies dentelles au collet, au manches et dans la jupe. Boutonnée dans le dos jusqu'à la taille. Choix de cinq belles couleurs pastelles : rose, bleu, maize, mauve, Nile.

GRANDEURS : 3 à 6 $4.98

GRANDEURS : 8 à 14 ... $8.95

MOUCHOIR BLANC POUR HOMMES

Empaquetés dans de jolies boites de fantaisie.

3 POUR 89.

Belle qualité de fin coton anglais, fini avec ourlet à jours. Un cadeau toujours bien aimé du Papa, du frère ou d'un ami. Boite de fantaisie, 3 pour $1.00.

PULL-OVER SANS MANCHES POUR HOMMES — 100% LAINE

Chaud et confortable. Tricot de laine serré doux et chaud, tricot à larges côtes. Encolure en "V". Bande du cou et emmanchure double. Bande à la taille côtelée. Couleurs: Gris et beige moustaches, aussi rouge-vin, marron, bleu poudre. Grandeurs: 36 à 42. 2.98

CHAUSETTES DE FANTAISIE POUR HOMMES

En laine et rayonne, talons et bouts renforcis de nylon pour plus de durée. Haut avec élastique. Choix de plusieurs modèles, pointures à diamont, "Argyle", "Brogue", Ton sur Ton et par côtes. Grand choix de couleurs d'automne. Grandeurs : 10, 10½, 11, 11½. 77¢

CHEMISES QUADRILLÉES

TISSÉ "ÉDREDON" ÉPAIS POUR HOMMES

★TRES CHAUDE ★DURABLE ★BONNE COUPE

VALEURS DURABLES ... $3.29

Chemises en Edredon coupe ample assurant une entière liberté aux mouvements. Confection soignée et coutures doubles. Empiècement double. Deux poches boutonnantes à barrettes, une à pochette à crayon. Bas ourlé permettant de porter la chemise par dessus le pantalons.

Teintes et plaids attrayants en un vaste assortiment de combinaisons de couleurs sur fond pâle ou foncé. Grandeurs : 14½ à 17½.

SERIE COMPLETE DE JEUX DE MECCANO ET DE JOUETS "DINKY"

Nous avons en magasin les séries complètes de jeux de meccano de tous formats ainsi que de jouets "Dinky".

PRIX VARIANT DE .15 . 18.00

Commencez à Noël à former une série!

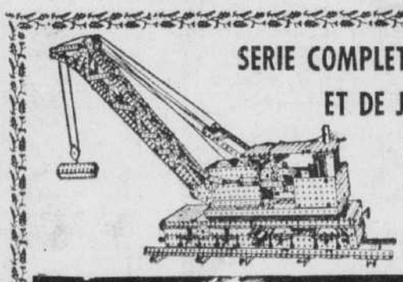

• BICYCLETTES • POUPEES • TRAINEAUX
• TRAINS ELECTRIQUES ET MECANIQUES
• JOUETS POUR BEBES • CAMIONS • MECCANO, ETC.

REFRIGERATEUR EN METAL

grandeur approximative 14" x 5½" x 4"

Porte pouvant s'ouvrir — Congélateur — tiroir à glace, à légumes et à fruits, aussi bouteilles à lait, boites à beurre, etc., en plastique. 2.98

ENSEMBLE pour SALLE de BAIN $1.98

En doux coton chenille touffu, motif de fleurs attrayantes multicolores. Envers caoutchouté, ne glissera pas sur le plancher. Carpette grandeur populaire, couvre-siège grandeur normale. Facile à laver. Couleurs : bleu, rouge, sungold corail, vert pâle, aqua, rose.

ENSEMBLE DE SERVIETTES DE BAIN

EN "TERRY" RATINE "CALDWELL"

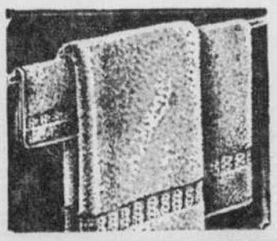

Coton éponge de belle qualité... Empaquetés dans de jolies boites de fantaisie, prêt à donner en cadeau, choix de jolies dessins, tulipes multicolores sur fond blanc et aussi sur fond bleu, rose, vert, jaune de jolies rayures de teintes contrastantes.

2 ET 3 morceaux $1.98

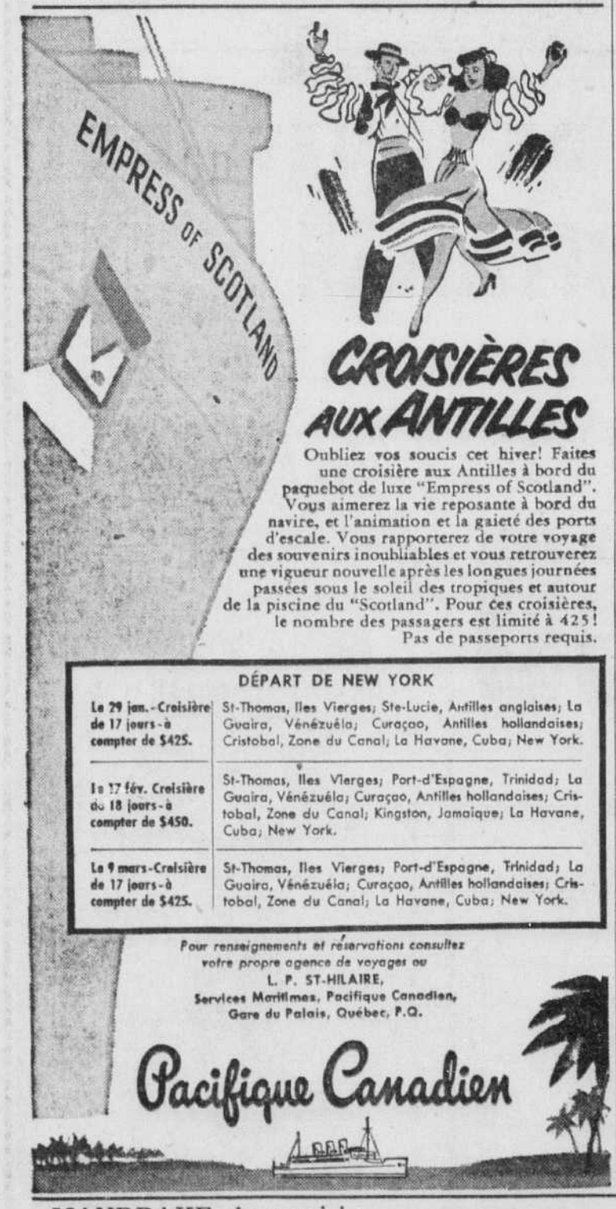

CROISIÈRES AUX ANTILLES

Oubliez vos soucis cet hiver! Faites une croisière aux Antilles à bord du paquebot de luxe "Empress of Scotland". Vous aimerez la vie reposante à bord du navire, et l'animation et la gaieté des ports d'escale. Vous rapporterez de votre voyage des souvenirs inoubliables et vous retrouverez une vigueur nouvelle après les longues journées passées sous le soleil des tropiques et autour de la piscine du "Scotland". Pour ces croisières, le nombre des passagers est limité à 425! Pas de passeports requis.

DÉPART DE NEW YORK

Le 29 jan.-Croisière de 17 jours-à compter de $425.	St-Thomas, Iles Vierges; Ste-Lucie, Antilles anglaises; La Guaira, Vénézuéla; Curaçao, Antilles hollandaises; Cristobal, Zone du Canal; La Havane, Cuba; New York.
Le 17 fév. Croisière de 18 jours-à compter de $450.	St-Thomas, Iles Vierges; Port-d'Espagne, Trinidad; La Guaira, Vénézuéla; Curaçao, Antilles hollandaises; Cristobal, Zone du Canal; Kingston, Jamaique; La Havane, Cuba; New York.
Le 9 mars-Croisière de 17 jours-à compter de $425.	St-Thomas, Iles Vierges; Port-d'Espagne, Trinidad; La Guaira, Vénézuéla; Curaçao, Antilles hollandaises; Cristobal, Zone du Canal; La Havane, Cuba; New York.

Pour renseignements et réservations consultez votre propre agence de voyages ou
L. P. ST-HILAIRE,
Services Maritimes, Pacifique Canadien,
Gare du Palais, Québec, P.Q.

Pacifique Canadien

Greenberg's DEPARTMENTAL STORES LTD.

OUVERT JUSQU'A 9.30 TOUS LES SOIRS JUSQU'AU 23 DECEMBRE INC.

380 rue ST-JOSEPH (PRES ST-ANSELME)

LIVRAISON GRATUITE
TELEPHONEZ: 5-7044

MANDRAKE, le magicien — *par Lee Falk et Phil. Davis*

BRICK BRADFORD — *par William Ritt et Clarence Gray*

—Un commissaire

(Suite de la page 2)

assurer ce service . . . et sur réception du montant de la prime, il y aura lieu de considérer de nouveau concernant une enquête faite, d'une part, par la Commission scolaire, et, d'autre part, par la Sauvegarde de l'Enfance, au sujet d'une élève.

Le président après avoir expliqué clairement la situation, et après avoir lui une déclaration de l'institutrice recommanda qu'un examen médical physique, soit faite à l'enfant, et que sur les directives du médecin, il aura lieu de considérer le cas de nouveau. Le président demanda également la coopération de tous, envers les institutrices qui se dévouent grandement envers leurs élèves, et déclare qu'à l'avenir les rapports assermentés seuls seront considérés. Le tout se termina dans le bon ordre.

Caisse scolaire

Le président informa l'assemblée que le projet d'avoir une succursale de la Caisse populaire à New-Liverpool, avait été étudié, et qu'il était impossible présentement de réaliser cette idée; cependant, après avoir fait des démarches auprès de M. Honoré Charrest, représentant la division de New-Liverpool à la Caisse populaire de St-Romuald, ce dernier informa les contribuables d'une suggestion qui rencontrerait les mêmes buts. Il s'agit avec la permission des commissaires d'école de distribuer des petites boîtes, que les enfants apporteraient à la maison pour déposer leurs économies, et une fois par mois un représentant de la caisse de St-Romuald ramasserait le contenu de ces boîtes, en présence d'une personne nommée par la Commission scolaire, et émettrait un livre de caisse à l'enfant. Ces boîtes seraient une gracieuseté des Caisses populaires Desjardins. Les commissaires après avoir étudié cette suggestion ont accepté l'offre de M. Charrest, et l'ont remercié, cordialement d'avoir travaillé dans l'intérêt de l'éducation et de l'économie chez l'enfant.

Messe de Minuit

On informa l'assemblée qu'il y aura comme l'an passé une messe de minuit à New-Liverpool, dans le soubassement de l'école. Un constable maintiendra l'ordre, et les lieux seront aménagés en conséquence. Ceux qui désirent des cartes d'admission devront s'adresser aux magasins de l'endroit ou au secrétaire.

Lettre de démission

Le président lut une lettre de démission d'un commissaire. Il s'agit de M. Wilfrid Hardy, qui pour des raisons personnelles est obligé de se retirer de la vie publique.

Etant donné que depuis quelques mois deux commissaires ont démissionné, le président informa les commissaires qu'ils devront à l'avenir faire un choix judicieux dans la nomination d'un successeur, car dit-il, c'est un devoir qu'il faut remplir avec conscience, et non sans sacrifices. Aussitôt que cette démission aura été acceptée par le surintendant de l'Instruction publique, il y aura nomination après une délai de trente jours.

Octroi au Festival Sportif

Il a été unanimement adopté qu'une annonce de dix dollars soit payée dans le programme du festival sportif, organisé par l'Amicale du Sacré-Coeur de St-Romuald.

Mise au point de M. Demers

M. Jacques Demers, sportif bien connu, informa par lettre, que la rumeur voulant qu'il ait sollicité la position de secrétaire à la Commission scolaire est absolument fausse. Il félicite le secrétaire en charge de son beau travail.

Le commissaire Hilaire Bourget proposa qu'un changement soit fait dans le personnel enseignant; le président l'informa que s'il avait des plaintes il devrait se soumettre aux règlements c'est-à-dire produire un rapport assermenté. M. Georges Charrest demande quand les travaux d'égouttement seront achevés? Le président déclara qu'il avait fait les démarches auprès du conseil municipal, et qu'il prévoyait que ces travaux seraient achevés aussitôt que possible.

Après avoir discuté d'autres questions de routine l'assemblée a été levée.

L'Amicale du Sacré-Coeur

St-Romuald, (DNC) — A l'occasion du festival sportif d'hiver du Collège de St-Romuald, l'Amicale du Sacré-Coeur publie un programme et invite les anciens à contribuer à sa publication.

Bourget roule un simple de 210

M. Roland Bourget a établi un record dans la ligue de petites quilles des employés de la maison J.-L. Demers Limitée de Lévis en roulant, vendredi soir dernier, une partie simple de 210. M. Paul-Emile Bourget s'empara du meilleur triple de la soirée en totalisant 467. Des triples de 417 et de 411 furent roulés par MM. R. Hains et J.-P. Laliberté.

Sur les allées 1 et 2, les équipes Achats et Plomberie annulaient alors au pointage de 2 à 2. Sur les allées 3 et 4, l'équipe Ventes a défait l'équipe Chauffage au compte de 3 à 1.

Les six joueurs qui détiennent présentement les meilleures moyennes depuis le début des activités sont les suivants :

	P.J.	Moy.
M. Mercier	42	136.6
Paul-Emile Bourget	42	132.7
Roland Bourget	41	130.6
Jacques Garneau	42	129.0
M. Carrier	42	128.0
R. Drapeau	39	127.0

Le classement des équipes se lit comme suit :

	P.G.	P.P.
VENTES	32	24
CHAUFFAGE	29	27
ACHATS	28	28
PLOMBERIE	23	33

Les activités de cette ligue se poursuivront ce soir, à 9.00 heures, à l'endroit habituel.

Funérailles de M. Gaudias Leclerc

Les funérailles de M. Gaudias Leclerc, époux de dame Léa Leclerc et ex-fonctionnaire de la Province, avaient lieu le vendredi 11 décembre dernier, dans la paroisse de Saint-David de l'Auberivière. M. Leclerc est décédé le 7 décembre dernier à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Il était âgé de 64 ans et 11 mois et demeurait au numéro 9 de la rue Bourassa, à Saint-David.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Marius Papineau, curé de la paroisse, qui chanta ensuite le service.

La croix était portée par M. Onidas Rivard et le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Roland, Benoit, Louis-Philippe, Lucien, Marc, Paul-Emile et Henri-Louis Leclerc; ses gendres: MM. Réginald Haince et Albert Lemieux; ses frères: MM. Raoul, Wilfrid et Joseph Leclerc; ses beaux-frères: MM. Anatole et Thomas Lessard.

On remarquait aussi dans le cortège: M. Wilfrid L'Hébreux, échevin de la Cité de Lévis; M. J.-G. Francoeur, chef-estimateur de la ville de Lévis; MM. Onésime Carrier, Léger Langlois, Robert Langlois, Gérard Blais, Xavier Bouchard, Florent Nadeau, Paul Bouchard, G.-A. Bonneau, Albert Belleau, Mathias Demers, P.-G. Halle, Donat Gagné, Honoré Nolin, Patrick Bégin, P.-H. Robitaille, Ernest Bonneau, Georges Boutin, Léonidas Savard, Lucien Nadeau, Raymond Haince, Emile Fontaine, Edmond Kelly, Claude Couture, Robert Samson, Robert Gosselin, Albert Bourget, Omer Saint-Laurent, Robert Asselin, Roger Drouin, Omer Boutfard, Richard Leclerc, Xavier Brisson, André Lemieux, Jean-Claude Morin, Ernest Boutin, etc.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent transportés au cimetière de la paroisse où l'inhumation fut faite dans le terrain de la famille.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison J.-P. Thibault Enr., de Lévis.

Nous réitérons à la famille en deuil nos plus vives sympathies.

ST-ROMUALD

M. Charles Belleau, père, est de retour d'un séjour dans l'Etat du New-Hampshire où il a visité plusieurs villes américaines.

M. Roger Allard est de retour d'un voyage à Ste-Anne-des-Monts où il était l'invité de parents et d'amis.

Mme Joseph Bérubé, de Rimouski, est présentement en voyage chez sa fille, Mme Charles-Edouard Robitaille.

M. et Mme Jean-Marie Robitaille sont de retour d'un voyage à Détroit où ils ont visité des parents.

Clinique dentaire

Une clinique dentaire sera tenue demain avant-midi, de 9 heures à 11 heures, aux bureaux de l'Unité sanitaire de Lévis.

Gagnants à Saint-David

Les noms des gagnants du concours annuel d'épargne (Caisses de Noël) de la Caisse Populaire de Saint-David de l'Auberivière fut fait dernièrement et voici les noms des gagnants:

Concours de $1.00: 1er prix, $8.00, No 1221, **Mlle Marcienne Couture**; 2ème prix, $4.00, No 1273, **Mme Gérard Levesque**; 3ème prix, $2.50, No 1324, **Mme Edgar Lemelin**; 4ème prix $1.50, No 1459, **Mlle Madeleine Gagné**; 5ème prix, $1.00, No 1447, **M. Paul Pouliot**; 6ème prix, $1.00, No 1359, **Mme Ernest Boutin**; 7ème prix, $1.00, No 1389, **Mme Emilien Hallé**; et 8ème prix, No 1364, **M. Ronaldo Nadeau.**

Concours de $0.25: 1er prix, No 896, **Mlle Jeanne Lemieux**; 2ème prix, $2.00, No 844, **M. Roger Raymond**; 3ème prix, $1.50, **Fernand Carrier**; 4ème prix, $1.00, **M. Jean-Paul Carrier**; 5ème prix, No 827, **M. Léopold Gallichand**; 6ème prix, $0.50, No 870, **Mlle Thérèse Huard**; 7ème prix, $0.50, No 815, **Mme Donat Gagné**; 8ème prix, $0.50, No 809, **Mme Gaudiose Couture.**

Un nouveau concours s'est ouvert lundi dernier pour se poursuivre jusqu'en décembre 1954.

Assemblée du 'Volligeur'

Les membres du club de raquettes "Le Voltigeur" de Lévis tiendront une réunion, ce soir, à 8 heures 30, au chalet du club qui est situé au numéro 1 de la rue Alain dans le quartier Saint-Laurent, à Lévis. Tous sont priés d'être présents à cette importante assemblée qui sera sous la présidence de M. Alphonse Gosselin.

Une soirée organisée par le club de raquettes "Le Voltigeur" de Lévis aura lieu, demain, au chalet du club. Le public est invité à venir se récréer avec l'orchestre Ampleman.

Grande réunion à l'Auditorium

Une grande réunion de tous les parents et enfants intéressés à l'Institut Pie X de Lévis aura lieu demain après-midi, à 2 h. 15, à l'Auditorium du collège de Lévis. Il y aura alors présentation d'un magnifique film et d'un tableau vivant monté par les élèves de l'Institut à l'occasion de l'ouverture de l'Année Mariale. Une heureuse nouvelle sera annoncée au cours de cette réunion à laquelle toute la population sera admise et d'une façon particulière tous ceux qui s'intéressent à la belle cause de l'éducation des jeunes. Parmi les personnalités qui assisteront à cette réunion, on mentionne la présence de Mgr Siddell, évêque du Tanganyika. On sait que cet évêque porte la croix pectorale de Sa Sainteté le pape Pie X, dont l'Institut lévisien porte le nom.

Arrivée du Père Noël à Lévis

Le Père Noël de la maison J.-L. Demers Limitée de Lévis arrivera à Lévis, mercredi prochain, par le train qui entre en gare vers 1 h. En débarquant de son char spécial, le Père Noël sera reçu par les enfants de la Rive Sud qui se rendront en grand nombre l'accueillir sur le quai de la gare. Touché par ce geste d'amitié, le "Bonhomme" ne pourra certainement faire autrement que d'ouvrir son immense sac et distribuer des bonbons à tous les enfants dont il est le plus grand ami. Le Père Noël prendra ensuite place dans son cortège pour se rendre aux résidences privées de tous les employés de la maison J.-L. Demers Limitée afin de distribuer des jouets aux enfants de ces derniers. Le Père Noël quittera ensuite notre ville pour revenir secrètement durant la nuit du 24 décembre ?

Au conseil de Charny

Charny, (DNC) Récemment avait lieu à la salle municipale, l'assemblée régulière du Conseil municipal du Village de Charny.

Etaient présents à cette assemblée, Son Honneur le maire J.-Aimé Malouin et MM. les Conseillers Emile Duclos, Lévi Collet, Louis Masse et J.-Albert Labonté.

Après la récitation de la prière, le procès verbal de la session du deux novembre fut lu et adopté.

Les comptes pour un montant de $6,637.59 furent votés. Ces comptes se répartissaient comme suit : Section générale $1,329.01 ; Section Aqueduc $5,308.58.

Il a été résolu qu'un montant de $500.00 soit payé à la Commission Scolaire en remboursement de son compte d'aqueduc pour l'année 1953.

Le secrétaire-trésorier fit lecture d'une lettre des Chevaliers de Colomb Conseil 2931 de St-Romuald, demandant de leur venir en aide pour défrayer le coût des cadeaux qui seront distribués aux enfants de la paroisse dimanche le 27 décembre; et il a été résolu de leur donner un montant de $50.00.

Il a été résolu qu'un montant de $10.00 soit payé à la Ligue Antituberculeuse de Québec à l'occasion de sa campagne du timbre de Noël.

Un montant de $5.00 fut également voté à la Procure des Missions du Basutoland dont le R. Père Jacques Gilbert est le représentant à Charny.

Le sec.-trésorier fit lecture d'une lettre de Me Albert Dumontier, informant la Municipalité qu'il retournait un montant de $1,076.00 sur le montant de $1,295.25 que la Municipalité avait dû lui verser pour aller en appel dans la cause d'Albert Létourneau.

Il a été résolu qu'à l'occasion de la fête de Noël et de celle du Jour de l'An, le samedi 26 décembre 1953 et le samedi 2 janvier 1954 soient décrétés jours de Fête municipale. Cette demande avait été faite par la Caisse Populaire de Charny ainsi que la Banque Provinciale du Canada.

Il a été résolu que la Municipalité fournisse gratuitement au Service Familial de la Rive Sud, un bureau pour recevoir les personnes qui auront besoin de rencontrer le Travailleur social. Le bureau fourni est celui qui est situé avec le bureau du secrétaire-trésorier et il sera tenu par le Travailleur social le troisième mardi de chaque mois de 9.30 heures A.M. à 11.30 heures A.M.

On fit ensuite lecture d'une lettre de l'Association des Propriétaires concernant la circulation dans les limites de la municipalité. Il a été décidé que le Chef de Police, M. Omer Roberge s'occupe plus activement de la circulation.

Une lettre de M. J.-Arthur Cantin, demandant s'il y avait un règlement qui défendait de faire usage des armes à feu dans les limites de la municipalité a également été lue. Comme la municipalité ne possédait pas un tel règlement un avis de motion fut donné à l'effet qu'un règlement sera mis en vigueur à cet effet.

Un boni de $6.00 fut voté à tous les employés réguliers de la municipalité à l'occasion de la Fête de Noël.

L'entretien du chemin d'hiver sur la rivière Chaudière a été donné comme par les années passées à M. Adélard Demers, de St-Nicolas, à raison de $40.00.

Comme les années passées, le Chef de Police, M. Omer Roberge a été autorisé de donner l'entretien des bornes-fontaines aux contribuables qui voudront bien en prendre charge à raison de $2.00 par borne-fontaine pour l'hiver.

Dans une lettre M. Edmond Fournier, informa les membres du Conseil Municipal que c'est avec regrets qu'il se voit forcé de démissionner à cause de son état de santé. Il en profite pour remercier Son Honneur le maire ainsi que ses confrères les conseillers pour la bonne harmonie qui a toujours existé durant son séjour à la table du conseil.

Il a été résolu que la démission de M. le Conseiller Edmond Fournier pour cause de santé soit acceptée.

Session spéciale du conseil Municipal

Le 11 décembre avait lieu à la salle municipale, une session spéciale du Conseil Municipal à l'effet de nommer un nouveau conseiller pour remplacer M. Edmond Fournier qui avait dû démissionner pour cause de santé.

Etaient présents à cette assemblée, Son Honneur le maire J.-Aimé Malouin et MM. les conseillers Emile Duclos, Lévi Collet, Alexandre Guérin et J.-Albert Labonté.

Après la récitation de la prière, le secrétaire-trésorier fit lecture de l'avis de convocation de l'assemblée.

Il a été proposé par M. le conseiller Emile Duclos, secondé par le conseiller J.-Albert Labonté, que M. Jean Beaudoin soit nommé conseiller pour le siège No 5 de la municipalité, en remplacement du conseiller Edmond Fournier dont la démission a été acceptée à la session générale du 7 décembre 1953.

Il a été aussi résolu que la municipalité du Village de Charny loue au Canadian National Railway, un espace pour remiser son automobile de patrouille à l'Hôtel de Ville de Charny. L'espace loué se trouve avec le camion à incendies.

Le Canadian National Railway s'engage à payer à la municipalité du village de Charny, une somme de $10.00 par mois.

Naissance

Le 5 décembre est née Marie-Diane-Gisèle, baptisée en l'église de Charny le 8 décembre, enfant de M. et Mme Lucien-C. Fréchette (Jeannette Lemelin). Parrain et marraine, M. et Mme Roland Fréchette (Yvonne Blouin), oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mlle Lise Lemelin, tante de l'enfant.

CHEZ WOODHOUSE

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. à 5 h. 30 — Vendredi: 9 h. à 9 h. 30

UN CADEAU QU'ELLE APPRÉCIERA L'ANNÉE DURANT !

RÉFRIGÉRATEUR ÉLECTRIQUE "DEEPFREEZE"

EMMAGASINAGE DE 9.6 PIEDS CUBES

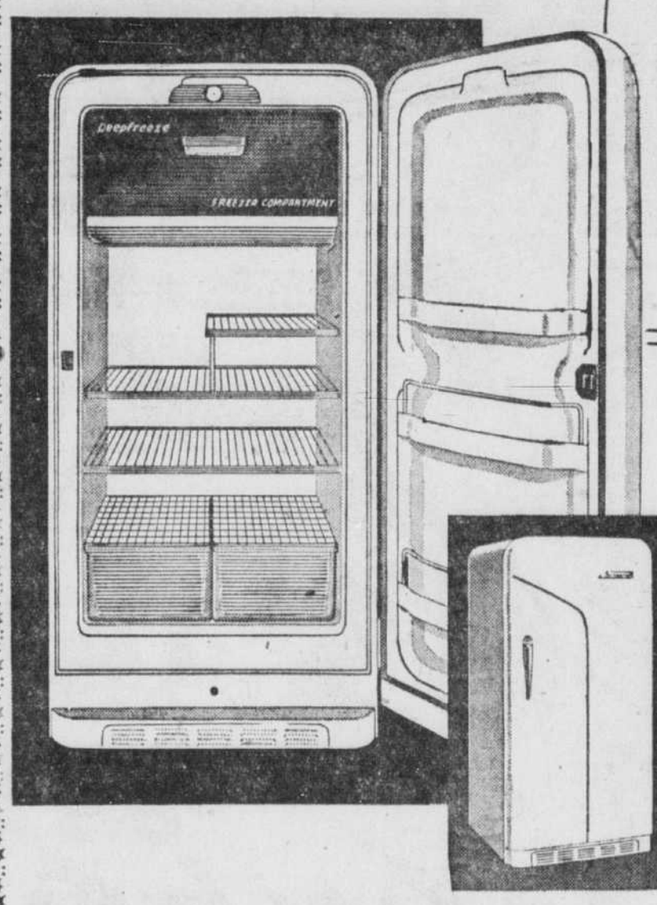

LE VOTRE POUR SEULEMENT . . .

$3.40 PAR SEMAINE

AUCUN DEPOT

EMMAGASINAGES TRÈS SPACIEUX DE 9.6 PIEDS CUBES

- TIROIR POUR LES ALIMENTS CONGELÉS.
- CAPACITÉ D'EMMAGASINAGE DE 9.6 PIEDS CUBES.
- VÉRITABLE COMPARTIMENT "DEEPFREEZE" D'UNE CAPACITÉ 1.2 PIEDS CUBES
- GRANDS HYDRATEURS JUMEAUX

PRIX DE VENTE SPÉCIAL POUR LES FÊTES $339.95

DISTRIBUÉ PAR CANADIAN WESTINGHOUSE SUPPLIES

WOODHOUSE & CO. LTD

65, RUE DE LA COURONNE

TOUT L'ASSORTIMENT DE JOUETS DE

ALLARD & ROBITAILLE

72 RUE ST-PAUL

VENDU IMMÉDIATEMENT À DES ESCOMPTES VARIANT DE

33 1/3 % À 50 %

Poupées parlantes, poupées ordinaires, autos, camions, carrosses de bébés, blocs, service de vaisselle, bicycles, traînes, pelles, traîneaux, trains électriques.

OCCASIONS UNIQUES POUR LES ETRENNES DE NOEL ET DU NOUVEL AN

★ PEINTURE EXTERIEURE
★ PEINTURE INTERIEURE
★ DECORATION — IMITATION EN TOUS GENRES
• DEVIS SUR DEMANDE PRIX RAISONNABLES
• SATISFACTION GARANTIE

OUVRAGE CONSCIENCIEUSEMENT EXECUTE

LORENZO BOIVIN

ENTREPRENEUR PEINTRE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS TELEPHONEZ A 4-1463

LE MAXIMUM DE SATISFACTION GARANTI AVEC :

La Peinture Pittsburgh

LE SURHOMME — *par Wayne Boring*

KING de la Gendarmerie Royale — *par Zane Grey*

EN MONTRE AUJOURD'HUI!

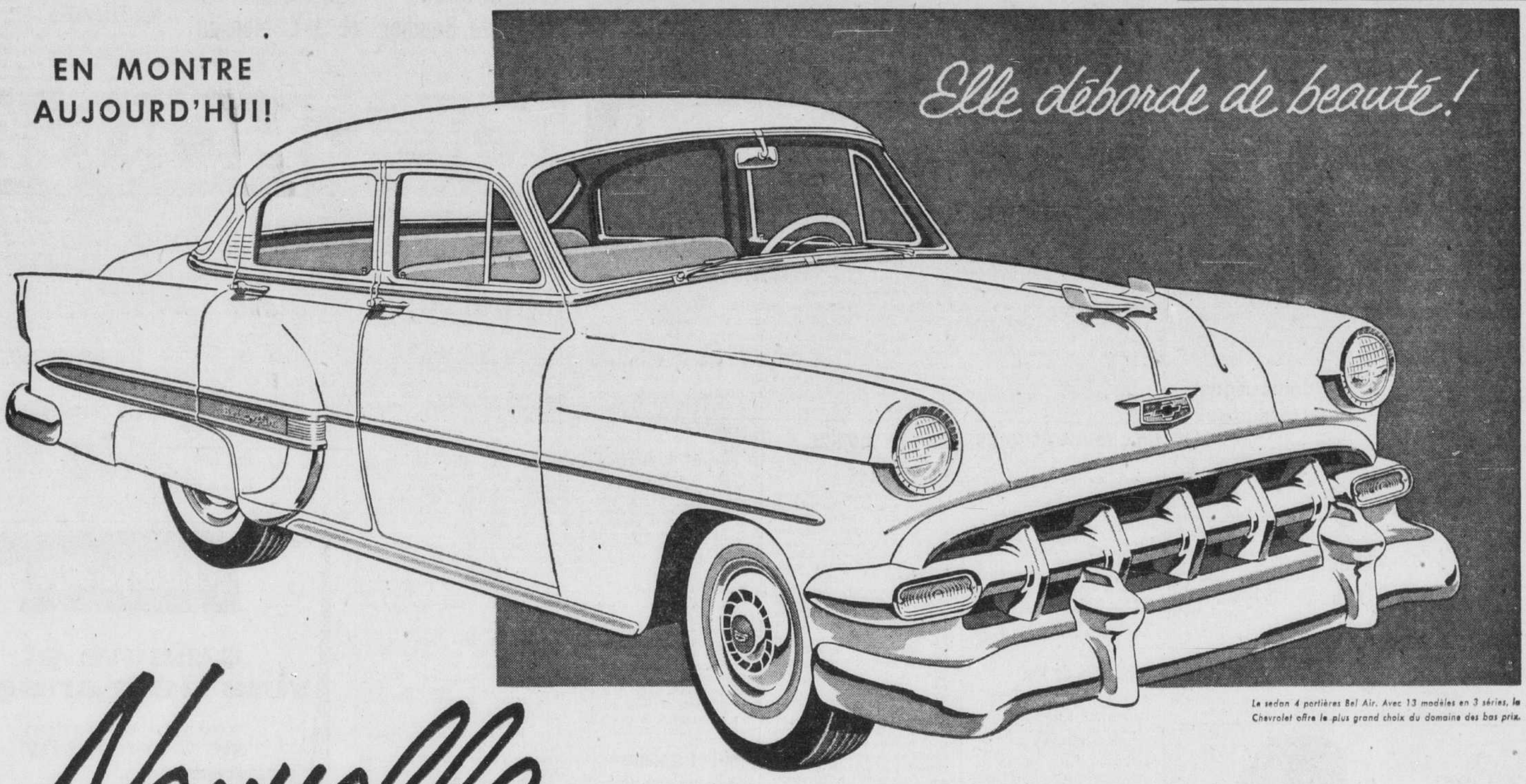

Le sedan 4 portières Bel Air. Avec 13 modèles en 3 séries, la Chevrolet offre le plus grand choix du domaine des bas prix.

Nouvelle Chevrolet 1954

Venez voir la plus belle, la plus puissante Chevrolet jamais construite . . . la voiture nouvelle qui joint une nouvelle performance excellente à une consommation économique!

Plus de choses que veulent plus de gens—C'est pour cela que—

Il se vend plus de Chevrolet que de toute autre voiture!

Voici ce que vous trouverez quand vous viendrez faire l'examen de cette nouvelle Chevrolet '54. A tout point de vue, la Chevrolet vous apporte maintenant encore plus de choses que vous voulez.

Plus de beauté avec le nouveau style brillant de la carrosserie par Fisher et les brillantes nouvelles harmonies de couleurs, à l'extérieur et à l'intérieur de la voiture.

Plus de puissance et une meilleure performance grâce à la nouvelle haute compression des moteurs dans tous les modèles.

Plus de confort et de commodité, y compris les intérieurs les plus riches et les plus luxueux que Chevrolet ait jamais offerts, et de nouvelles caractéristiques comme les commandes automatiques électriques des fenêtres et du siège.

Et, grâce à la technique Chevrolet avancée, tout cela avec une nouvelle économie. La Chevrolet est la voiture nouvelle qui joint une meilleure performance à d'importantes épargnes d'essence.

Vous trouverez en effet que nulle autre voiture ne vous offre, à si bas prix, tant de choses que vous voulez. Cela signifie le faible coût initial de l'assortiment le moins coûteux de sa catégorie. Et cela signifie aussi l'économie d'usage et d'entretien.

Les superbes nouveaux modèles 1954 prêts pour votre inspection. Venez donc admirer la plus belle Chevrolet que vous ayez jamais vue . . . car c'est votre meilleur achat pour 1954!

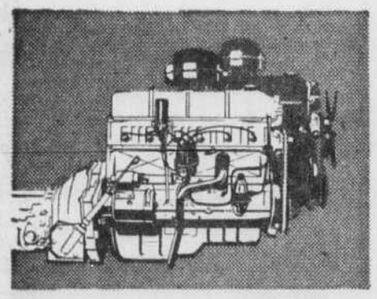

Nouvelle puissance économique dans tous les modèles

Les modèles Powerglide offrent maintenant le moteur Chevrolet le plus puissant jusqu'ici — le "Flamme Bleue 125". Les modèles à changement de vitesse ont le "Flamme Bleue 115" avancé et plus puissant. Ces deux moteurs à haute compression donnent une performance plus silencieuse, plus douce et meilleure, avec d'importantes épargnes d'essence!

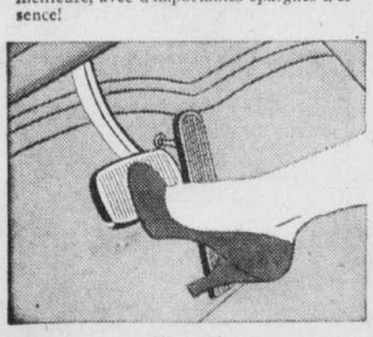

Freins servo pour arrêts plus faciles

La Chevrolet vous apporte une autre grande avance en facilité de conduite dans le domaine des bas prix — les freins servo. Le freinage est d'une facilité et d'une commodité incroyables — votre pied n'a qu'à pivoter de l'accélérateur à la pédale de frein! Facultatifs à coût additionnel sur tous les modèles.

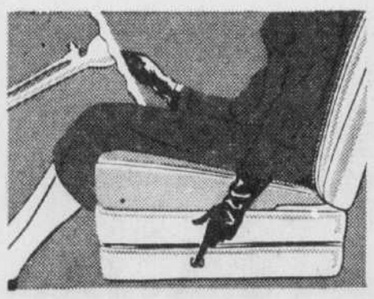

Nouvelles commandes automatiques des fenêtres et du siège

Vous n'avez qu'à toucher un bouton pour lever ou abaisser électriquement la glace des fenêtres avant. Touchez une autre commande très accessible pour avancer et monter le siège avant, ou le reculer et l'abaisser, pour la posture la plus confortable. Facultatives à coût additionnel sur les modèles Bel Air et "Deux-Dix".

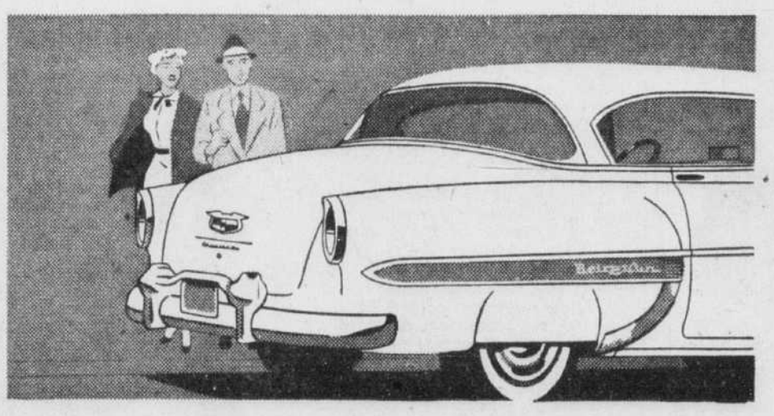

Nouveau style qui restera nouveau

Cette nouvelle Chevrolet 1954 a une nouvelle apparence plus basse, plus élégante. Les nouveaux dessins de l'avant et de l'arrière sont plus nets et plus distinctifs. Les nouveaux pare-chocs massifs enveloppent encore plus les ailes. Toute la voiture est une manifestation élégante de la carrosserie Fisher à son mieux. C'est le genre de style qui conservera longtemps à la Chevrolet son cachet de nouveauté.

Nouvelle richesse intérieure

Voici le genre de qualité que vous n'attendriez que des voitures très coûteuses. De superbes nouveaux draps avec un usage plus généreux de beau vinyl durable comme garniture. Nouveaux thèmes de couleur harmonisés avec les brillantes couleurs extérieures. Accoudoirs à même dans tous les modèles Bel Air. Et la Chevrolet, il va sans dire, offre le luxe et la main-d'oeuvre de la carrosserie par Fisher.

La direction hydraulique à un nouveau prix plus bas

Le prix de la direction hydraulique Chevrolet est sensiblement réduit! C'est une bonne nouvelle pour quiconque désire le maximum de facilité et de sécurité dans les manoeuvres de direction et de stationnement. La direction hydraulique Chevrolet fait 80% du travail, pour une maîtrise facile et sûre. Elle est facultative à coût additionnel sur tous les modèles.

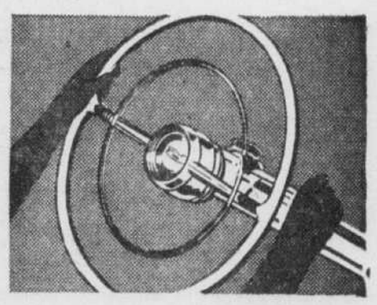

Nouveau choix, plus grand, de modèles Powerglide

La transmission automatique Powerglide est maintenant disponible dans tous les modèles. La Powerglide est préférée comme la transmission automatique plus douce qui donne une accélération positive et instantanée. Jointe au moteur "Flamme Bleue 125", elle est facultative à coût additionnel.

PUISSANCE POUR LA PERFORMANCE

CONSTRUCTION POUR L'ÉCONOMIE!

SYMBOLE D'ÉPARGNES — CHEVROLET — EMBLÈME D'EXCELLENCE

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Voyez la nouvelle Chevrolet 1954 chez votre marchand Chevrolet

C-7548

ALBERT BARRÉ AUTOMOBILES LIMITÉE
1095 de la Canardière — Québec — Tél.: 2-8264

J. L. DROLET AUTOMOBILES LIMITÉE
450 Boulevard Charest — Québec — Tél.: 4-3591

Les prix de gros des denrées

New-York, (PA) — Voici les prix de gros des principaux produits de base sur le marché new-yorkais à moins d'indications contraires:

SUCRE, domestique contrat No 6 de mars. 0.00552
SUCRE, mondial, contrat No 4 de mars, off. 0.0327
SUCRE, mondial, brut marché courant, nom. 0.06
CAOUTCHOUC, brut contrat de mars 0.2032-40
CAOUTCHOUC, brut feuilles fumées à nervures marché courant, No 1, nom. 0.20¾
CAFE, marché courant Santos No 4, nominal 0.6150
CAFE, Santos No 4 "S" contrat de décembre, nom. 0.6204
CACAO, contrat de décembre 0.4290
CACAO, marché courant "accra", dem. 0.45¼
FARINE, en sac de coton de 100 lbs, "Family Patents", à Minneapolis 7.85
COTON, contrat de mars la balle 32.77-78
COTON, "middling" marché courant, nominal 33.20
HUILE, tirée de la graine de coton blanchie, contrat de mars, off. 0.1520
PEAUX brutes, la livre contrat de janvier 0.1473-75
PEAUX, légères de vaches marché courant 0.14-0.14½
LAINE, contrat de décembre, off. 1.49
LAINE, certif., marché courant, nominal 1.4980
LAINE, Tops, contrat de décembre, off. 2.0050
LAINE, "Tops" certif., marché courant, nominal 2.0150
ETAIN, contrat de février 0.8275
ZINC contrat de mars 0.0950
PLOMB, contrat de janvier, off. 0.1250
CUIVRE, contrat de décembre, off. 0.28
BLE, Northern No 1, Dark du printemps, C.I.F. à New-York 2.78⅞
MAIS, No 2 jaune, C.I.F. à N.-Y. 1.82⅝
AVOINE, No 2 blanche, C.I.F. à New-York 0.97⅝
SEIGLE, No 2 américain F.O.B. New-York, en charges de wagons 1.70⅝
ORGE, No 2 fourragère, domestique, C.I.F., à N.-Y., nominal 1.18
FEVES SOYA, No 1 jaune à Toledo, Ohio 2.90½-2.91½
HUILE, tirée de la fève soya, brute, au wagon-citerne, la livre, dem. 0.12¾
SAINDOUX, midwest, prix nominal 0.17

Prix domestiques pour les métaux

Montréal, (PC) — Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 lbs F.O.B. Montréal.

Lots formant une tonne. — Etain $90.75; zinc prime western, $11.50; zinc de haute qualité, $12.85; zinc de qualité spéciale, $13.00; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent $26.50; antimoine, standard, 99 pour cent, $25.50; plomb, $14.50; cuivre, $31.16.

Lots en charges de wagons. — Zinc prime western, $10.00; zinc de haute qualité, $11.35; zinc de qualité spéciale, $11.50; cuivre, $29.16; plomb, $13.00.

Lots formant cinq tonnes:— Etain $87.75; antimoine de haute qualité 99.6 pour cent $25.50; antimoine standard, 99 pour cent, $24.50.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

CHALET DEMANDE

pour organisation d'un réveillon de Noël, près de la ville. On se rend responsable de tout dommage. S'adresser entre 5 et 8 hres. TEL.: 3-3091.

Avec l'introduction de la Star Chief 1954, illustrée ci-dessus, la Pontiac prend sa place à côté des voitures les plus grosses et les plus imposantes sur la route. Avec un empattement de 124 pouces et une longueur hors-tout de 213.7 pouces, la Star Chief a 11 pouces de plus que les plus longues des autres Pontiac 1954. Les Star Chief, Chieftain Deluxe, Chieftain Special, Laurentian, Pathfinder Deluxe et Pathfinder présentent un choix de 31 modèles différents, mais qui se reconnaissent immédiatement comme des Pontiac grâce à leur superbe nouveau style Silver Streak distinctif. De plus belle apparence que jamais, la Pontiac 1954 offre une valeur supérieure en fait de puissance, d'économie et de performance en général.

Le change étranger

Montréal. (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché.

Etats-Unis (dollar) $0.97 5-32
Royaume-Uni (sterling) 2.73¼
Belgique (franc) 0.0196
Tchécoslovaquie (koruna) 0.1360
Danemark (couronne) 0.1415
France (franc) 0.0027 15-16
Hollande (florin) 0.2577
Norvège (couronne) 0.1368
Suède (couronne) 0.1888
Suisse (franc) 0.2275

Au marché de l'or

Paris, (PC) — La tendance était stable hier sur le marché libre de l'or en France. Le Napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, est resté inchangé à 3,050 francs. L'Aigle, pièce dor américaine de $10 n'a pas varié non plus à 7,200 francs.

Londres, (PC) — Le prix de l'or a subi une légère baisse hier sur le marché libre en Europe; le précieux métal se cotait à $35.15 l'once en monnaie américaine, contre $35.20 mercredi.

Bourse américaine

Séance du 17 décembre 1953

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Anacon	2⅞	2⅞	2⅞
Brazilian	8⅛	8	8
BA Oil	21⅜	21⅜	21⅜
Brown	8¼	8⅛	8¼
C Marconi	5	4⅞	5
Cent Explor	4 3 15/16	3 15/16	3 15/16
Col Airlines	12	12	12
C Smelters	24¾	24½	24¾
El Bond Share	21	20¾	20⅞
Fairchild	18⅞	18½	18⅝
Ford of Car	68	67¾	68
Ford Ltd	4⅞	4⅞	4⅞
Giant	8	7⅞	8
Hollinger	12⅜	12⅜	12⅜
Humble	59⅞	59	59⅜
Imp Oil	29½	29	29⅛
Int Pete	20¼	20	20
L Shore	6	5⅞	6
Pac Pete	9	8⅞	9
Royalite	13	12⅞	13
St Law Corp	40	39⅞	40
Wright Har	1¾	1 11/16	1¾

Dans le monde des affaires

Un nombre croissant de citadins se livrent à l'exploitation agricole, dit le Wall Street Journal, aux Etats-Unis, un bon nombre occupent leurs loisirs à labourer le sol et un marché grandissant s'offre aux fabricants d'outillage agricole. Un grand établissement commercial a mis sur le marché un petit tracteur spécialement destiné aux exploitants agricoles des villes. Toute ménagère ou même un enfant peut conduire ce tracteur en toute sûreté, explique-t-on. Ce véhicule se vend un peu plus de $600.

x x x

Tout indique que la production de l'acier en décembre aux E.-U. tombera au plus bas point encore vu depuis sept ans, par rapport à la capacité des aciéries. Cette année, le ralentissement est attribuable à un fléchissement de la demande et non pas aux conflits ouvriers comme ce fut le cas dans le passé.

x x x

Les constructeurs d'automobiles adhèrent de plus en plus au vieux principe de ne pas fabriquer plus de voitures que le marché peut en absorber. Le dernier producteur à suivre cette règle, c'est Chrysler, division DeSoto. La compagnie a congédié 1,400 ouvriers sur un personnel de 10,500 pour lui permettre d'ajuster sa production aux besoins courants du marché.

x x x

Les prix des barres et des pièces d'or à Paris ont subi une baisse la semaine dernière même si les cours, durant la dernière séance, étaient plus hauts que le "creux" de la semaine. La barre d'or de 2.2 lisoit une chute de 10,000 francs soit une chute dme 10,000 francs par rapport à la semaine précédente; la pièce d'or américaine de $20 a fléchi de 360 francs à 14,960 francs, tandis que le louis français subissait une baisse de 90 francs à 3,080 francs. Les monnaies étrangères sur le marché noir étaient légèrement à la baisse; le dollar américain a perdu un franc à 387, la livre anglaise 5 francs à 1,005 et le franc suisse n'a guère bougé à 90. Dans le marché "libre" — contrôlée par le gouvernement — les prix étaient à peu près inchangés. Le dollar était coté à 350 francs, le franc suisse à 80.18 francs et le franc belge à 7,0005.

Bulletin financier

S'adressant au Montreal Institute of Investment Analysts, M. W. G. Miller, vice-président de Montreal Locomotive Works, a déclaré que la société a achevé de convertir son outillage pour l'adapter à la construction des locomotives Diesel.

La période de conversion avait été longue et onéreuse. Alors qu'aux Etats-Unis la proportion des Diesel dans le parc de locomotives est de 65 p. 100, au Canada elle n'est encore que de 19 p. 100. Au rythme de "dieselisation" actuel, le parc canadien de locomotive serait uniquement composé de Diesel vers 1970. Mais l'avantage des Diesel est tellement évident que ce rythme pourrait fort bien être accéléré.

M. Miller a également fait ressortir que la construction de locomotives se présente comme une activité moins irrégulièrement cyclique que par le passé. Tandis que l'entretien et les réparations courantes des locomotives à vapeur se fait presqu'entièrement dans les ateliers des compagnies de chemins de fer, pour celui des Diesel les constructeurs de locomotives doivent fabriquer des pièces détachées en quantité beaucoup plus grande que ne le nécessitaient les locomotives à vapeur.

Montreal Locomotive travaille en relation avec Dominion Engineering Works (filiale de Dominion Bridge Co.) pour la construction des blocs-moteurs et avec Canadian General Electric Co. pour l'équipement électrique. Présentement, elle travaille sur une commande de 15 locomotives diesel pour les chemins de fer mexicains.

Interprovincial Pipe-Line Co.

La capacité du pipe-line entre Edomnton et Superior, qui actuellement est de 153,000 barils par jour, sera portée à 200,000 barils vers al fin de 1954. Au cours de 1952-1953, la société a doublé certaines sections de pipe-line existant sur une distance de 235 milles. A la fin de 1954, la longueur totale des sections doublées atteindra 600 milles.

Home Oil Co.

Au cours des neuf premiers mois de 1953 la production de Home Oil a atteint 1,250,977 barils (en termes nets, c'est-à-dire après la déduction des redevances, etc), contre 1,085,075 barils pour la période correspondante de 1952. Le bénéfice d'exploitation pour la même période s'établit à $3,056,689 contre $2,618,001 en 1952. Le fonds de roulement est passé de $2,127,281 au 31 décembre 1952 à $2,853,360 au 30 septembre 1953.

Le président, M. R. A. Brown, dénie catégoriquement toute rumeur concernant la fusion de la Home Oil avec la Federated Petroleums. Il affirme en outre que Federated Petroleums n'a pas l'intention de vendre ses actions Home Oil.

Cons. Mining

Pour le second semestre de 1953, il est déclaré, comme pour le premier, un dividende régulier de $0.40 plus un boni de $0.20, payables le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 18 décembre. Le dividende total pour 1953 est de $1.20, contre $1.65 pour 1952, $2.20 pour 1951.

(Bulletin fourni par L.-G. Beaubien & Cie, Ltée)

Sept-Iles scolaire adjuge un emprunt

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Sept-Iles, comté de Saguenay, ont adjugé une émission de $108,000 d'obligations par séries vingt ans. L'adjudication a été faite à un syndicat composé de J.-E. Laflamme, Ltée, La Corporation de Prêts de Québec, Grenier, Ruel & Cie, Inc. et Garneau, Boulanger, Ltée, au prix de 95..2 pour $68,500 à 4 p. 100 1954-58 et $39,500 à 4 1-2 p. 100 1959-73. Le loyer net de l'argent emprunté est de 5.305 p. 100. Le Secrétaire de la province a accordé un octroi total de $70,000.

La transaction précédente de la corporation sur le marché des obligations date de juin 1952. Elle avait vendu alors $144,000 de titres à 4-4½% séries 15 ans, au prix de 95.54, soit un coût net de 5.266 p. 100.

Conférence de M. Pierre Boucher

M. Pierre Boucher, directeur des "Comédiens de Québec", a affirmé, hier soir, que la profession d'artiste est l'une de celles dont la fonction sociale est méconnue: leurs membres n'héritent de rien: l'honneur y est au prix d'une capacité supérieure, d'un génie, d'une audace, d'un héroïsme, d'une capacité en somme qui dépasserait en proportion la courante et la compétence ordinaire des autres professionnels. Il existe partout des professions à bâtir.

M. Boucher s'adressait aux membres du Jeune Commerce du District de Québec réunis au restaurant La Porte St-Jean à l'occasion de leur dernier diner-causerie avant Noël. Le diner était présidé par M. Charles Blais, premier vice-président de l'organisme. Le conférencier fut présenté par Me Gill Fortier; il fut remercié par M. J.-Jacques Côté.

"Nous avons tous une profession, dont nous sommes en mesure d'apprécier, chacun pour sa part, le service qu'elle rend à la société. Nous en estimons la valeur d'après l'importance que lui donne l'opinion publique ou d'après l'importance réelle qu'elle a dans l'économie de notre société. Ainsi le rang des professions et des métiers se juge-t-il d'après l'ordre d'une société globale. Cette considération que le degré de maturité de nos artistes dépasse hautement la compétence des membres de plusieurs autres métiers ne peut être saisie que si l'on voit la fonction créatrice des arts, leur fonction de renouvellement; de création de nouveau. Et si l'on cesse de considérer les artistes comme des êtres à part dont la personnalité doit s'accomplir en dehors de toute idée de service social".

"D'où vient donc que nos artistes se trouvent dans l'obligation de s'expatrier s'ils veulent exercer avantageusement leur profession ? demande le conférencier. "On affirme librement que nous avons une culture. Si nous avions véritablement une culture ces talents ne feraient pas seulement que germer ici ils s'épanouiraient parmi nous. Si nous ne tenons pas à nos artistes c'est que nous ne tenons pas à leurs oeuvres et que nous n'attendons rien d'eux".

"C'est dans les arts que résident nos meilleurs principes de récréation, poursuit le conférencier, "nous ne voyons ces principes encore que dans les sports: c'est que nous ne visons qu'à une récréation hygiénique Nous devons prendre conscience de la fonction des arts, arts du vêtement, des meubles, de l'architecture, de la musique, de la peinture, de la gravure de la sculpture, de la danse, du théâtre et autres.

En terminant, le directeur des "Comédiens de Québec" demande à ses auditeurs de s'intéresser à l'idée d'un théâtre national ou municipal afin de garder chez nous nos auteurs dramatiques et nos interprètes. Il demande de considérer les arts dans leurs fonctions et de les vouloir pour eux mêmes, pour leurs oeuvres. Il faut également que les artistes puissent vivre de leur profession. Il suggère que les artistes peuvent jouir de subventions gouvernementales tout aussi bien que certains groupes d'entreprises financières.

Une causerie de M. J.-C. Magnan

M. Jean-Charles Magnan, directeur de l'enseignement agricole au ministère de l'Agriculture, a donné hier soir une causerie intitulée "souvenirs agronomiques" devant le Comité culturel de l'Association des Employés civils. Cette soirée était présidée conjointement par Me A.-H. Chabot, vice-président du Comité culturel et M. Paul-Eug. Dionne, 1er vice-président de l'A.E.C.

Le conférencier fut présenté par M. Pierre-A. Dorion, agronome, et remercié par Mlle Madeleine Caron.

Le programme artistique fut assumé par M. Jean-Louis Giroux, baryton, accompagné au piano par M. Paul de Margerie, de l'Ecole de Musique. Un film de circonstance "Jeunesse rurale" tourné par M. l'abbé Maurice Proulx a clôturé cette réunion.

Parmi l'assistance, on remarquait MM. Albert Rioux, de l'Office de l'Electrification rurale, Georges Maheux, professeur à Laval, le Dr Georges Gauthier, directeur du Service d'information et de recherches au ministère de l'Agriculture, Eloi Saint-Germain, vice-président de l'Office de Crédit Agricole, le R. P. Thomas Mignault, s.j., Mme C.-J. Magnan, et plusieurs autres.

Quelques notes sur Forestville

Forestville est située à 200 milles de Québec, 60 milles de Baie Comeau et 85 milles de Labrieville. La population résidentielle est de 2,300 âmes et la population flottante de 3,500 âmes. La principale industrie locale est l'Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills Ltd qui a une évaluation de $1,927,600, y compris Forestville Realties, une filiale. Plusieurs compagnies, dont Komo Construction, sont actuellement installées à Forestville pour une période de 5 à 6 ans, soit pour la construction du barrage de l'Hydro-Québec. Evaluation imposable scolaire pour 1953-54: $2,755,249; taxe scolaire: $1.50. La ville de Forestville n'a pas de dette. L'évaluation imposable de la ville pour 1953 est de $2,375,185 dont $2,195,055 pour les compagnies; l'évaluation non imposable est de $1,188,731 et la taxe foncière de $0.90.

Puits complété

Montréal — Un groupe de compagnies canadiennes de pétrole, comprenant Gas Exploration Company, Canadian Admiral Oils Co., Poplar Oils Company et Long Island Petroleum Ltd, vient de compléter un second puits de pétrole dans la structure de sable "strawn", sur leurs propriétés dans le comté de Childer's, au Texas, aux Etats-Unis. On est déjà en train d'y installer la tuyauterie en vue de rendre le puits ci-dessus en production.

vient de paraître

cuisine et vins de france

sous la direction de Curnonsky

près de 3 000 recettes par les chefs les plus réputés et, pour chacune, des conseils sur le choix des vins ★ Un volume 19 × 24 cm, 864 pages, 165 photographies en couleurs dont deux cartes : vins et fromages ; nombreux hors-texte et photos en noir ★ Belle et solide reliure, jaquette illustrée en couleurs ★

prospectus-spécimen et renseignements chez tous les libraires et 13, rue Montparnasse et 114, Boulevard Raspail, Paris 6, à la librairie

LAROUSSE

Petite émission de Shawinigan-Est

Le village de Shawinigan-Est, comté de St-Maurice, a vendu, une émision de $25,000 d'obligations par séries vingt ans. L'emprunt a été adjugé à L.-G. Beaubien & Cie, Ltée ,au prix de 86.67 pour des 3 p. 100 1954-73. Le loyer net de l'émission se trouve être de 4.585 p. 100.

Cette municipalité en est à sa première transaction sur le marché des obligations.

Un cadeau princier
...à offrir
...à recevoir

MARTELL
CORDON BLEU
Cognac Brandy
(FINE CHAMPAGNE)

Aux Fêtes, offrez du Martell Cordon Bleu à vos clients et amis. C'est un geste délicat... un témoignage d'estime sans pareil, car rien n'égale ce célèbre nectar de France.

AUX FÊTES... EN TOUT TEMPS... LE FAVORI DES CONNAISSEURS

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

79ème RAPPORT ANNUEL

Exercice clôturé le 30 novembre 1953

BILAN

Passif

Dépôts:		$507,833,962.55
Dépôts du public ne portant pas intérêt	$135,509,188.37	
Dépôts du public portant intérêt, y compris les intérêts courus à ce jour	345,694,383.01	
Dépôts et soldes créditeurs du Gouvernement fédéral	18,107,042.34	
Dépôts et soldes créditeurs de Gouvernements provinciaux	3,107,286.03	
Dépôts et soldes créditeurs d'autres banques à charte au Canada	4,171,330.82	
Dépôts et soldes créditeurs de banques et de banquiers correspondants de l'extérieur	1,244,731.98	
Divers:		1,166,624.54
Acceptations et lettres de crédit en cours	$ 1,129,022.75	
Autre passif envers le public	37,601.79	
Actionnaires:		15,765,642.79
Capital social versé	$ 7,000,000.00	
Fonds de réserve	8,000,000.00	
Solde du compte Profits et Pertes	425,940.96	
Dividendes déclarés et impayés (y compris le dividende payable le 1er décembre 1953)	199,701.83	
Dividende spécial, payable le 10 décembre 1953	140,000.00	
		$524,766,229.88

Actif

Disponibilités de Caisse:		$ 89,476,679.21
Monnaie d'appoint détenue au Canada	$ 1,629,202.69	
Monnaie d'appoint détenue ailleurs qu'au Canada	266.45	
Billets de la Banque du Canada	21,450,686.25	
Dépôt à la Banque du Canada	31,488,286.61	
Chèques sur d'autres banques	32,159,169.50	
Billets d'Etat et billets de banque d'autres pays que le Canada	694,447.29	
Soldes débiteurs de banques et de banquiers correspondants de l'extérieur	2,054,620.42	
Obligations et Actions: (ne dépassant pas la valeur courante)		195,788,085.24
Valeurs directes ou portant la garantie du Gouvernement du Canada (dont l'échéance n'excède pas deux ans)	$ 58,851,856.81	
Autres valeurs directes ou portant la garantie du Gouvernement du Canada	69,668,809.00	
Valeurs directes ou portant la garantie d'une province (dont l'échéance n'excède pas deux ans)	9,536,194.94	
Autres valeurs directes ou portant la garantie d'une province	30,914,953.75	
Valeurs municipales canadiennes	12,200,241.96	
Valeurs publiques autres que les valeurs canadiennes	1,140,069.30	
Autres obligations et actions	13,475,959.48	
Prêts et Escomptes: (déduction faite des provisions pour pertes éventuelles)		230,989,057.33
Prêts et escomptes courants au Canada	$210,520,443.20	
Prêts et escomptes courants en dehors du Canada	850,262.53	
Prêts à demande sur titres dont la valeur courante offre une couverture suffisante	2,990,596.71	
Prêts à des Gouvernements provinciaux	3,441.61	
Prêts à des cités, villes, municipalités et corporations scolaires	16,584,894.58	
Prêts non courants	39,418.70	
Divers:		8,512,408.10
Immeubles sociaux n'excédant pas le prix coûtant, déduction faite des amortissements	$ 7,325,393.14	
Engagements de clients en raison d'acceptations et de lettres de crédit (contre-partie du passif)	1,129,022.75	
Divers	57,992.21	
		$524,766,229.88

NOTE—La Banque Canadienne Nationale (France), filiale de la Banque Canadienne Nationale, est considérée comme une succursale pour les fins de ce rapport où sont incorporés ses postes d'actif et de passif.

COMPTE PROFITS ET PERTES

Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1953, déduction faite du versement au Fonds de pension du personnel et des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses		$ 2,965,785.93
Moins:		
Provision pour impôts fédéraux et provinciaux	$ 1,219,919.66	
Amortissement des immeubles sociaux	381,017.50	1,600,937.16
Profits nets, déduction faite des affectations ci-dessus		$ 1,364,848.77
Dividendes	$ 700,000.00	
Dividende spécial de 20¢ par action, payable le 10 décembre 1953	140,000.00	840,000.00
Report à nouveau		$ 524,848.77
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 29 novembre 1952		401,092.19
		$ 925,940.96
Porté au Fonds de réserve		500,000.00
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1953		$ 425,940.96

Le comptable en chef, LOUIS HÉBERT — Le gérant général, ULRIC ROBERGE — Le président, CHARLES ST-PIERRE

Rapport des vérificateurs aux actionnaires

Nous avons vérifié la caisse et les valeurs de la Banque, à son Bureau principal, à la fin de l'exercice et à une autre date durant l'année, et nous avons constaté leur concordance avec les écritures s'y rapportant.

Nous avons examiné la comptabilité de la Banque, à son Siège social, et comparé le Bilan ci-dessus avec les livres ainsi qu'avec les rapports certifiés des succursales et, à notre avis, le Bilan révèle la situation véritable de la Banque au 30 novembre 1953, suivant les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et telle qu'elle ressort de ces livres.

Tous les renseignements et les explications que nous avons demandés nous ont été fournis et, à notre avis, les opérations effectuées par la Banque dont nous avons pris connaissance sont dans les limites de ses pouvoirs.

MAURICE CHARTRÉ, C.A. de Chartré, Samson, Beauvais, Bélair & Cie
A. BALLANTYNE, C.A. de Feat, Marwick, Mitchell & Co.
} Vérificateurs

Montréal, le 15 décembre 1953

Revue des marchés mobiliers

Une séance calme dans la métropole — Titres de télévision en vogue à Wall Street — La Bourse de Toronto se maintient.

A MONTREAL

Montréal (PC) Les prix ont affiché de la fermeté, aujourd'hui, à l'ouverture de la séance de la Bourse. Les échanges se sont poursuivis lentement.

Les titres suivants n'ont pas changé: Bell, Brazilian, B. C. Power, Consolidated Smelters, Dominion Bridge, Gatineau Power, Powell River, Price Brothers et Stelco.

A NEW-YORK

New-York, (PA) Les actions de télévision étaient à la hausse aujourd'hui à la Bourse, à la suite de la permission du gouvernement fédéral aux compagnies pour se lancer dans la télévision en couleur.

On a remarqué au début un paquet de 7,000 actions de Radio Corp., qui gagnait 3-4 de point. Parmi les autres titres à la hausse, mentionnons Motorola, Zenith et Admiral Corp.

Les prix ont été irréguliers et les changements fractionnaires dans les autres domaines.

Parmi les points forts on remarquait les véhicules automobiles, les avionneries, les lignes aériennes et les services publics.

Les prix étaient élevés aujourd'hui pour General Motors Montgomery Ward Boeing American Telephone, American Tobacco, Southern Railway et American Airlines.

Bethlehem Steel, Goodrich, National Distillers, Kennecott Copper, Dow Chemical, American Can et Texas Co. étaient à la baisse.

A TORONTO

Toronto (PC) La plupart des groupes de valeurs n'ont pas bougé, à l'ouverture de la séance d'aujourd'hui, la plus morne depuis des mois.

Les valeurs industrielles ont fléchi pour la première fois cette semaine, quand les raffineries de pétrole, les aciers et les services publics, dans un virement léger, ont dérivé. Les banques ont monté un peu.

Les pétroles de l'Ouest ont gagné un peu de terrain, car les gains ont été un peu plus nombreux que les pertes. Les métaux communs, les titres d'uranium et les métaux du Nouveau-Brunswick ont été calmes.

LES OBLIGATIONS

Montréal. (PC) Les transactions s'effectuaient encore à un lent rythme et les prix demeuraient stables aujourd'hui sur le marché des obligations. Sur la liste industrielle, les affaires se déroulaient lentement aussi et les obligations convertibles du Pacifique Canadien ont subi une légère hausse. Les obligations non convertibles de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada et les émissions à taux d'intérêt élevé ont suscité queque intérêt.

x x x

New-York. (PA) Les obligations des compagnies de pétrole étaient à la baisse aujourd'hui sur un marché par ailleurs stable. Les émissions étrangères étaient exceptionnellement calmes et les changements de prix parmi les obligations des corporations américaines étaient généralement minimes dans la matinée.

A WINNIPEG

Winnipeg. (PC) L'approche de la fin de semaine a contribué au ralentissement de l'activité ce matin à la Bourse des grains de Winnipeg; les prix ont fluctué étroitement et généralement vers la baisse.

A 11 heures a.m., les prix des options étaient comme suit :

Avoine de décembres	$0.69¾b
Avoine de mai	0.70⅝b
Avoine de juillet	0.68
Avoine de décembre	$0.6⅝b
Orge de mai	0.94½
Orge de juillet	0.93½
Seigle de décembre	1.05⅝b
Seigle de mai	1.09¼a
Seigle de juillet	1.09¼b
Lin de décembre	2.82
Lin de mai	2.84½
Lin de juillet	2.80

A CHICAGO

Chicago. (PA) Les prix des fèves soya ont subi un plongeon à l'ouverture du Board of Trade aujourd'hui. C'était là la réaction du marché à la publication du rapport du gouvernement sur les récoltes. Washington estime que la production de fèves soya atteindra 262 millions de boisseaux, soit une hausse de 10 millions de boisseaux sur l'estimation antérieure il y a un mois. La hausse était imprévue, car quelques experts en grain avaient anticipé une légère diminution.

AVIS

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que le 28 novembre, 1953, sous le No 38294 il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Québec, un contrat de vente par J.-C. Ricard, une personne faisant des affaires de commerce, à La Banque Provinciale du Canada, une banque canadienne à charte de l'universalité des créances et comptes de livres actuels ou futurs du dit J.-C. Ricard. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code de la Province de Québec

Québec, P.Q., 1er décembre, 1953.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR SUPERIEURE
No 71-769

DAME PATRICIA BERTRAND THERRIEN, de St-Casimir, épouse de Dominique Therrien, journalier, également de St-Casimir,

DEMANDEUR

vs

DOMINIQUE THERRIEN, journalier de St-Casimir,

DEFENDEUR

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre.

(Signé) GUY FORTIER
P.C.S.

Bureau du Protonotaire,
Québec, 11 décembre, 1953

L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER

La fabrication de la pulpe et du papier est, depuis trente-cinq ans, l'une des industries les plus importantes du Canada. Il est à remarquer que, quant à la valeur brute de la production, l'industrie de la pulpe et du papier a gardé la première place, qu'elle a reprise en 1946 après l'avoir occupée de 1925, lorsqu'elle supplanta la minoterie, jusqu'à 1935. Elle fut alors remplacée par la réduction et l'affinage des métaux non ferreux. Elle a aussi conservé en 1951 la première place quant aux salaires et gages, qu'elle avait enlevée aux scieries en 1922 et reprise en 1946 pour la première fois depuis 1942. Au point de vue de la valeur nette de la production, l'industrie de la pulpe et du papier occupe aussi la première place depuis 1920, sauf durant les années de guerre 1942-44. Quant au nombre de personnes employées, elle vient en deuxième lieu, après les scieries.

La valeur brute des produits de l'industrie de la pulpe et du papier se totalise à $1,157,887,657 en 1952, comparativement à $1,237,897,470 en 1951. Cela représente une diminution de 6.5 pour cent sur la valeur-record atteinte l'année précédente, et reflète à la fois un fléchissement des prix de la pulpe exportée, une réduction de la production de pulpe fabriquée pour l'exportation, et une diminution de la production de carton et de papier autre que le papier-journal. Bien que la production de papier-journal ait atteint de nouveaux sommets avec 5,707,030 tonnes et $600,515,960, cela n'a pu contrebalancer les baisses enregistrées pour les autres produits de l'industrie. En 1952, la production de pulpe a baissé de 3.7 pour cent, soit de 9,314,849 tonnes à 8,968,009 tonnes, et la production de papier et de carton a diminué légèrement, passant de 7,225,271 tonnes à 7,201,800 tonnes.

La valeur nette, ou valeur ajoutée par la fabrication, a baissé de 14 pour cent, tombant du sommet de $679,257,743 atteint en 1951 à $584,111,417, à cause d'augmentations du coût de la main-d'oeuvre, des matières et fournitures, et du combustible et de l'électricité. Les salaires et gages s'élèvent à $225,353,327, augmentation de 5.7 pour cent sur l'année précédente ($213,169,906), et l'emploi monte de 0.9 pour cent, passant de 57,291 à 57,803 personnes. Les dépenses pour bois à pâte et autres matières et fournitures ont grimpé à $497,046,828, soit 2.9 pour cent de plus qu'en 1951 ($483,014,009). Le coût du combustible et de l'électricité a aussi monté, atteignant $76,739,757 ou 1.5 pour cent de plus que l'année précédente ($75,625,718).

Le dollar canadien

New-York, (PC) Le dollar canadien a monté de 1-64 de cent, aujourd'hui, pour primer par 3 1-64 pour cent la devise américaine. La livre sterling a fléchi de 1-32 de cent à $2.81 1-32.

x x x

Montréal, (PC) La Banque du Canada a annoncé à midi, h.n.e., aujourd'hui, que le dollar américain s'escomptait à 2 15-16 pour cent par rapport à la devise canadienne. Jeudi midi, il valait 97 3-16 cents. La livre sterling a fléchi de 9-16 de cent à $2.72 13-16.

Prix des oeufs et du beurre

Montréal, (PC) A l'ouverture de la Bourse canadienne des denrées, le beurre du Québec, 92 points et sur place se cotait à 61 cents la livre, prix demandé.

On offfrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur. Catégorie A., extra-gros, 41 cents la douzaine; gros, 40; moyens 38; petits, 35; catégorie B., 35; catégorie C., 30.

Ventes de beurre comptant : aucune.

Lait écrémé en poudre, procédé de pression, marché courant, 8 3-4 cents demandé; procédé centrifuge, 11 1-4 cents demandé. Marché à terme, procédé de pression, lait écrémé en poudre de janvier, en sacs, 10 1-2 cents demandé; procédé centrifuge, contrat de janvier, 12 cents demandé.

Marché de Québec

Le marché des oeufs s'est de nouveau orienté vers la baisse dans notre ville, observe le service fédéral des marchés. Les arrivages augmentent. Il y a encore des surplus. Les prix ont baissé de 2 cents la douzaine pour les catégories supérieures.

Les grossistes cotaient les prix suivants aux détaillants : Catégorie A., extra-gros, 47-48 cents la douzaine; gros, 46-47; moyens, 43-44; petits, 39-41; catégorie B., 39-41; catégorie C., 35.

Montréal, (PC) — Les prix des oeufs A-Gros étaient à peine stables hier sur les marchés de gros libres. Les arrivages étaient adéquats pour une légère demande. Les prix des autres variétés étaient inchangés. Le prix du beurre était stable.

Aucun changement à signaler dans les prix des oeufs en cartons et du beurre enveloppé vendus en petites quantités par les grossistes aux détaillants.

x x x

Montréal, (PC) — Voici les prix des denrées tels que donnés à Montréal hier par le ministere fédéral de l'Agriculture.

OEUFS: — en caisses gratuites: Catégorie A, extra-gros, 42-43 cents la douzaine; catégorie A-Gros, 42 cents la douzaine; A-Moyens, 39; A-Petits, 36; catégorie B., 36; catégorie C., 31. Arrivages: 427 caisses.

BEURRE: — Prix du gros, admissible, 61 1-2; arrivages courants beurre du Québec, 61; première qualité beurre de beurrerie, enveloppé, 62 1-2 — 63. Aucun arrivage.

FROMAGE: — blanc de l'Ontario, 33 1-8; coloré, 33 1-4, F.A.B. fromagerie; blanc du Québec, 32 1-4; coloré 32 1-2; F.A.B. Montréal. Prix de gros, blanc de l'Ontario, 34 3-8; coloré de l'Ontario, 34 1-2; pour le blanc du Québec, 33 1-4; pour le coloré, 33 1-2. Aucun arrivage.

POMMES DE TERRE: — (petites quantités vendues aux prix de gros) — No 1 Québec, les 75 livres $0.85-1.00; Nouveau-Brunswick, les 10 lbs, $0.17-0.18; N.-B., les 50 livres, $0.70-0.73; les 75 livres, $1.00-1.05; Ile du Prince-Edouard, les 75 livres, $1.00-1.10; les 10 livres, $0.17-0.18; les 50 livres, $0.70-0.73.

Atmosphère de la Bourse de Londres

Londres (Reuters) Une légère baisse chez les valeurs du gouvernement a donné de l'irrigularité à la Bourse de Londres, aujourd'hui. Après un début fléchissant, les valeurs industrielles se sont raffermies.

Les textiles ont subi une baisse dès le début, quand Lancashire Cotton Company a annoncé des profits moindres, mais cette catégorie s'est remise sur pied par la suite. On a remarqué une fermeté raisonnable chez les entreprises de génie lourd et quelques gains durant l'après-midi parmi les magasins.

La plupart des obligations étrangères ont été stables, mais les japonaises ont de nouveau fléchi.

Les titres aurifères d'Afrique du Sud ont été calmes. Les cuivres se sont bien comportés lorsque l'on a annoncé que Paris avait acheté Bancroft Mines.

Danville scolaire vend une émission

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Danville, comté de Richmond, ont vendu, une émission de $60,500 d'obligations par séries vingt ans. L'emprunt comprenant $32,000 à 3 p. 100 1954-58 et $28,500 à 4 1-2 p. 100 1959-73, a été adjugé au prix de 97.10 à René-T. Leclerc, Inc. Le coût net de l'émission est de 4.642 p. 100. Le Secrétaire de la province a accordé pour cet emprunt, un octroi de $30,000.

Cette corporation n'était pas venue sur le marché des obligations depuis juillet 1949, soit lors de la vente de $49,000 de titres à 3-3½% séries 15 ans, au prix de 99.061, soit un coût net de 3.512 p. 100.

Expansion des mines de la Nlle-Ecosse

(Par Gerry Martin, de la Presse Canadienne)

Halifax, (PC) — Déclenchés par l'expansion minière qui a porté le Nouveau-Brunswick au premier rang comme source de métaux communs, les recherches se poursuivent activement dans la province de la Nouvelle-Ecosse pour y découvrir les richesses de son sous-sol.

Avant la guerre, les relevés ont démontré la richesse de ce sous-sol, mais à l'exception de la houille, du sel, du gypse, de la chaux et de l'or, rien n'en était exploité.

Depuis octobre dernier, trois compagnies minières ont obtenu des concessions en Nouvelle-Ecosse.

Au cours de 1928-29, plusieurs affleurements prometteurs ont été répétés et les personnes intéressées ont depuis formé la Landover Oils and Mines Limited, qui, en octobre dernier, obtint une concession de 1,100 milles carrés, couvrant toutes les exploitations minières, à l'exception du charbon. Cette concession s'étend à l'île du Cap-Breton.

Durant le mois, M. M.-J. Boylen, de Toronto, qui a des intérêts dans trois entreprises d'exploration minière, a obtenu une concession de 300 milles carrés près de Canso pour y rechercher du tungstène. Deux autres concessions lui ont été accordées après la découverte ailleurs de filons apparemment riches.

Une région de 1,728 milles carrés, s'étendant aux comtés de Halifax, Colchester, Pictou, Guysborough et Hants, fait aussi l'objet d'une concession en faveur d'une société que dirige M. J. C. Udd. Là aussi, il y aurait des affleurements et des indices prometteurs de richesses minières de differentes sortes.

Tendance des prix

New-York. — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a décliné hier de 0.47 point à 171.62.

Tendance des marchés

Séance du 17 décembre 1953

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
2,125	Argus Corporation	12½	+ ¼
2,065	Trans Mountain	19¾	+ ⅛
1,525	Consumers Glass	24½	— ¼
1,510	Hamilton Bridge	20	+ ¼
1,375	Price Brothers	32¼	inc.
1,286	Abitibi Paper	16½	inc.
1,283	Inter Paper	55	inc.
1,250	Brazilian Traction	7¾	inc.
1,245	Distil. Seagrams	28½	+ ¼
1,113	Indust Acceptance	34⅝	+ ⅝

SECTION MINIERE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
17,300	Carnegie	0.52	— 0.02¼
13,400	New Larder U	1.82	+ 0.12
10,000	Cons Rochette	0.10¼	+ 0.02
8,500	Acadia Uranium	0.12½	— 0.07½
8,500	Tiblemont	0.16	inc.

Volume des ventes: 207,300 actions, comprenant 43,800 industrielles et 163,500 minières.

Cours moyens à Montréal

	8 Ban.	10 Uti.	20 Ind.	30 Comb.	10 Pap.	15 Or
Jeudi	35.53	93.4	184.7	154.2	768.24	49.58
Mercredi	35.43	93.0	184.2	153.8	766.53	49.63
Sem der	35.75	93.8	184.0	153.9	767.10	49.88
Mois der	35.30	94.2	180.2	151.5	761.64	50.56
1952	31.63	90.3	203.6	165.8	701.15	64.36
Haut 1953	36.28	96.6	212.5	173.0	782.46	66.32
Bas 1953	32.18	91.1	174.6	147.2	639.76	48.61
Haut 1952	32.27	91.5	224.3	184.0	810.05	71.90
Bas 1952	28.88	83.4	191.1	155.2	647.66	60.95

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
84,500	Cons Peak	0.17	— 0.05
73,400	Eastern Metal	1.08	+ 0.05
73,431	Deldona	0.34	inc.
53,100	Geneva	0.10	+ ½
41,450	Radiore	0.73	inc.
33,800	Lorado	0.66	+ 0.01
33,100	New Larder "U"	1.84	+ 0.09

Volume des ventes: 1,859,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	20 Ind.	20 Or	15 Mét.	15 Huile
Jeudi	313.63	66.25	140.22	86.10
Mercredi	312.52	66.51	140.05	86.48
Semaine der	310.55	66.01	139.83	87.46
Mois dernier	307.38	67.91	145.55	88.02
1952	317.74	82.03	172.98	123.14
Haut 1953	326.31	87.01	185.69	128.51
Bas 1953	296.79	66.01	138.39	83.17
Haut 1952	343.50	95.54	203.30	157.56
Bas 1952	309.34	79.62	168.18	111.28

Cours moyens à New-York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Uti.	60 Tit.
Jeudi	144.9	80.1	55.6	109.2
Mercredi	144.8	79.9	55.6	109.2
Semaine der	143.4	79.8	55.5	108.5
Mois dernier	141.8	80.1	54.6	107.6
1952	147.8	93.0	54.5	114.4
Haut 1953	151.8	93.6	55.8	116.3
Bas 1953	130.2	73.5	50.5	99.5
Haut 1952	150.9	94.8	54.8	115.7
Bas 1952	131.2	66.7	50.7	97.0

Cours moyens de Dow-Jones

Titres	Ferm.	Chang.
30 industries	282.67	— 0.20
20 chemins de fer	96.97	+ 0.02
15 services publics	52.57	— 0.04
65 titres	107.24	— 0.05

Volume des ventes: 1,600,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a monté de 0.3 point à 128.3.

Les obligations à New-York

	20 C.f.	10 Ind.	10 Uti.	10 V.é.	10 H.c.
Jeudi	94.3	96.8	96.4	80.3	102.5
Mercredi	94.2	96.9	96.6	80.3	102.5
Semaine der	94.1	96.9	96.2	80.2	102.2
Mois dernier	94.2	96.8	96.0	80.3	102.7
1952	95.7	98.5	98.0	76.6	104.7
Haut 1953	95.7	98.6	98.0	80.5	104.2
Bas 1953	90.6	94.3	92.4	76.5	97.9
Haut 1952	96.4	99.2	99.4	77.7	105.8
Bas 1952	92.1	97.5	97.4	74.6	103.1

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co.
Séance du 17 décembre 1953

	Titres	Off	Dem.
x	Affiliated Fund Inc Com	4.92	5.32
x	Amn Business Shares	3.99	4.26
	Balance Fund	3.81	4.19
x	Boston Fund Inc	23.50	25.41
x	Bullock Fund Ltd	23.23	25.45
	Cdn Invest Fund	5.97	6.56
	Canafund Co Ltd	22.74	23.76
	Commonwealth Inter Corp	4.93	5.42
	Corporate Invest	5.47	5.95
x	Dividend Shares	1.85	2.03
x	Eaton & Howard Bal Fund	31.27	33.44
x	Fundamental Invest Inc	19.20	21.04
x	Group Secs - Auto Shares	6.95	7.62
x	Group Secs - Rail Shares	7.60	8.33
x	Group Secs - Steel Shares	6.88	7.54
x	Incorporated Invest	10.40	11.24
	Inter-Amn Invest	10.57	11.62
	Investors Mutual of Canada	5.37	6.89
x	Keystone Custodian B-1	26.35	27.51
x	Do B-2	24.24	26.44
x	Do B-3	17.99	19.63
x	Do B-4	10.39	11.34
x	Do K-1	16.95	18.49
	Do K-2	23.53	25.68
x	Do S-1	34.50	37.64
x	Do S-2	17.19	18.76
x	Do S-3	15.81	17.25
x	Do S-4	6.17	6.74
	Leverage Fund	3.50	3.85
x	Mass Invest Trust	19.70	21.30
x	Mass Invest Growth Stock	17.02	18.40
	Mutual Accumulating Fund	3.68	4.00
	Mutual Income Fund	3.38	3.67
	Resources of Canada	4.82	5.30
	Timed Invest Fund xd	A-4.30	B-4.30
x	Wellington Fund Inc	20.06	21.88
	Compagnies de placement		
	Diversified Inc Shs Ser. B	2.35	2.55
x	North Amer Trust Sh. (1955)	5.81	.....
x	Do (1956)	2.74	.....
	United Bond & Share	15	.....

A-moins et B-plus commission de la Bourse.

Cours des huiles

Cours fournis par James Richardson & Sons
Séance du 17 décembre 1953

Titres	Off	Dem.
Alb Pac	27½	29½
Am Leduc	20	21
Aug Can	480	490
Calmorth	24	30
Can Leduc	160	165
Dalhousie	16½	18
Del Rio	130	135
Fed Pete	375	385
Fortune	15	20
Hargol	5	6½
Highwood	12½	15
Jup Oil	138	140

Cours de 12 h. 30

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée
70 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-1521
Correspondants de L. G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
Séance du 18 décembre 1953

	Dern. vente
Abitibi	16⅝
Alcan 5 1-4 p. c., 2e priv.	104
Argus	12¾
Bell	39⅜
Brazilian	7¾
B. C. Forest	5¾
B. B. Power	18¼
B. C. Telephone	31⅛
Building Prod.	35
Can. Bronze priv.	21¼
C. P. R.	22½
Cons. Smelters	23⅜
Dom. Bridge	71
Dom. Tar	7⅜
Gatineau	20½
Hudson Bay	39
Imp. Tobacco	10
Ind. Acc.	34⅞
Int. Bronze priv.	15½
Int. Nickel	34⅜
Int. Pete	19½
Int. Utilities	30
Int. Utilities priv	30⅜
Labatt	17½
Laurentide "B"	17½
Massey - Harris	7⅝
Molson "B"	24½
Mtl. Loco	14½
Niagara Wire	32¼
Noranda	61
Powell River	25⅞
Price Bros	32¼
Quebec Power	21
Shawinigan	38¾
Simpsons	14½
Steel Co.	31¾
Walker	50½
BANQUES	
Banque de Montréal	33¾
Banque Royale	37½

Bourse canadienne

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée
70 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-1521
Correspondants de L. G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
Séance du 18 décembre 1953

Anglo-Nfld. Develop.	7⅞
Can. Ingersold-Rand	80
Crown Zeller	34½
Ford Motor "A"	65
Great Lakes Paper	19¼
Melchers Dist.	4
Newfoundland L. & P.	22
Traders Finance "A"	32
Trans Mountain	19⅜
United Corp. "B"	12¼
MINES (en cents)	
Anacon Lead	280
Arnora	9
Aconic	320
Can. Collieries	585
Carnegie	50
Cons. Candego	11
Cortez Explorations	7
D'Eldona	32½
East Rim	89
Eastern Metals	105
Labrador	800
New Larder "U"	170
Nubar	11
Opemiska	106
Weedon	33
HUILES	
Antone Pete	16
Martin Bird	8
Jasper	325
Home	800
Merrill Pete	515
Okalta	170
Tri-Tor	82

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006
Séance du 18 décembre 1953

	Haut	Bas	Dern. Vente
Aunor	280	..	..
Baska	40	..	..
Salvan	430	..	..
Canada Southern	990	980	985
Can. Devonian	61	..	..
Central Leduc	160	..	..
Chemical	160	159	160
Chesterville Larder	28	..	..
Cochenour Willans	73	..	..
Cons. Discovery	200	..	..
Cons. Ho Hey	87	..	..
Conwest Explor	345	..	..
Del Rio	131	..	..
Dome	14¼	..	..
Donalda	84	..	..
Eastern Metal	109	105	108
East Malartic	189	188	..
East Rim	84	..	..
East Sullivan	365	..	..
Elder	45	..	..
Fed. Kirkland	8½	..	..
Fenimore	52	51	52
Frobisher	430	..	..
Goldale	23½	..	..
Graham	26	..	..
Gunnar	895	880	895
Home	20	..	..
Labrador	800	..	..
Macfie	12½	..	..
MacLeod	125	..	..
Malartic	133	..	..
New British	193	..	..
Nib Yellowknife	5	..	..
Normetal	250	..	..
Okalta	175	..	..
Ont. Pyrite	80	78	80
Pamour	70	..	..
Pickle Crow	100	..	..
Reef Pete	8	..	..
Saphire Pete	160	..	..
Security Freehold	170	..	..
Sherritt	410	..	..
Silver Miller	81	80	81
Steep Rock	675	..	..
Sylvanite	113	..	..
Teck-Hughes	190	..	..
Trans. Empire	195	..	..
United Oil	75	..	..

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132, rue Saint-Pierre, Québec.
Tél. : 2-7006
Séance du 18 décembre 1953

	Haut	Bas
Am. Tel & Tel.	156¼	
Anaconda Copper	36⅝	
Baltimore & Ohio	20⅝	
Canadian Pacific	23⅛	
General Electric	88⅜	
General Motors	60	
Int. Tel. & Tel.	14⅛	
Kennecott Copper	63¼	
Lockheed	35¼	
Loews Inc.	12⅜	
New York Central	18⅝	
North American Co.	20⅜	
Pennsylvania R. R.	17⅝	
Radio Corp	34

Le "Frontenac" représentera Québec chez les Juniors "A"

Malgré le désir des dirigeants de l'équipe du président Emile Couture de voir nos jeunes évoluer sous le nom de "Citadelles" cette équipe devra continuer à porter le nom de "Frontenac" — Il aurait fallu céder deux importés et déposer une garantie de $25,000.00 — Conférence de presse de l'hon. Gerald Martineau, c.l., concernant la situation actuelle — Phil Watson n'est pas dans les bonnes grâces de la Q.A.H.A. — On aimerait bien le garder ici au poste d'instructeur.

Lors d'une conférence de presse tenue hier après-midi, à son bureau de la rue St-Pierre, l'honorable Gérald Martineau, c.l., président honoraire des Sports Frontenac Inc., a annoncé que le club de hockey junior "A" de son organisation continuera à s'appeler Frontenac. Il a été également annoncé qu'aucune décision n'avait été prise sur l'engagement de l'instructeur de l'équipe de la ligue Junior "A" du Québec.

Tout en admettant que la décision était "contre mon propre jugement" et celle des directeurs du club, l'honorable Martineau a donné les raisons pour lesquelles son club ne pouvait changer de nom à l'heure actuelle.

Comme la ligue Junior "A" du Québec entend jouer un calendrier mixte avec l'Ontario, il faudra remettre une garantie de $25,000 au circuit ontarien si le club s'appelle Citadelles. On se rappellera que Frank Byrne avait déposé une telle garantie avec l'Ontario. En reprenant le nom de l'organisation de Byrne, le Frontenac devra se contenter seulement de deux importés au lieu de quatre puisque les Citadelles retomberaient sous la juridiction de la Q.A.H.A. et non de l'Ontario Hockey Association.

"Nous n'avons pas les moyens de débourser un autre montant de $25,000," de dire M. Martineau, "et nous n'avons pas non plus les moyens de perdre deux joueurs. Je réalise que nous marchons contre l'opinion populaire en ne conservant pas le nom des Citadelles, mais les circonstances ne le permettent tout simplement pas."

Au sujet de Watson, il a dit que Phil était actuellement suspendu pour une partie et devait déposer une garantie de $500 comme quoi il garderait la paix. Toute cette affaire remonte à la dernière partie de la série Citadelles-Canadiens au Forum le printemps dernier. Watson doit aussi comparaître devant la ligue.

M. Martineau a souligné que Frank Selke et lui-même étaient prêts à donner à Watson la chance de s'amender tout en purgeant les sentences imposées contre lui. Cependant, certains clubs de la ligue seraient opposés à revoir Watson dans la ligue à la suite d'une résolution adoptée par la ligue le printemps dernier.

Cependant d'une source très bien informée nous apprenons que les directeurs du Frontenac entendent combattre jusqu'au bout pour conserver Watson à la direction de leur équipe.

Au sujet des billets de saison, l'honorable Martineau a déclaré qu'il entendait régler la question de la manière la plus équitable pour tous et chacun. "Les détenteurs de billets de saison des Citadelles auront la préférence, tandis que ceux du Frontenac suivront," a-t-il assuré.

Le président honoraire du Frontenac a fait remarquer que son organisation avait acheté les parts des Citadelles et prenait ainsi possession des billets de saison. "Cependant, nous ne forcerons personne à les garder," s'est-il empressé d'ajouter. "Nous ferons un remboursement à ceux qui le désirent".

Selon M. Martineau, la C.A.H.A. n'a pas accordé suffisamment de temps pour la distribution des joueurs. Il a souligné qu'il regrettait de ne pas avoir eu l'occasion de serrer la main à plusieurs des joueurs avant leur départ.

"Plusieurs ont versé des larmes avant de partir," a-t-il souligné, "parce qu'ils étaient tous très bien traités avec le Frontenac. Ce qui arrive n'est pas de notre faute. Cependant, je suis d'avis qu'un joueur de hockey n'est pas une marchandise que l'on envoie à Jonquière, Guelph ou ailleurs. C'est pourquoi je crois que nous aurions dû avoir plus de temps pour faire les transactions," conclut-il.

Au cours de la réunion, il a été affirmé que le club demeurait indépendant et n'était pas club-ferme des Canadiens de Montréal, des Rangers de New-York ou tout autre club professionnel.

Le Frontenac jouera sa prochaine partie locale dimanche après-midi, au Colisée, alors qu'il recevra la visite des Marquis de Jonquière. C'est le cas de dire que nous verrons alors le nouveau club Frontenac contre l'ancien puisque plusieurs anciens joueurs du Frontenac sont maintenant dans la région du Saguenay.

A sa réunion d'hier, la ligue Québec a adopté les dates suivantes : 19 décembre — Jonquière à Trois-Rivières; 20 — Trois-Rivières à Royal; Jonquière à Québec; 22 — Québec à Royal; Canadiens à Jonquière. Hier soir, nous avons appris qu'un club de l'Ontario sera tout probablement dans notre ville pour le 27 décembre.

Lors de la réunion des directeurs du Frontenac, avant-hier, le vote avait été de 13-2 pour le nom Citadelles et 12-3 pour l'engagement de Watson. Une fois le vote terminé, toutes les personnes dissidentes se joignirent à la majorité pour en faire un verdict unanime.

C'est bien avec regret que le Frontenac a laissé partir le joueur de centre Del Topoll. J'étais complètement opposé au départ de ce joueur," de déclarer M. Martineau. "Tout se bâcla quand j'étais sur le train entre Québec et Montréal. Mais il nous fallait faire quelques sacrifices pour assurer le bien de la cause".

M. Martineau a clôturé la réunion en répétant que tout ce qu'il voulait était "la bonne entente et le bien du hockey en général".

L'HON. GERALD MARTINEAU, c.l., président honoraire de l'équipe Frontenac Junior "A" au moment de la conférence de presse qu'il accordait hier soir à ses bureaux de la rue St-Pierre. Nous le voyons ici entouré des membres de la galerie sportive de Québec auxquels s'étaient joint MM. RENE LEMYRE, gérant d'affaires des Braves de Québec; PAUL DUMONT et ROBERT "Bob" MARTINEAU, respectivement gérant d'affaires et vice-président du "Frontenac" Junior "A", HENRI BERTRAND, publiciste et M. GENEST, comptable. (Photo "Le Soleil")

Commentaires Sportifs

— par —

Marcel Bourassa

Il est évident que la Q.A.H.A. ne veut plus du tout de ce qui touche de près ou de loin à Phil Watson et il faudra une forte dose de persuasion pour l'inciter à changer de ligne de conduite dans les présentes délibérations. On n'a pas oublié dans le circuit Horan les démêlés de ce dernier avec l'instructeur des Citadelles de même que l'incident de la chaise sur la glace du Forum le 3 février ainsi que le départ de la Q.A.H.A. du clan de Byrne dans le temps pour passer à la ligue ontarienne et planter là la finale contre les Canadiens de Sam Pollock.

La direction du Frontenac Junior "A" a donné la preuve qu'elle voulait donner une chance à Watson, sans s'objecter cependant à ce qu'il subisse la sanction imposée ce printemps concernant la suspension et l'amende de $500.00, mais d'après les nouvelles en provenance de la métropole hier et directement du lieu de l'assemblée, il était apparent que les équipes rivales du "Frontenac" dans le circuit Horan ne favorisaient pas du tout Watson. Cette obstruction s'explique quelque peu mais elle a tout lieu de surprendre quand même.

Le président honoraire du Frontenac, l'hon. Gérald Martineau y est allé hier d'une déclaration qui ne manqua pas d'étonner, mais dont la franchise n'avait d'égale que l'authenticité des faits concernés. Laissons-lui la parole : Je sais qu'en gardant le nom du Frontenac, nous allons à l'encontre des sentiments de la majorité des sportifs locaux. Mais je sais ces derniers assez gentlemen et suffisamment sportifs pour comprendre que seules des circonstances complètement en dehors de notre contrôle et la soumission que nous devons à l'autorité démocratiquement constituée dans le hockey nous obligent à la ligne de conduite qu'il nous faut adopter en ce moment. Notre seul but est de faire du sport et d'encourager le sport et de traiter nos joueurs, Phil Watson et le grand public le plus humainement possible; en sportifs, en compatriotes et en amis..."

Advenant le refus définitif des autorités de la ligue Horan et de la Q.A.H.A. de faire confiance à nouveau à Phil Watson, le Frontenac devra payer d'ici la fin de saison le salaire de trois instructeurs pour les services d'un seul. Il y a le salaire de Watson assuré d'ici la fin de la présente saison 1953-54; celui de Phil Renaud et celui du nouvel instructeur... Il faut tout de même admettre qu'avec tout ceci et le salaire des joueurs actuellement sur la nouvelle édition Frontenac on peut se dispenser d'aller verser une garantie de $25,000.00 en Ontario pour évoluer d'ici la fin de l'année...

En toute justice pour ceux qui décidèrent définitivement du cas de Topall dans les 24 heures de répit qu'il restait le 14 décembre disons que le joueur concerné lui-même avait demandé à maintes reprises précédemment un changement de climat. Nous ne doutons pas des capacités de Topall et dès le début de la saison le 9 octobre, il devait donner les signes précurseurs d'une formidable saison. Mais il s'éventa graduellement et pour des raisons qu'il faut situer complètement en dehors de la question salaire.

Fred Kohler, le fameux matchmaker de Chicago va fermer ses livres cette année avec l'item recettes brutes porté à plus de $350,000.00 pour ses combats de lutte à ses deux arènes. Et ceci nous amène à songer qu'ici même à Québec la lutte devait connaître au cours de 1953 une véritable année-record par la présentation de 47 programmes devant des assistances débordantes d'enthousiasme et avec des recettes-record, même pendant les chaleurs suffocantes de la saison estivale. Une des principales raisons de succès du Club Athlétique Champlain peut être retrouvée dans la politique régulièrement suivie de ne donner qu'à sa nombreuse clientèle les meilleures attractions que puissent présenter les meilleurs centres du continent nord-américain y compris Boston et Toronto. On a déjà vu des athlètes de premier calibre figurer en finale au Madison Square Garden et ne passer ici qu'en spécial ou en préliminaire. Et l'on est à tracer les plans pour une autre fameuse saison 1954...

L'organisation des Braves de Milwaukee jette du lest cette année et retranchera ses faveurs à 2 équipes "B" et une de calibre "C". C'est donc dire que les autres équipes de même calibre se verront renforcies d'autant et qu'il y aura choix plus vaste et varié pour les Braves de Doc Bellemarre. René Lemyre nous est revenu de la réunion annuelle du baseball et est toujours optimiste comme à l'accoutumée concernant l'avenir de l'équipe de la vieille capitale. George McQuinn n'a pas encore accepté définitivement et seule une question de conditions demeure à régler par les directeurs des Braves locaux pour revoir McQuinn venir fêter ici ses 25 ans dans le baseball...

Les Carabins de Montréal visitent le Rouge & Or ce soir au Colisée

C'est ce soir, à 8.30 heures, au Colisée que les joueurs du Rouge et Or de l'Université Laval feront leur deuxième apparition devant leurs partisans, alors qu'ils affronteront les Carabins de l'Université de Montréal, dirigés par Arthur Therrien, ancien pilote des Leafs de Verdun, qui a développé des joueurs tels que Paul-Emile Bibeault, Frankie Eddolls, Emile Bouchard et autres étoiles de la N.H.L. Les hommes de Therrien nous arrivent pour leur première visite avec un forte réputation, car au cours des dernières saisons, ils ont été les champions incontestés du circuit universitaire senior.

Les amateurs locaux auront l'occasion de revoir à l'oeuvre des vedettes tels que Bernard Quesnel, qui s'aligna avec Boum-Boum Geoffrion sur l'équipe du national junior. Un autre ancien junior "A" sur le club de Montréal est Victor Marchessault. Claude Hotte est un produit de la ligue collégiale de Montréal, qui, malgré sa petite taille est l'un des meilleurs séniors du pays. Il est très rapide et surtout très opportuniste et à date il a déjà 5 francs buts.

Un autre joueur qu'il sera intéressant de voir évoluer est le jeune Germain Hébert, un produit de Valley Jonction, qui en est à sa première année dans le hockey senior.

Chez les protégés de Jean-Paul Poulin, Robert Lafrenière et Pierre Raymond ont commencé à compter des buts comme ils le faisaient par les années passées et c'est une bonne note pour le club. André Marcau, dont les journaux de Montréal parlaient avec admiration, est un joueur qui donne entièrement raison à la confiance que son pilote a placée en lui et il est toujours dangereux. André Lavigne est également une autre surprise pour les partisans de l'équipe. Maurice Lagacé, Marcel Carbonneau, Jean Giguère, Lorne Arsenault et le non moins effectif Maurice Blake sont dangereux à tout instant et savent comment déjouer une défense et un gardien de buts, et ils ont tous figuré dans le pointage à date.

Raynald est reconnu par les pilotes adversaires comme un sérieux candidat au titre de meilleur cerbère du circuit et il a donné jusqu'ici d'excellentes performances, étant choisi à deux reprises parmi les étoiles de joutes. Du côté défensif, la pesanteur et la forte mise en échec des Raymond Laroche, Gérard Houle, Jules Hivon, Robert Lajoie et Raymond Dufour est un précieux atout pour un pilote et Jean-Paul Poulin est bien confiant que les joueurs de l'Université de Montréal n'arriveront pas souvent seuls devant le cerbère local.

La joute de ce soir permettra aux protégés de Jean-Paul Poulin de prendre leur revanche sur les Carabins de Montréal et ainsi de partager la première position du circuit avec cette dernière équipe. Une chose est certaine, c'est qu'aucun des deux clubs ne sera assuré de la victoire avant la fin de la joute. Les joueurs de Jean-Paul Poulin seront frais et dispos, lorsqu'ils sauteront sur la glace, contrairement à la partie de samedi dernier à Montréal, alors que la veille, au Forum, ils avaient dû batailler jusqu'à la dernière minute pour s'assurer la victoire aux dépens des Redmen de McGill. De plus Raymond Laroche, Raynald La voie et les autres blessés de l'équipe sont en bonne condition.

Nouveaux lanceurs avec les Orioles

Baltimore, 18. (PA) Les Orioles de Baltimore ont annoncé hier qu'ils avaient échangé le lanceur gaucher Bob Cain aux Athlétiques de Philadelphie pour les lanceurs Joe Coleman et Frank Fanovich. Les Orioles ont ajouté qu'aucune somme d'argent n'avait été impliquée dans ce marché. Coleman est un droitier et Fanovich un gaucher.

Semi-finales "Seven-Up"

Les semi-finales du tournoi "Seven Up" au club de curling Jacques-Cartier seront jouées ce soir. Henri Bouchard jouera contre Nazaire Lemelin pendant que Gabriel Boivin opposera son équipe à Dominique Labbé.

Les résultats d'hier soir furent les suivants : Boivin 8, Olivier Samson 1; D. Labbé 8, P. Amyot 5; H. Bouchard 6, J. Egan 5; N. Lemelin 14, C.-E. Marchand 10.

Formation d'un club de ski à Valcartier

On vient de procéder à la formation d'un nouveau club de ski à St-Gabriel de Valcartier, dans le but de promouvoir le ski à Québec et à Valcartier et d'encourager les jeunes à pratiquer un sport sain qui maintient le corps en bon état de santé et dans bien des cas, prévient la débilité.

La pratique du ski est un sport rénovateur de force et d'énergie. C'est pourquoi un groupe de sportifs se sont réunis pour fonder le "Snow Birds Ski Club". Maurice Bédard a été élu à la présidence de ce club.

Le président et la direction ont élaboré un intéressant programme pour la prochaine saison tel que concours de slalom, descente, et sauts. Le Snow Birds Ski Club a été accepté officiellement par la Zône de Ski de la Vallée du St-Laurent qui le rend éligible pour organiser des concours d'envergure sanctionnés par elle.

Le Conseil d'administration du "Snow Birds" est formé du président, Maurice Bédard; du vice-président, André Bédard; sec.-trésorier, Robin Greer; Comité Technique, Kollen Keane; publiciste, Jules Gauvin; et conseiller technique, Gaston Angers.

Le nouveau club invite tous les skieurs de Québec et du district, jeunes ou moins jeunes, à en faire partie.

Un local gratuit pour garder les skis sera à la disposition des skieurs.

Pour plus de détails on peut communiquer avec Maurice Bédard, 60 rue Deblois, Giffard, P. Qué., Tél.: MO-3-6050; André Bédard, 333 St-Cyrille, Québec; Gaston Angers, St-Gabriel de Valcartier; Jules Gauvin, 28, Jeanne d'Arc, Québec, Tél.: MU-3-7862; ou Kollen Keane, Sillery, P. Qué.

Une danse marquera l'ouverture officielle du club demain, au Valcartier Lodge. D'autres détails seront communiqués plus tard.

Réunion de la ligue Junior "A" samedi

En dernière heure, nous apprenons que la direction de la ligue Junior "A" du président Frank Horan tiendra une réunion de la plus haute importance samedi dans la vieille capitale pour régler définitivement le cas de l'instructeur Phil Watson et mettre la dernière main à l'établissement de la cédule régulière et interligues pour la balance de la saison 1953-54. On connaîtra plus tard dans le jours de la journée le lieu et l'heure de cette réunion.

Véritable gala des fêtes offert aux habitués de La Tour ce soir

Sportifs de la ville et de la région, d'ici quelques heures ou plus exactement ce soir à La Tour, tombera le rideau sur l'une des plus sensationnelles saisons de lutte de tous les temps au plus populaire centre sportif de la vieille capitale. Et comme dernier programme de l'année le Club Athlétique Champlain de concert avec son dynamique matchmaker Roland Ste-Marie offrira à sa nombreuse clientèle un spécial que l'on peut certes considérer comme un véritable cadeau des Fêtes.

A partir de 8 heures 30 ce soir et devant une foule qui s'annonce comme devant être un record de l'année au centre sportif de la rue Mgr Gauvreau sera présenté un genre de combats que les amateurs auront l'occasion de voir pour la première fois avec des lutteurs poids-lourds.

Il s'agit d'un combat royal dans lequel s'entremêleront huit lutteurs tentant de s'éliminer tour à tour et dans le plus bref délai possible. Quelle mêlée en perspective les amis; quelles culbutes magistrales et quelles situations imprévues et inédites. Pensez un peu à ce qui ne manquera pas de survenir quand nous vous nommons ici ces mastodontes qui combattront tous les uns contre les autres et tenteront de s'entre-dévorer. Il y aura Gene Rougeau, Sandor Kovacs, Bob Langevin, Les Ryan, Manuel Cortez Art Legrand, Al Tucker et Eddie Auger. Et nous ne parlons pas ici des deux arbitres pour compléter le poids total de plus d'une tonne dans l'arène au début de la soirée dans quelques heures.

Les deux premiers éliminés dans ce fracas indescriptible se retireront pour revenir par la suite lutter en combat préliminaire. Les deux prochains éliminés figureront en spécial et ainsi de suite jusqu'à la finale inclusivement alors que le vainqueur recevra le magnifique trophée "Euclide Girard" et la somme rondelette de mille dollars. En définitive il s'agit de deux programmes de lutte dans un et aux mêmes prix ordinaires d'admission. Quelle aubaine et quel cadeau de Fêtes pour tout amateur de lutte.

On pense bien et c'est logique que chacun des lutteurs en lice dans le combat royal voudra survivre afin d'avoir une chance à la somme de mille dollars et c'est là qu'il va y avoir de fameux coups et des grincements de dents. Dans le tas il y a des scientifiques et des durs de durs. Verra-t-on ces derniers faire quorum pour anéantir leurs rivaux . . . ? Verra-t-on un scientifique se porter au secours d'un copain et mettre à sa place un trop rude assaillant . . . ? La réponse nous en sera donnée ce soir. Il y aura foule très dense tantôt et si vous n'êtes pas de ceux qui aiment à voir un programme debout, à vous de prendre vos précautions et de vous occuper de vos réservations. C'est un conseil d'ami. —

Les anneaux

Les parties à l'affiche pour ce soir dans la ligue Intérieure d'anneaux Québec-District sont les suivantes: Classe "A": Fortin vs Lépine; classe "B": Lépine vs Québec-Ouest; Fortin vs Mandarin; Morency vs Cartier.

COLISEE

Tél.: 5-5129 — ATT. 'M'

Ligue Jr "A" du Québec

DIMANCHE - 2 h. 45 p.m.

★ MARQUIS ★

(de Jonquière)

— vs —

★ FRONTENAC ★

Ceux qui ont ACHETE des BILLETS pour la joute de MARDI (ATT. "L") peuvent les échanger pour ATT. "M" DIMANCHE, avant 7 h. samedi soir dans les Dépôts.

Les DETENTEURS de BILLETS de SAISON des "CITADELLES" conservent leurs privilèges de "Cartes de Saison". Quant aux détenteurs de Billets du "FRONTENAC" ils sont invités à se présenter au contrôle du COLISEE pour régler leur cas le plus tôt possible.

- RES.: Loges $1.40, Mez. $1.10 Balcon .80
- ADM. GEN. - "Millionnaires" Adultes, 60c - Enfants, 30c (Taxe et charge de service incl.)

Des billets libres (Réservés) sont également en vente dans les Dépôts et au Colisée.

COLISEE

LIGUE SENIOR INTER-UNIVERSITAIRE

Ce soir à 8 h. 30

CARABINS de Montréal vs ROUGE et OR de Laval

Admission : Sièges réservés :..... $1.05
Générale :..... $0.80
Enfants :..... $0.25

LUTTE A LA TOUR

Ce soir, 8 hres 30

Combat royal (à finir)

8 lutteurs en lice

Enjeux : mille dollars et le trophée

"EUCLIDE GIRARD"

4 autres combats 4

Admission : $1.00, $1.25, $1.50

(toute taxe incluse)

Réservations : Tél. : 2-4818

ENSEMBLE POUR HOMMES $4.75

Cadeaux de $2.00 à $10.00

YARDLEY OF LONDON

Chez NAP. CÔTÉ

VENTE

35e ANIVERSAIRE

AMATEURS DE HOCKEY

GRATIS! UN SUPERBE "ECUSSON"

AVEC L'ENSEMBLE DE BAS - TUQUE GILET

- As de Québec
- Détroit
- Canadien
- Rangers
- Chicago
- Toronto

$5.95

JAMBIERES GARÇONS Spécial $1.25

PANTALONS GARÇONS 250 paires, satin bleu et rouge. Val. $5.95 pour $3.75

EPAULETTES GARÇONS 300 paires Val. $2.95 $1.95

INCROYABLE ... MAIS VRAI !

Tout un équipement complet, pour garçons jusqu'à 10 ans, comprenant:

- EPAULETTES
- JAMBIERE
- MITAINES

4.95

Le tout au prix spécial de.....

GANTS HOMMES 180 paires Val. $8.95 $4.95

EPAULETTES HOMMES Val. $7.95 $4.75

PANTALONS HOMMES Val. $10.75 $6.80

POUR JOUEURS DE HOCKEY

BOTTINES SAMSON, très fortes, avec supports d'acier, lame garantie, 6 à 13. Val. jusqu'à $18.95 pour $13.95

AUSSI: POUR HOMMES, bottines avec tendons; 6 à 9. Spécial: $9.95

COMMANDES POSTALES ACCEPTEES. LIVRAISON GARANTIE JUSQU'A NOEL.

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 h., à compter de ce soir, jusqu'au 24 décembre.

VOYEZ NOTRE ANNONCE EN DERNIERE PAGE

NAP. CÔTÉ SPORTING GOODS

NOUVELLE ADRESSE

→ 14 ST-JOSEPH

GROS ET DETAIL — Tél.: 4-3242 ou 3-6062

La tournée des As débute avec un revers de 5-2 à Montréal

Les porte-couleurs de la Vieille Capitale glissent en quatrième position — Dick Wray dirige l'attaque du Royal avec deux buts — Davis, Laplante et Frampton ont les autres buts — Powell et Tremblay évitent un pire échec — Les As à Sherbrooke dimanche.

Montréal, 18. (PC). — Le Royal de Montréal a remporté hier soir une victoire de 5-2 sur les As de Québec dans une joute monotone disputée au Forum devant quelque 2,000 personnes. Le brillant travail

DICK WRAY

de Jean Marois dans les filets des As a été un des points saillants de la joute.

Par cette victoire, le Royal a mis fin à une série de huit parties sans victoire. Dick Wray a été le meilleur compteur des vainqueurs avec deux francs buts. Lorne Davis, Ray Laplante et Bobby Frampton ont compté les autres. Ray Powell et Ludger Tremblay ont été les compteurs des As quoiqu'en fait, Bucky Hollingworth, joueur de défense du Royal en ait compté un et ait obtenu une assistance sur l'autre.

Marois a arrêté 13 lancers dans la première période avant que Davis puisse le déjouer. Le Royal a compté deux autres fois dans le deuxième vingt. Vers la fin de cette période, Hollingworth, tentant de déblayer son territoire, a envoyé le disque dans sa propre cage. Il a fourni une assistance involontaire à Tremblay pour le deuxième but des As dans la 3e période.

Ray Powell, qui se tenait à environ dix pieds des filets du Royal, fut crédité du but des As sur l'erreur de Hollingworth. Cette défaite des As combinée avec la victoire des Saguenéens contre Valleyfield fait glisser les porte-couleurs de la Vieille Capitale en quatrième position, seulement un point en avant du Royal.

QUEBEC — Buts: Marois. Défenses: Crozier, Talbot, Raglan, Houle. Avants: Regan, Tremblay, Grosse, Brown, Cabana, Powell, Harrison, Labadie, Wharram, Kelly.

MONTREAL — Buts: Evans. Défenses: Hodgson, Roche, Hollingworth, Léger. Avants: Burchell, Davis, Meger, Blaine, Tessier, Litzenberger, Wray, Denis, Laplante, Frampton.

Arbitre: Sibby Mundey; juges de lignes: Paul Moreau, Bob Sleeth.

SOMMAIRE

Première période

1—Montréal, Davis (Burchell, Meger) 19.08
Punition: Burchell, 8:20.

Deuxième période

2—Montréal: Laplante (Tessier, Litzenberger) 7:30
3—Montréal: Wray (Denis, Léger) . . 9:15
4—Montréal: Wray (Hodgson, Frampton) 16:16
5—Québec: Powell 19:02
Punitoins: Hollingworth, 9:38; Meger, 17:43; Houle, 19:40.

Troisième période

6—Québec: Tremblay 0:17
7—Montréal: Frampton (Denis) . . . 9:49
Punition: Kelly, 4:31.

ARRETS :

Marois	13	8	13—34
Evans	9	8	4—21

BOXE

Détroit — Al Andrews, 152 1-4 Superior Wis. a déclassé Pat Lowry 147 1-4 Toledo, P. 10.

Worcester, Mass. — Willie Gray, 150 Boston, par décision sur Billy Andy, 153 1-2, Providence, R. I. 10.

Newark N. J. — Hurley Sanders, 161, Newark, par décision sur Phil Rizzo, 158, Brooklyn 8.

Fall River, Mass. — Willie Johnson, 151, Newark, N.-J., par knock-out sur Clarence Williams, 151, Fall River 1.

QUILLES

Ligue "La Petite Gang"

Lors du dernier programme de quilles de la ligue "La Petite Gang" M. Guy Moisan a brillé avec un simple de 242 et de même que M. Gérard Ratté qui fous un triple de 549.

Position des équipes

	P.J.	Pts	Pines
Tremblay & Frères Epic.	6	7½	3591
L. Gosselin Ent.	6	3	3520
Trépanier & Fils Ltée	6	3	3448
Tabagie R. Guérard	6	2½	3580

Plus haut simple d'équipe : L. Gosselin, Ent. 638
Plus haut triple d'équipe : Tabagie R. Guérard 1931

BIG SIX

1— Ratté Gérard	159.4
2— Moisan Guy	145
3— Gosselin Yves	142.1
4— Guérard Emilien	139.1
5— Tremblay Claude	138.1
6— Moisan Jacques	126.4

LOUIS MARQUEZ, un voltigeur de couleur, qui frappait pour .292 avec Toledo la saison dernière, est devenu la propriété des Cubs de Chicago lors de la séance de repêchage des clubs majeurs à Atlanta. Treize joueurs ont été acquis par les clubs majeurs.

LE CURLING

Les finales du bonspiel des fêtes du club de curling Québec seront jouées ce soir.

Dans la compétition pour les dindes, Kelly jouera contre Malenfant. Hier soir, ces équipes ont disposé respectivement de C. J. Whyte et Gravel, 11-5 et 8-7.

Pendant que Herbie Hatch disposait de Jos. Lemieux par 10-8, René Giguère l'emportait 10-4 contre Jack Gorman. Ces deux équipes gagnantes se rencontreront ce soir pour la finale du tournoi des dindes.

Pour le tournoi-consolation, ce sera Gerry Wrgiht vs J. K. Hackett puisqu'ils ont respectivement défait Bert Delany et Pat Holden, 15-8 et 8-4.

Défi au hockey

Les Red Wings de P.-H. Bédard lancent un défi à tout club pour jouer à tout soir de la semaine. Informations : 2-4294.

Miners, 4; Atlantics, 2

Glace Bay, N.-E., 18 (PC) Les Miners de Glace Bay ont remporté une victoire de 4-2 contre les Atlantics de Halifax, hier soir, dans la seule partie à l'affiche dans la ligue Majeure des Maritimes.

Johnny Lumley s'est signalé pour les Miners avec deux buts et une assistance. Bill Needham et Hugh Campbell ont récolté chacun un but et une aide. Johnny Morrow et Muckle Hollett ont réussi les deux buts des Atlantics. Glace Bay prit une avance de 2-0 à la première période et réussit un autre but dans chacune des deux dernières reprises.

Roy McMeekin, cerbère des Atlantics, a bloqué pas moins de 56 lancers dans les filets des visiteurs. Cliff Hicks a repoussé 27 lancers dans les filets du Glace Bay. Quatorze punitions furent décernées dont sept contre chaque club.

SOMMAIRE

Première période

1—Glace Bay, Needham (Campbell) . 16:57
2—Glace Bay: Lumley (Brown, Needham) 18.21
Punitions: Whyte, 9:31; Cooper, 12:34; Arcand, 1r.49.

Deuxième période

3—Glace Bay: Campbell (Lumley) . . 6:33
4—Halifax: Morrow (Wywrot) . . . 19:30
Punitions: Walon, :58; Brown, 1:09; Cooper, 16:43; Lumley, 10:58; Morrow, 14:58, 19:41; Needham, 19:41.

Troisième période

5—Glace Bay: Lumley (Connolly) . . 8:31
6—Halifax: Hollett (Morrow, LeClère 7:46
Punitions: Lumley, 10:14; Morrow et Rochford, 11:20; Bloom, 12:33, 19:17.

ARRETS :

McKeen	19	17	20—56
Hicks	10	7	10—27

Mozart LIMITEE

MAGASIN OUVERT JUSQU'A 9.30 HRS. P.M. CE SOIR ET DEMAIN

Ainsi que lundi le 21, mardi le 22 et mercredi le 23 décembre!

GRANDES ECONOMIES

A REALISER EN FIN-DE-SEMAINE !

FIXE-CRAVATES

BOUTONS DE MANCHETTES

Rehaussement de motifs dorés sur nacre de perle d'un chic inouï. Bel assortiment. Un joli cadeau à donner.

$4.50 à $9.50

CHEMISES

"ARROW" "TOOKE" "BLUESTONE"

Matériels 100% nylon, broadcloth de soie importé ou broadcloth de coton. Styles : petit collet court, Windsor, empesé, California, collet rond. Encolures : 13½ à 20.

$3.95 à $11.95

CRAVATES

POUR TOUS LES GOUTS

Choix considérable de cravates de tous genres. Matériels unis ou avec petit motifs délicats ou de fantaisie. Toutes les couleurs imaginables.

$1.00 à $2.50

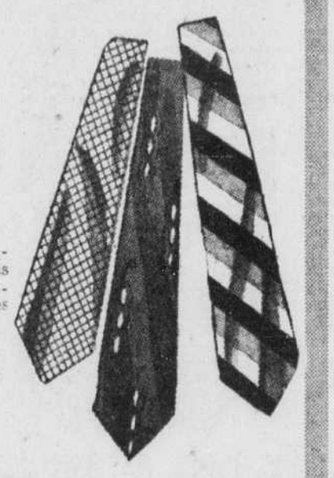

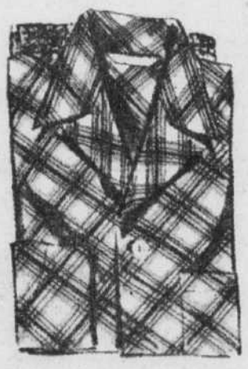

PYJAMAS

"Arrow", "Tooke", en bon broadcloth de soie ou de coton, ainsi que le fameux "Harvey Woods Polo-jamas". Matériels unis ou à dessins rayés.

$5.95 à $10.95

ROBES DE CHAMBRE

En soie ou flanelle de laine. Couleurs gaies, unies avec revers et pagodes de tons contrastants. Aussi autres modèles avec petits motifs. Doublure de satin sur toute la longueur.

DEPUIS :

$10.95

COUPE-VENT

UN CADEAU IDEAL

Immense lot de coupe-vent dans les matériels tels que : cuir de cheval, "Pone Hyde", suède, rayonne, gabardine, satin ou tweed. Toutes les couleurs. Grandeurs: 34 à 46. Tous sont magnifiquement doublés.

$10.95 à $39.95

Choix immense de FOULARDS

Foulards en laine, soie ou "Cashmere". Bouts frangés. Dessins variés : à carreaux, rayés, fantaisistes ou couleurs unies. Un choix des plus complets. Venez les voir.

$2.95 à $5.95

Complets à 2 pantalons

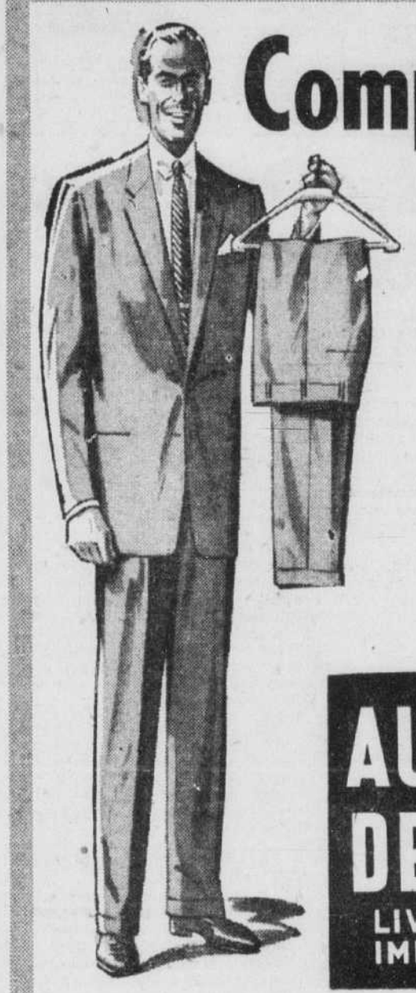

Voici une merveilleuse occasion de vous procurer à très bon compte un superbe complet avec 2 pantalons. Les méatriels sont de gabardine tout laine, Yarn-Dyed, worsted anglais et autres tissus 100% laine. Nouvelles couleurs pour l'hiver: gris, taupe, fusain, brun, beige, Edimbourg, royal et marine. Modèles simple croisure, 1 ou 2 boutons. Grandeurs: 34 à 44.

VALEURS REG. JUS. $79.50

$59.50

AUCUN DEPOT LIVRAISON IMMEDIATE

1. PAR SEMAINE

Chauds paletots D'HIVER

Réalisez une économie de $21.50 sur l'achat de votre nouveau paletot pour l'hiver. Nous vous offrons au prix réduit de $48. un lot de bons paletots choisis à même notre stock régulier. Matériels: Tweed et "Splash-Weave". Couleurs variant dans le beige, rouille, gris, marine. Grandeurs: 34 à 44

VAL. REG. JUSQU'A $69.50

EN VENTE A . . . $48.00

MOZART 310 ST-JOSEPH

"PIT MAINDEFER"

Ca c'est un beau geste, mon Pit!

GIN GENEVA BEAU GESTE

Le "beau geste" est de tradition chez les Canadiens — Faites de BEAU GESTE une tradition. C'est un vrai **gros gin!**

QUEBEC DISTILLERS LIMITED, VALLEYFIELD

MUTT et JEFF — *par Bud Fisher*

LES JUMELLES CLAREAU — *par Dick Brooks*

Les Red Wings ont eu raison des Hawks 5-1

Détroit, 18. (PA). — Glen Skov a compté deux fois hier soir alors que les Red Wings de Détroit ont remporté une victoire de 5-1 contre les Black Hawks de Chicago, qui ont fourni du jeu désorganisé durant toute la partie. La victoire a fait monter le Détroit en première position de la Ligue Nationale, sur un pied d'égalité avec les Canadiens de Montréal.

Skov, qui a habituellement la tâche de surveiller le centre No 1 de l'adversaire, a causé une surprise en comptant dans la deuxième période avec un lancer de près et dans la troisième période avec un lancer de revers de 20 pieds. Il a maintenant cinq buts depuis le début de la saison, dont quatre dans les quatre dernières joutes.

Le Détroit et le Montréal ont maintenant 40 points chacun dans le classement, mais les Wings ont l'avantage parce qu'ils ont joué deux parties de moins.

Le joueur de défense Red Kelly a marqué le premier but du Détroit dans la première période. Il a déjoué Al Rollins alors que les Wings étaient à court d'un homme; c'était son 11e but de la saison.

Dans la deuxième période, Gordie Howe et Skov ont compté pour les Wings. C'était le 15e but de Howe.

Alex Delvecchio donna une avance de 4-0 au Détroit dans le dernier engagement avant que George Gee ne vint sauver les Hawks du blanchissage en obtenant son septième but de la saison à 13:01.

CHICAGO — Buts: Rollins. Défenses: Mortson, Gadsby, Fogolin, Dewsbury, Zeidel, Price. Avants: Wilson, Couture, Conacher, Peters, Mosienko, Jankowsk, Bodnar, Hucul, Gee, Costello.

DETROIT — Buts: Sawchuk. Défenses: Kelly, Goldham, Pronocost, Wolt, Arbour. Avants: Reibel, Lindsay, Howe, Delvecchio, Wilson, Prystai, Dineen, Pavelich, Skov, Leswick, Stasiuk.

Arbitre: Frank Udvari. Juges de lignes: Doug Young, George Hayes.

SOMMAIRE

Première période

1—Détroit: Kelly (Pavelich) 7:22
Punitions: Lindsay, 6:00; Peters, 10:53.

Deuxième période

2—Détroit: Howe (Lindsay, Reibel). 8:26
3—Détroit: Skov (Pavelich) 10:23
Punitions: Hucul, 6:21; Mortson et Leswick, 9:32; Arbour, 10:34; J. Wilson, 14:19.

Troisième période

4—Détroit: Delvecchio (Wilson, Prystai) 10:56
5—Chicago: Gee (Bodnar, Zeidel) . . . 3:01
6—Détroit: Skov (Goldham) 14:51
Aucune punition.

Réunion conjointe des circuits juniors B

Une importante réunion conjointe de la ligue Junior "B" Provinciale et de l'Association Junior "B" de hockey aura lieu ce soir au chalet Central de l'O.T.J. au parc Victoria. Cette assemblée sera sous la présidence de Lionel Fleury, vice-président local de la Quebec Amateur Hockey Association. Elle a été rendue nécessaire à la suite de l'achat de l'organisation des Citadelles de Québec par Les Sports Frontenac.

On y discutera de l'avenir immédiat des deux circuits et de plusieurs autres questions d'importance.

Le Limoilou rejoint le Rouge & Or

Le club Limoilou a rejoint le Rouge & Or de l'Université Laval en tête de la ligue Senior de basketball, hier soir, en remportant une victoire de 51-32 contre les Pensionnaires du Séminaire dans une rencontre disputée au gymnase du Séminaire.

Les vainqueurs avaient une avance de 28-15 à la fin de la première période et réussirent 23 autres points dans la deuxième session contre 17 par leurs adversaires. Pierre Alain s'est signalé pour les vainqueurs avec 19 points. Ses coéquipiers Jean Dubé et Julien Roy en réussirent respectivement 12 et 9. Paul-Eugène Demers fut le meilleur compteur des Pensionnaires avec 18 points. Jean-Marc Bélanger se signala avec sept points.

C'était la sixième défaite des Pensionnaires en six parties depuis le début de la saison.

R.-du-Loup, 6; Mt-Joli, 2

(DNCN)

Première période: — 1, Riv.-du-Loup, Lamirande (Gagnon, Bernaquez) 6.14; 2 Riv.- du-Loup, Gervais (Tremblay, Pichette) 8.23. Punitions, Gaudet, Lamirande 15.39, St-Jean 19.35.

Deuxième période: — 3, Mont-Joli, Lachance (Pruneau, Leblanc), 1.36; 4, Riv.-du-Loup, Lamirande (Paquin) 5.52; 5, Riv.-du-Loup, Gagnon (Bernatchez) 13.38; 6, Riv.-du-Loup, Gervais (Tremblay, Pichette) 15.51. Punitions, Hayes 19.12.

Troisième période: — 7, Mont-Joli, Parr (Gervais, Corbin) 10.05; 8, Riv.-du-Loup, Paquin (Pearce, St-Jean) 17.13. Aucune punition.

Vous paraîtrez mieux dans un CHAPEAU Buckley Sommet de l'élégance

$5. à $15.00 et de $25.00 à $50.00

ÀMOLLIT LA BARBE DURE!

La crème à barbe Colgate amollit la barbe dure—met fin aux écorchures du rasoir.

Colgate garantit de vous raser proprement, agréablement—ou *le double de votre argent vous sera remis!*

CRÈME À BARBE COLGATE

avec ou sans mousse

Tube régulier 43c Tube géant 59c

Ça se passa le 18 décembre

1906—DANS LES CANTONS DE L'EST, ON ORGANISE DE GRANDES BATTUES AUX LOUPS

Rappels historiques... une série offerte par

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

LE MEILLEUR DE LA LIGUE - - par Alan Maver

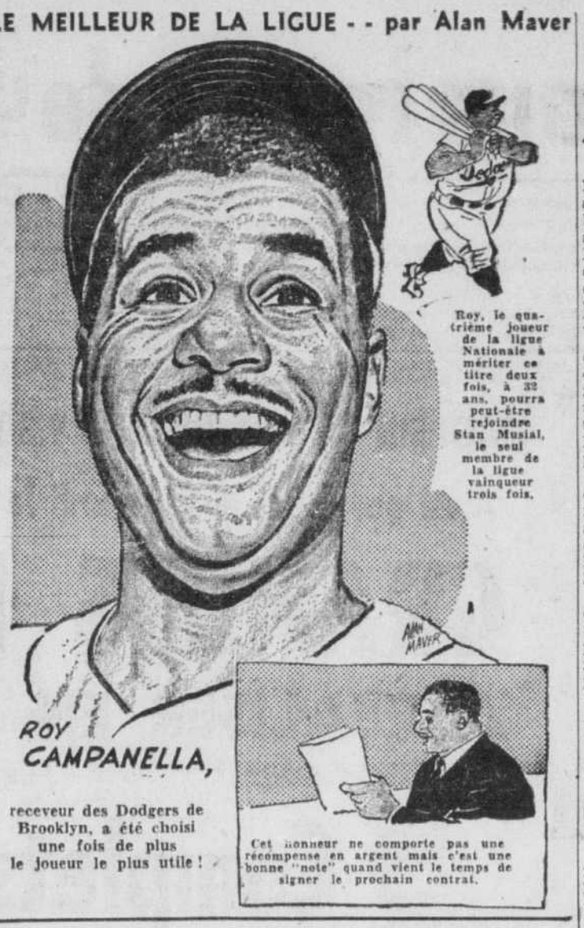

Roy, le quatrième joueur de la ligue Nationale à mériter ce titre deux fois, à 32 ans, pourra peut-être rejoindre Stan Musial, le seul membre de la ligue vainqueur trois fois.

receveur des Dodgers de Brooklyn, a été choisi une fois de plus le joueur le plus utile!

Cet honneur ne comporte pas une récompense en argent mais c'est une bonne "note" quand vient le temps de signer le prochain contrat.

Le Yankee Stadium aux Chevaliers de Colomb

New-York, 18. (PA) Le Yankee Stadium — "la maison que Ruth a bâtie — n'appartient plus aux Yankees. Ils s'en sont départis hier dans une transaction de $6,500,000.

Mais Del E. Webb et Dan R. Topping, les co-propriétaires des Yankees, ont déclaré qu'il n'y aura aucun changement dans l'administration du club de baseball. Ils ont expliqué que c'est purement une transaction immobilière qui leur permettra de concentrer leurs activités sur le baseball.

Dans cette transaction, Webb et Topping ont vendu le Yankee Stadium et le Stadium des Blues de Kansas City à la Arnold Johnson Corporation, dont le directeur est Arnold Johnson, un financier de Chicago se spécialisant dans l'achat de propriétés immobilières imposantes. Puis Johnson a vendu aux Chevaliers de Colomb pour $2,500,000, le terrain sur lequel le Yankee Stadium est construit, de même que le terrain de stationnement avoisinant.

Puis, par voie de baux à longs termes, Johnson a loué le terrain des Chevaliers de Colomb pour ensuite tout sous-louer, terrains et parc, aux Yankees.

En vertu de cette transaction, les Yankees seront maintenant les locataires et non les propriétaires de leur Stadium. Ils sont également les locataires du stadium de Kansas City. Webb et Topping ont réalisé de substantiels profits avec la propriété qu'ils ont achetée, avec Larry MacPhail, pour $2,800,000 en 1945 et ils demeurent les propriétaires des deux clubs de baseball.

Johnson, un industrialiste et financier de 46 ans, n'en est pas à sa première expérience dans le sport. Il a déjà été vice-président des Black Hawks de Chicago et il est encore membre du bureau de direction de cette équipe de hockey de la ligue Nationale. Il était l'associé de Bill Tobin, vice-président et gérant général actuel des Hawks lorsqu'un syndicat a acheté le club de la succession de feu le major Frederic McLaughlin.

Le parc de Kansas City ne figure pas dans la transaction que Johnson a effectuée avec les Chevaliers de Colomb. Johnson, Webb et Topping ont expliqué qu'une des clauses de leur transaction stipule que la ville de Kansas City sera "protégée" advenant le cas où elle aurait une opportunité d'obtenir une franchise des majeures.

On n'a pas mentionné le montant du loyer que les Yankees verseront pour l'usage de leur Stadium mais Johnson s'est déclaré "très satisfait de son placement et très heureux, pour Webb et Topping, de leur transaction."

La transaction avec les Chevaliers de Colomb, d'après Johnson, n'est pas moins satisfaisante. Le bail original est pour une période de 28 ans, à un loyer annuel ou "paiement d'amortissement" de $182,500. Il a également une option pour prolonger son bail à 70 ans. Il a, de plus, une option pour le rachat du terrain pour $3,000,000 après 15 ans. Les Yankees n'ont aucune clause de rachat dans leur contrat avec Johnson.

Snider remporte le championnat des frappeurs de la ligue Nationale

New-York, 18. (PA) Duke Snider, des Dodgers de Broklyn, a remporté officiellement le championnat des

DUKE SNIDER

frappeurs de la ligue Nationale, devançant Eddie Mathews, troisième-but des Braves de Milwaukee, par deux dixièmes d'un point de pourcentage.

Snider, un voltigeur de 27 ans, a frappé pour une moyenne de .6271 comparativement à .6269 pour Mathews selon les statistiques officielles de 1953 publiées aujourd'hui.

Duke a réussit un total de 370 buts en 590 aparitions au bâton dont 38 doubles, quatre triples et 42 circuits. Mathews, avec un total de 363 buts en 579 voyages, a obtenu 31 doubles, huit trois-buts et 47 circuits, le plus grand nombre dans la ligue.

Roy Campanella, des Dodgers, a fini troisième avec une moyenne de .610. Le gros receveur, vainqueur du titre de "joueur le plus utile de la ligue Nationale", a obtenu 317 buts en 519 présences au bâton.

Il a frappé pour 26 doubles, trois triples et 42 circuits.

Stan Musial, des Cardinaux, en dépit de sa quatrième position avec une moyenne de .609, a établi un nouveau record dans la ligue en mé-

ED MATHEWS

ritant un total d'au moins 300 buts pour la neuvième année.

Le champion frappeur de la ligue, Carl Furillo, du Brooklyn, est cinquième avec .580.

Les étoiles d'hier

Glen Skov, du Détroit, qui a aidé son club à disposer des Black Hawks par 5-1 avec deux buts.

Fleming Mackell, des Bruins, qui a compté ce qui s'est avéré plus tard le but vainqueur dans le gain de 3-2 du Boston sur les Maple Leafs de Toronto.

George Armstrong, du Toronto, qui a compté deux fois dans la même joute.

Chiens de courses

Un club de propriétaires de chiens de courses est en train de se former sur la côte de Beaupré, en vue surtout de la prochaine course de 30 milles. Les intéressés peuvent s'adresser à 49, de la Provence, Courville, tél: MO 3-5367, pour connaître les conditions d'admission.

La plus haute qualité à un prix modique

VINS JORDAN

Les Bruins l'emportent 3-2 contre les Leafs

Boston, 18. (PC) Les Bruins de Boston ont tenu le coup devant les attaques massives des Leafs dans la troisième période et ils ont réussi à remporter une victoire de 3-2 sur l'équipe de Toronto, dans une joute de la ligue Nationale disputée hier devant 6,722 personnes, la plus petite foule à assister à une partie à Boston cette saison.

L'ailier droit Fleming Mackell a compté ce qui devait être le but de la victoire à 6:58 de la troisième période et les Bruins ont pris une meilleure emprise sur la quatrième place de la ligue Nationale. Les Leafs sont en 3e place, cinq points en avant de Boston.

Les Torontois, en quête de leur 4e victoire consécutive ont été dirigés à l'attaque par George Armstrong; il a compté les deux buts de son club. Les autres buts des Bruins ont été comptés par Porky Dumart et Ed Sandford.

Les Bruins doivent une fière chandelle à Jim Henry pour leur victoire. Il a affiché une tenue superbe surtout dans la première période, alors que les Bostonnais ont pris une avance de 2-0. Les Leafs ont compté l'unique but de la deuxième.

L'arbitre Jack Mehlenbacher a décerné 11 punitions, dont six aux Leafs.

TORONTO — Buts: Lumley. Défenses: Flaman, Horton, Boivin, Morrison. Avants: Kennedy, Migay, Sloan, Watson, Smith, Armstrong, Stewart, Nesterenko, Hannigan, Sollinger.

BOSTON—Buts: Henry. Défenses: Armstrong, Godfrey, Laycoe, Martin. Avants: MacKell, Schmidt, Creighton, Sandford, Gardner, Dumart, Labine, Mohns, Toppazzini, Kluka, Peirson.

Arbitre: Jack Mehlenbacher; juges de lignes: Sammy Babcock, Don Gallagher.

SOMMAIRE

Première période

1—Boston, Sandford (Peirson, Schmidt) 9:27
2—Boston, Dumart (Topazzini, R. Armstrong) 13:26
Punitions: Migay, 7:58; Schmidt, 13:14.

Deuxième période

3—Toronto: G. Armstrong (Sloan, Flaman) 17:35
Punitions: Klukay, 1:51; Flaman, 4:34; Horton, 6:43; Creighton, 11:44.

Troisième période

4—Boston: MacKell (Sandford, Schmidt) 6:58
5—Toronto: G. Armstrong (Sloan) . . 16:09
Punitions: Kennedy, 5:28; Klukay, 6:28; Morrison, 6:28; Peirson, 12:23.

ARRÊTS :

Lumley	11	9 — 28
Henry	7	11 — 25

Victoria et Frontenac B vainqueurs dans l'Association Junior de hockey

L'ailier droit Georges Ouellet a réussi pas moins de quatre buts hier soir au Colisée, pour permettre au Victoria de remporter une brillante victoire de 5-1 contre le Lévis dans la première partie d'un programme double de l'Association Junior B de hockey. A la deuxième partie, le Frontenac B. a triomphé du Montmagny par 5-2 pour se rapprocher à neuf points de la première position.

Contre le Lévis, Ouellet a donné une avance de 2-0 au Victoria à la première période. Il réussit son troisième but de la soirée au milieu de la deuxième période et Dionne porta le compte à 3-1 avant la fin de la période avec le seul but des Lévisiens.

Nil Roy et Georges Ouellet complétèrent le pointage en faveur du Victoria dans la troisième reprise. Cette victoire a mis fin à une longue série de défaites du Victoria, qui remportait hier soir sa deuxième victoire de la saison, les deux aux dépens du Lévis. Sept punitions furent décernées au cours de cette rencontre dont une majeure contre Bélanger du Victoria à la dernière session.

Gain du Frontenac B

André Villemure, un joueur du Frontenac junior A prêté au Frontenac B à la suite des événements du début de la semaine dans le hockey junior, n'a pas tardé à faire ses preuves quand il a réussi le tour du chapeau, hier soir, pour aider le Frontenac B à disposer du Montmagny par 5-2. Villemure a effectué son exploit avec les trois seuls buts de la troisième période. Claude Dubeau et Paul Rousseau ont marqué les deux autres buts des vainqueurs tandis que Roger Trudeau et Racine réussirent les deux buts du Montmagny.

Monmagny prit une avance de 1-0 à la première période. Le Frontenac l'emporta 2-1 à la deuxième période pour égaler les chances 2-2 et préparer la voie aux trois buts décisifs de Villemure à la dernière période.

JUNIOR B—

PREMIERE PARTIE

LEVIS — Buts: Beaulieu. Défenses: Bédard, Rodrigue, Dionne. Avants: Laperrière, Samson, Poisson, Martin, Lord, Roy, Malone, Poirier.

VICTORIA — Buts: St-Laurent. Défenses: Beaulieu, Ratté, Demers. Avants: Guérard, Ouellet, Martin, Marceau, Martel, Drouin, Tremblay, Bélanger, Roy, Lachance, Carmichael.

Arbitres: M. Dorion et J.-P. Paquet.

Première période

1—Victoria: Ouellet, (Guérard) 0:46
2—Victoria: Ouellet, (Guérard) 13:03
Puns: Carmichael, Poirier.

Deuxième période

3—Victoria: Ouellet, 13:16
4—Lévis: Dionne, (Martin) 13:39
Puns: Dionne, Ratté, Samson.

Troisième période

5—Victoria: Roy, (Drouin) 14:10
6—Victoria: Ouellet, (Drouin) 16:28
Puns: Beaulieu, Bélanger (maj.)

DEUXIEME PARTIE

MONTMAGNY — Buts: Létourneau. Défenses: Normand, Bouchard, Boulanger. Avants: Fraser, Allaire, Langlois, Trudeau, Robitaille, Racine, Vallière, Migneault.

FRONTENAC — Buts: Bouchard. Défenses: Prémont, Huneault, Ducharme, Noël. Avants: Duchêne, Gravel, Grenier Rousseau, Cantin, Rioux, Levesque, Villemure, Fortin, Dubeau.

Arbitres: René Langevin et Robert Forgues.

Première période

1—Montmagny: Racine, (Vallière, Robitaille) 12:46
Puns: Fortin, Allaire, Fraser.

Deuxième période

2—Frontenac: Dubeau, (Rousseau, Levesque) 9:22
3—Montmagny: Trudeau, (Allaire, Langlois) 12:02
4—Frontenac: Rousseau, (Levesque, Dubeau) 19:12
Puns: Fraser, Villemure, Normand, Noël, Bouchard.

Troisième période

5—Frontenac: Villemure, (Cantin, Huneault) 7:35
6—Frontenac: Villemure, (Fortin) 10:29
(Ducharme) 18:08
7—Frontenac: Villemure, Puns: Fraser (2), Cantin, Migneault, Noël, Robitaille, (m.c.).

Le croquet

Il y aura assemblée générale de la section du croquet de l'Union Commerciale dimanche le 20 décembre à 2 heures et demie au chalet du Club au Lac Beauport.

LES ORIOLES de Baltimore ont repêché le voltigeur CHUCK DIERING au cours de la récente réunion des ligues mineures à Atlanta. Diering est un ancien joueur de la ligue Nationale et l'an dernier, il a frappé pour une moyenne de .322 avec le San-Francisco.

Offrez-lui un certificat-cadeau Stetson

L'heureux homme qui le reçoit n'a qu'à se rendre au magasin où il fut émis et à choisir le chapeau qui lui plaît. • S'il habite hors de la ville, offrez-lui un certificat "national", échangeable chez *tout* détaillant Stetson. • Ces certificats s'obtiennent avec chapeaux "miniature" et boîtes spéciales. Prix: $8.95 et plus.

CHAPEAUX STETSON

DEMANDEZ le Fils Favori de l'Écosse...

JOHNNIE WALKER

BORN 1820— STILL GOING STRONG

UN VRAI BON "SCOTCH"

Distillé Mélangé et Embouteillé en Écosse

Bouteilles de 40 on. et de 26⅔ on.

JOHN WALKER & SONS LTD., DISTILLATEURS DE WHISKY ÉCOSSAIS, KILMARNOCK, ÉCOSSE

Un défi au froid d'hiver! avec ces VÊTEMENTS de TRAVAIL

"STATION-WAGON" trois-quarts

en tissu Oxford à l'épreuve de tous les temps. Chaude doublure piquée et collet de fourrure. Tailles: 36 à 44. Rég. 34.50.

32.50

PARKA

en gabardine de belle qualité, avec chaude doublure et collet en mouton. Couleur beige. Tailles: 36 à 44. Rég. 29.95

24.95

GILETS DE LAINE

pour hommes. Modèle avec boutons ou fermeture éclair. Gris, brun ou beige.

Tailles: 36 à 44.

4.95 à 7.95

CHEMISES de TRAVAIL

en édredon, dans un beau choix de couleurs. Coupe généreuse. Pointures: 14 à 17.

3.95

PANTALONS

longs en tissu "melton" de qualité pesante. Bleu marine ou brun. Tailles: 30 à 42.

6.95

Vêtements de travail— Rez-de-chaussée.

Buchanan conduit les Saguenéens à un gain de 4-1

En enregistrant trois buts contre les Braves de Valleyfield—Georges Roy a compté l'autre but de son club—Larry Kwong évite le blanchissage à son club — Le cerbère Marcel Payette a été extraordinaire dans la défaite — Douze punitions décernées par l'arbitre Bill Roberts.

Chicoutimi, 18. (DNC) En pleine forme et jouant leur meilleure partie à date au Colisée de Chicoutimi, les Saguenéens de Roland Hébert ont pris la mesure des Braves de

RALPH BUCHANAN

Toe Blake de Valleyfield, par le compte de 4-1, hier soir.

La grande vedette de la rencontre fut le vétéran Ralph Buchanan qui réussit le truc du chapeau alors que Georges Roy comptait l'autre. Sherman White hérita de quatre assistances en participant à tous les buts des Saguenéens qui semblent avoir repris le chemin de la victoire, après avoir flanché quelque peu. Le chinois Larry Kwong priva Phil Hughes, le magnifique cerbère des Saguenéens, d'un blanchissage bien mérité, et ce alors qu'il ne restait plus que 5 minutes à jouer dans la partie. A la ligne bleue, les Saguenéens furent très solides à la suite d'une tenue sensationnelle des Stan Smrke, Lamirande, Taillefer, Glaude et Roy.

Du côté des Braves, la vedette fut sans contredit le gardien de buts Marcel Payette qui arrêta pas moins de 35 lancers, tirés par l'artillerie lourde des Saguenéens. Le premier compteur de la ligue, Andre Corriveau fut le plus dangereux des Braves à l'attaque.

Les 3,000 amateurs ont assisté continuellement à du jeu enlevant au possible, rempli d'intérêt et de sensations de toutes sortes. Il n'y eut à proprement parler aucune minute d'inaction et le jeu fut ouvert des deux côtés. Les deux équipes se transportaient en un rien de temps d'une partie à l'autre de la patinoire devant des amateurs fort enthousiastes.

Dès les premières minutes de l'engagement, il parut évident que les Saguenéens poursuivraient une lutte de tous les instants. A la deuxième minute, Ralph Buchanan comptait le premier de ses trois buts, avec l'aide de Georges Roy et Sherman White. Payette ne put rien faire devant le jeu savant et expérimenté de Buchanan qui donna aucune chance au jeune cerbère des Braves. Il s'empara à toute vitesse d'une passe savante de Georges Roy et plaça la rondelle derrière un Payette médusé. Le reste de la période se continua avec fougue et entrain, les équipes ne ménageant pas leurs efforts en vue de compter. La ligne Moore-Dussault-Tkatchuk se mit en évidence, tout en ne réussissant toutefois aucun but.

Au cours de la seconde période, les Braves et les Saguenéens continuèrent leurs attaques dangereuses et à l'emporte-pièce. Les deux cerbères Phil Hughes et Payette se donnèrent le mot pour exécuter des arrêts de toute beauté qui leur valurent les applaudissements de la foule. A la quatorzième minute, Jacques Locas prenait une rondelle que venait de lui reléguer son copain Sherman White pour la passer sans détour à Georges Roy qui venait en trombe vers les buts de Payette. Il décocha un boulet qui trouva rapidement le fond du filet. Le score était de 2-0 à ce moment. Buchanan s'échappa ensuite seul, mais Payette arrêta. Quelques secondes, le même Buchanan se représentait devant les filets, mais son lancer heurta le poteau de la cage. De magnifiques opportunités de compter se présentèrent mais en vain à Jimmy Moore, Pete Tkatchuk, Jacques Locas. Les Braves voulurent profiter d'une punition infligée à Lou Smrke pour compter, mais sans succès. Enfin, à la dix-huitième minute, Ralph Buchanan parvenait à déjouer Payette sur l'assistance de Sherman White, pour le troisième but des Saguenéens.

A peine deux minutes venaient de s'écouler dans la dernière reprise, que Ralph Buchanan réussissait son troisième et dernier but de la soirée, toujours aidé du fameux duo de circonstance, Georges Roy et Sherman White. Comme on le comprend, les Braves prodiguèrent leurs efforts pour réduire sinon anéantir la confortable avance des Saguenéens. Ces derniers tinrent magnifiquement le coup jusqu'à la seizième minute, alors que Larry Kwong profitait de ce que les Saguenéens étaient privés d'un joueur par suite de la punition à Fernand Perreault, pour enlever un blanchissage presque sûr pour Hughes.

La victoire des Saguenéens les a fait grimper en troisième position un point seulement derrière Sherbrooke et trois points derrière les Sénateurs d'Ottawa.

Valleyfield — Buts: Payette. Défenses: Ernst, Deslauriers, Irvine. Avants: Joanette, Bisaillon, Corriveau, Bougie, Thomson, Kwong, Kline, Leclerc, Farelli, Myles.

CHICOUTIMI — Buts: Hughes. Défenses: Glaude, Roy, Taillefer, Lamirande. Avants: White, Buchanan, S. Smrke, L. Smrke, Groleau, Dussault, Moore, Tkachuk, Locas.

h Abitre: Bill Roberts; juges de lignes: Demers, Scullion.

SOMMAIRE

Première période

1—Chicoutimi: Buchanan (Roy, White) 2:41

Punitions: Ernst, 3:17; Irvine (mauvaise conduite), 3:17; Roy, 4:48; Farelli, 9:12; White, 9:12; S Smrke, 18:13.

Deuxième période

2—Chicoutimi: Roy (Locas, White)... 13:59

3—Chicoutimi: Buchanan (White) . 18:07

Punitions: Bisaillon, 0.52; Tkachuk, 0:52; L. Smrke, 15.10.

Troisième période

4—Chicoutimi: Buchanan (Rooy, White) 1:56

5—Valleyfield: Kwong (Bougie, Corriveau) 15.38

Punitions: Lamirande, 5:36, 8:53; Perreault, 14:40.

LIGUE LAVIOLETTE : Cette photo a été prise à l'occasion de l'ouverture officielle de la ligue de quilles de l'Epicerie Laviolette. De gauche à droite, on remarque sur la première rangée : MM. JEAN CAREAU, YVAN LABERGE, A. GINGRAS, directeur de la ligue, M. DAMASE BLAIS, échevin pour le quartier de St-Sauveur-Ouest, siège No 2, MM. JACQUES SAVARD, YVON LABERGE, LOUIS LAJEUNESSE et PAUL DROLET. A l'arrière-plan, on peut distinguer également d'autres joueurs de cette ligue de quilles, ainsi que divers parents et amis qui ont voulu s'associer à cet événement sportif.

PLANANT COMME UN AIGLE, ART DEVLIN, ancien champion national, est photographié dans les airs alors qu'il participait au neuvième concours annuel de sauts en ski Torger Tokle Memorial, à Bear Mountain, New-York. 12,500 amateurs ont alors été témoins du premier concours de ski de la saison. Devlin s'est classé quatrième, six points derrière Merrill Barber, vainqueur pour la quatrième année consécutive. (International News)

Le double aux Etats-Unis

Brisbane, Australie, 18. (PA) Bill Talbert, capitaine de l'équipe américaine de la coupe Davis, a pris une chance aujourd'hui mais a gagné lorsqu'il a fait équipe avec le jeune Tony Trabert pour remporter une victoire de 6-3, 6-2, 4-6 et 9-7 contre Philippe Washer et Jacques Brichant dans le double des finales interzones de la coupe Davis.

Talbert a remplacé lui-même Vic Seixas, son étoile "déclinante", et a certainement pris la meilleure décision possible. Le vétéran de 35 ans, qui n'a joué qu'à de rares occasions dans des compétitions pendant les récentes années, a été superbe dans les deux premiers sets et a tenu le coup jusqu'à la fin. Les hommes de Talbert n'ont plus qu'à remporter l'un des deux matches en simple demain pour participer à la grande finale contre l'Australie à la fin du mois.

Talbert a dit qu'il enverrait de nouveau Seixas à l'action samedi contre Washer, tandis que Trabert fera face à Brichant, c'est-à-dire le contraire des deux premiers matches en simple. Jeudi, Brichant a défait Seixas.

QUILLES

LIGUE SENNETERRE

(Section masculine)

	PJ	PG	PP	Pts	Tot.	Pts
Ferron Automobiles	66	54	12	76	67	195
Manoir du Nord Hôtel	66	45	21	62	66	177
Magasin J.-C. Pépin	66	35	31	47	63	026
Hôtel Ubald	66	28	38	35	61	485
Hôtel Roger (Moose)	66	20	46	27	58	684
Marchand	66	15	51	17	58	825

Meilleure Moyenne : Bertin Gagnon, (Man. Nord) 213.7

Meilleur Simple : Noël Gagné (Hôtel Ubald) 365

Meilleur Triple ; Henri Pillion (Man Nord) 851

(Section féminine)

	PJ	PG	PP	Pts	Tot.	Pts
Pérusse Bowling	33	25	8	33	26	050
L. . Dionne	33	20	13	27	26	060
Eagle Store	33	17	16	24	26	552
Hôtel Hubald	33	4	29	4	23	401

Meilleure moyenne : Thérèse McGillis (Pérusse Bow.) 176.2

Meilleur Simple : Claire Major (Eagle Store) 286

Meilleur Triple : Mme Tony Piamondon (Hôtel Ubald) 645

Ls-Aimé Clavet en vedette : 508 et 217

Lors du récent programme de la ligue de petites quilles des hommes du "Soleil", Aimé Clavet s'est tout particulièrement signalé en enregistrant un simple de 217 et un triple de 508. Les autres meilleurs joueurs de la journée ont été Georges Poirier avec 457, Lucien Montagnon 454, Roland Denis 442, Lionel Labrie 435, Gérard Paquet 433, Gilles Richard 432, Gilbert Tremblay 419, et Maurice Vachon 403.

Un nouveau record de saison a été enregistré par Irénée Barbeau avec un formidable simple de "67".

Les équipes Poitras, Joly et Martel ont respectivement défait celles de Bell, Montagnon et Côté au pointage de 2-1.

Les quilleurs de la ligue des hommes sont priés de prendre note que cette ligue est cédulée comme à l'ordinaire samedi de cette semaine, à 1 heure 30. Les parties de la ligue mixte sont cancellées pour cette date.

Matane, 4; Rimouski, 3

(DNCR)

Première période: — Aucun point aucune punition.

Deuxième période: — Rimouski, Jodoin (Crawford et Denis Fillion) 8.45; Rimouski, Lavoie (Jodoin et Denis Fillion) 18.20. Punition Bartlett.

Troisième période: — Matane, Bartlett (Nadon et Leduc) 1.2; Matane, Leduc (Bartlett et Lafrenière) 3.25; Matane, Pépin (Desrosier et Bilodeau) 8.24; Matane Plamondon (Gilbert et Ste-Marie 13.48; Rimouski, Gagnon (Deschesne) 13.28.

HINE

IMPORTÉ DE FRANCE — COGNAC cinq étoiles

MAISON FONDÉE EN 1763

JOE PALOOKA — *par Ham Fischer*

LES AVENTURES DE PAULINE

Franchise provisoire à Richmond

Washington, 18. (PA) La ligue Internationale a décidé, tard hier après-midi, d'accorder une franchise provisoire à Richmond, Virginie.

Pour obtenir cette franchise, cependant, le propriétaire Harry C. Seibold devra être en mesure de fournir un parc répondant aux exigences et aux standards de la ligue Internationale.

Seibold a déclaré aux journalistes qu'il ne prévoit aucune difficulté à remplir ces conditions.

Seibold a jusqu'au 5 janvier pour assurer aux directeurs de la ligue Internationale qu'il peut remplir les conditions exigées de lui. Le club de la Havane s'est également vu doter d'une franchise provisoire, dépendante de l'admission de Richmond dans la ligue.

Frank Shaughnessy, président de la ligue Internationale, a ajouté que si Seibold peut se trouver un parc, La Havane, Cuba, aura une équipe dans son circuit et les Cubans de Bobby Madero formeront le 8e club de la ligue. Shaughnessy a déclaré avoir promis une franchise à La Havane si Richmond était accepté.

On en est venu à la décision d'hier qu'après huit heures de conférence et de consultations. Le gros problème a été de réussir à convaincre Edwin Mooers, le propriétaire de la franchise de Richmond, dans la ligue du Piedmont, à vendre cette franchise à Seibold.

Mooers a finalement consenti à se départir de sa franchise pour $25,000, rapporte-t-on. Mooers a cependant gardé la possession du parc dans lequel son équipe du Piedmont évoluait.

DOUG FORD, qui a frappé pour 67 sur le parcours du club de golf de Miami Springs, Floride, est photographié au moment où il remet sa carte au pointeur officiel au 18ième trou. Ford, qui vient de Yonkers, N.-Y., a réussi un 68 à la première ronde et domine l'omnium avec 135. (International News)

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
Toronto 2, Boston 3
Chicago 1, Détroit 5

Ligue du Québec
Québec 2, Montréal 5
Valleyfield 1, Chicoutimi 4

Association Junior B
Lévis 1, Victoria 5
Montmagny 2, Frontenac 5

Ligue du Bas St-Laurent
Matane 4, Rimouski 3

Ligue des Maritimes
Halifax 2, Glace Bay 4

Ligue Provinciale
Ste-Thérèse 1, St-Hyacinthe 3
St-Jérôme 1, Cornwall 10

Ligue Senior Nord-Ontario
Sault (Ont.) 1, Sault (Mich.) 4

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale —
Détroit à Chicago

Ligue Junior d'Ontario —
Marlboros à Guelph
Kitchener à Barrie
Galt à St. Catharines

Ligue Interuniversitaire —
Univer. de Montréal à Univer. Laval

Ligue du Bas St-Laurent —
Mont-Joli à Rivière-du-Loup

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	32	19	11	2	90	67	40
Détroit	30	17	7	6	90	55	40
Toronto	30	15	9	6	64	46	36
Boston	29	13	11	5	72	77	31
New-York	30	8	16	6	64	91	22
Chicago	33	5	23	5	61	107	15

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	29	18	11	0	112	96	36
Buffalo	29	15	9	5	107	75	35
Hershey	30	14	14	2	105	103	30
Pittsburgh	29	12	13	4	91	88	28
Providence	30	11	17	2	78	110	24
Syracuse	29	11	17	1	89	114	23

LIGUE DE HOCKEY DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Ottawa	29	15	10	4	93	66	34
Sherbrooke	31	14	13	4	102	97	32
Chicoutimi	30	14	13	3	110	100	31
Québec	31	13	14	4	87	91	30
Montréal	28	13	12	3	88	83	29
Valleyfield	30	13	15	2	88	112	28
Springfield	31	12	17	2	94	113	26

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	22	20	2	0	140	37	40
Frontenac	19	11	6	2	75	60	24
Trois-Rivières	21	10	12	1	65	84	21
Royal	23	8	14	1	64	86	17
Jonquière	23	4	19	0	50	127	8

LIGUE JUNIOR "A" DE L'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Michael's	21	13	6	2	90	68	28
St-Catharines	20	13	7	0	100	79	26
Marlboros	21	12	8	1	86	57	25
Kitchener	19	11	6	2	74	64	24
Hamilton	21	9	10	2	69	85	20
Galt	21	8	12	1	73	85	17
Barrie	24	8	16	0	90	120	16
Guelph	23	7	16	0	103	127	14

LIGUE JUNIOR "B" PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Citadelles	15	12	3	0	66	27	24
Shawinigan	14	11	2	1	96	33	23
Grand'Mère	15	7	5	3	63	34	17
As	16	4	9	3	41	66	11
St-Patrick	16	4	12	0	46	101	8
St-Grégoire	16	4	12	0	46	101	8

ASSOCIATION JUNIOR "B" INC.

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montmagny	16	11	3	2	84	55	24
Frontenac	13	7	5	1	61	48	15
Lévis	13	5	8	0	45	69	10
Victoria	12	2	9	1	40	57	5

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	3	3	0	0	20	14	6
Laval	3	2	1	0	13	13	4
McGill	1	0	1	0	3	4	0
Toronto	3	0	3	0	9	24	0

LIGUE DU BAS ST-LAURENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Matane	29	17	8	4	102	84	38
Rivière du Loup	28	18	10	0	107	82	36
Rimouski	28	10	15	3	87	78	23
Mont-Joli	27	5	17	5	78	131	15

LIGUE MAJEURE DES MARITIMES

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Halifax	34	22	11	1	155	113	45
Sydney	34	20	14	0	127	107	40
Glace Bay	34	13	20	1	131	159	27
Charlottetown	34	12	22	0	123	165	24

Concernant le grand dog-derby international

Une assemblée générale de tous les intéressés à la présentation d'un dog-derby international du genre de celui de l'an dernier sera tenue mardi prochain à Québec. On y procédera à l'élection de nouveaux officiers à la suite de la démission officielle hier soir du président Jacques-J. Gravel, du trésorier Henri Bertrand et du secrétaire Louis Paré, de l'Office municipal du Tourisme. Il est de plus en plus fortement question que le Jeune Commerce de la vieille capitale devienne l'organisateur officiel de cette classique, et plus de détails à ce sujet seront connus à la réunion de mardi, dont le lieu et l'heure seront connus en fin de semaine.

Les meneurs N.H.L.

	B	A	Pts
Howe, Détroit	15	24	39
Géoffrion, Montréal	16	15	31
Lindsay, Détroit	10	21	31
Richard, Montréal	18	10	28
Sandford, Boston	9	19	28

— QUILLES —

CLUB DE LORETTE

Au cours de la dernière rencontre les "blanchissages" ont été de mise. En effet, les équipes Wedge, Driver, Putter et Brassie ont remporté des victoires de 3 à 0 contre leurs rivaux. Ceci eut pour effet de faire varier les positions des équipes. Cependant, le Blaster s'est maintenu en première place avec une victoire de 2 à 1, tandis que le Spoon s'est maintenu en deuxième place malgré une défaite décisive de 3 à 0.

Les meilleurs pointages individuels ont été accomplis par Robert Pouliot avec 173 en partie simple et par le Dr G. Lachance avec 451 en trois parties. Chez les dames, Mme M. Caron a compilé la meilleure partie simple avec 167 et Mlle Thérèse Prémont a obtenu le meilleur triple avec un pointage de 385.

Position des équipes

	P.J.	G.	P.	Pts
Spoon	24	16	8	13,653
Blaster	24	18	6	14,525
Fairway	24	15	9	14,435
Mashie	24	15	9	13,531
Chipper	24	12	12	13,964
Caddie	24	11	13	14,038
Wedge	24	11	13	13,990
Driver	24	11	13	13,816
Putter	24	10	14	14,163
Green	24	9	15	14,089
Bunker	24	8	16	13,892
Brassie	24	8	16	13,816

Records à date

Simple masculin: Claude Dutil	252
Triple masculin: Roland Huot	498
Simple féminin: Mlle M.-P. Vachon	192
Triple féminin: Blaster	462
Triple d'équipe: Blaster	2023

Meilleurs pointages de la semaine dernière

Simple masculin: Robert Pouliot	173
Triple masculin: Dr G. Lachance	451
Simple féminin: Mme M. Caron	167
Triple féminin: Mlle Th. Prémont	385

Moyennes individuelles

Hommes

Huot, R.	9	1,342	149.1
Labrie, Dr G.	15	2,167	144.4
Chaput, Paul	21	2,927	139.3
Lachance, Dr G.	21	2,915	138.8
Frégeau, J.	12	1,660	138.3
Boisvert, R.	12	1,628	135.5
Pouliot, R.	24	3,239	134.9
Lemire, A.	15	2,001	133.4
Royer, Jules	21	2,784	132.5
Desparois, A.	18	2,380	132.2
Boucher, R.	15	1,931	128.7
Jobin, G.	24	3,086	128.5
Trottier, Geo.-E.	12	1,524	127.0
Pouliot, J.-M.	6	749	124.8
Caron, Dr M.	24	2,974	123.9
Bougie, P.-E.	30	2,477	123.8
Belcourt, N	21	1,541	121.0
Tremblay, R.	21	2,529	120.4
Cloutier, M.	9	1,083	120.3
Greco, P.	21	2,526	120.2

Femmes

Bougie, Mme P.-E.	21	2,559	121.8
Vachon, Mlle M.-P.	24	2,876	119.8
Marcoux, Mlle M.	6	700	116.6
Durand, Mme H.	24	2,782	115.9
Keating, Mme R.	9	1,033	114.7
Caron, Mme M.	24	2,746	114.4
Morin, Mme J.-E.	24	2,701	112.5
Médard, Mlle A.	15	1,632	108.8
Côté, Mme E.	18	1,950	108.3
Marchand, Mme Jos.	21	2,269	108.0
Patry, Mme R.	15	1,270	105.8
Boutet, Mme P.	24	2,516	104.8
Prémont, Mlle Th.	24	2,495	103.9
Marchand, Mlle M.	18	1,862	103.4
St-Pierre, Mme L.	3	304	101.3

Les rencontres de ce soir, 18 décembre 1953, à 8 h. 30
1-2—Spoon vs Driver
3-4—Mashie vs Green
5-6—Bunker vs Brassie

A 10 heures
1-2—Chipper vs Blaster
3-4—Caddie vs Wedge
5-6—Putter vs Fairway

VICTOIRE DU J.-F. RATTE

Dans une exhibition de quilles jouée à la salle St-Malo, A. Maranda, J. Marquette aidèrent le club J.-F. Ratté à disposer du E. Marcoux au compte de 3-0. L. Ratté se signala pour les perdants.

LIGUE DES BIJOUTIERS

DAMES	PJ.	Pts moyennes	
Mme M. Couture	33	4456	135
Mlle Y. Tremblay	33	4145	125
Mlle J. Giroux	33	4026	122
Mlle O. Webster	30	3332	111
Mlle M. Gagnon	30	3306	110
Mme P. Authier	33	3534	107
Mme J.-A. Tremblay	30	2097	107
Mme R. Reneaud	33	3519	106
Mme D. Desroches	33	3473	105
Mme H. Plamondon	33	5471	105
Mlle C. Tremblay	33	3436	104
Mlle P. Binet	33	3329	100
Mme R. Moisan	33	3235	98
Mme S. Comeau	27	2657	98
Mme F. Fortin	30	2931	97
Mme L. Paquet	33	3144	95
Mme R. Fortin	32	3041	92
Mlle G. Giroux	33	3067	89
Mme R. Vallerand	33	2958	89
Mlle M.-A Caron	30	2463	82
Mme E. Schreiber	30	2297	76
Mlle O. Rousseau	33	2380	72

HOMMES	PJ.	Pts moyenne
M. M. Couture	33	4608 139
M. L. Paquet	33	4497 136
M. E. Schrieber	30	4082 136
M. R. Beaulieu	30	4080 136
M. C. Lentgis	27	3667 135
M. R. Renaud	33	4403 133
M. J. Perkins	33	4319 130
M. J.-G. Paquet	15	1961 130
M. E. Dostie	24	3109 129
M. R. Trempe	24	3064 127
M. P. Authier	33	4159 126
M. M. Plamondon	33	4127 125
M. J.-M Perron	33	4103 124
M. J. Descroiselle	33	4067 123
M. H. Fortier	33	4040 122
M. A. Hamel	33	3934 119
M. R. Moisan	33	3904 118

Toujours de bon goût
1715
Martell
Cognac Brandy
Le choix des connaisseurs
Importé en bouteille de Cognac, France

TALON
Profitez de Notre Vente
À UN SOU
qui attire des foules et se continue demain, samedi et durant toute la période des fêtes.
Une des Valeurs de Notre
VENTE À UN SOU
POUR SEULEMENT $29.95
Vous obtenez . . . 1 COMPLET
et un station-wagon ou des marchandises de votre choix
Pour le montant.
Choix varié de Paletots d'hiver à prix d'aubaine
Suggestions . . .
Pour seulement vous obtenez un deuxième cadeau 1c
CRAVATES 1.00 A 2.50
BRETELLES .99 A 2.00
CEINTURES 1.50 A 2.50
CHAUSSETTES .59 A 2.50
FOULARDS 1.49 A 4.95
CHAPEAUX 4.95 A 10.00
CHEMISES 2.95 A 4.95
Ajoutez 1c Doublez votre achat.
Ouvert jusqu'à 9 h. 30 le soir jusqu'au 23 inc.
Talon Limitée
32 St-Joseph — Tél.: 2-4820

VOULEZ-VOUS être bien habillé ?
ALLEZ CHEZ
Nap. Jacques (Junior)
110, de la Couronne Québec

La bière au coeur d'or
CARLING BREWERIES LIMITED ESTABLISHED
CARLING'S Black Label LAGER BEER
MONTREAL CANADA

MARCONI présente un appareil magnifique, mais peu coûteux: LE "EMCEE"

MODÈLE 378
Le "EMCEE" vous procurera toutes les joies de la musique radiodiffusée et enregistrée sur disques.
seulement $199.95* EN NOYER
*Prix suggéré au détail
NOTEZ TOUS CES AVANTAGES!
RADIO: poste récepteur superhétérodyne à 6 lampes, avec circuit F/R accordé, à 3 blocs. Puissant haut-parleur avec aimant à fort rendement.—Tonalité réglable. Système de tonalité calibrée Marconi.
TOURNE-DISQUES: nouveau modèle Webster-Chicago. Joue les disques de toutes dimensions et de toutes vitesses et s'arrête automatiquement. Il est monté sur glissières.
MEUBLE: joli meuble aux lignes modernes, en noyer, acajou ou chêne pâle. Des portes coulissantes (une exclusivité Marconi) ferment le vaste compartiment où sont rangés les disques.
VOYEZ CES MERVEILLEUX APPAREILS CHEZ UN MARCHAND AUTORIS�É MARCONI

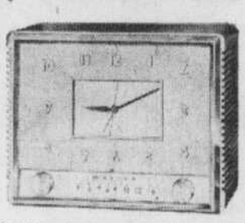

MODÈLE 342
Faisant double fonction d'horloge électrique et de radio, ce magnifique appareil est muni d'un dispositif qui allume ou éteint automatiquement le radio et les appareils électriques qui y sont branchés. 8 superbes couleurs au choix.
$69.95*

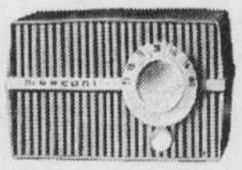

MODÈLE 385
Modèle de table, superhétérodyne, à 5 lampes, d'une sensibilité extraordinaire. Antenne elliptique intérieure; haut-parleur à aimant permanent. Coffret en plastique, offert en 8 teintes magnifiques. Un merveilleux cadeau de Noël!
$29.95*

Canadian Marconi Company
MARCONI
RADIO · TÉLÉVISION · ÉLECTRONIQUE
Les plus grands spécialistes en électronique au Canada
Vendeurs autorisés des radios "MARCONI"

L. GOULET INC.
371 St-Joseph, Tél.: 4-4051
59 ave Royale, Giffard

Marquette Électrique
132 rue St-Jean
Tél.: 3-2114

TURCOTTE & LETOURNEAU, INC.
appareils électriques
270, du Roi. Tél.: 2-5647

WOODHOUSE & CO.
LIMITEE
65 de la Couronne
Téléphone : 2-2046

GEO.-M. LATOUR
1495, 3ème Avenue
Tél.: 3-2025

LA CIE LÉGARÉ
LIMITEE
142 rue St-Joseph
Tél.: 2-6851

MOZART LTÉE
310, rue St-Joseph
Tél.: 2-6484

MAGUIRE ELECTRIQUE
ENR.
1330 rue Maguire
Sillery — Tél.: 7-9412

L.-J. BOUTIN
ENR.
82 Côte du Passage
Lévis Tél.: TE 7-4071

MARISE DUCLAU et sa famille — par McEvoy et Striebel

DONALD DUCK — par Walt Disney

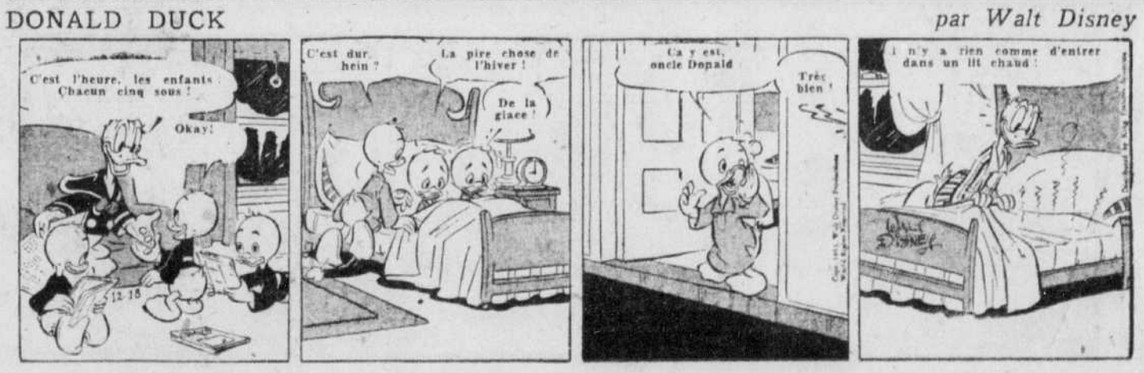

Cette apparence plus basse, plus longue, si caractéristique du style moderne de l'automobile, n'est qu'un des grands points attrayants des nouvelles Chevrolet. Les séries 1954 offrent plus de puissance, une meilleure performance, une nouvelle économie et un châssis dont les perfectionnements contribueront largement à rendre l'automobile plus agréable et plus commode. Pour 1954, 13 modèles de carrosserie sont offerts en trois séries de voitures. La transmission automatique Powerglide, jointe à un nouveau moteur de 125 CV, est maintenant facultative à coût additionnel dans toutes les voitures. Une autre grande caractéristique, également facultative à coût additionnel dans toutes les séries, est la direction hydraulique. On voit ci-dessus le sedan quatre portières Bel Air.

Morue destinée à la Corée

Rimouski (DNCL) Le séchoir à morue établi à Rimouski par le Ministère des Pêcheries a reçu au complet toutes les expéditions de poisson qui lui ont été faites de la Gaspésie et de la Côte-Nord. On a ainsi accepté 3,300,000 livres de morue. Par contre, on a dû en refuser un million à cause de la pénurie d'électricité qui a sévi à Rimouski, durant une partie du mois de novembre. La transformation de ce produit se poursuit et les expéditions se feront au rythme de 10 à 12 chars par mois à Halifax. A ce port, les boîtes de poisson seront chargées sur des bateaux de la Saguenay Terminal pour être dirigées à Santiago, Cuba. Le gouvernement fédéral a aussi acheté 8,000 boîtes de morue séchée, approximativement 25 chars, qui sont alliées en Corée. L'industrie du séchage du poisson à Rimouski occupera, d'ici le mois d'avril, environ 55 hommes, en grande majorité de Rimouski.

"Grand Chef" élu au village Huron

Sous la présidence de M. Maurice Bastien, surintendant des Affaires Indiennes, les habitants du village huron de Lorretteville se sont présentés, en grand nombre, aux urnes, dans la journée d'hier, pour élire leur "Grand Chef" ainsi que cinq sous-chefs.

Voici le résultat des élections : grand chef : M. Alphonse-T. Picard, sous-chefs : M. Gérard Groslouis, Mlle Bernadette Picard, Mme Edgar Groslouis, M. Origène Picard et M. Delphis Groslouis.

Selon une nouvelle loi fédérale, les élections se tiendront à l'avenir à tous les deux ans, contrairement à trois ans dans le passé. Les femmes avaient le droit de vote. Elles en ont fait un bon usage car deux d'entre elles figureront au grand conseil.

La police montée s'était rendue sur les lieux pour y maintenir l'ordre.

La reine acclamée

Lautoka, îles Fidji, 18 (PA) La reine et le duc d'Edimbourg ont pris l'avion aujourd'hui pour se rendre dans ce que les correspondants ont appelé un "paradis semé de fleurs". Quelque 20,000 personnes ont attendu dans les rues de cette ville de la côte nord de la principale île du groupe Fidji le moment d'accueillir leur reine, venant de Suva, la capitale.

Suva, îles Fidji (Reuters) Dix mille Fidjiens ont acclamé hier soir la reine Elizabeth, radieuse, et le duc d'Edimbourg, quand le couple royal a pris place sur le balcon de l'hôtel Grand Pacific ici.

Saisies par la police

La Sûreté provinciale, division de Québec, s'est servie d'une loi du code criminel, qui défend tout genre de loterie, pour faire la saisie de différents objets servant à cette fin, la semaine dernière dans la région du Lac St-Jean et cette semaine dans le comté de Portneuf.

Il y a huit jours, dans les villes de Port-Alfred, Bagotville, Kénogami, Jonquière, Roberval et St-Joseph d'Alma, 8 tables à boules opérées illégalement ont été saisies. Chacune de ces tables a une valeur de $1000 environ.

Mercredi soir, dans différents restaurants ou cafés de St-Casimir, comté de Portneuf, des agents provinciaux ont saisi 21 planchettes à poinçonner, 6 séries de loteries et 1 machine gobe-sous.

Tous ces objets ont été ramenés au quartier général de la Sûreté provinciale.

MAISON FONDÉE EN 1575 À AMSTERDAM
BOLS
SLOE GIN

Mots croisés du "Soleil"

HORIZONTALEMENT

1—Chef-lieu de canton (Haute-Garonne) arr. de Toulouse.
2— . . .
3—Selle grossière de bête de somme.
4—Mot ture signifiant grand.
5—Vénus au monde.
6— . . .
7—Brut. — Rivière d'Alsace.
8—Largeur d'un étoffe entre ses deux lisières. — Pro. pers.
9—De peu de valeur.
10—Assemblage de poulies et de cordages pour exécuter des manoeuvres et mouvoir de lourds fardeaux.
11—Plate-forme flottante pour travailler à la carène d'un navire.
12—Premier en son genre. — Interjection.
13—Rivière de l'Ukraine. — Cheval de taille moyenne, à l'encolure épaisse et courte.
14— . . .
15—Affaibli.
16—Etat aphysiologique de certains animaux.
17—Ville des Pays-Bas.
18— . . .
19—Rendre en peu de mots ce qui a été dit ou écrit plus longuement.

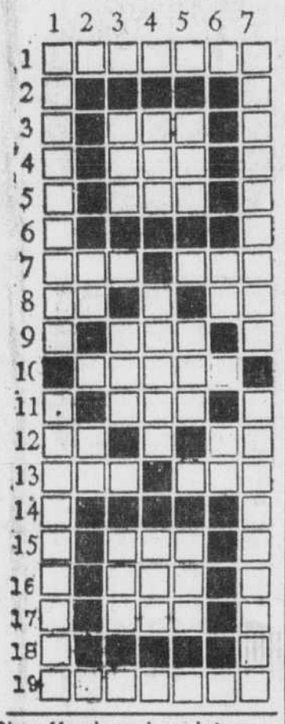

VERTICALEMENT

1—Au billard, avec une boule touche les deux autres. — Inventer.
2—Ile de l'Atlantique. — Appris.
3—Promesse de mariage publiée à l'église. — Fleuve torrentueux de France. — Bison d'Europe.
4—Durée ordinaire de la vie. — Etat de situation d'un commmerçant en faillite. — Point cardinal.
5—Petite enclume portative. — Fatigué. — Existé.
6—Mesure itinéraire chinoise. — Nom du Bouddha en Chine.
7—Qu'on apporte en naissant. — Appareil qui transmet des vibrations en télégraphie.

	1	2	3	4	5	6	7
1	P	O	I	N	T	E	R
2	■	U	R	■	U	T	■
3	P	I	A	F	F	E	R
4	A	■	■	I	■	■	E
5	R	■	A	N	E	■	C
6	A	■	M	A	L	■	O
7	L	■	A	L	E	■	N
8	L	■	T	■	V	■	C
9	E	■	E	L	A	■	I
10	L	■	L	I	T	■	L
11	E	■	O	■	O	■	I
12	P	■	T	R	I	■	A
13	I	■	A	I	R	■	T
14	P	■	I	R	E	■	E
15	E	■	S	A	S	■	U
16	D	■	■	I	■	■	R
17	E	V	A	S	E	E	S
18	■	A	S	■	T	U	■
19	T	R	A	J	E	T	S

(Solution du dernier probleme)

Chauffard recherché à Campbellton, N.-B.

Campbellton, N. B. (DNC) Une autre chasse à l'homme se poursuit dans le comté de Restigouche, pour retracer le chauffeur du camion qui a gravement blessé Mlle Marjorie Johnson sur la route nationale No 11, près de Dalhousie Jonction, lundi soir. La jeune fille est à l'hôpital de Bathurst où son état est considéré comme étant très critique. La Gendarmerie Royale qui effectue les recherches dans cette cause croit que c'est le même chauffard qui, dans cette soirée, aurait heurté et légèrement blessé M. Bruce MacIntosh, à Dalhousie. On suppose aussi que c'est le même camion qui a failli heurter un autre groupe de personnes, non loin de l'endroit où Mlle Johnson a été blessée. Cette fois, M. David Olsen s'était jeté dans un fossé profond pour éviter d'être blessé.

Fillette blessée à Limoilou

Une vingtaine d'accidents de circulation se sont produits hier à Québec et une fillette de 8 ans, Hélène Latreille, dont les parents demeurent sur le 4e Avenue, a été heurtée par une automobile conduite par M. Nazaire Lecompte, de Giffard, hier soir, vers 8 heures. L'enfant a été conduite à la résidence de ses parents. Ses blessures ne sont pas graves.

Séance d'étude des Hôpitaux universitaires

Les membres de la Société Médicale des Hôpitaux universitaires auront une importante réunion, ce soir, à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, à 8 h. 30. Plusieurs médecins sont au programme de cette séance d'étude. Mentionnons les Drs A. Pettigrew, J. Côté, P. Galibois, H. Beaudet, A. Marois et M. Beaudry.

L'évènement principal de la réunion sera une démonstration télévisée d'un appareil injecteur atomatique pour artèreographie cérébrale. Les Drs Jean Sirois et Henri Lapointe dirigeront cette démonstration. Il s'agit d'un appareil dont le principe fut trouvé par un Hollandais mais qui fut simplifié et perfectionné par M. Keoning, physicien de Laval avec la collaboration des Drs Lapointe et Sirois. Cet appareil nouveau constitue une grande amélioration dans le traitement de certaines maladies.

Traversiers d'hiver en service demain

Bien que les directeurs de la Traverse de Lévis se soient efforcés de battre le record de service pour les bateaux d'été, ils se voient forcés, demain le 19 décembre, de mettre en service les traversiers d'hiver. En effet, la température de l'eau dans le fleuve est actuellement à 32 degrés, point de congélation. Les deux traversiers "Cité de Québec" et "Cité de Lévis" commenceront à faire la navette au cours de la nuit. Les pontons seront également enlevés après minuit et à partir de 1 h. 30 jusqu'à 6 h. demain matin, les automobiles ne pourront utiliser la "traverse". Le service régulier sera rétabli demain matin.

Un concert de la Chorale Laval

La Chorale de l'Université Laval donnera un concert spécial de Noël, dimanche soir à 8h. 30 en la Salle des Promotions, 3 rue de l'Université, sous les auspices de la Commission artistique de Laval dirigée par M. Fernand Fréchette.

Nous nous souvenons que la Chorale de Laval a gagné le premier prix, l'an dernier, lors du concours régional des chorales. La chorale de Laval, choeur de 80 voix recrutées dans le monde universitaire et dirigées par l'abbé Elzéar Fortier, donnera ce concert noélique sous la présidence de M. Luc-G. Lessard, président des étudiants de la Faculté des Sciences de Laval.

Wilfrid Gamache réélu président

Le sergent Wilfrid Gamache a été réélu pour un sixième terme président de l'Association protectrice des policiers municipaux de Québec, un groupement de bienfaisance et de retraite formé dans les rangs de la force constabulaire.

Le sergent Gamache aura pour l'assister dans ses fonctions le constable Gaston Bacon, vice-président; le capitaine Gérard Gaudreau, secrétaire ; l'agent Roch Moffet, assistant-secrétaire ; le détective Jules Blouin, trésorier ; l'agent Léopold Tardif, assistant-trésorier ainsi que le sergent Régent Turgeon, le constable Georges Marquis et le sergent-détective Vincent Ouellet, comme directeurs.

L'Association protectrice des policiers municipaux s'est tracé un intéressant programme d'action pour l'année 1954.

Il aura son procès

M. le juge Gérard Simard, de la Cour des Sessions de la Paix, a trouvé matière à procès, hier, dans la preuve faite à l'enquête préliminaire d'un livreur de lait accusé du vol de $330.81 à la compagnie qu'il représentait.

Suivant la preuve faite à l'enquête, le livreur aurait converti à son usage personnel des montants perçus de ses clients, qu'il négligeait d'inscrire à leur crédit.

Le prévenu devra subir son procès devant les Assises criminelles à moins qu'il ne choisisse un procès expéditif pour régler son affaire devant un juge des Sessions de la Paix.

Au Chesterton Club

La réunion régulière du club Chesterton avait lieu hier soir au club de la Voirie. M. S. G. Mullins, professeur d'anglais à l'Université, a dirigé une chorale formée de membres du club dans l'interprétation de quelques "Christmas Carols". Deux élèves des cours se chargèrent de donner des notes explicatives avant chaque morceau. A plusieurs reprises, l'auditoire s'est joint à la chorale pour reprendre les chants en choeur. La soirée débuta par L'Adeste Fideles et "Lully Lully Lu". Ce furent ensuite "What Child is This", "The Coventry Carol", "Pageant of Shearmen and Tailors", "Silent Night", "The Seven Joys of Mary", "I Saw Three Ships", "The Cherry Tree Carol" et "Hark the Herald Angels Sings".

CENT POUR CENT! Par Cinquante

"MMMmm, ça donne soif des aventures pareilles! C'est le moment où jamais de célébrer avec une bouteille embuée de Labatt '50', cette bonne bière dorée *plus légère, plus moelleuse!*" Oui, Cinquante a raison . . . rien ne vaut la bonne '50' comme boisson de tous les jours ou pour les grandes occasions. (Elle ne laisse pas de regrets!) Dites, vous aussi: "Cinquante!" et vous verrez. La Brasserie Labatt.

Labatt—n'y a rien qui la batte!

"LE SOLEIL"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.
Henri Gagnon, directeur général.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots coût minimum	.25 .65
2 ins consécutives, la lig. comptée	.22
6 ins. consécutives, la lig. comptée	.20
24 ins. consécutives, la lig. comptée	.17
Minimum : 2 lignes comptées par ins.	
Titre individuel, par insertion	.35

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour case, frais de réexpédition en plus $0.05.
Avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements, formule régulière $1.50
Mots additionnels $0.03
REMERCIEMENTS pour faveurs obtenues, minimum 2 lignes 50 cts. Chaque ligne additionnelle cinq mots, 25 la ligne.
Prière pour faveurs obtenues $5.00
Avis dans carnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 3 h. p. m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi, le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou note non responsable n'est accepté par téléphone.

ABONNEMENT AU SOLEIL

Prix de l'abonnement au SOLEIL, Québec, Lévis, Sillery, Ste-Foy et région du Saguenay Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine livraison par porteurs 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les autres centres de la Province où la distribution se fait par porteurs, 20c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $10.00 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les comtés du Québec suivants : Arthabaska Abitibi, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain Charlevoix, Chicoutimi Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis L'Islet, Lotbinière Maskinongé, Matane Matapédia, Mégantic Montmagny, Montmorency, Nicolet Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants : Gloucester, Madawaska et Restigouche : 1 an, $8.50, 6 mois $4.50, 3 mois $2.50, 1 mois $1.00 — Ailleurs au Canada 1 an, $10.00, 6 mois $5.25, 3 mois $2.75 et 1 mois, $1.00
Etats-Unis : 1 an, $12.00; 6 mois, $6.00; 3 mois, $3.25; 1 mois, $1.25.

33 SUCCURSALES

A QUEBEC ou vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

BEAULIEU EUCLIDE, 371, St-Luc. Tél. : 5-5050
BHERER, G. 138 Avenue Ruel, St-Grégoire, Montmorency. Tél.: MO-3-5107
BLAIS DAMASE, épicier, 825 rue Ste-Thérèse, Tél. : 7-9935
BIGAOUETTE, 1251B St-Vallier, Tél. : 4-0421
CLOUTIER, Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier Tél. : 7-9436
Mme CHENARD WILFRID, 77 ave Plante, Québec-Ouest. Tél.: 7-7007
JOS COTE (Ltée):
Succ. No 2, 26 St-Jean Tél. : 4-0574
Succ. No 3, 232 St-Jean Tél. : 2-0203
Succ. No 4, 15 Buade, Tél. : 2-0288
Succ. No 5, 459 St-Jean Tél. : 4-0592
Succ. No 7, 103 St-Joseph Tél. : 4-0454
Succ. No 15, Carré d'Youville, Tél. : 2-0594
C.-A. GAGNON, 101 Ave Royale, Giffard, Tél. : MO 3-6783
DELISLE ALEX, 121 de la Couronne, Tél. : 3-0376
DION RENE, 786, St-Vallier Tél. : 4-0473
DUBE, MAURICE, pharmacien 269, St-Joseph Tél. : 4-3438
GAGNON, Mme J.-ALBERT, 4131 Blvd. Sir Wilf. Laurier, Tél. : 7-1243
GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 233, St-Joseph, Tél. : 3-0738
337, St-Joseph Tél. : 4-1103
GIGUERE, ROCH, 125 de la Couronne Tél. : 2-0523
GIROUX, ADELARD, 900, 3e Avenue. Tél. : Tél. : 2-0191
LANGEVIN, L., Club des Marchands coin Blvd Charest et de la Couronne Tél. : 2-0442
PARENT, EUG., 29 du Collège, Beauport, Tél. : MO-3-3463
PHARMACIE BERNIER 43A, 1ère Avenue, St-Rodrigue, Tél. : MA 3-3139
PHARMACIE COUTURE, YVAN, 2894, 1ère Ave, St-Albert-le-Grand, St-Rodrigue. Tél. : MA-3-1474
ROGER, RENE, 1219, 1ère Ave Tél. : 3-2319
ROUSSEAU, J.-B., 377, St-Jean Tél. : 5-8301
RHEAUT, BERNARD, 67 rue St-Georges, Giffard Tél. : MO-3-6981
SOUCY, PAUL-H pharmacien. 85 Ave Cartier, coin St-Cyrille Tél. : 3-1236
TABAGIE ST-JEAN, 372, rue St-Jean. Tél. : 2-5923
TASAGIE CARTIER, Enrg., 113 Ave Cartier. Tél. : 5-5194
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. : 5-5133

LEVIS

PARE, C.-H., 6 rue St-Joseph.
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guenette, Lévis. Tél. : TE 7-4863
Benoît & Lévis. Tél. : TE 7-4031
PARE, J.-E., 237, rue St-Joseph, Lauzon Tél. : TE-7-5936

6 AGENTS

AGENTS demandés pour vendre ligne complète de produits alimentaires, pharmaceutiques et de beauté, ainsi que les nouveautés. Bons territoires disponibles. Ecrire à Produits POPULEX Limitée, 4122 rue Delaroche, Montréal.

AGENTS A DOMICILE. Faites de bons revenus en vendant nos lignes de produits pharmaceutiques, essences, épices, désinfectants, articles de toilette, etc. Bons territoires disponibles. Hâtez-vous Ecrivez Laboratoire MONTPHAR, 2420 Notre-Dame Est, Montréal.

GRANDE MAISON marchandise seche en gros demande agent pour vendre très bons vêtements d'enfants, district de Québec. Nous avons plusieurs comptes dans ce district. Très bonne ligne secondaire. S'adresser MOE LUTSKY TEXTILES, 3705, Park Avenue, Montréal.

8 ANIMAUX A VENDRE

VACHE FRAICHE VELEE, 123 rang St-Joseph, Beauport, Tél. : MO 3-4132.

BOXER FAWN 3 mois enregistré inoculé prix d'aubaine. Jean-Marc Bussière, St-Marc des Carrières, Co. Portneuf, Qué.

VENDRAIS jeunes St-Bernard enregistrés, jeunes cockers, épagneuls, Beagle, gros d'attelages. Ecrire Leboeuf Kennels Reg'd, St-Casimir, Portneuf.

GROS CHIEN Danois. Guitare électrique, joue espagnol, hawaïenne, $30.00. MO 3-0217.

10 APPARTEMENTS A LOUER

FLAT 2 appts meublés, chauffés, éclairés, 494 de MAZENOD. 3-3413.

RUE ST-JOSEPH, luxueux appartement, une pièce meublée, chauffage électrique Glassheat, réfrigérateur, poêle électrique. 327 ST-JOSEPH.

2 PIECES non meublées, couple marié seulement. 136 D'AIGUILLON.

ST-PASCAL 2 appts, meublés, plus chambre bain, maison moderne. MO 3-0959.

FLATS chambres, meublés, gaz, frigidaire, eau chaude, couple, fille. MU 3-7495.

FLATS 2-3 pièces, non meublées, 30 HEBERT.

2 APPARTEMENTS meublés, éclairés, non chauffés, TEL.: 4-6288, 184 St-Vallier.

FLAT 3 chambres, à louer. 104 Renouard, Giffard. MO 3-0651.

2 APPTS, chauffés, non meublés, pour couple sans enfant. S'adresser 109 VITRE.

APPARTEMENT chauffé, toilette avec douche privée, cuisinette, entrée privée. S'adresser 1235, 41ème Avenue. TEL.: 4-8634.

SUITE 3 pièces, grande cuisine, entrée seule. 728 Ouest, St-Vallier.

3 PIECES chauffées, eau chaude, meublées, poêle 220, frigidaire, louer semaine ou mois. S'adr.: 1 Ave MURRAY.

2 APPTS à louer, chauffés, meublés. 14 Ste-Madeleine. 3ième. 4-7558.

BEAUX APPTS chauffés, meublés, pour dame ou demoiselle. TEL.: MO 3-6553.

12 ARBRES DE NOEL

ARBRES de Noël à vendre .75. 444 Ouest St-Vallier. 3-7932.

3,000 ARBRES de Noël de choix de 3 à 25 pieds, visible en tout temps. S'adresser JOSEPH BOIVIN, Val St-Michel. VI 2-2486.

ARBRES DE NOEL

GRAND assortiment, livraison domicile. Paul TURCOTTE. 210, 13e RUE. 4-2630.

ARBRES DE NOEL

1000 ARBRES de NOEL assortis. Paul Maheux: 897 Blvd Charest. TEL.: 3-4167.

13 ARGENT A PRETER

ARGENT obtenu première hypothèque ville campagne, service rapide, confidentiel. Ecrire 6625 Boul. St-Laurent, Montréal. VI 4601

ARGENT A PRETER Commercial Finance Corp. Ltd., 61 rue D'AUTEUIL. TEL. 2-5438 ou 3-0430.

ARGENT A PRETER sur première hypothèque à Québec. Grenier & Corriveau notaires. 251 Boulevard Charest. TEL.: 3-1531.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?
$20. à $1,500.
Sur votre propre signature
Téléphone: 5-7144
37 rue de la Couronne
(édifice Guillemette)
M. Georges Leclerc, gérant
COMMUNITY FINANCE
Corporation

14 ARGENT DEMANDE

ARGENT A EMPRUNTER

SOMME de $12,000.00 à emprunter en première hypothèque sur maison à logements valant $40,000.00 à 6% l'an pour période de cinq ans, ou plus. 5-9444.

15 ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS, vendons, échangeons meubles assortis. L. DROLET, 503 St-Vallier Ouest 4-9087.

ACHETONS à domicile. Meubles, fusils carabines, radios, jits, fournaise. Pierre DENIS. 184 DU PONT. 3-0932

ACHETONS, vendons, échangeons meubles, articles de toutes sortes DRAPEAU Enrg., 490 Ste-Thérèse. TEL.: 3-7991.

29 BRULEURS A L'HUILE

BRULEURS l'huile Champion, vente, service, gros, détails, garanti 5 ans du manufacturier. Aussi Lynn, Silent Glow ABC Victor. QUEBEC METAL PRESSING Co 340, 3e RUE. 3-5639.

A VENDRE brûleur à l'huile pour fournaise de passage, grandeur 9 pouces dia. tout neuf. S'adresser à 21¾ rue SCOTT. TEL.: 2-6177.

COQUERELLES, PUNAISES, rats, souris. Prix raisonnable. Magasin d'insecticide et bureau, 145 DU PONT, Québec. MAHEU & MAHEU Co., TEL. : 5-8380.

BRULEUR A L'HUILE. Vente et service. Spécialité nettoyage, réparation brûleur domestique. Ouvrage garanti. Quincaillerie LAPIERRE ENR. — 1178, 4e AVENUE. 3-9663.

BRULEURS
DE TOUTES marques, Gros et détail. CARILLON ELECTRIQUE INC. 315 CARILLON, G. Coulombe, président. TEL.: 3-7049.

BRULEURS A L'HUILE SILENT GLOW
DISTRIBUTEURS Eug. Desrochers & Fils Enr., 569 St-Vallier Ouest, Québec. TE. 3-8014.

Nettoyage sans poussière
BRULEUR LYNN, Victor, A.B.C., Boston Breese, etc. L. PARENT, 198, 3ième AVENUE. TEL.: 4-4990.

R. DUBOIS, "BRULEUR"
BRULEURS A.B.C, Victor, Lynn, Champion. Vendeur autorisé des brûleurs Atlas pour chauffage central. Conditions faciles. Installation et nettoyage. Ouvrage garanti. Estimées gratis. 256 DE L'ESPINAY. TEL: 2-9016.

Il n'y a pas d'occasions qui ne trouvent leur place dans les petites annonces du "SOLEIL". Il n'y a pas de gens qui en aient fait usage et qui n'aient obtenu des résultats satisfaisants.

30 BUREAUX A LOUER

RUE ST-JOSEPH. Bureaux à louer. S'adresser 70 rue St-Joseph.

38 CHAMBRE ET PENSION

BELLE grande chambre, pension si désiré. 1225 Canardière, Appt 1. 4-0896.

CHAMBRES double et simple avec pension pour messieurs, paroisse St-Jean-Baptiste. 14 Ste-Marie. 4-5582.

CHAMBRE et pension dans Limoilou, pour monsieur. TEL.: 3-3609.

2e RUE, JOLIE chambre, pension, 1-2 monsieur préférence. TEL.: 3-2050.

GRANDE chambre avec pension près Carre d'Youville., famille privée. S'adr.: 39 Richelieu Appt 7.

BONNE PENSION pour couple ou personne seule. Quartier Belvédère. 7-7686.

CHAMBRE pension, monsieur seulement, famille sans enfant. 125, 5e RUE.

CHAMBRE pour jeune homme distingué. TEL.: 3-6402 — 282 D'AIGUILLON.

CHAMBRE et pension, bain, téléphone, famille sans enfant. 250 D'AIGUILLON.

CHAMBRE pension, bain, tél., famille sans enfant. 19 SCOTT.

FOYER AVE MARIA
CHAMBRES confortables demoiselle, lavabo, eau chaude. Prix raisonnable. 473 ST-JEAN.

40 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES propres, bien chauffées, raisonnable, lavabo, eau chaude. 32 STE-ANNE.

BELLE grande chambre à louer. 42 St-Pierre. TEL.: 5-8369.

CHAMBRES à partir de $10.00 par semaine. S'adresser Hôtel Union, 112 du Pont, Québec.

CHAMBRE à louer pour monsieur. S'adresser 30 STE-JULIE. TEL.: 2-0481

BELLE CHAMBRE moderne, dans famille sans enfant. 542 CHAMPFLEURY. MO 3-0395.

CHAMBRE meublée, famille sans enfant 62 Bourlamaque, 2e étage. 2-3757.

GRANDE chambre à louer très moderne, prix raisonnable. 80 Blvd Charest. 2e étage.

CHAMBRE chauffée aux calorifères, voisine bain, téléphone, monsieur seulement 4-9904.

47 D'AIGUILLON chambres $1.00 autres 2 lits jumeaux, conviendrait, 2 messieurs, lavabo, maison propre, tranquille.

CHAMBRE meublée, éclairée, eau chaude année. 21 Avenue STE-GENEVIEVE. 2-0680.

CHAMBRES, meublées, éclairées, eau chaude. S'adresser 130 de la Couronne.

ST-PASCAL, très belle chambre, usage bain, 1er plancher. TEL.: MO 3-7024.

TRES PARLEMENT, chambre propre, enclenchée, bain, téléphone. Monsieur. 78-B Ste-Julie.

CHAMBRE, vue Côte la Fabrique, permis cuisine. 21 GARNEAU.

ST-PASCAL, chambre chauffée, meublée. TEL.: MO 3-0807.

BEAU grand flat chambres à louer. S'adr. 137 ST-FRANCOIS.

CHAMBRE double, famille privée, bain, téléphone, 1059, 1ère AVENUE. 3-4939.

PRES PARLEMENT. Chambre jeune fille distinguée, 33 Artillerie. TEL.: 4-6442.

CHAMBRE meublée, bain, tél. MU 3-7539.

CHAMBRE meublée avec divan, lavabo, toilette, glacière, permis cuisine. 20 de la CHAPELLE. 5-9094 — 4-6297.

ST-ROCH près la Couronne, chambre simple, 228 la SALLE. 3-2566.

TRES BEAU grand boudoir, confort, moderne, convient trait 2 gardes-malades, près hôpital St-Sacrement. TEL.: MU 3-4270.

CHAMBRE avec toilette, lavabo, eau chaude. 185 ST-JEAN. Appt 3.

GRANDE CHAMBRE, eau courante, bien meublée. TEL.: 4-0474. 136 ST-CYRILLE

CHAMBRE à louer. S'adr.: 31 Boul. LANGELIER, 3e ETAGE.

GRANDE chambre à louer, 14 Vieux Moulin. GIFFARD. TEL.: MO 3-3140.

GRANDE CHAMBRE avec balcon et lavabo. S'adr.: 296, 5e RUE.

GRANDE CHAMBRE, très propre. S'adr.: 168 St-François Est, 3-3138.

CHAMBRE — Eau chaude, usage tél. 23 ST-JEAN. APPT. 6.

DEUX CHAMBRES non meublées, chauffées, paroisse St-Fidèle, couple seulement. TEL.: 2-4135.

CHAMBRE, eau chaude, pour 2 jeunes filles ou couple. Permis cuisine. 137 de la SALLE.

CHAMBRE pour 1 personne. Libre actuellement. S'adr.: 49½ RICHELIEU.

SUITE cuisinette, chambre boudoir, aussi chambre boudoir, soir seulement. 8 Couillard. 3-4172.

GRANDE CHAMBRE louer, avec chambre bain privée. 49½ ST-LOUIS. 2-0534.

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

BOIS de chauffage 1ère qualité. 351 Gauvin Québec-Ouest. MU 3-7607.

FORTIN, marchand de bois et d'huile à brûleurs. 15 MARIE INCARNATION 7-7490.

45 CHEVAUX, VOITURES

PONEY, pesanteur 375, harnais, voiture, $75. 532 des OBLATS.

48 CLAVIGRAPHES

CLEMENT & CLEMENT Limitee, agents exclusifs d'Underwood. 311 Blvd Charest, Téléphone 2-1422. Location vente, réparation clavigraphes.

CLAVIGRAPHE à louer $5.00 par mois ou 3 mois $12.00. GERALD MARTINEAU, 93 ST-PIERRE, 5-5130.

Z. LACOULINE agent exclusif clavigraphe Royal, 143 COTE D'ABRAHAM. Téléphone 4-1869. Location clavigraphe $5.00 par mois ou 3 mois $12.00.

54 COMMERCES A VENDRE

RUE DU ROI face Carré Jacques-Cartier Restaurant ultra moderne, 48 sièges, conditions faciles. Louis Vézina, 7-4496.

PLUSIEURS épiceries licenciées, avec logement dans toute la ville. J.-A. TURMEL 90 l'Espinay. 3-4567.

PLESSISVILLE au centre des affaires, coin St-Louis et St-Calixte (Route no 5). Magasin de nouveautés. 5 vitrines. Etabli depuis 15 ans par propriétaire actuel. S'adresser: Madeleine Beaudet. Plessisville, Qué.

PLUSIEURS restaurants et tabagies avec logement, tous les quartiers ville. TURMEL. 90 l'Espinay. 3-4567.

GROS COMMERCE de pièces automobile neuves à sacrifier pour acheteur sérieux. TURMEL. 90 l'Espinay. 3-4567.

RUE ST-JOSEPH, 12 chambres, meublées revenu $275.00 par mois. prix $3,500.00. TURMEL. 3-4567.

COMMERCE de lainage en pleine opération, rue St-Jean, près Côte du Palais. Loyer bon marché. Ecrire CASIER 332 LE SOLEIL.

BEAU RESTAURANT à vendre, comptoir $2000.00 cash. Balance $50.00 par mois sans intérêts. Prendals un char pour une partie du cash. Signalez 2-0571.

RESTAURANT comptoir-lunch, à vendre, très bon marché, avec ameublement et stock. 308 ST-AMBROISE.

MAGASIN lingerie générale pour dames et enfants. Excellent poste. 3-6910.

SALON DE COIFFURE, 4 cabines, prix $400. RUE ST-JEAN. Ecrire Case 337, LE SOLEIL.

SALON DE COIFFURE
CAUSE DEPART. Salon de coiffure, à vendre, avec logement. Haute-ville. Ecrire CASIER 311, LE SOLEIL.

55 COMMERCES DEMANDES

DESIREZ-VOUS vendre propriete et commerce. Consultez J.-E. Lamothe VI 2-3103

POUR L'ACHAT d'un commerce, consulter L. HUNT, 253 ST-JEAN. 5-7688.

POUR VENDRE votre commerce, CANTIN, 96 ST-JOSEPH OUEST. TEL.: 3-6910.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. 4-3836.

61 DEMENAGEMENTS

ROYAL TRANSPORT
118 DE L'EGLISE, 2-7289
LOCAL ET LONGUES DISTANCES, emballage, entreposage, assurance.

62 DIVERS

LES ENCHERES MARCEAU
Tél.: 5-9309 et 2-1278
MEUBLES MARCEAU Inc. prop. Département de meubles usagés et échangés Vendons, achetons toutes sortes de meubles et autres effets divers. 110 RUE ST-PAUL.

63 DIVERS A LOUER

ROBES mariées, voiles, diadèmes, cape blanche, vendre ou louer. 4-3724.

COSTUMES Père Noël, manteau fourrure, trousseaux baptême, robes mariées. 5-6434.

64 DIVERS A VENDRE

VERITABLE aubaine. Underwood 14" bonne condition. TEL.: 2-1978.

BALANCE poêle électrique 220 v poêles laveuses, set cuisine, chesterfield L.-J.-A. DEMERS, 183 COURONNE. TEL. : 2-2685.

SHOW-CASE, à vendre. S'adr.: ROSAIRE DROLET. Tél.: MU 3-7563. 194 DES ERABLES.

MATELAS neufs et réparations. JOBIN. 761 St-Vallier Ouest. 7-0744.

VENDONS, ACHETONS, ECHANGEONS Pianos, poêles, divan, foyer, bureau, MARCEAU MEUBLE USAGE. 79 MGR GAUVREAU. 3-5625.

AVIS aux interessés. Industrie du gant, complète à vendre. Deux clicker avec idle pour vingt-trois modèles de gants de travail. Deux moulins Union Spécial un deux aiguilles, une broyeuse, table à oiquer et cinq autres moulins Singer pratiquement neufs. Information Opératrice un. TEL.: 23 S.

FAITES VOTRE PRIX vous-même, table, boules, phonos automatiques. GAUTHIER AMUSEMENT. 2495 — 4ème AVENUE appt. 3, 3-0597.

FOURNAISE à l'huile Entreprise, pouvant chauffer 7 pièces, Standing desk, bureau 36 x 54. 7-4496.

POELE ELECTRIQUE neuf, 220 volts, 4 feux. Sacrifier. TEL.: 7-2376.

AGRANDISSEUR, projecteur 16 millimètres sonore. S'adresser TEL.: MU 3-7601.

LESSIVEUSE $35.00 en bonne condition, 30 St-Jules, Beauport. TEL.: MO 3-0497.

MACHINE A COUDRE "Pfaff" électrique, $139.50. S'adr.: 419 ST-JEAN. 4-9724.

CHAUFFERETTE glass Heat, état neuf, à vendre. TEL.: 4-6429.

POELE bois, charbon, brûleurs, fournaise, radiateur électrique, chesterfield, set chambre, cuisine, studio, laveuse, garde-robes, bassinette. 35 Ouest St-Vallier. 3-3760.

REFRIGERATEUR, poêle électrique, fournaise Coleman, typewriter, radio, pick-up, set cuisine chrome, bibliotheque, torchère, lit, commode, 35 Ouest St-Vallier. 3-3760.

LESSIVEUSE blanche, très bon ordre. Set de cuisine chromé, $59.00. 613 ST-VALLIER OUEST. 4-8133.

NEUFS MANTEAUX rat musqué, pattes mouton, seal noir, $90. Chinchilla, 12 ans. Costumes — Père Noël. 5-6434.

REFRIGERATEUR Westinghouse 8.6 pi. cubes 1947 en très bon état. Occasion unique. J.-M. Létourneau. Jour 2-5647, soir 3-7233.

MAGNIFIQUE lessiveuse Bendix sacrifier très bon ordre, prix d'occasion. J.-M Létourneau. Jour 2-5647, soir 3-7233.

LESSIVEUSE automatique Bendix à sacrifier. Prix d'aubaine. TEL.: 7-4393.

REFRIGERATEUR Commercial, grand format, en parfaite condition. Un autre modèle de famille de marque Westinghouse 8 pieds cubes, en bon ordre, au prix de $85.00. Enchères Marceau Enr. Meubles Marceau Inc. propriétaire, 110 rue SAINT-PAUL. TEL. : 2-1278 — 5-9309.

MILKSHAKE avec verre, aussi 24 verres. Silex à 3 feux avec bois à café à vendre bon marché. S'adr.: 399 Aqueduc. TEL. : 5-6061.

POELE bois, charbon, très bon ordre. 266 Anna ou 245.

SEAL 2 tons $175., mouton Perse garni vison $325. lapin $99. Coney $35 neufs. 4-3724.

REPASSEUSE THOR en parfaite condition. TEL.: MU 3-4628.

ENCYCLOPEDIE Grolier et Pays et Nations à vendre. TEL.: TE-7-1243.

POELE Bélanger, entièrement émaillé, réchaud et réservoir. Très propre. Prix intéressant. 116 St-Victorien. Giffard.

FOURNAISE charbon et huile. S'adr.: 367 MORIN.

BALAYEUSE électrique, bon marché, patins CCM garçons 5½ neufs. 3-1277.

MANTEAU fourrure 4 ans, mouton perse $75, pattes mouton $40. Alaska $10. mouton rasé. 5-8434.

SKI ABC 6 pieds, attelage, bâtons, bottes 5½ neufs, sacrifions. 322 Ave Laurier. Appt 4.

VENDONS POCHES VIDES
GRAIN, patates, légumes, etc. QUEBEC SACK SUPPLY. 100 Mgr Gauvreau.

LEMIEUX ENR.
Meubles usagés et neufs
SETS DE CHAMBRE, de salle et cuisine, poêles, lampes, lits, sommiers, matelas. Achetons, vendons, échangeons. 609 rue ST-VALLIER EST, près Blvd Langelier. TEL.: 5-9321.

MOUTON PERSE $235.
100 MANTEAUX fourrures assortis à sacrifier au plus bas prix en ville. Une visite vous convaincra. Henri DION 576 de Mazenod. TEL.: 5-9702.

RESTAURATEURS
PHONOGRAPHES automatiques, vendeuses, tables à boules, machines d'amusements Location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. LEMIEUX AMUSEMENTS. 634 ST-VALLIER OUEST.

HENRI TURCOTTE LTEE
MAGASIN D'AUBAINES
NOUS VENDONS, ECHANGEONS les meubles usagés de toutes sortes: Poêles, radios, lessiveuses, réfrigérateurs, plus hauts prix payés en ville Henri Turcotte Ltée, 181 RUE ST-PAUL, Québec. TEL. 2-1279.

CENTRE DES AUBAINES
3-3760
MENAGE COMPLET
Achetons — Vendons — Echangeons
TERMES SI DESIRES
33 et 35 ST-VALLIER-OUEST.

64 DIVERS A VENDRE

PALETOT d'hiver 38, état neuf. $20.00. 265, 4e AVENUE. 4-2206.

SECRETAIRE en noyer japonais pour dame. TEL.: MU 3-7294.

MANTEAU seal noir, 16 ans, peu usagé, cause mortalité. 4-9479.

PIANO, poêle à charbon et bois, set cuisine, lit 2 étages, prélart. TEL.: 7-4153 — MU 3-8665.

MANTEAU pour dame, chat sauvage naturel, gr 14, très peu usagé. S'adresser 370, 15ème RUE.

PROJECTEUR Sonore 16 mm. Termes si désiré, démonstration sur demande. Casier, 238 Le Soleil. 7-9407.

MACHINE tricoter Auto-Knitter, état neuf, avec méthode. 3-7555 — VI 9-4152.

MAGNIFIQUE costume de ski gris, gdr 16-18, aussi parkas nylon noir, 1 mois d'usure. Costume tailleur. TEL.: 7-6358 matin seulement.

BICYCLE fille, berlot, banneau d'enfant, 2 tricycles, carrosse, poupée, chaises, harlte ,réservoir eau chaude, galvanisé neuf 22 gallons. Monsieur Arial, 58 rue St-Pierre ,Appt 1. Québec. Jour seulement.

PIANOS, balance, radio, caisse enregistreuse, moulin à coudre, poêle. V. DRAPEAU, 490 STE-THERESE. 3-7991.

PRIX RAISONNABLE — Skis neufs avec attelage, bâtons, aussi deux robes neuves de soirée, 14 ans. 30½ Ave Bougainville, TEL. : 7-9837.

HABITS, paletots, gdrs 42, lit, sommier, matelas, set cuisine, poêle avec brûleurs à l'huile. S'adr.: 150, 9e Rue. TEL.: 2-3356 ou 4-8877.

HABIT 38, paletots 38-40-42, bon marché. TEL.: 7-9215.

CAISSE enregistreuse en parfait ordre. S'adr.: 586 Bonaventure. TEL.: 3-1438.

ROBE DE MARIEE, voile modèle très exclusif, prix très modique. Mme Albert Clark, 1945, 1ère Avenue, St-François d'Assise.

A VENDRE — Paletot d'homme bleu marin (Montagnac), grandeur 38. 7-9552.

HABITS Père Noël neufs, paletots, pantalons, habits bleu, chapeau, patins, pour homme 36-39. 4-2983.

FOURNAISE "Bleu Flame", $125. pour $60. parfait ordre. 74 BIGAOUETTE.

MANTEAU lapin blanc, enfant 3 ans, $25.00. S'adr.: 74 BIGAOUETTE.

PIANO à vendre, manteaux fourrure, homme et femme, le tout à l'état neuf. TEL.: 3-8682.

DRUM 75 gallons avec champelure $4.00. 2 paletots d'hiver, les deux $8.00. TEL.: 4-8786.

GROS MECCANO avec moteur, à vendre. TEL.: 7-2802.

SET CHAMBRE coucher, sofa lit, table extension, chaise, table cuisine, buffet, set vaisselle, chaise berçante, table fantaisie, set salon, gramophone, grande garde-robe, tableau, peinture l'huile, poêle système à l'huile, fournaise, fauteuil, manteau seal, paletot, camisole, calecons laine 95, divers 41 LAVIGUEUR. TEL.: 3-8763.

BRULEURS HUILE, genre souffleur, marque Citadelle, complètement neuf, donne bon rendement. Sacrifier ¾ prix coûtant. TEL.: 7-4769.

AUBAINE — Compagnie Primes. Grosse clientèle, profits nets, $500.00 à $600.00 par mois. Peut tripler en peu de temps. MO 3-0495.

SET SALLE DINER moderne, noyer pâle, très bonne condition. MO 3-5309.

PLANEUR à bois, en parfait ordre. S'adr.: 2-7831.

RADIATEUR électrique "Rosemont", état neuf. 22 ST-AUGUSTIN. 4-4730.

TABLE poker, manteau chat 12 ans, $20.00. Rideaux, tentures, berçantes, panier à linge, souliers pour dame. TEL.: 3-4930. 88 CREMAZIE.

64 DIVERS A VENDRE

PALETOT CHAT, gdr 40. MO 3-4341.

POELE électrique 220, parfait ordre. Tél.: 4-4829.

MAGNIFIQUES POUPEES d'importation française. S'adr.: Comptoir Franco Canadien Importation Enr. 75 rue Churchill, Québec.

MAGNIFIQUES habits de soirée, tels que Fuildress, Tuxedo, paletot, gdr 34-36, état neuf. TEL.: 7-6358, matin seulement.

RADIO combiné, 12 records, automatique, chesterfield Davenport, vitrine, bureau, poêle gaz, 35 Ouest St-Vallier. 3-3760.

PATINS pour garçons, gr 6. Bottines ski 6. Pantalons hockey, gr 14. Tél.: 7-6789.

TRAIN ELECTRIQUE American Flyer, avec rails circulaires, installé sur table. Tél.: MU 3-3637.

JOUETS à vendre, carrosse, maison, moulin à coudre, poupées. S'adresser 176 St-OLIVIER, 1er étage. 3-1970.

NEUF fourrure nylon, enveloppe fourrure pour carriole bébé, $8.00. 5-6434.

LESSIVEUSE Northern Electric, petit sofa à section. TEL.: 7-6914.

MANTEAU mouton perse 38, demi-manteau caracul noir 38. S'adresser 661 rue St-Vallier-Ouest, 5-6½ hres soir.

ROBE gris bleu, neuve, 14, station homme 39-40, robe longue, robe mariée, diadème. 4-1278.

MACHINE coudre Singer électrique, style Reine Anne, parfaite condition. 4-5523. 113 la RONDE. Appt. 2.

MANTEAU dos rat musqué, 12 ans, costume Miss Style, bottes ski Samson, pointure 6½, petit collet en vison. 7-3392 entre 6 et 8 hr p.m.

67 ENTREPOT A LOUER

PETIT entrepôt à louer. S'adr.: 402 des Oblats. TEL.: 2-0457.

69 ENTREPOTS DEMANDES

ENTREPOT très sec, ayant de 1,000 à 1,500 pds carrés, pour entreposer produit alimentaire, devra être accessible aux camions. Ecrire donnant tous les détails à:

CASIER 325, "LE SOLEIL"

70 ECOLE

COURS CLASSIQUE, reprises examens, cours tâguiliers, Professeur BELLEAU. 77 d'Aiguillon. 3-3754.

INSTITUT THOMAS, cours anglais, conversation anglaise, français, sténographie, dactylo, mathématique, comptabilité. 96 ST-JEAN. TEL.: 2-7490 ou 7-4633.

BART SCHOOL, jour, soir. Spécialité, conversation anglaise. Cour commercial anglais, français. Pour entrevue, TEL.: 2-5589 — 7-8412 — 7-4333. 109 COTE D'ABRAHAM.

COURS du soir 25 leçons, alderons votre fils en orthographe, analyse versions, thèmes latins. MU 3-7061.

CENTRE CLASSICO-SCIENTIFIQUE. Rosaire Labrecque—Delphis Côté, Roland Gallibois. 615 ST-JEAN. 3-7439.

INSTITUT DENYS : jour-soir, cours commercial-classique-scientifique, conversation anglaise, cours spécial pour aspirantes gardes-malades (4 mois), cours comptabilité ultra-rapide (4 mois), cours spécial "Le et Ne" et préparatoire à l'Ecole Technique. 322 RUE ST-JEAN. Qué. TEL.: 2-5147 — 2-8383.

72 FEMMES, FILLES DEMANDEES

MESDAMES joignez nos rangs, forte commission boni, produits incomparables Doraldina Cosmetics. 170 la SALLE. 5-5771.

INTERESSEE dans carrière prometteuse? Devenez représentante Doraldina. Gagnez $25 à $50 par semaine. Cour gratuit de conseillère en beauté. DORALDINA COSMETICS COMPANY. 1600 Delorimier Dept 7 Montréal.

POSITION intéressante à personne qualifiée, pour prendre charge d'un département de pressage. S'adr.: 380 Dorchester.

FEMMES pour vendre à parents, amis, articles se vendant très bien pour les fêtes. Très grosse commission. Venez voir CHAMBER SALES 251 St-Joseph, Ch 315.

BESOIN $25 ou $50 supplémentaires par semaine ? C'est ce que vous pouvez réaliser comme représentante Doraldina. DORALDINA COSMETICS COMPANY, 1600 Delorimier, Dept 9, Montréal.

73 FEMME DEMANDE EMPLOI

COUTURIERE d'expérience, demande réparations dans confection pour dame à la maison. Pour appointement : 4-3848.

Baby-Sitters Service Reg'd
VOUS OFFRE gardiennes d'enfants, gardes-bébés, gouvernantes, ménagères compétentes. 7-1711.

GARDIENNES A DOMICILE
AVEZ-VOUS besoin d'une gardienne, fiable, honnête. Appelez : 3-8572

77 FILLES DEMANDEES

DEMOISELLES demandées comme modèles pour manteaux, travail régulier et partiel CASIER 3441, paroisse St-Roch, Québec.

PLUSIEURS jeunes filles demandées par Compagnie publicité pour ville Québec. Très bon salaire, position à l'année. S'adr en personne. Québec International Advertising Enr. 23 D'Aiguillon.

"CHERCHONS démonstratrices-instructrices pour tricoteuse domestique. Se présenter samedi 19 décembre à l'Hôtel St-Roch et demander M. Simon Mauerhofer de la Compagnie RAPIDEX".

80 FOURRURES

FOURRURES luxe louer ou vendre. Réparations, remodelages, prix réduits. J.-H L'HEUREUX, 84 Chemin Ste-Foy. MU 3-7412.

81 GARAGES A LOUER

PLACE de garage, chauffé, ou non. 275 2e Avenue. TEL.: 4-2191.

GARAGE SEUL et propre, non chauffé, $10. par mois. S'adresser à 113 de la CHAPELLE.

88 Hommes demandent emploi

SERAIS intéressé prendre contrat neige entrée garage. cour. TEL.: 2-3711.

###

AUTOS USAGES

AUTOMOBILISTES

Buick Coach	1952
Chevrolet Coach	1953
Chrysler Sedan	1951
Dodge Sedan	1953
Meteor Coach	1952
Ford Sedan	1952
Fort Sedan	1953
Mercury Sedan	1950
Pontiac Sedan	1953
Pontiac Sedan	1953
Henry J Coach	1952
Meteor Sedan	1953
Packard Sedan	1953
Plymouth Sedan	1953
Plymouth Coupé	1954
Pontiac Coach	1952
Studebaker Sedan	1953

Plan de Finance jusqu'à 24 mois.
Garantie 50/50, 30 jours.
10 Vendeurs à votre service.
Ouvert de 8 h. a.m. à 10 h. p.m.

CITADEL
AUTO LTEE
180 DORCHESTER
TEL.: 3-2485 — 3-0689
Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits

3 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

A VENDRE, parties d'automobiles neuves usagées. LUDGER PERLAND 661, 1ère AVENUE, 4-2930.

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère Ave Tél.: 4-9769

FARGO 1952 Panel ½ tonne, à l'état neuf, 8,000 milles seulement. S'adresser 15, Boulevard Henri Bourassa. TEL.: 4-4934.

MERCURY 1950, sedan, bas millage, très propre, cause départ, 74 de la Salle. 4-2508.

CAMION à vendre, 3 tonnes, long empattement avec hoist garanti, état neuf $4,300.00 pour $1,850.00. Visiter 710 Côte Franklin. 7-3062.

CAMION Chevrolet 1948, 3 tonnes, dompeuse parfaite condition. TEL.: 3-3094.

FORD sedan 1947, radio, chaufferette, bons pneus. M. Duchesneau. 4-0136.

FORD 1941, parfait ordre, Buick 1936, radio, chaufferette. TEL.: 7-7301.

DODGE 1938, parfaite ordre, radio, chaufferette. TEL.: MA 3-1707.

AUBAINE — Ford 1949, bien équipé, $950. Terme facile. TEL.: 2-2771, Ch. 402.

1"60 x cent ARMEE CAMION Chev. 1 Jeep armée. 1 chasse-neige. GARAGE CENTRAL, Loretteville. VI 2-3280.

$1350. Dodge 1951, excellente condition. TEL.: 7-3059.

PONTIAC sedan 1947, chaufferette, très propre. TEL.: 3-9097.

PONTIAC 1939 en bon ordre, $225. TEL.: MO 3-0234.

MORRIS COACH 1952, vrai millage 7,000 milles à vendre pour la dette, aucun dépôt nécessaire. $875.00. TEL.: 4-6851.

FORD 1952 sedan, Chevrolet 1947 sedan, Chrysler 1938. TEL.: TE-7-7118.

JEEP, pouvoir sur 4 roues avec gratte hydraulique. 6½ McMAHON.

AUBAINE Plymouth 1941 à vendre $375.00 Si intéressé, Téléphonez 3-9117.

FORD sedan 1947, seat covers, radio, chaufferette $400.00. Téléphoner. 3-5840.

HUDON AUTOMOBILE
VOUS TROUVEREZ autos de toutes marques 1940 — 1953. A bas prix, 545, 1ère AVENUE. 4-9769.

PIECES USAGEES
A vendre pour automobiles de toutes marques et tous modèles ainsi que pour camions de ½ tonne à 4 tonnes. S'adresser chez
LEVIS AUTOMOBILES INC.
40 rue St-Henri
(Près du Rond-Point)
Lévis. Tél.: TE 7-5888
L'endroit où chacun trouve ce dont il a besoin.

18 AUTOMOBILES A Llouer

CHARS NEUFS 1953, $5 par jour, $0.10 mille, assurance $20,000 et $40,000 gratuites. ROMPRE & FRERES DRIVE YOURSELF. 1272 MAGUIRE. 7-8575.

DES BONI AUX EMPLOYES DE LA PATISSERIE JOS. VAILLANCOURT : Les compagnies Jos. Vaillancourt Inc. et Produits Diana Inc. viennent d'offrir à leurs employés le résultat de la première année de participation aux bénéfices. MM. ANTOINE, EUDORE et PAUL VAILLANCOURT, tous les trois directeurs de ces firmes, distribuent ci-haut des boni dont la valeur totale pour la première année dépasse $14,000. Les directeurs ont en outre remis aux employés des plans de budget familial pour 1954 et des pamphlets de publicité en couleur qui démontrent, sous forme de photographies, les différentes phases de la production et de la distribution des produits Vaillancourt et Diana. Le plan de participation aux bénéfices, établi il y a à peine un an par les compagnies Jos. Vaillancouret Inc. et Produits Diana Inc., a entraîné un accroissement de rendement par employé et a raffermi les liens de collaboration qui existaient déjà entre la direction et le personnel de ces firmes.

La sécurité n'est assurée que par un seul facteur: le travail

Montréal, 18. (Spéciale) Parlant ces jours derniers à une réunion de l'Advertising and Sales Executives Club de Montréal M. Edgar-A. Collard, rédacteur en chef à la "Gazette" a dit que "notre aversion naturelle du travail met en danger présentement l'avenir du pays et nous devons développer au plus tôt chez nous la volonté de travailler si nous voulons être capables de subir favorablement la concurrence économique des autres nations du monde au cours des prochaines années". Il a dit aussi que seul le travail donne la sécurité.

Parlant des conditions de travail et de salaires, à travers le Canada, et s'inspirant des prévisions financières faites par des observateurs qualifiés, M. Collard a tracé un sombre tableau de notre avenir, malgré l'abondance de nos ressources naturelles, si se continuaient au rythme présent les réclamations de salaires plus élevés et des heures de travail de moins en moins longues.

M. Collard a rappelé qu'aux jours de l'ère de Victoria, la journée de travail s'étendait de 7 heures du matin, à 8 heures du soir. Mais, a-t-il dit, "c'est une des faiblesses de la nature de sauter d'une extrémité à l'autre", si bien qu'aujourd'hui on entend des ouvriers réclamer des semaines de 30 heures et des salaires toujours plus élevés.

L'aversion naturelle des hommes pour le travail se réflète dans toutes les sphères. On la retrouve même dans l'éducation où sont introduites certaines théories tendant à insuffler l'instruction "indirectement et même inconsciemment".

Elle influe également sur notre économie, bien que "ceux qui désirent un haut niveau de loisirs, veulent aussi un haut niveau de vie et un haut niveau de sécurité".

Il semble, a poursuivi le conférencier, d'après les années que nous traversons, qu'il n'y ait pas à nous inquiéter de la production. Il ne faut pas oublier, cependant, que les six dernières années n'ont pas été des années normales et que les experts financiers les plus avertis prévoient qu'au cours des six prochaines années, notre production aura à subir une concurrence mondiale comme elle n'en a pas connue encore.

Avec les conditions de salaires et les heures de travail réclamées présentement, qu'arrivera-t-il aux prix de nos marchandises ? Pourrons-nous faire face à cette concurrence?

"Si les salaires continuent à augmenter au rythme actuel, par rapport à l'augmentation de la production, en un an le coût de la vie devra augmenter de 6 p. 100 et en douze ans, il aura doublé".

Avec inquiétude, M. Collard a rappelé le sort de notre marine marchande. Le coût du travail a réduit cette flotte qui était, il y a quelques années, de plusieurs centaines de navires, à 35 seulement, et il semble même aujourd'hui qu'elle doit disparaître.

Ce qui est arrivé pour notre flotte peut survenir également dans d'autres domaines si se continuent les demandes d'augmentations de salaires et d'heures plus courtes de travail. Les prix s'en ressentiront, nos marchandises se vendront de moins en moins, la concurrence deviendra impossible et peu à peu nous perdrons notre commerce.

Les subsides du gouvernement ? Lorsque le gouvernement aura versé des subsides aux mines, aux chemins de fer, aux fermiers, au commerce, à l'industrie, à l'habitation, nous arriverons à un point où tout devra recevoir des subsides et nous nous rendrons compte que, finalement, chacun paie un subside.

Réunion de la Ch. de Commerce de Causapscal

Causapscal (DNC) Dernièrement, eut lieu à la salle paroissiale, une assemblée générale de la Chambre de Commerce locale. La direction avait invité, à cette occasion, M. O. Chenier, de Dalhousie.

M. Antonio Garon, le nouveau président, a souhaité la bienvenue au conférencier, à tous les cultivateurs et aux membres de la Chambré. M Chenier a captivé l'attention de l'assemblée en expliquant la nécessité, pour les cultivateurs de la région, de s'organiser et de se créer eux-mêmes des débouchés pour leurs produits. Il leur a conseillé divers moyens et il a insisté surtout sur le classement de la viande qui pourrait ensuite être vendue aux compagnies forestières qui ,actuellement, achètent la plus grande partie de leurs provisions à l'extérieur. Au forum qui a suivi, les cultivateurs ont prouvé leur grand intérêt au problème en posant de nombreuses questions au conférencier Le président a conseillé alors aux cultivateurs de se reunir et de discuter de la chose. Il leur a fait remarquer que le but de la Chambre était seulement de lancer l'idée entendu que ceci relève du domaine des cultivateurs. Il chargea M. Conrad Brazeau de remercier le conférencier et ce dernier accepta de bonne grâce.

Plusieurs autres questions dont le projet de l'établissement d'une autre banque, à Causapscal, ont été discutées.

Il a été décidé de lancer, comme l'an dernier, une grande campagne de décorations extérieures, à l'occasion de Noël.

M. l'abbé Ludger Harvey, V.F., curé de la paroisse, assistait à cette intéressante assemblée.

FETE A M. J.-RENE MASSICOTTE, M.H.B. : M. J.-René Massicotte, M.H.B., président provincial de la Corporation des horlogers bijoutiers de la province de Québec, ancien président de la région de Québec, a été récemment l'objet d'un beau témoignage d'estime de la part des membres de la corporation de l'association régionale. Sur la photo ci-dessus, on voit, de gauche à droite, 1ère rangée, M. ROCK MOISAN, M.H.B., M. J.-RENE MASSICOTTE, M. l'abbé PAUL DROLET, aumônier de la corporation; M. MARCEL MASSICOTTE, optométriste, frère de M. René Massicotte; 2e rangée : M. J.-H. TREMBLAY, M.G.; M. PIERRE AUDET, M.H.B.; M. ALFRED HAMEL, M.H.B.; M. J.-A. TREMBLAY, M.H.B. associé de M. René Massicotte; M. GEORGES JUNEAU, M.H.B.; M. ANNONCIO GINGRAS, M.H.B.; M. AIME GINGRAS, horloger; M. LUCIEN PAQUET, M.B.; M. PAUL MOISAN, M.H.B., organisateur de la fête; M. CHRISTIAN GAUTHIER, M.H.B.; 3e rangée : M. LUCIEN GINGRAS, M.H.B.; M. J. GAUTHIER, horloger, M. RAYMOND FORTIER, M.H.B.; M. CHARLES CHAMBERLAND, M.B.; M. LORENZO TESSIER, M.H.B.; M. RAOUL BOUCHER, M.H.B.; M. GEORGES-OMER PARENT, M.H.B.; M. J.-OLIVIER HUARD, M.H.B.; M. OMER ROUSSEAU, M.H.B.; 4e rangée : M. JEAN SAVARD, mécanicien-opticien, M. HORACE FORTIER, M.H.B.; M. J.-R. DECROISELLES, horloger, M. HENRI-PAUL TREMBLAY, horloger; M. JACQUES MOISAN, bijoutier; M. ALPHONSE CHAMBERLAND, M.H.B.; M. J.-R. LEMIEUX, M.H.B.; M. HENRI DEMERS, M.H.B.; M. L. P. McNICOLL, M.H.B. N'apparait pas sur cette photo, le président de la région : M. Paul-A. Laliberté, M.H.B., qui a présenté les cadeaux des maitres-horlogers-bijoutiers de la région à M. Massicotte.

Comparutions à Rimouski

Rimouski, (DNCL) Les sentences suivantes ont été prononcées la semaine dernière, par le juge Amédée Caron, au Greffe de la Paix de Rimouski.

Pour avoir négligé le paiement de sommes dues à l'Assurance-Chômage, un résident de St-Alexis de Matapédia a été condamné à $25 d'amende et aux frais, après avoir effectué le remboursement du montant dû à date.

Un automobiliste de Rimouski, arrêté alors qu'il conduisait sous l'influence de l'alcool, a été condamné à dix jours de prison et aux frais. Il a perdu son permis pour le prochain trimestre.

Trois jeunes gens de Causapscal ont été condamnés à deux mois de prison et aux frais, pour vol avec effraction chez les Chevaliers de Colomb de l'endroit.

Un récidiviste de Shelter-Bay a été envoyé au bagne pour deux ans, à la suite d'un vol avec effraction.

Un propriétaire d'automobile, pour excès de vitesse dans les rues du village de St-Fabien, a été condamnée à $20 d'amende et aux frais.

Un résident du Lac-des-Aigles a été condamné à $200 d'amende et aux frais pour vente illégale de boissons alcooliques. Les liqueurs saisies ont été confisquées.

Un jeune homme de Shawinigan a été traduit devant le même tribunal pour avoir troublé la paix sur un convoi des chemin de fer Nationaux. Il a écopé d'une amende de $25 avec paiement des frais.

Pèlerinage annuel des pompiers

Suivant une pieuse tradition qui date d'au moins trente ans, les pompiers de Québec accompliront les 30 et 31 décembre leur pèlerinage annuel au sanctuaire de Notre-Dame-des-Victoires. S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, présidera la cérémonie religieuse dans la matinée du 30 devant un premier groupe. Le lendemain, l'aumônier de la brigade, M. l'abbé Aurèle Ouellet, officiera en présence du second groupe.

Enfants brûlés

Pittsburgh (PA) — Quatre enfants, âgés de 17 mois à six ans, ont péri dans l'incendie de la maison qu'habitait la famille Allen; cette maison devait être démolie bientôt. La mère a été grièvement brûlée en tentant de sauver ses enfants.

Décorés de l'Ordre du Saint-Sépulcre

Houston, Texas, (NC) L'actrice Irene Dunn et le chanteur Dennis Day se trouvaient parmi les 37 catholiques éminents qui ont reçu la semaine dernière, le titre de l'Ordre du Saint-Sépulcre, dans l'église de l'Annonciation de Houston, Texas.

Au cours de cérémonies imposantes, y compris une messe pontificale célébrée par S. Em. le cardinal McIntyre, le groupement en cause comprenant 3 évêques s'est vu rendre des honneurs réservés aux personnes qui se sont distinguées au service de l'Eglise.

L'Ordre du Saint-Sépulcre remonte à l'époque des croisades; on l'a d'abord formé pour garder le tombeau du Christ.

Geo.-A. Collin élu président

Montmagny (DNC) M. Georges-A. Collin a été élu président de l'association des Marchands-Détail-

lants de Montmagny, lors de la seconde assemblée tenue jeudi dernier et à laquelle assistaient une cinquantaine de marchands de notre ville. On distinguait, parmi eux : MM. Eutrope Méthot, Raymond Côté, Philippe Giasson, Albert Blais, Robert Bernier, Jean-Paul Beaumont, Jacques Larouche, Arthur Lacroix, Pierre Fournier, Lionel Tétu, Magasin Anatole, Patrice Corriveau, Paul-Arthur Morin, Pierre Michon, Georges-A. Collin, Charles Dubé, Henri Boulet, Robert Fortin, Léon Michaud, Au Bon Marché, Rodolphe Gagnon, Jean-Louis Gaudreau, Jean-Baptiste Couillard, Hector Leclerc, Bijouterie Ernest Côté, Edouard Boutin Enr., Comptoir de Chaussures, Armand Côté, Marcellin Létourneau, Lucien Gendreau, Gilbert Laberge, Edmond Lainesse, André-Albert Blais, Ls-G. Genest, J.-Ulric Beaumont Enr., Mmes Eugène Lévesque, Laval Paquet, Laval Auclair, Hector Laberge, Emile Desjardins, Mlles Irene Green, Lucie et Simonne Tétu et Marie-Aimée Bernatchez.

M. le notaire Gonzague Bélanger qui jusqu'ici agissait comme secrétaire-trésorier, était chargé de recevoir la contribution des marchands désireux de se joindre à l'association. Il est probable que d'autres marchands emboîtront le pas d'ici peu car ce groupement procure bien des avantages à ses membres. Chacun des membres présents a été invité à mentionner les noms de cinq personnes susceptibles de remplir la charge de directeur. MM. Georges-A. Collin, Léon Michaud, Rodolphe Gagnon, Patrice Corriveau et Jean-Paul Beaumont reçurent le plus grand nombre de votes et furent élus directeurs. M. Arthur Lacroix agissait comme président d'élection, tandis que M. Pierre-Paul Blais en était le secrétaire.

Au cours de cette assemblée, il y eut discussion au sujet de l'heure de fermeture des magasins durant la période des Fêtes, et de la fermeture des magasins le lendemain de Noël et du Jour de l'An. Il fut alors décidé que tous les magasins resteraient ouverts le soir, à partir du 21 décembre jusqu'au 31. Cette année, vu que le 26 décembre et le 2 janvier sont un samedi et que la durée de fermeture des magasins serait trop longue pour les approvisionnements de viandes et d'épiceries, il fut décidé de les laisser ouverts afin d'accommoder le public. L'assemblée fut alors ajournée. Les membres seront avisés à l'avance de la date de la prochaine réunion.

Les directeurs nouvellement élus se sont ensuite réunis pour compléter le bureau de direction. M. Georges-A. Collin a alors été élu président de l'association; M. Léon Michaud, vice-président et M. le notaire Gonzague Bélanger, secrétaire-trésorier. MM. Patrice Corriveau, Rodolphe Gagnon et Jean-Paul Beaumont agiront comme directeurs, pour cette année.

Cette association nouvelle est une innovation en notre ville.

Ecole Technique réclamée à Rouyn

Rouyn, (DNC) Le Jeune Commerce de Rouyn-Noranda apportera un appui énergique à l'appel de M. Lucien Beauchemin, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers de Rouyn, réclamant la transformation de l'école actuelle en école spécialisée, en raison des grands avantages qu'elle procurera à la région. Telle est la réponse de M. Roger Laganière, président, donnée au conférencier invité, M. Beauchemin, lors de la dernière assemblée du Jeune Chambre, au Château Windsor. Cette transformation, nécessitée par l'industrie actuelle et future de la région, consistera non seulement dans la construction d'une section de l'automobile mais aussi dans l'agrandissement général de l'édifice et des facilités d'enseignement. Le temps est venu où l'Ecole d'Arts et Métiers doit devenir une école technique.

Le Comité d'étude du Jeune Commerce, dirigé par M. Adrien Roy, a pris le projet en main et il s'est tracé une ligne d'action. Il demandera au gouvernement de hâter l'exécution du projet d'agrandissement. L'idée est déjà acceptée par le ministère du Bien-être social et de la Jeunesse, de construire des ateliers assez spacieux pour que les élèves y travaillent sans danger, dans des conditions hygiéniques et de prévoir pour une école d'au moins deux cents élèves. Actuellement, 92 étudiants seulement jouissent de l'enseignement ouvrier et technique dispensé à l'Ecole d'Arts et Métiers.

Les présidents des comités ont présenté, à leur tour, les rapports des travaux accomplis à date. La Chambre a maintenant une équipe de gouret faisant partie de la ligue "Nite Owl", M. Harry Kemp, président du comité, a donné sa démission. Il a été remplacé par M. Jean-Paul Lamarche.

Un déjeûner-communion eut lieu, dimanche dernier, au collège classique de Rouyn. La causerie a été donnée par le R. P. Joseph Chartrand, O.M.I.

Le comité d'art oratoire a été réorganisé à la suite de la démission du président, M. Bernard Kane. Ce dernier a été remplacé par M. Robert Coutu.

La lecture du budget a été faite par M. Henri-Louis Girard, vice-président. Le comité exécutif prévoit un budget d'environ $6,000 pour le mandat 1953-54. M. Girard a fait le compte rendu de la dernière assemblée du conseil municipal, en qualité de nouveau président du comité. — La dernière proposition a été celle du Dr Roch Paradis, dentiste, et elle a trait à l'eau potable.

Réunion de Lacordaire

Le cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, de N.-D. du Chemin a tenu sa réunion mensuelle, mercredi, au Centre Antonien. Cette soirée était sous la présidence de M. Edmond Paré, président du cercle. En outre de l'abbé Léo Dubord, aumônier du cercle, plusieurs membres assistaient à cette réunion remplie d'une gaieté continue. Il y eut changements de décorations tant chez les Lacordaire que chez les Jeanne d'Arc.

Cette cérémonie régulière fut suivie d'une conférence donnée par le secrétaire du cercle. Le conférencier, M. J.-A. Roy, I.F., ne se gêna pas de dire que, malgré toutes les persécutions qui s'élèvent de toute part contre ce bon mouvement, qui ne veut que la paix et le bonheur dans tous les foyers, persécutions soulevées surtout par les communistes qui veulent s'infiltrer chez nous au moyen de l'alcool, les Lacordaire et Jeanne d'Arc vaincront tous les obstacles par leur persévérance dans l'abstinence totale. De plus, le conférencier, avec des chiffres à l'appui, puisés à des sources certaines, démontra avec quelle rapidité, la boisson, sous toutes ses formes, tente de faire son chemin, surtout chez les gens absorbés de la soif des plaisirs corrupteurs. Il s'éleva fortement contre le prétendu vin d'honneur qui ne fait du mal qu'à celui qui le prend et contre les consommations alcooliques offertes dans toutes les réceptions familiales, sociales et publiques, consommations qui ne font que faire baisser la tête aux invités et couvrent de honte la ou les personnes qui croient dominer le monde en s'envolant sur les ailes de l'orgueil.

Après la conférence, M. l'aumônier Dubord a bien voulu faire quelques remarques. Le président, M. Paré, termina la séance aussi par quelques remarques appropriées.

Après la signature de cartes par des personnes désireuses de se joindre au bon mouvement, la séance se clôtura par la récitation de la prière faite par M. l'aumônier.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Les appels à la régie des loyers

En vertu d'un amendement que le Conseil législatif a apporté, hier après-midi, au projet de loi modifiant la Loi des loyers, le délai des appels à la Commission des loyers est uniformisé à quinze jours.

A l'heure actuelle, les délais d'appels sont, en général, de dix jours, mais durant certains mois, ils sont de quinze jours. L'amendement les fixe donc dans tous les cas à quinze jours.

D'autres amendements de détail ont été apportés à ce bill qui a passé en 3e lecture à l'unanimité.

Le Conseil législatif a également voté une demi-douzaine d'autres projets de loi du gouvernement à l'unanimité, dont celui qui porte de quatre à six pour cent le taux des prêts d'habitation de certaines compagnies à leurs employés. L'hon. Philippe Brais a déclaré qu'il s'agit là d'une excellente législation parce qu'en établissant des relations plus étroites entre compagnies et employés, elle encourage la loyauté des employés à l'endroit de leurs patrons.

Le conseil a approuvé la mesure qui modifie la loi sur la fraude et la corruption dans les affaires municipales ainsi que les deux mesures qui autorisent le gouvernement à dépenser $23 millions pour venir en aide aux personnes atteintes de maladies mentales.

Après la sanction des bills par le lieutenant-gouverneur, le Conseil législatif s'est ajourné au 20 janvier.

—Le Père Lucien Lalande

(Suite de la dernière page)

les glaces."

Le R. P. Lalande nous fait un rappel historique de ces missions nordiques en disant qu'en 1929, le Père Fallaize est nommé évêque et devient le coadjuteur du renommé Mgr Breynat. C'est l'année suivante que notre interlocuteur pénètre pour la première fois en pays esquimau et il se rend directement à Coppermine.

"Quand je suis arrivé, seul un frère coadjuteur vivait avec Mgr Fallaize. Il me fallut d'abord apprendre le métier, selon le mot de Mgr Fallaize lui-même. J'ai appris à connaitre les Esquimaux, leurs langues et leurs moeurs. Le grand travail est d'apprendre à se débrouiller quand on est dépourvu de tout. Par exemple, pour l'étude de la langue, nous ne disposions d'aucun manuel et nous procédions en questionnant les Esquimaux sur toutes les choses qui nous entouraient. Aujourd'hui", de dire le Père Lalande, "les jeunes missionnaires bénéficient de grammaires, dictionnaires ou livres de prières. Les premiers exemplaires de ces livres, je les ai faits moi-même."

— Comment procédiez-vous ?

— Je fis à la machine cinq copies des prières les plus usuelles. Reliées à du carton recouvert de pièces de vieilles soutanes, ce furent les premiers livres de prières esquimaux."

Le R. P. Lalande n'eut tout de même pas trop de mal à apprendre la langue puisque quelques mois après son arrivée, il prononçait son premier sermon, "sur la pêche miraculeuse. J'avais choisi intentionnellement ce sujet, pour intéresser mes auditeurs davantage. Notre presbytère-chapelle était alors de 20 par 30 pieds : il était rempli. En 1932, le R. P. Lalande prend le goût de l'édition (...) et il met à point un livre de cantique en esquimau, dont le premier tirage est de cinq exemplaires, à la manière décrite plus haut. Il le faisait imprimer un peu plus tard et ces livres servent encore aujoud'hui.

En 1933, le Père Lalande prend charge de la mission de Coppermine. Il est pour ainsi dire curé. C'est l'époque des voyages à l'intérieur des terres, des explorations au long cours, des membres gelés, des tempêtes interminables, de la misère noire dans l'immensité blanche. "Il nous fallait aller vers l'est pour connaitre les Esquimaux et leurs façons de vivre et pour savoir où établir de nouvelles missions. Je me souviendrai toujours d'un long voyage que je fis de décembre à mars cette même année à 250 milles au sud de Coppermine et pendant lequel je demeurai absolument sans communications. Je me nourrissais de poisson gelé et de viandes sèches." Les Esquimaux vivent en été sous des tentes de toile et en automne sous des tentes faites de peaux de caribou. En hiver, ce sont les iglous ou maisons-neige qui deviennent l'habitat normal des Esquimaux.

La construction des iglous est rendue possible par la grande consistance de la neige. Il n'y a pas d'arbres au Grand-Nord et le vent durcit la neige. Les Esquimaux en taillent donc des blocs pour se construire des abris.

Le missionnaire raconte qu'à deux reprises il vit la mort de près. Il fut un jour presque asphyxié par la fumée qui ne s'échappait pas suffisamment de l'iglou. Un peu plus tard, il est surpris par une tempête effroyable qui l'immobilisa dans son lit pendant deux jours, sous un abri de neige. Il était accompagné d'un membres de la Gendarmerie, Scott Alexander: "La neige pénétrait sous l'abri et fondait à côté de nous. Au dehors, il faisait 33o sous zéro. Après la tempête, nous sommes repartis pour être immobilisé de nouveau avant d'avoir atteint un village : nous avons couché sur du poisson gelé."

Le R. P. Lalande fait remarquer que tout comme en pays tempéré, l'hiver au Pôle Nord est plus tardif avec les dernières années. Dans le district de Coppermine, la neige fond au mois de mai ; en juin, les glaces disparaissent et la navigation est possible en juillet et août. En septembre, l'hiver recommence. "J'ai dit la messe dans des maisons-neige : ce n'était pas chaud, mais ce sont les meilleurs de mes souvenirs", de dire le Père Lalande.

Devant tant de misères accumulées sur 20 années de vie humaine, devant un isolement librement accepté et consenti, devant la pratique éprouvée de toutes les vertus, sans attente de récompenses matérielles, on se demande où est réellement la bravoure : chez les soldats qui reviennent de Corée et portés aux nues ou chez les missionnaires qui rentrent du Grand-Nord pour rester dans l'oubli.

M. R.

de KUYPER BLENDED GIN
La vraie saveur de Hollande
FONDÉE EN 1695
DISTILLÉ AU CANADA

Spéciaux !
pour cadeaux des Fêtes !

DONNEZ DES CADEAUX DURABLES
Choisis à même notre assortiment
A cette personne particulière, vous tenez à donner un cadeau de cachet particulier. C'est précisément pour cela que notre choix est tout indiqué . . . Nos articles, MALLES, SERVIETTES D'AFFAIRES, VALISES, MALETTES, ETC . . . sont des plus chicet du meilleur cuir.

265 RUE ST-PAUL
G.I. LES INDUSTRIES Lachance INC.
QUEBEC, TEL.: 2-6403

Du nouveau!
POUR NOËL

"**Papa** décidera pour un appareil de Télévision offert comme cadeau à toute la famille pour Noël cette année."

C'est ce que raconte la petite Lise à son frère Marc après avoir surpris une conversation entre papa et maman.

— Oui ce sera le nouveau modèle "**Regency**" **C-21C 6**, le fameux **Modèle 1954** "Ultra vision", écran de 21 pouces fait par **General Electric** qui ne manufacture jamais autre chose que le meilleur — dans un superbe cabinet noyer..... **$569.50**

Nous avons été assez fortunés pour obtenir quelques-uns de ces fameux modèles 1954 pour Noël 1953.

Nous sommes les mêmes qui avons vendu des milliers de radios de la meilleure qualité et qui avons satisfait des milliers de Québécois durant plus de trente années. Ce sera votre garantie d'absolue satisfaction.

— VOYEZ IMMEDIATEMENT —

J.-ROMÉO CROTEAU
327 ST-JOSEPH — TEL.: 2-3928

Dépassement jugé illégal

M. Alfred Lamonde, de Québec, a obtenu gain de cause pour un montant de $225, en Cour Supérieure, dans son action en recouvrement de dommages résultant d'une collision d'automobiles survenue par suite d'un dépassement illégal.

Le défendeur, M. N. Sternleid, de Québec, avait prétendu que le demandeur était seul responsable parce qu'il avait circulé au centre de la rue et aurait tenté d'effectuer un virage à gauche, sans signal préalable, dans la côte Franklin.

"Le défendeur, dit l'hon. juge Eugène Marquis, a commis une faute génératrice de responsabilité lorsqu'il ne s'est pas assuré que le signal qu'il avait donné avant de doubler le véhicule d'un automobiliste non identifié, avait été entendu par le demandeur qui précédait ce dernier; qu'il effectua ce dépassement sans se ranger suffisamment à gauche de sorte qu'il provoqua une collision entre son aile droite arrière et le parechoc gauche du demandeur, alors que le demandeur circulait légalement du côté droit de la rue, à une vitesse raisonnable, sans poser d'acte illégal ni commettre d'imprudence qui ait pu concourir à l'accident".

Enquête du coroner

Lors d'une enquête du coroner tenue, hier après-midi, à la morgue Sylvio Marceau, par le Dr Foy, de Québec, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de M. Robert Beaumont, 22 ans, fils de M. Eugène Beaumont, du Grand Désert, Ancienne-Lorette, qui est décédé des suites de blessures qu'il a subies quand la moto qu'il montait a heurté un piéton sur le boulevard St-Sacrement à la fin de novembre. En tombant de sa motocyclette, M. R. Beaumont s'infligea des blessures qui, au premier abord, ne semblaient pas graves, mais elles se compliquèrent et, quelques jours plus tard, il mourait.

A bon port

Oslo, (PC) — Le paquebot Stavangerfjord de la compagnie Norwegian-American, le premier grand navire affecté au transport des passagers qui a traversé la plus grande partie de l'Atlantique sans gouvernail, a jeté l'ancre à Oslo hier en soirée. Il n'avait malgré tout que deux jours de retard.

Le capitaine Olaf Bjoernstad qui navigue depuis 1914 a dit que cette traversée sans gouvernail "est la pire expérience que j'aie eue en mer".

MÛRI PAR L'ÂGE
Wiser's
DE LUXE WHISKY
EN ÉLÉGANT CARAFON

EFFICACE
SOLEX
AMPOULES
MODERNE
THE SOLEX COMPANY
DÉPARTEMENT DE CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

Les prestations de L'Assurance-chômage

Toute personne payant ses contributions à l'Assurance-Chômage et qui est sans travail une journée et plus a droit de retirer des prestations, nous fait remarquer un représentant de la Commission d'Assurance-Chômage. Une nouvelle publiée récemment dans notre journal et traitant de congédiements et du travail réduit à la filature de St-Grégoire de Montmorency, par suite de la crise du textile, se terminait incorrectement comme suit : "En travaillant ainsi à temps réduit, soit trois ou quatre jours par semaine, ils "les employés de la filature de St-Grégoire) ne peuvent recevoir de prestations de chômage".

Une femme coupable d'infraction au volant

Une femme a été condamnée hier en Cour des Sessions de la Paix, à une amende de $100 pour une infraction au code de la route. C'était l'un des rares cas, pour ne pas dire l'unique cas depuis longtemps, où une femme était ainsi impliquée pour une infraction commise au volant d'une automobile.

L'inculpée, une jeune fille de 25 ans, a admis avoir, le 25 août dernier, à Château-Richer, "par son incurie et sa négligence au volant causé des lésions corporelles à Normand Nadeau", un cycliste.

M. le juge Gérard Simard, qui a imposé l'amende de $100, a par ailleurs prononcé une interdiction de conduire pour deux ans.

Wagons cambriolés

Un prévenu de Lévis a été accusé de s'être introduit à deux reprises dans des wagons de chemin de fer, une fois à Laurier Station où il aurait volé pour une valeur de $400 de liqueurs alcooliques, une autre fois à St-Rédempteur où il aurait volé du thé et des cigarettes pour une valeur de $300.

Le même prévenu, âgé de 37 ans, était aussi accusé du vol, à St-Apollinaire, d'un ensemble à acétylène d'une valeur de $300; du vol, à Bagot, de deux cylindres, d'une valeur de $100; ainsi que du recel de toutes les marchandises ci-haut mentionnées.

L'enquête préliminaire s'instruira le 21 janvier prochain. Pour reprende sa liberté provisoire, le prévenu a dû fournir un cautionnement de $950 garanti par une personne solvable.

Fantaisie d'un prévenu

Le préposé à la perception des amendes, en Cour des Sessions de la Paix, a dû compter hier un par un, 1,000 millets d'un dollar. C'était un prévenu qui s'était payé la fantaisie de payer une amende de $1,000 avec autant de billets d'un dollar. Il en avait ajouté 49 autres de même dénomination, pour le paiements des frais. Il avait été condamné la semaine dernière pour une sixième infraction à la loi des chirurgiens-dentistes.

Cette histoire a rappelé le cas d'une femme qui s'était amenée au même greffe avec 15,000 pièces d'un cent, pour payer une amende de $150.

Vêtements identifiés

Thorold, Ont. (PC) — La police provinciale de l'Ontario a dit hier qu'elle a éclairci le mystère des vêtements tachés de sang, découverts il y a environ deux semaines près du canal Welland. Il s'agit des vêtements d'une femme de Thorold qui s'est enfuie, presque nue, après avoir été victime de voies de fait dans la banlieue de cette municipalité située à 10 milles à l'ouest de Niagara-Falls.

Travail loué par le maire Hamel

S. H. le maire Wilfrid Hamel, accompagné des échevins Damase Blais et Gaston Flibotte ainsi que du chef Rosaire Beaulieu, s'est rendu aux stations de St-Roch et de Limoilou du service des incendies et il a visité les ateliers où les pompiers travaillent à la restauration de centaines de jouets destinés aux enfants pauvres. Le maire Hamel a fait cette visite hier soir et il a été reçu par les officiers du Comité de l'arbre de Noël des pompiers, notamment le président Roger Beaulé.

M. le maire Hamel s'est montré très touché du travail que les pompiers de Québec accomplissent bénévolement afin de procurer quelques joies aux déshérités de la fortune. Plusieurs des membres du service des incendies étaient occupés à la restauration des jouets usagés les citoyens ont bien voulu leur faire parvenir lorsque les visiteurs se présentèrent aux ateliers du poste No 10 où règne une activité fébrile. Le groupe se rendit ensuite au poste No 3. A cet endroit se trouve un étalage le plus complets de tous les jouets qui ont été réparés et rafraichis en vue de la grande distribution qui se déroulera au Palais Montcalm.

Le maire Hamel a aussi loué l'initiative des pompiers de Québec et leur grand esprit chrétien. Il a aussi souligné l'habileté des pompiers dans leur travail souvent délicat et minutieux.

Churchill et Eden tiennent le coup

Londres, 18. (PC) Le premier ministre Churchill et le secrétaire aux affaires étrangères Anthony Eden ont entrepris la tâche de concilier à la politique officielle du gouvernement un groupe de "rebelles" conservateurs qui demandent que la Grande-Bretagne adopte une attitude énergique dans la dispute avec l'Egypte au sujet du canal de Suez.

Durant un débat sur les affaires étrangères aux Communes, sir Winston Churchill a dit qu'à part "un flot d'insultes et d'injures et de la continuation des outrages de moindre importance" de la part des Egyptiens, "aucun changement n'est survenu" dans la dispute anglo-égyptienne.

M. Eden a déclaré aux 35 "rebelles" de son parti que le gouvernement ne veut pas rompre les discussions avec le gouvernement égyptien dans les circonstances actuelles. "A notre avis, les négociations doivent continuer", dit-il.

Les fonctionnaires ne voteront pas à Hull

Hull, (PC) — Les 143 employés permanents de Hull ont été informés hier qu'ils n'auront pas le droit de voter aux prochaines élections municipales. Le greffier de la ville, M. Léon Leblanc, a déclaré dans une lettre qu'une récente opinion légale soutient qu'une certaine clause de la Loi des cités et villes s'applique à Hull. Cette clause prévoit que les employés municipaux permanents n'ont pas le droit de voter.

Dispute réglée

Chicago, 18 (PA) Le règlement d'une dispute de salaire entre la fraternité des serrefreins qui compte 200,000 membres et les chemins de fer américains a été annoncé hier soir dans une déclaration conjointe du syndicat et des compagnies. L'entente, intervenue après sept jours de négociations, ajoute cinq cents l'heure aux salaires actuels et met fin à la clause liant les salaires à l'indice du coût de la vie, clause qui était en vigueur depuis le 1er avril 1951. Des augmentations au total de 13 cents l'heure qui ont résulté de cette clause "escalator" deviennent maintenant partie du salaire de base.

Trait d'honnêteté

Il nous fait plaisir de mentionner le trait d'honnêteté dont a fait preuve M. Roland Bilodeau, demeurant au 935 boulevard Ste-Anne, Giffard qui a rapporté au poste de police no 3, à St-Roch, une sacoche de femme qu'il venait de trouver sur la rue. La plus heureuse fut bien Mme P.-Emile Morency, du 38 rue Carrier, Lauzon, qui avait porté à l'attention de la police qu'elle avait perdu sa sacoche sur le boulevard Charest, près de la Couronne, vers 5.30 heures hier après-midi. Dès 6 heures, on lui faisait savoir qu'elle pouvait rentrer en possession de son bien perdu, tel qu'il était.

Mort subite

M. J.-Emile Dubreuil, 55 ans, domicilié à St-Méthode, comté de Frontenac, s'est affaissée soudainement sur la rue en face du no 18 Dalhousie, hier après-midi vers 4.30 hres. Appelés sur les lieux, l'abbé Boutin, de Notre-Dame des Victoires, l'administra et le Dr Rousseau constata la mort.

La dépouille mortelle fut transportée à la morgue Sylvio Marceau, où le Dr Foy, coroner du district de Québec, fera les recherches nécessaires sur cette mort subite.

Les agents Dion et Roy, de la Sûreté municipale, ont fait l'enquête d'usage en pareille circonstance.

Reconnu coupable

Montréal, 18. (PC) Florian Lemieux, âgé de 30 ans, anciennement d'Ottawa, a été reconnu coupable hier, d'avoir pris part au cambriolage de la somme de $500,000 perpétré dans une banque de St-Jérôme en novembre 1951. Il connaitra sa sentence au terme des assises.

Une collision

Sherbrooke, 18. (PC) Un train de voyageurs du CNR se rendant de Montréal à Portland, Maine, a été retardé durant quelque temps hier à la suite d'une collision avec un camion-remorque près de Sherbrooke. Personne n'a été blessé.

Autre record

Vancouver, 18. (Spéciale) Un puissant aérobus Douglas DC-6B des Canadian Pacific Airlines vient d'établir un autre record en effectuant hier soir une envolée directe de Honolulu à Vancouver en 8 heures et 28 minutes de vol.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLESBOURG : La Chambre de Commerce de Charlesbourg a inauguré, hier soir, à l'Auberge des Monts, le premier d'une série de diners-causeries, dans le but d'étendre le rayonnement de l'organisme, tout en permettant l'étude des problèmes de Charlesbourg. Le Dr Albert Ouellet, président du comité d'étude de la question scolaire, déplora le désintéressement de la question scolaire dans les municipalités de Charlesbourg. On note une décroissance de la fréquentation scolaire, d'année en année. Me H. Fortin, nouveau secrétaire de la Chambre, fut présenté à la Chambre en remplacement de M. Léonard Morin, qui laisse sa charge à cause d'occupations trop nombreuses. Le diner et la danse qui le clôtura étaient dûs à l'initiative de MM. R. Pagé et L. Morin. Ci-dessus on voit, de gauche à droite et de haut en bas, Mme ALBERT OUELLET, M. A.-L. ROBITAILLE, directeur-fondateur provincial de la Chambre de Commerce; Mme F. MORNEAU, M. FERNAND MORNEAU, président de la Chambre de Charlesbourg; le Dr A. OUELLET, conférencier; Mme L.-E. GIGUERE, M. L.-E. GIGUERE, directeur, maire du conseil municipal modèle de la Chambre de Charlesbourg; M. J.-M. MARTIN, directeur; Mme MICHEL SAVARD, M. MICHEL SAVARD, directeur.

Enquête sur le prix des remèdes

Montréal, 18. (PC) Le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal (FAT-CMT) a, hier soir, résolu d'entreprendre une enquête conjointe avec la Fédération du Travail du Québec sur les prix des médicaments.

Les délégués de plusieurs unions ouvrières de la région ont affirmé que les prix des médicaments et remèdes brevetés étaient trop souvent exagérés "surtout lorsqu'ils sont prescrits par un médecin".

Le Conseil a dit que trop de pharmaciens réclament trois fois le prix régulier d'un remède breveté lorsque le client présente une prescription.

Dans une autre résolution, le Conseil, siégeant sous la présidence de M. Claude Jodoin, a réclamé pour la métropole, des tribunaux de relations ouvrières comme il en existe dans plusieurs autres grandes villes du continent.

Le Conseil a également réclamé à l'unanimité l'abolition du zonage des salaires qui varient selon les régions. Les délégués ont demandé que le salaire pour un travail donné soit conforme à travers la province. Une requête sera adressée à ce sujet au gouvernement provincial.

Voleurs délicats

Avonmore, Ont., (PC) — Deux voleurs au coeur tendre ont tenu Merild C. Nesbitt et sa femme à la pointe du revolver, mercredi soir, et leur ont pris $1,000.

Les hommes ont forcé l'agent d'assurances et de valeurs immobilières à ouvrir le coffre-fort de son bureau, attenant à sa demeure. Du coffre-fort, du porte-monnaie de M. Nesbitt et de la bourse de Mme Nesbitt, ils ont retiré la somme de $1,000.

Avant de partir, ils ont ligoté le mari et la femme, mais ils ont placé un oreiller sous la tête de M. Nesbitt après que celui-ci leur eut dit qu'il revenait de l'hôpital, après avoir été opéré dans un oeil. Un voisin trouva M. et Mme Nesbitt vingt minutes après le départ des voleurs.

A l'Ecole Technique de Shawinigan-Falls

Shawinigan (DNC) La Corporation de l'Ecole Technique de Shawinigan Falls a tenu, ces jours derniers son assemblée générale annuelle et ses élections.

M. A. L. Hough a été élu président, en remplacement de M. H. D. Ross, de la Shawinigan Chemicals, démissionnaire. Les vice-présidents sont: MM. Paul Telmosse, de la Shawinigan W. & P., F. G. Barker, de l'Aluminum Company of Canada Limited, et Gédéon Desaulniers, de la Shawinigan Chemicals Limited. Le secrétaire-trésorier honoraire demeure M. H. S. Reid, vice-président de la Shawinigan Chemicals Limited, et l'assistant-secrétaire-trésorier est de nouveau M. Richard Cummings, gérant du personnel de la Shawinigan Chemicals. Les gouverneurs sont, outre MM. Hough, Telmosse, Barker, Desaulniers et Reid, déjà mentionnés, M. C. R. Lindsay, membre à vie; S. H. le maire, M. François Roy, de Shawinigan Falls, M. J. A. Fuller, président de la Shawinigan W. & P., M. A. L. Barry, représentant la Canadian Industries Limited, M. C. F. Masters, représentant la Canadian Carborundum, M. John Hamilton, représentant la Canadian Resins & Chemicals, M. L. Whitehead, représentant la Wabasso Cotton et M. W. Mueller, représentant la Shawinigan Chemicals.

Il restera au Canada

Ottawa, (PC) — Le ministère de l'Immigration a révélé hier que Ivor Hughes, 35 ans, déserteur de la marine royale britannique, a obtenu la permission de demeurer au Canada. Hughes, qui s'était livré aux autorités le 5 septembre, avait déserté la marine royale en 1941 mais par la suite il avait combattu avec divers régiments en Afrique du nord, en Italie et au Japon.

Comparution

Ottawa (PC) — Sylvio Potvin, 48 ans, accusé d'avoir poignardé sa propriétaire, Mme Yvonne St-Amour, 55 ans, le 9 décembre dernier, a comparu hier en cour.

Les plus grands connaisseurs sont unanimes à reconnaître la perfection du

COGNAC Bisquit

de la vieille maison BISQUIT DUBOUCHÉ & Co.

Après un bon repas un verre de COGNAC BISCUIT s'impose.

Ayez toujours à la maison une bouteille de ce fameux Cognac.

Bouteille et flacon "3***"
et bouteille Grande Fine Napoléon "Extra-vieille"

Avez-vous les
BLEUS à cause du CHAUFFAGE ?

Eh bien, consolez-vous!
Vous pouvez payer votre compte de chauffage *sans tarder*, grâce à un prêt rapide, en espèces, de la HFC! Des milliers de gens le font!
Service rapide d'un jour. De $50 à $1,000 contre votre propre signature. Jusqu'à 24 mois pour rembourser.

HFC HOUSEHOLD FINANCE
25e année au Canada

SUCCURSALES DE QUÉBEC
1066-3ième Avenue . . . . . Tél. 2-1526 — 325, boulevard Charest . . . Tél. 2-7069
203½, rue St-Jean . . . . . Tél. 5-8175 — 92, rue Dorchester, 2e étage . Tél. 4-3594
SUCCURSALE DE CHICOUTIMI: 121 est, rue Racine, téléphone 3530
SUCCURSALE DE JONQUIÈRE: 278, rue St-Dominique, téléphone 2-3521

Pour en avoir pour votre argent recherchez la *SAVEUR*

C'est la *saveur* qui compte dans le café . . .
C'est pour la *saveur* que vous payez

Le Café MAXWELL HOUSE

a une saveur *extra-riche* parce qu'il est plus riche en cafés à "SAVEUR EXCELLENTE"

"Bon jusqu'à la Dernière Goutte"

MH-323F

Colibri

Le cadeau qui plaira toujours . . .

Le COLIBRI est un chef-d'oeuvre de mécanisme et de dessin; il se classe en tête des briquets de première qualité. Sa flamme jaillit instantanément, sans jamais rater.

Plus de 100 modèles différents

de poche, de table, porte-cigarettes combiné . . . Format, couleur et composition variés: gravés, cloisonnés, peints à la main, argent solide, argent ou or plaqués, nacre de perle, ambre, etc.

à partir de 6.50

CHAQUE COLIBRI EST GARANTI SANS CONDITION

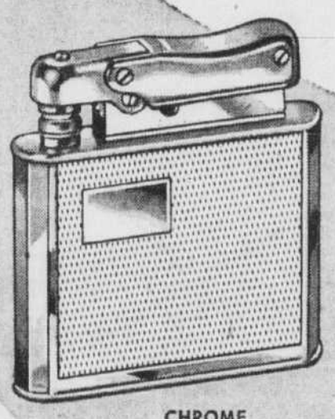

CHROME

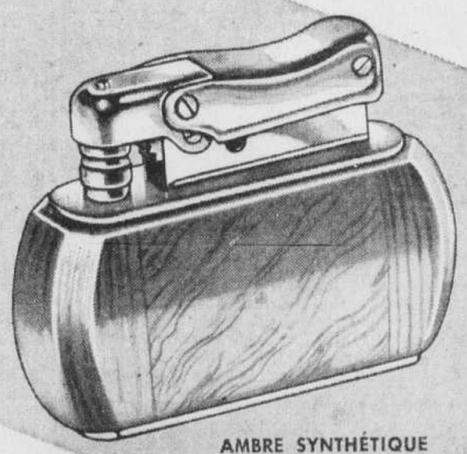

AMBRE SYNTHÉTIQUE

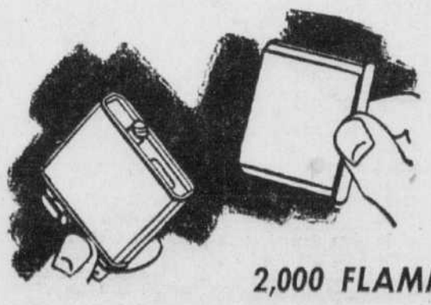

2,000 FLAMMES SANS REMPLIR

LE DOUBLE-BOITIER:

a) Empêche l'évaporation.
b) Aucune vis à enlever pour mettre l'essence.
c) Facilite le changement de la mèche et de la pierre.

ÉCAILLE DE TORTUE

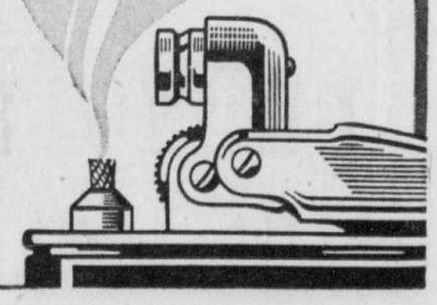

Le COLIBRI est le cadeau par excellence pour ceux qui apprécient l'utile et l'élégance!

Supérieur à tous, toujours et partout

—Réduction de la

(Suite de la page 17)

pourraient être inactifs à moins que d'autre travail ne soit commandé.

"Des tentatives ont été faites pour obtenir de nouvelles commandes et l'on continue toujours à travailler dans ce sens. Malgré tout, les affaires demeurent précaires. La direction de la compagnie espère et tente d'obtenir une augmentation du nombre de ventes qui permettrait plein travail aux moulins dans un avenir rapproché.

"Les moulins sont situés à Montréal, Magog, aux chutes Montmorency, à Sherbrooke et à Valleyfield. Une filiale, à Drummondville, où l'on fabrique des doublures de pneus et du tissu, doit répondre à plusieurs commandes et ne sera pas affectée dans la même mesure".

Le cadeau qui plaira toujours...

Le COLIBRI est un chef-d'oeuvre de mécanisme et de dessin; il se classe en tête des briquets de première qualité. Sa flamme jaillit instantanément, sans jamais rater.

Plus de 100 ...

MODELES

Choix complet des Briquets ...

Colibri

J. E. GIGUÈRE

233 RUE ST-JOSEPH — TEL.: 3-0738
357 RUE ST-JOSEPH — TEL.: 4-1103
59 RUE BUADE — TEL.: 3-9004

LE "LAUZON" MIS EN SERVICE A SOREL : La Marine royale canadienne s'est enrichie d'un autre navire en fin de semaine, alors qu'on a mis en service à Sorel le nouveau "Lauzon". La frégate fluviale transformée et modernisée se joindra à la 1ère Escadre canadienne, à Halifax. Elle sera commandée par le commandant Marcel-J.-A.-T. Jetté, de Québec, ancien commandant du H.M.C.S. "D'Iberville". Le "Lauzon" a été construit aux chantiers maritimes de Lauzon, en 1944 et avait été mis "dans les boules à mites" à la fin de la guerre. Il est au nombre des 16 frégates désaffectées que le gouvernement a décidé de faire reconvertir dans les chantiers du pays. Elle est la troisième à être livrée à la Marine. Le "Lauzon" a un déplacement de 1,445 tonnes, mesure 301 pieds de longueur et est surmonté d'un mât de 37 pieds. Il est maintenant pourvu d'armes plus puissantes et plus nombreuses, de même que des commodités modernes nécessaires au bien-être de l'équipage. Les marins pourront y coucher sur des lits au lieu de dans des hamacs et ils y prendront leurs repas dans un cafétéria moderne.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

Rhétoriciens 1949-50
Séminaire de Québec

Les Rhétos 1949-50 du Séminaire de Québec, sont priés d'assister aux Funérailles du Dr Joseph Benoît, de Rivière-du-Loup, père de leur confrère Jean, qui auront lieu samedi le 19 à 9.30 hrs en l'église St-François-Xavier de Rivière-du-Loup.

La Direction

Gve MARTINEAU & Cie
BRANDY
FRANÇAIS SPÉCIAL
★ ★ ★
PRODUIT FRANÇAIS

CONSTRUIT A SOREL : Le H.M.C.S. "Chignecto", un balayeur de mines, vient d'être lancé à Sorel pour le compte d'un pays de l'OTAN. Il a été remis à la Marine royale canadienne. 13 autres navires du même type seront construits tant à Sorel que dans d'autres chantiers maritimes canadiens pour le même pays qui n'est pas autrement identifié.

CHARGE D'AFFAIRES: Mgr Luigi Dadaglio, chargé d'affaires à la délégation apostolique au Canada depuis le départ de S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti. Mgr Dadaglio, auditeur à la délégation depuis août dernier, demeure chargé d'affaires jusqu'à l'arrivée du nouveau délégué apostolique, S. Exc. Mgr Jean Panico.

L'indice des mines

Londres, (Reuters) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a baissé hier de 0.2 point à 82.6.

NOUVEAU TELEPHONE : On fait actuellement à Boston l'expérimentation d'un nouveau appareil de téléphone qui permet de se servir de l'appareil sans avoir recours aux mains. Ce dernier est installé dans une boite publique et consiste en un haut-parleur et un microphone. Un bouton permet d'ajuster le volume du son. Un employé de la compagnie de téléphone doit cependant se tenir sur place vu qu'il n'y a ni cadran ni boite à argent. Un seul appareil a été installé et si le public semble l'accepter, d'autres le seront sous peu. (Central Press)

Reçu par Malenkov

Londres (PA) — Radio-Moscou a annoncé hier soir que le premier ministre soviétique, M. Malenkov, a reçu hier M. Otto Grotewohl, premier ministre de l'Allemagne orientale. MM. V.-M. Molotov, ministre des Affaires étrangères d'URSS, N.-S. Khrushchev, premier secrétaire du comité central du parti communiste, et V.-S. Semenov, haut-commissaire soviétique en Allemagne, assistaient à la réunion, dont on n'a pas divulgué la nature.

Problème conjugal

Toronto, (PC) — Un homme peut-il épouser la soeur de la femme qu'il a divorcée ? Le gouvernement ontarien soutient la négative et a refusé jusqu'ici d'émettre un permis à Harry-Helmet Schepull et Eva Bekeschus. Ces deux derniers se sont adressés au juge W.-F. Spence, de la Cour Suprême de l'Ontario. Le juge ne s'est pas encore prononcé.

LE ROBOT

est un appareil automatique pouvant exécuter des opérations multiples sous la direction de la ménagère. Il est facile d'opération, léger à manipuler, d'une fabrication de première qualité, et ses lignes d'une élégance simple et harmonieuse.

SCIENCE

Le Robot, est réalisé après de longues années de recherches et devient l'appareil domestique le plus révolutionnaire.

MEDECINE

Le Robot conserve aux aliments leurs saveurs, vitamines et valeurs nutritives. Il devient indispensable dans la cuisine.

MENAGER

Le Robot est aussi réalisé pour faciliter l'entretien de la maison, tant pour la propreté que pour l'hygiène.

IL REMPLACE — UN PURJATEUR

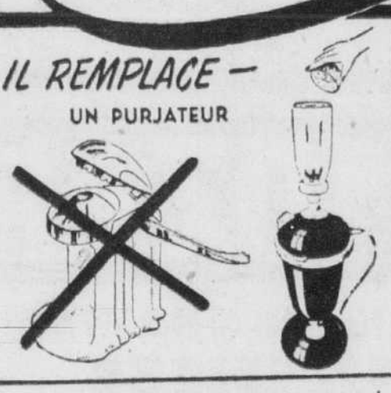

IL REMPLACE — UN BROYEUR A CAFE

IL REMPLACE — UN COCKTEL "SHAKER"

IL REMPLACE — UN HACHOIR A LEGUMES

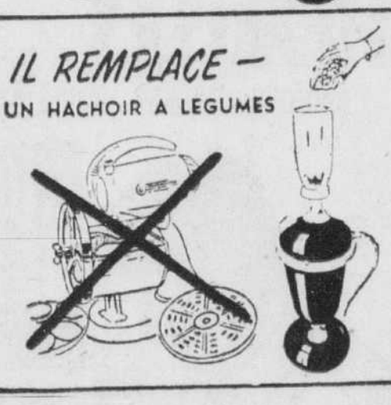

IL REMPLACE — UN MELANGEUR

IL REMPLACE — UN MALAXEUR

IL REMPLACE — UN EPURATEUR

IL REMPLACE — UN SECHOIR POUR LES CHEVEUX

IL REMPLACE — UN VAPORISATEUR UN DEODORISATEUR

IL REMPLACE — 2 CIREUSES ET POLISSEUSES

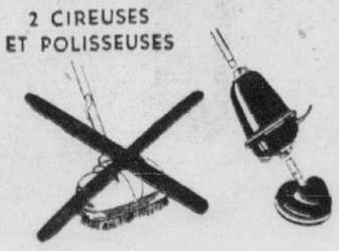

IL REMPLACE — 2 ASPIRATEURS ELECTRIQUES

IL REMPLACE DONC

POUR AU MOINS $409.00 D'APPAREILS DOMESTIQUES ET SE VEND SEULEMENT $189.00

ADRESSEZ-VOUS A:

BRUNO BOUTET

2388 AVENUE ROYALE COURVILLE, QUEBEC 5

TÉL. : MO 3-3257

CE COUPON A UNE VALEUR DE $10.00

BRUNO BOUTET, 2388 AVE ROYALE COURVILLE, QUEBEC

Je serai désireux d'avoir à domicile une démonstration gratuite, sans aucun engagement de ma part, de votre appareil "LE ROBOT".

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TEL.: .....

ELLE ET LUI

UNE PENSEE COMMUNE UN GESTE RECIPROQUE

VOTRE CADEAU DE NOËL

Pour vous, madame; pour vous, monsieur, un vaste choix de cadeaux, entre autres quelques suggestions :

- BRIQUETS
- PIPES
- PORTE-CIGARETTES
- ETUIS A CIGARETTES
- RASOIRS ELECTRIQUES ETC ...

- MIROIRS CISELES
- MINAUDIERES
- SACS A MAIN
- NECESSAIRES DE TOILETTE, ETC...

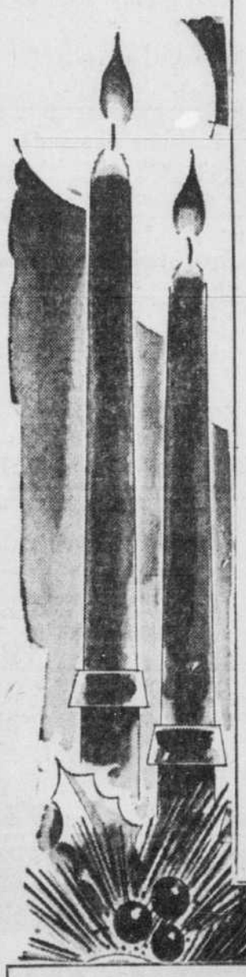

Jos Côté Ltée
42 rue du PONT, QUÉBEC
Il y en a un près de chez vous

DÉCÈS

BARBEAU — A l'hôpital du St-Sacrement, le 16 décembre 1953, à l'âge de 66 ans 1 mois, est décédée dame Anna Moffet, épouse de Arthur Barbeau, demeurant à Loretteville.
Les funérailles auront lieu samedi, le 19, à 11 heures.
Départ de la résidence funéraire Antonio Falardeau, No 189 rue St-Ambroise, à Loretteville, à 10 heures 45, pour l'église de Loretteville, et de là au cimetière de la paroisse. 17déc-2fs—780528

BEDARD — Au Lac St-Charles, le 16 décembre 1953, à l'âge de 30 ans 7 mois, est décédé Adrien Bédard, époux de Claire Perlin.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45, pour l'église du Lac St-Charles, et de là au cimetière paroissial. 17déc-2fs—780518

BROUSSEAU — A Québec, le 16 décembre 1953, est décédée Mlle Cécile Brousseau, fille de Joseph Brousseau, et de feu dame Bella Roberge, demeurant au no 69 St-Patrick.
Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures 15.
Départ de la résidence funéraire de la Maison Germain Lépine Ltée No 60 rue St-Cyrille coin Turnbull à 10 heures pour l'église Ste-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont. 17déc-2fs—780574

CHABOT — A Québec, le 17 décembre 1953, à l'âge de 84 ans 4 mois, est décédée dame Maria Côté, épouse de feu Cleophas Chabot.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.
Départ des salons mortuaires de la Cie Hubert Moisan, No 297 rue St-Joseph, à 8 heures 30, pour l'église St-Michel de Bellechasse, et de là au cimetière paroissial. Le trajet se fera en automobiles. 18déc-2fs—780780

CHARTERS — Au Lac Beauport le 17 décembre 1953, à l'âge de 85 ans 10 mois, est décédée dame Elizabeth Redmond, épouse de feu John Charters.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire au Lac Beauport, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame des Laurentides, et de là au cimetière du Lac Beauport. 17déc-2fs—780633

DION — A Québec, le 15 décembre 1953, à l'âge de 75 ans 7 mois, est décédé Lieut.-Colonel J.-E. Dion, B.M., Chevalier de l'Ordre du St-Sépulcre, époux en premières noces de feu dame Florida Marquis, en secondes noces de dame Alma Normand, demeurant à 115 rue Artillerie.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, No 146 Boul. St-Cyrille, à 8 h. 30, pour l'église St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.
L'office des Congréganistes sera récité vendredi soir à 7 heures 30. 15déc-4fs—780350

FRECHET — A Québec, le 16 décembre 1953, à l'âge de 77 ans, est décédée mademoiselle Anna-Marie Fréchet, fille de feu Arthur P. Fréchet, et de feu dame Christine Vallerand.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la chambre mortuaire de l'Hôpital Général, à 8 heures 55 pour la chapelle de l'hôpital et de là au cimetière Belmont. 17déc-2fs—780572

GIROUX — A Québec, le 16 décembre 1953, à l'âge de 75 ans 10 mois, est décédée dame Antonia Aubin, épouse en premières noces de feu Victor Abgrad, et en deuxièmes noces de M. Joseph Giroux.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 2219 Chemin du Foulon, à 8 heures 30, pour l'église de Sillery et l'inhumation au cimetière St-Colomban. 18déc-3fs—780458

GIROUX — A Montmorency, le 16 décembre 1953, à l'âge de 48 ans 7 mois, est décédé M. Léopold Giroux, époux de dame Véronique Prémont, demeurant au No 4168 Blvd Ste-Anne.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 4168 Blvd Ste-Anne, à 8 heures 45, pour l'église de St-Grégoire, et de là au cimetière paroissial. 18déc-3fs—780460

GUERARD — A Québec, le 17 décembre 1953, à l'âge de 59 ans 3 mois, est décédée Mlle Alexandrine Guérard, demeurant à 219 de la Salle, fille de feu Jean-Baptiste Guérard et de feu dame Elise Pouliot.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires de la Cie Hubert Moisan, No 297 rue St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles. 17déc-2fs—780613

MARCOTTE — A Courville, le 17 décembre 1953, à l'âge de 76 ans 6 mois, est décédé Louis Marcotte, époux de dame Dorilda Lafrance, demeurant au No 47 rue Toussaint.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires F.-X. Bouchard, No 2290 avenue Royale, Courville, à 8 heures 45, pour l'église de Courville, et de là au cimetière paroissial. 17déc-2fs—780576

MERCIER — A l'hôpital St-François d'Assise, le 16 décembre 1953, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Edmond Mercier, époux de dame Annette Roy.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 30.
Départ de la maison mortuaire à 10 heures 30, pour l'église St-Michel Bellechasse, et de là au cimetière Berthier-en-bas. 17déc-2fs—780512

NOEL — A Québec, le 16 décembre 1953, à l'âge de 65 ans 3 mois, est décédé sieur Achille Noël, époux de dame Marie Proteau, demeurant 264¼ rue St-Joseph.
Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures.
Départ des salons mortuaires de la Cie Hubert Moisan, No 297 rue St-Joseph, à 7 heures 45, pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles. 17déc-2fs—780583

ROBITAILLE — A la maison St-Jean de St-Raymond, le 17 décembre 1953, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Joseph Robitaille, époux de feu dame Julie Leclerc.
La dépouille mortelle est exposée présentement chez son fils Georges Robitaille à St-Léonard de Portneuf.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 50, pour l'église St-Léonard, et de là au cimetière paroissial. 19déc-2fs—780893

SENECHAL — A Montmagny, le 17 décembre 1953, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Damase Sénéchal, époux de dame Marie Paradis de St-Damase de Malane.
Les funérailles auront lieu lundi, en l'église de St-Damase, et de là au cimetière de la paroisse. 18déc-2fs—780769

TALBOT — A Montmagny, le 17 décembre 1953, à l'âge de 79 ans 6 mois, est décédé M. Ubald Talbot, époux de feu dame Alvine Samson.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son gendre, M. Moïse Cloutier, St-Pierre Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église St-Pierre et de là au cimetière paroissial. —780685

TREPANIER — A Château-Richer, le 17 décembre 1953, à l'âge de 58 ans 2 mois, est décédé M. Gérard Trépanier, époux de dame Augustine Pichette.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, Côte de l'Eglise, à 8 heures 45, pour l'église de Château Richer, et de là au cimetière paroissial. 17déc-3fs—780577

VERRET — A Beauport, le 17 décembre 1953, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Albert Verret, ancien vétéran, époux de dame Lucienne Lemieux.
Le jour et la date des funérailles seront annoncés plus tard.
Le corps est présentement exposé au salon funéraire Wilbrod Robert, 844 avenue Royale, Beauport. 18déc-2fs—780747

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Laval-des-Rapides emprunte $359,000

La ville de Laval-des-Rapides, dans le comté de Laval, a vendu une émission de $359,000 d'obligations par séries vingt ans. L'adjudication a été faite à Durocher, Rodrigue & Cie, Ltée, au prix de 94.48 pour $136,000 à 4 p. 100 1954-63 et $223,000 à 4 1-2 p. 100 1964-73. Le loyer net de l'emprunt est de 5.037 p. 100.

La municipalité avait vendu une autre émission en septembre de l'année dernière. Elle avait émis alors $125,000 de titres à 4-4½% séries 20 ans, au prix de 98.02, soit un coût net de 4.701 p. 100.

Boulangers en grève en France

Paris (PC) — Les boulangeries de Paris et de plusieurs autres villes françaises ont fermé leurs portes hier pendant 24 heures, pour protester contre la régie des prix. Les boulangers soutiennent que les prix de leurs produits n'ont pas changé depuis 1951.

MALADIES NERVEUSES
Dr Roger Moffat
M.D.
Troubles émotionnels
Désordres de la personnalité
34 DE LA FABRIQUE
TEL.: 5-7872

Docteur
Guy Trotier
Médecin - Chirurgien
401, ave des Oblats
3-3194 Rés. MU 3-5087

DEMANDÉ
Maison importante désire chef de groupe pour s'occuper d'organiser ventes à domiciles (pas d'accessoires électriques) d'une ligne très connue internationalement et utile avec facilités de paiements. Personne sérieuse seulement doit répondre à cette annonce. Commission sur ses ventes et pourcentage sur le chiffre d'affaires de son groupe. S'adresser entre 2h. et 4h. à M. Morin, 34 rue de la Chapelle, Québec.

ESPACE A LOUER
4000 pieds de plancher, avantageusement situés, rue St-Joseph et Notre-Dame des Anges.
S'adresser
J.-B. VILLENEUVE, LTEE
279 rue St-Joseph. Tél.: 2-6461

CINQUANTE ANS D'APOSTOLAT EUDISTE SUR LA COTE NORD: Une soirée à l'Externat classique St-Jean-Eudes, sous les auspices de la Société Historique de Québec, a souligné hier soir le cinquantième anniversaire de l'arrivée des Eudistes dans le territoire du Golfe St-Laurent. On remarquait au premier rang, de gauche à droite, Mgr FERDINAND VANDRY, P.A., V.G., recteur de l'université Laval; S. Exc. Mgr N.-A. LABRIE, évêque du Golfe St-Laurent, qui a évoqué l'histoire de la Côte Nord devant un nombreux auditoire; M. CYRILLE-F. DELAGE, président de la Société Historique et président de la Commission scolaire de Québec; le R. Père A. VIGNEAULT, C.J.M., supérieur de l'Externat Classique Saint-Jean-Eudes, et M. l'abbé HONORIUS PROVOST, secrétaire de la Société Historique de Québec. (Photo du "Soleil")

Un avocat se retire d'une cause

Windsor, Nouvelle-Ecosse, 18 (PC) L'avocat d'un libéral victorieux à Hants East, aux élections générales provinciales de mai dernier, a déclaré à la Cour Suprême qu'une requête demandant que l'élection de son client soit annulée ne pourrait pas être plaidée.

Reginald Brushett, de Nine Mile River, a présenté une requête signalant des irrégularités dans l'élection du député libéral, M. Alfred E. Reid. L'avocat de ce dernier, M. W. C. Dunlop, a admis que des personnes qui n'étaient pas sur les listes ont voté.

Le candidat progressiste-conservateur, M. E. M. Ettinger, obtint une voix de majorité le jour de l'élection, mais le recomptage des votes attribua le siège à M. Reid.

M. Dunlop dit que tout ce qu'il faut démontrer, c'est qu'une personne non qualifiée pour voter a voté. "En conséquence, dit-il, j'ai averti mon client que je ne pourrai le défendre".

TELEPHONE ANSWERING SERVICE
TEL. A.-SERV.
UN TELEPHONE SANS REPONSE EST NUL ET DISPENDIEUX
• Votre téléphone répondant en votre nom
• Un service bilingue courtois et confidentiel.
• Un service de 24 heures par jour, tous les jours.
Informez-vous sur nos taux mensuels si modérés.
TEL. A.-SERV.
2-2024 — 2-2024 — 2-2024

MAISON FONDEE EN 1910
LES SPÉCIALITÉS DE QUÉBEC ENR.
351 BOUL. CHAREST, QUEBEC
2e étage, ch. 26. J.-U. Morin, prop.
BAGUES DE FIANÇAILLES SOLITAIRES, COUSSINS, TRINITES, ETC.
DIAMANTS GARANTIS PARFAITS par Police d'Assurance gratis, et de marque réputée.
AUSSI un choix considérable de MONTRES, ARGENTERIE, COUTELLERIES, CHAPELETS, HORLOGES de toutes sortes. SETS TOILETTE, COLLIERS PERLES, PIERRES DU RHIN, BIJOUX de toutes sortes, pour hommes, femmes et enfants.
MARCHANDISE MISE DE COTE AVEC UN LEGER ACOMPTE
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A 5 H.

Vous obtenez de
GROS ESCOMPTES
Pour un léger acompte, nous mettons votre bague de fiançailles de côté, ainsi que montres, bijoux, etc.
Evitez la foule du dernier moment
LA BIJOUTERIE
RENÉ MARCOUX
37 DE LA COURONNE, 2e étage. Ch. 215
EDIFICE GUILLEMETTE — TEL.: 4-8722
OUVERT LE VENDREDI SOIR

Le cadeau idéal
—pour toute la famille
RCA VICTOR
Radio-Horloge
'SE RAPPELLE' VOS PROGRAMMES PREFERES

Si versatile . . . vous le trouverez indispensable
PRATIQUE PRISE A ACCESSOIRES

CONTROLES LUMINEUX

Beau boîtier lustré et compact en plastique . . . cadrans couleur or et grille filet fini argent . . . puissant radio 5-lampes et fameuse sonorité "Gosier d'Or" RCA Victor . . . horloge électrique fiable à aiguille trotteuse . . . c'est le radio réveil-matin aux usages multiples.
$39.95 Prix de liste suggéré en plastique Brun Automne
Choix de six autres couleurs à $44.95
LAVIGUEUR & HUTCHISON Ltée
CHARLES LAVIGUEUR, gérant
81, rue Saint-Jean, Québec. Tél.: 4-4603 - 4-4604

Chez NAP. CÔTÉ
VENTE 35e ANNIVERSAIRE
PATINS PROFESSIONNELS

PATINS PROFESSIONNELS C. C. M. SAMSON pour joueurs de hockey. Bottines doublées 6 à 13, avec supports d'acier et lame garantie. Val. $27.95..... $19.95
Aussi: BOTTINES TRES FORTES pour joueurs de hockey, 6 à 13; lame garantie — Valeur $18.75 ..... $13.95
POUR GARÇONS, bottines très fortes, 3 à 5, avec tendons. Val. $11.95..... $7.95
BOTTINES HOMMES sans tendons; 7 à 10. Val. $8.95 Spécial à $5.95
BOTTINES GARÇONS sans tendons; 11 à 13 Val. $7.95 Spécial à $4.95
PATINS DE FANTAISIE

PATINS FANTAISIE pour dames, bottines blanches, très hautes, 4 à 8, en cuir lavable. Val. $14.95 pour $9.95
AUSSI: POUR DAMES, bottines fantaisie C.C.M., 4 à 8. Spécial à $14.95
PATINS FANTAISIE pour fillettes, 11 à 3. Val. $11.95 pour $8.95
COMMANDES POSTALES ACCEPTEES. LIVRAISON GARANTIE JUSQU'A NOEL
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 h., à compter de ce soir, jusqu'au 24 décembre.
VOYEZ NOTRE ANNONCE *en page 24*
NAP. CÔTÉ SPORTING GOODS
14, RUE ST-JOSEPH, TEL. 4-3242 — 3-6062

LE PERE NOEL A L'ORPHELINAT D'YOUVILLE: Le club Kiwanis de Québec se rendait hier soir à l'Orphelinat d'Youville, pour y distribuer des cadeaux de Noël à environ 350 enfants. Cette soirée faisait partie de toute une série du même genre, où les Kiwaniens se rendent dans les institutions de charité pour assister à un petit spectacle présenté par les enfants, après quoi on fait la distribution de jouets. Ceux-ci — d'une valeur de plus de $1,000 — ont été confiés au Kiwanis pour distribution par la Santa's Workshop Inc., de Wellington, N.-Y. Ci-dessus, dans la photo du haut, M. l'abbé ROSAIRE LAHAYE, aumônier; M. ROBERT POULIOT, président du Kiwanis de Québec; la R. SOEUR ST-JEAN-DE-LA-LANDE, supérieure de l'institution. En bas, un groupe d'enfants, dans leurs plus beaux atours, qui défilent devant le Père Noël pour recevoir leurs récompenses. (Photos du "Soleil")

Le R. Père Lucien Lalande a passé vingt années chez les Esquimaux

Un grand amour des "missions froides" et de ceux qui en sont l'objet, les Esquimaux, voilà ce que nous avons remarqué chez un ancien missionnaire du Grand Nord canadien, le R. P. Lucien Lalande, O. M. I. Nommé depuis peu aumônier à l'hôpital du Parc Savard, cet ancien missionnaire a passé 20 années de sa vie dans les solitudes blanches des royaumes esquimaux, pour y accomplir, comme il le dit lui-même, "l'apostolat indirect", le seul qui vaille pour cette catégorie de païens à convertir.

Le R. P. Lalande est le missionnaire-type de ces hommes remplis de bravoure qui consacrent leur vie au service d'âmes à convertir. Le missionnaire qui part pour les pays

asiatiques est assuré d'être témoin de plusieurs conversions qu'il effectuera lui-même pendant son ministère, mais il n'est rien de tel pour les missionnaires chez les Esquimaux, ces grands entêtés aussi endurcis dans leur scepticisme que leur habitat est solitaire et désolé. Né en 1901 en France, près de Nevers, le R. P. Lalande fit ses études classiques en Normandie, près d'Alençon. Se voyant des prédispositions pour les "missions froides", le jeune Lalande va frapper à la porte des Pères Oblats de Belgique, où il fait son noviciat et son scolasticat. Il passe ensuite deux ans à l'entraînement obligatoire militaire français et il est ordonné prêtre en 1929.

La carrière du R. P. Lalande comme missionnaire se lit tout entière sur son visage, rougi par les vents et le froid, sur ses traits, affermis par le pénible des situations. Cette carrière, donc, commença dès l'année qui suivit son ordination : de France, ses supérieurs l'envoient directement à Coppermine, dans le vicariat du Mackenzie. Coppermine est située, sur la carte, juste au-dessus d'Edmonton et se trouve à l'embouchure de la rivière du même nom, en bordure du golfe Coronation. A cette époque, quatre missionnaires seulement s'étaient rendus dans cette contrée du Grand-Ouest. En 1913, deux Pères furent massacrés par les Esquimaux, près des Chutes-du-Sang, non loin de Coppermine. Ces lieux désertiques n'avaient pas vu de missionnaires depuis les pères Rouvière et Leroux lorsqu'en 1919, le Père Frapsauce fut enseveli dans les eaux du lac Grand Ours : "Mgr Fallaize", nous dit le R. P. Lalande, "était arrivé à la mission une journée après le Père Frapsauce et il se mit à sa recherche en suivant les pistes du traîneau. Il fut conduit dans les glaces du lac Grand-Ours et vit le trou encore béant qu'y avait laissé son confrère en disparaissant dans

(Suite à la page 31, 6e col.)

ARBRES DE NOEL
ASSORTIMENT COMPLET
S'adresser à :
QUINCAILLERIE BERTRAND
1511, 3e Avenue Tél.: 2-2151

Pâtissier demandé
Avec expérience, Sachant faire la pâtisserie Française. S'adresser L. Gobeil, Jonction Sillery, Cain St-Cyrille et des Erables, Qué.

LOCATION DE MACHINES A ECRIRE
Gérald Martineau
93 St-Pierre. Tél.: 5-5158

Appartements DEUVILLE
3 pièces - 4 pièces
• Chauffé • Concierge • Eau chaude à l'année • Incinérateur • Toutes taxes payées • Terrains de jeux pour enfants • Terrains de stationnement • Cuisine moderne • Chambre de bain en tuile • Service de Bendix • Autobus à la porte • Ecole • Eglise, etc.
Informations :
100 RUE ST-JEAN-BOSCO
Prolongement de l'avenue Myrand.
Ste-Foy - Tél.: 7-7668

PRETS SUR 2ième hypothèque
SERVICE FINANCE CO.
37, de la Couronne, QUEBEC
Tels. 3-8109 - 3-9829

Apostolat eudiste sur la Côte Nord glorifié par la Société Historique

A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'arrivée des Eudistes dans le territoire du Golfe St-Laurent, la Société historique de Québec nous présentait, hier soir, à l'Externat Saint-Jean-Eudes, S. E. Mgr N. A. Labrie, évêque du Golfe St-Laurent qui nous entretint de "L'histoire civile et religieuse de la Côte Nord".

Et tout d'abord, déclara le conférencier, un peu de géographie s'impose. Cette immense région couverte de chaînes de montagnes ininterrompues, adoucies par l'érosion, de plaines ou plutôt d'immenses tourbières marécageuses dont le sol acide ne favorise guère la végétation est devenue depuis ces dernières années le paradis des géologues et des prospecteurs. On a souvent exagéré la rudesse de son climat qui dans les régions côtières est sensiblement analogue à celui de Québec.

Il semble que très tôt les Vikings y soient pénétrés et à maintes reprises les pêcheurs basques fréquentèrent les côtes. En 1534, Jacques Cartier y pénètre et, fait peu connu, on y célébrait là-bas la première messe au Canada. Ces hommes pourvus des moyens les plus rudimentaires possédaient un merveilleux instinct, leur permettant de se guider et s'adapter dans un pays peuplé des légendes et des superstitions les plus effarantes. Mgr Labrie nous fait ensuite l'énumération des différentes communautés qui se sont dépensées sans compter sur la Côte Nord. Les premiers missionnaires sont vraiment les Pères Jésuites pour qui la vie dans ces solitudes désolées fut un long martyre. Aux Jésuites succèdent des prêtres séculiers du diocèse de Québec et beaucoup plus tard ce seront les Eudistes qui sont à l'origine des immenses progrès constatés aujourd'hui dans le domaine de l'éducation. Il est aussi quelques laïques dont le nom restera toujours attaché à la Côte Nord et l'un des principaux est N. A. Comeau. "Les raisons d'espérer ? dit en terminant Mgr Labrie; ce pays offre les plus grandes possibilités au point de vue économique mais notre plus grande source d'espoir reste la Providence".

Présenté par le R. P. Joseph Potvin, supérieur de l'Externat des Eudistes, le conférencier fut remercié par le R. P. Adrien Pouliot, du Collège des Jésuites et secrétaire de la Société historique, qui souligna comment Mgr Labrie savait "construire l'avenir à la lumière du passé". Au nom de la Société historique de Québec dont il est le président, l'hon Cyrille Delage, président de la Commission scolaire de Québec, souhaita la bienvenue au conférencier. Nous remarquions la présence de: Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'université Laval; le R. P. A. Vigneault, supérieur du Séminaire des Eudistes à Charlesbourg; M. l'abbé P. E. Gosselin, M. l'abbé Honorius Provost, M. le Major Guimont, M. J. Arthur Gagné, représentant les familles Gagné-Bellavance et MM. Georges Côté, directeur des arpenteurs, M. A. Bourget, Adrien Chalifour, Paul Savard et Gilbert Savard, également arpenteurs.

L'éducation dans la joie

L'Association des Parents et Maîtres de St-Roch a tenu une réunion à l'école paroissiale, lundi dernier, sous la présidence de Mme J. Blouin. La conférencière, Mme G. Laplante, a traité de "L'Education dans la joie". Elle fut présentée par M. P. Guimond, gérant de la Caisse Populaire de Québec-Est, et remerciée par M. R. Labrecque.

Un film éducatif présenté par le R. Frère directeur de l'école St-Roch a clôturé cette soirée.

Mises à pied au Canadien National

Ottawa (PC) — Le ministre des Transports, M. Chevrier, a déclaré hier aux Communes qu'un certain nombre d'employés du Canadien National ont été mis à pied depuis quelques semaines par suite de la réduction des activités.

Le patron n'est pas responsable d'une désobéissance de l'employé

Le patron, s'il a le devoir d'offrir à son employé une protection efficace, de lui donner les instructions voulues pour faire fonctionner sans danger, les machines qui lui sont confiées, n'est toutefois pas responsable de la désobéissance et du manque de précaution de l'employé.

On retrouve ce commentaire de la loi dans un jugement déposé hier au greffe de la Cour Supérieure, sous la signature de l'hon. juge Noël Belleau. Ce jugement renvoie avec dépens, la réclamation au montant de $20,698.50 prise par un menuisier de Lévis au nom de son fils de 17 ans qui eut la main gauche coupée dans un ensileur, alors qu'il travaillait chez un cultivateur.

L'hon. juge Belleau rejette la réclamation de M. René Guay, de Lévis, contre M. Philippe Couture, de Notre-Dame de Charny, après en être venu à la conclusion que l'accident était dû à la "propre négligence" et à la "désobéissance" de Claude Guay, le fils du demandeur.

Ce dernier travaillait le 12 juillet 1951 chez le défendeur, à l'ensilage du foin avec un ensileur relié par une courroie à un tracteur qui l'actionnait. A un moment donné, l'ensileur bloqua. C'est alors que, désobéissant aux ordres que lui avait donnés le défendeur, son patron, de rester où il était sur le voyage de foin où il était chargé de jeter du foin sur la table de l'ensileur, Claude Guay, suivant la preuve révélée par le jugement, s'est élancé vers l'ensileur qui était "bloqué" pour le mettre en marche en faisant un travail bien dangereux, qu'il n'était pas chargé de faire, et ce, sans s'occuper, avant de "débourrer" les couteaux, de s'assurer que le moteur qui faisait fonctionner ces couteaux était arrêté.

Me Gérard Corriveau, procureur du défendeur, avait fait admettre au garçon lors du procès, qu'il connaissait la nature et le risque qu'il encourait en faisant ce que son patron lui avait défendu de faire et que, malgré cela, il a volontairement et délibérément encouru le risque.

Le patron a le devoir de donner des ordres à son employé et de le protéger contre sa propre négligence, dit le juge. Mais dans le présent cas, l'accident est dû à la désobéissance et au manque de précaution de l'employé. Le défendeur ne peut être tenu responsable de l'accident.

"Ike" aime son surnom

Washington (PC) — Le président Eisenhower a déclaré hier à une conférence de presse que l'emploi de son surnom, "Ike", dans les manchettes de journaux, ne le froisse aucunement. Il a dit qu'il s'est fait appeler ainsi toute sa vie.

AVIS DIVERS

Comité Guillaume Budé — Conférence de M. Gaston Dulong, professeur à Laval, à la faculté des Lettres, 25, rue Ste-Famille, à 8 heures p.m. Sujet : "Cinquième centenaire de la prise de Constantinople".

SPECIAL
Grosse glissoire d'hiver pour Terrains de Jeux
S'adresser :
QUINCAILLERIE BERTRAND
1511, 3e Avenue, Québec

CAPITAL DEMANDÉ
Commerce établi recherche particulier pouvant disposer $5,000 ou plus; bon intérêt, possibilité voyage en Europe. Ecrire à case 3148 Le Soleil.

HÔTEL MANOIR CHAREST
37, Dorchester, Québec
(coin Boul. Charest & Dorchester)
Chambres : $2.50 à $5.00 par jour
Entièrement restauré à neuf
NOUVELLE ADMINISTRATION
Tél. : 2-0244

RHUMATISME
NE SOUFFREZ PAS PLUS LONGTEMPS DES DOULEURS DU RHUMATISME, PRENEZ
RADACIL
Ce fameux remède importé d'Allemagne éprouvé contre les douleurs du rhumatisme, de la goutte, de la sciatique, des nerfs, les maux de tête, de la grippe, etc. Tube de 20 comprimés.
En vente dans toutes les Pharmacies.
THE EASTERN IMPORT REGD.
CASE POSTALE: LEVIS 25
AUSSI
pour le traitement rapide des
"HEMORROIDES"
VOICI
RECTO-SEROL
ENFIN
CONTRE
L'ECZEMA
Un produit célèbre importé d'Allemagne
LE PLACENTA-SEROL

SPÉCIAL de L'ANNÉE
PARDESSUS de NYLON
POUR HOMMES

PARDESSUS de nylon, doublure molletonnée, légèrement imparfaite, fermeture éclair sur le devant.
POINTURES 5½ à 12
VALEUR RÉELLE DE 6.95 POUR 4.45
NOS MAGASINS SERONT OUVERTS JUSQU'A 10 HEURES VENDREDI ET SAMEDI SOIRS
ATTENTION spéciale aux commandes par malle. Ajoutez les frais de malle plus 2% pour la taxe.
EUG. DUBOIS Inc.
187-199 St-Vallier Ouest — Tél.: 3-0283 — 2-3223

MOZART
POUR VOUS OU POUR VOS AMIS ! . . .
CHEMISES DE MARQUES . . .
"ARROW" "TOOKE" "BLUESTONE"
MAGASINEZ JUSQU'A 9.30 hrs CE SOIR ET DEMAIN
AUCUN DEPOT
LIVRAISON IMMEDIATE
$1. PAR SEMAINE

Styles : petit collet court, Windsor, empesé, California ainsi que petit collet rond. Encolures: 13½ à 20.
$3.95 A $11.95
Choisissez votre matériel dans le nylon 100%, le broadcloth de soie importé ou le broadcloth de coton. Chemises blanches ou de couleurs beige, gris, bleu ou vert. Donnez-en plusieurs en cadeaux, elles sont magnifiques !
310-312, ST-JOSEPH